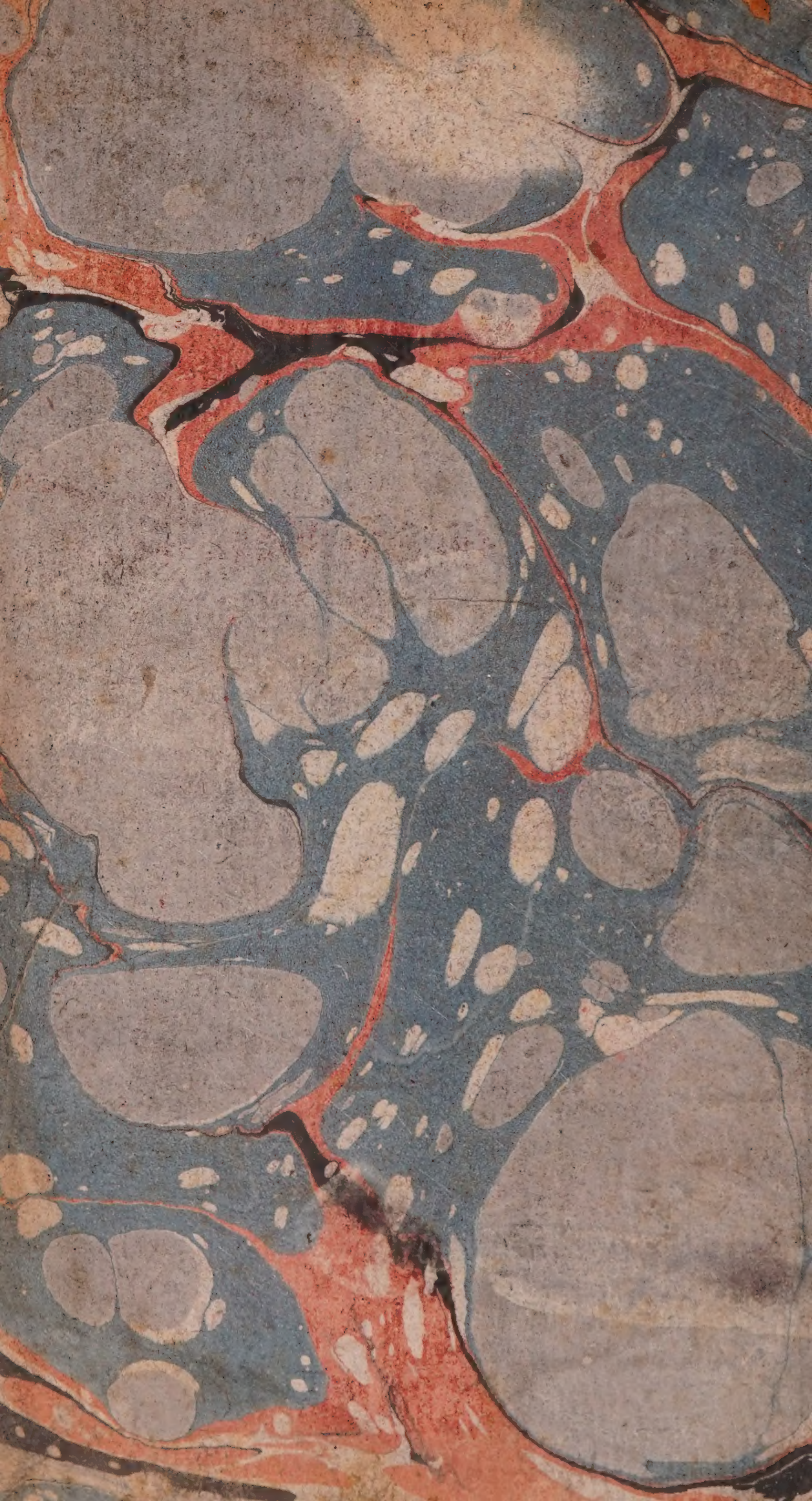
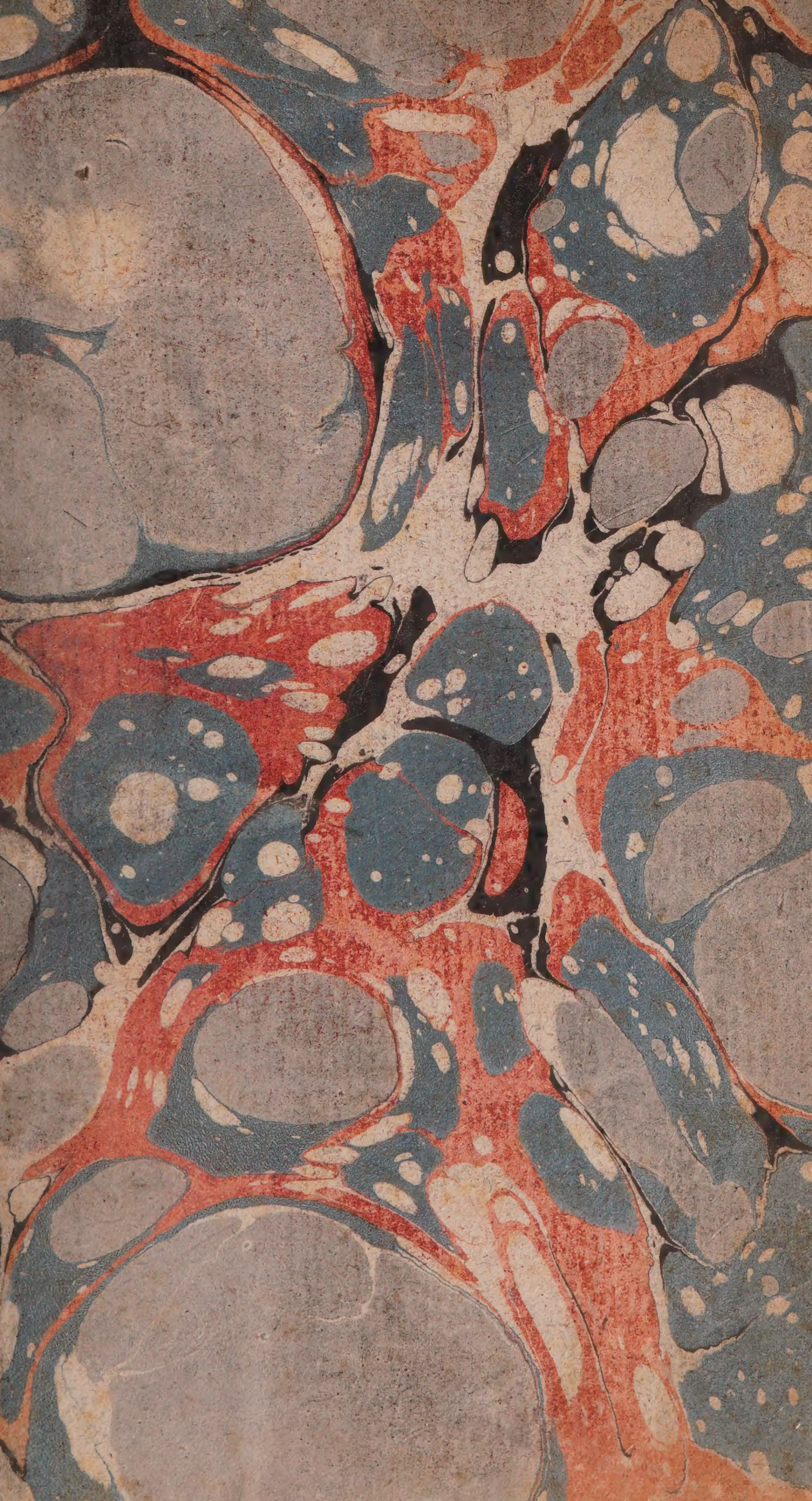






(Surg-Gen Ser 1. p. 550).

MANIERE.

Abscess

MANIERE
D'OUVRIR ET DE TRAITER
LES ABSCÉS.

MANIERE
D'OUVRIR ET DE TRAITER
LES ABSCÉS,
A PORTÉE
DE LA MAIN DU CHIRURGIEN
ET DES SECOURS
DE LA CHIRURGIE.

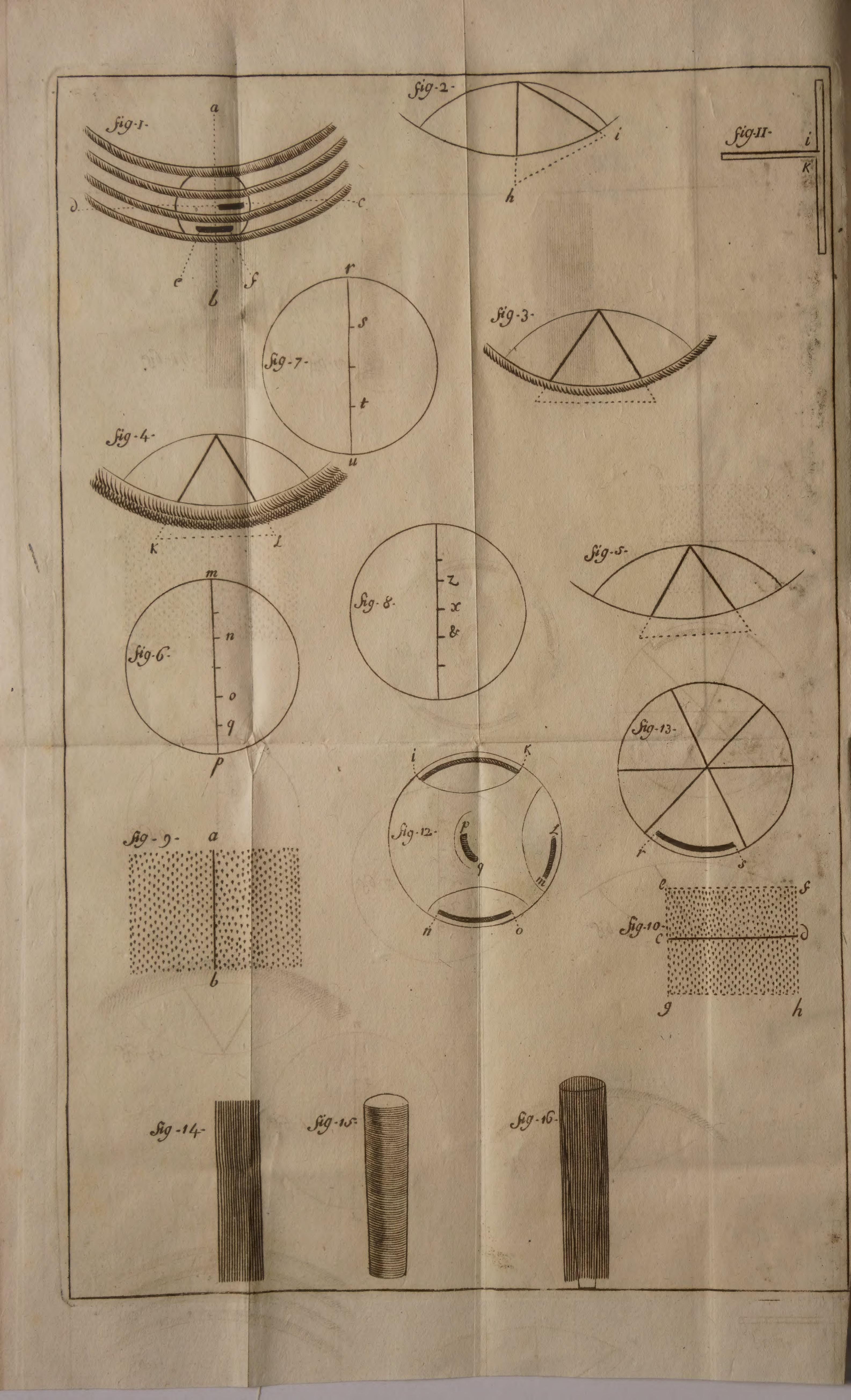
Dicam insigne, recens, adhuc indictum ore alio.
Hor. lib. III. od. XIX.

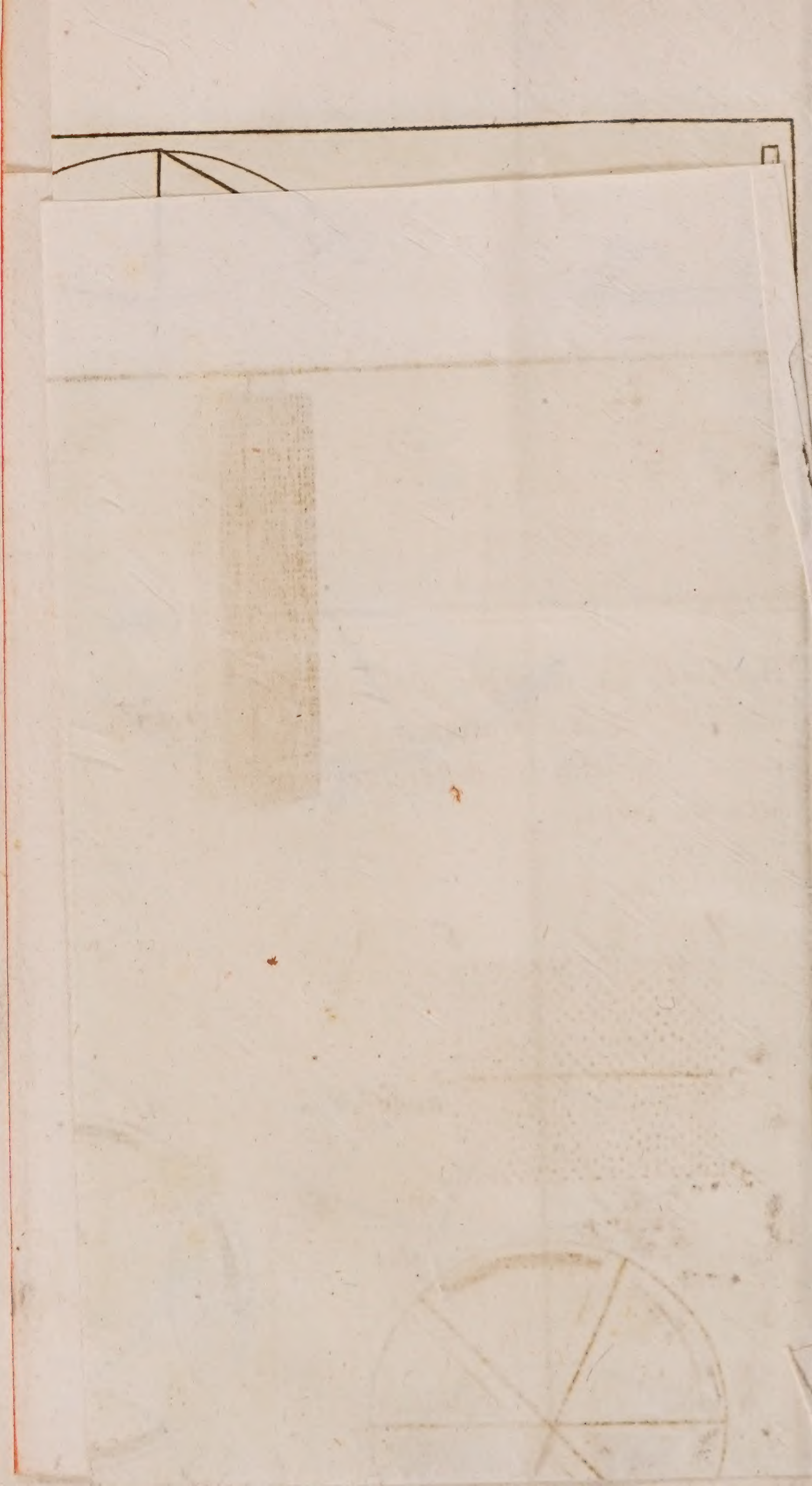


A PARIS,
Chez DESAINT, Libraire.

M. DCC. LXV.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY


fig. 1.
a
d
c
e
b
f
fig. 2.
i
h
fig. II.
i
K
fig. 3.
fig. 7.
r
s
t
u
fig. 4.
K
L
fig. 5.
fig. 8.
z
x
&
fig. 6.
m
n
o
q
p
fig. 13.
r
s
fig. 12.
i
K
p
q
L
m
n
o
fig. 9.
a
b
fig. 10.
e
f
c
d
g
h
fig. 14.
fig. 15.
fig. 16.





SUJET

Proposé en 1761 & en 1763, par l'Académie royale de Chirurgie.

Déterminer la manière d'ouvrir les Abscès, & leur traitement méthodique, suivant les différentes parties du corps.



LES ABSCÉS.

Le ſujet propoſé, eſt comme un point marqué, d'où il eſt préciſement dit de partir. Ce ſeroit donc s'en écarter que de remonter juſqu'aux Topiques convenables à l'état qui précede l'abſceſſion des tumeurs. Suivant l'expoſé, ces élevations contre nature ſont données en mâturité; & dès qu'elles en ſont venues là, on n'a plus que faire des médicamens qui les y conduiſent.

Quant à l'ouverture, elle ne regarde pas non plus, ſi ce n'eſt indirectement, le choix des moyens par leſquels on doit procéder à cette opération; car au lieu de la manière dont elle s'exprime, l'Académie auroit propoſé nommément de déterminer les eſpèces d'agens propres à ouvrir les Abſcès de différens caractères: ſujet d'ailleurs ſi analogue à celui déja traité en

1732 avec tant de ſuccès (*), qu'il n'eſt
(*) Note I. pas naturel de penſer qu'elle voulût
aujourd'hui y revenir ſous un autre
titre.

Seroit-ce donc au mécaniſme même de l'inciſion qu'elle ſe feroit attachée ? celà eſt plus probable : encore a-t-elle certainement prétendu excepter les Abſcès inacceſſibles, tels que ſont, pour la claſſe des parties molles, ceux placés dans le centre des capacités, ou dans certains recoins des viſceres hors d'atteinte, comme l'étoit, par exemple, celui qui nous en-
(*) N. II. leva M. Marechal (*) ; & tels encore, pour la claſſe des parties dures, que le ſont ceux formés dans les os les plus couverts de chairs ; comme l'eſt l'extrêmité ſupérieure du fémur, face
(*) N. III. latérale interne (*), &c.

Pour ce qui eſt enfin du traitement méthodique des Abſcès que l'Académie exige, il eſt vraiſemblable que ſon intention n'eſt pas que l'on entre ici dans aucun détail ſur le régime & les remédes internes. Quelque attention que

mérite cet objet, comme les cauſes éloignées & prochaines des Abſcès peuvent varier à l'infini, il ne ſeroit guères poſſible de les renfermer toutes dans les bornes étroites d'un mémoire; encore moins d'y faire entrer tant de ſortes d'alimens & de remédes internes que la prudence du Chirurgien doit régler néanmoins, ſur la nature de ces cauſes, ſur l'âge, la condition, le ſexe & le tempérament des malades. Ce ſera donc, ce ſemble, ſe conformer à ſes vûes, que de ſe borner dans cet ouvrage à l'application des remédes externes, faite par une main éclairée.

Ce ſujet ſe réduit donc, 1°. Au ſeul établiſſement des régles qu'on doit ſuivre en ouvrant les différens Abſcès à portée de la main. 2°. Aux ſeuls médicamens appropriés à la conſtitution du local qui a été foyer de matière purulente.

Cela poſé, l'objet de l'Académie ſera exactement rempli, ſi dans la première partie de ce Mémoire, on détermine préciſement le lieu, la direc-

tion, le dégré d'étendue de l'ouverture des Abſcès, & les inſtrumens ou médicamens avec leſquels on doit la faire, rélativement aux différens foyers qui renferment les collections de pus; & ſi dans la ſeconde, on preſcrit une conduite, par rapport à leur traitement, qui réponde au caractère particulier de chaque eſpèce de parties abſcedées.





PLAN

De la première Partie.

LEs Abſcès qui peuvent être attaqués par la chirurgie, compoſent trois claſſes. Dans la première ſeront renfermés ceux des parties molles : dans la ſeconde, ceux des parties dures : dans la troiſième, ceux des parties qui tiennent en quelque choſe à l'une & à l'autre claſſe.

Les Abſcès de la première, ſont internes & externes. Parmi les internes, nous compterons ceux placés, 1°. dans la bouche & le goſier; 2°. dans la poitrine; 3°. dans le bas-ventre. Parmi les externes, ceux formés, 1°. dans le corps graiſſeux; 2°. dans le corps muſculeux; 3°. dans les glandes.

La ſeconde claſſe d'Abſcès eſt compoſée de ceux qui ſont fixés, 1°. dans la ſubſtance diploïque; 2°. dans le corps

des apophiſes ; 3°. dans le canal des grands os ; 4°. dans les parties molles recouvertes d'oſſeuſes.

La troiſième comprend ceux qui ſe forment, 1°. dans les articulations ; 2°. dans les parties membraneuſes ; 3°. dans les aponevrotiques ; 4°. ſous les ongles de l'une & de l'autre extrêmité ; 5°. dans les parties cartilagineuſes.





MANIERE
D'OUVRIR LES ABSCÈS
DES PARTIES MOLLES.

CLASSE I.

Les Abſcès qui rempliſſent cette Claſſe, ſont internes & externes. Les premiers ſont ceux, 1°. de l'intérieur de la bouche; 2°. de la poitrine; 3°. du bas-ventre. Les ſeconds ſont ceux, 1°. du corps graiſſeux; 2°. du corps muſculeux; 3°. des glandes.

DES ABSCÈS INTERNES DES PARTIES MOLLES.

De l'intérieur de la bouche.

ARTICLE I.

IL peut ſe former des Abſcès dans la bouche & dans toute ſa vaſte étendue. Tant de faits accumulés viennent à l'appui de cette propoſition, qu'il ſeroit hardi de la

combattre. Dans la néceſſité donc de les percer lorſqu'ils ſont parvenus à leur mâturité, quelle direction, quelle longueur donner à leur ouverture ? Quelle eſt l'eſpèce d'agent indiqué à cette opération ? Rien ne paroît plus aiſé que de ſe décider ſur ces différens objets ; mais l'eſt-il de le faire ſelon le mécaniſme des parties ? C'eſt pourtant ce que je vais entreprendre, avec toute la retenue néanmoins qu'inſpire la crainte d'induire en erreur ceux qui me prendront pour leur guide en pratique.

S'il ſe préſentoit donc à ouvrir un Abſcès ſur les gencives, ou contre la face intérieure des joues, je dirigerois l'inciſion en travers. 1°. Parce que cette manière de la faire permettant toute l'étendue néceſſaire à la coupe, ſans crainte d'être arrêté, ou gêné par les dents, favoriſe mieux l'iſſue de la matière purulente ramaſſée. 2°. Parce que les mouvemens les plus ordinaires de la mâchoire inférieure étant l'abaiſſement & l'élevation, il en réſulte un mécaniſme très-propre à hâter le dégorgement,

tant de la partie ſupérieure qu'inférieure de l'Abſcès, & à en rapprocher les bords. 3°. Parce que dans le cas de la néceſſité marquée de l'introduction d'une tente, comme lorſqu'il faut travailler à la fonte de quelque durillon ou calloſité, l'ouverture ainſi pratiquée donne toute la facilité requiſe à l'application de cette piéce d'appareil, & à ſon maintien.

Si j'en avois encore à percer, ſitués contre quelque partie que ce ſoit, tant de la voute que de la cloiſon du palais, même ſur la luette; ſi j'étois chargé d'en évacuer ayant leur foyer dans les glandes amygdales, ou ſur la ſurface des parties voiſines; s'il arrivoit qu'on m'en confiât dont le ſiége fût ſur quelque point de la langue que ce puiſſe être, leur ouverture dirigée en long, c'eſt-à-dire, ſuivant la ligne droite que l'imagination peut tracer depuis le bord des lévres juſqu'au pharinx, me paroîtroit conforme aux bonnes régles; parce que, ſans compter que les gargariſmes preſcripts rempliroient mieux l'indication qu'on a, en

les appliquant, la déglutition encore preſſeroit à coup sûr toute l'étendue des côtés de la coupe ; & par-là le dégorgement & la réunion en ſeroient plus promptement amenés.

Si l'on ſe repoſoit ſur mes ſoins pour l'ouverture de ceux qui peuvent naître ſous cette dernière partie, comme ſur les côtés du filet, je n'héſiterois pas à les percer en travers, perſuadé qu'ouverts ainſi, le kiſte qui eſt communément foyer de leur matière purulente, ſeroit plus aiſément attaqué, & ſa conſomption plutôt dépêchée.

Appellé enfin pour en ouvrir un, placé ſous le filet même, je ferois mon incision en long, la commençant vers la face interne de la ſimphiſe du menton ; & la continuant, conformément à la ligne décrite par la ſituation & figure de la partie, auſſi loin que le cas l'exigeroit ; parce que ainſi dirigée, l'extraction des corps pierreux qu'on a vu quelquefois que ces Abſcès receloient, en ſeroit plus aiſée ; & parce que le filet, ſi néceſſaire à la pro-

nonciation des mots, & dont il eſt ſi important de conſerver l'intégrité, riſqueroit moins de reſter racourci, la cicatrice faite (*).

(*) N. IV.

A l'égard de l'étendue, le ſeul aſpect du local dit aſſez qu'elle ne peut pas être pouſſée fort loin; d'ailleurs, indépendamment de maintes preuves qu'on a en pratique de la ſuffiſance d'une médiocre ouverture, on ſçait que les colomnes du fluide employé en gargariſme dans la cure, ſoit que l'expiration les monte en caſcade, ſoit qu'elles ſoient tumultueuſement agitées par l'action des muſcles des lévres; tantôt retombent avec un dégré de viteſſe proportionné à celui de leur élevation; tantôt elles heurtent avec impétuoſité, à raiſon du mouvement de rapidité qui leur eſt imprimé. Or ce mécaniſme qui occaſionne une preſſion efficace ſur les côtés de l'ouverture, & par conſequent capable d'opérer le plus parfait dégorgement, diſpenſe de l'allonger autant qu'il ſeroit néceſſaire en toute autre rencontre.

Faut-il maintenant nommer les agens avec leſquels ces différentes ouvertures ſeront faites ? Cet objet ſera rempli par le détail du procedé qui ſuit.

Un Chirurgien célébre (*a*), dont la mémoire nous ſera à jamais auſſi reſpectable que chere, & qui ne ſeroit pas ſeulement déſigné ici, s'il vivoit encore, tant il étoit connu pour être ſincèrement éloigné de recevoir le témoignage dû à ſes talens, voulant expliquer à ſes éleves avec une ſorte d'ordre, le manuel de l'ouverture des Abſcès de tout l'intérieur de la bouche, partageoit ces Abſcès en deux claſſes : l'une renfermoit ceux qui ſont en deçà, l'autre ceux qui ſont en delà de la cloiſon du palais.

S'agiſſoit-il d'ouvrir ceux de la premiére, ſitués contre les gencives, ſoit intérieures, ſoit extérieures, il portoit ſur eux le bout de ſon doigt index ;

(*a*) Feu M. Boudou, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris.

& les froiſſant par une preſſion que favoriſoit la ſolidité de leur baſe, il en détruiſoit toute la ſurface.

Pour ouvrir ceux de la même claſſe qui avoient leur foyer ſur la face interne des joues, ou contre la voute du palais, la langue franche, il appliquoit ſur elle, & avançoit tant qu'il le pouvoit, afin que le malade fût forcé de tenir ſa bouche béante, trois doigts de ſa main gauche : ſçavoir l'index, celui du milieu, & l'annulaire ; & ſous le menton, le pouce de la même main. Il prenoit enſuite de la droite, une lancette dont la lame étoit arrêtée ſur les deux piéces qui compoſent ſon manche ; & après en avoir porté la pointe un peu en deçà du centre de l'Abſcès, par un mouvement d'élevation qu'il faiſoit en la retirant, il coupoit juſques un peu au-delà de ce centre.

A l'égard de ceux qui ſe préſentoient ſur le plat, ou ſur les côtés de la langue, dans le deſſein de fixer cette partie, il portoit ſur elle un ou deux de ſes doigts de la main droite, ou de

la gauche, ſuivant l'emplacement de l'Abſcès ; & de la main qui étoit libre, il les perçoit avec la lancette montée de la même manière.

Pour percer enfin ceux qui étoient ſous la langue, il tenoit cette partie élevée à l'aide de deux de ſes doigts, faiſant l'office de fourchette ; & avec la même lancette il donnoit le coup qui amenoit le pus.

Etoit-il queſtion d'attaquer ceux de la ſeconde claſſe, ces Abſcès des glandes amygdales, qui dans l'eſquinancie mettent ſi ſouvent la vie des malades en danger ; ces Abſcès de la luette, qui interceptent tout paſſage aux alimens, & autres du fond du goſier auſſi douloureux & périlleux qu'incommodes ? La tête du malade ſoutenue par un aide, quand il prévoyoit par le plus ou le moins d'enfoncement des parties abſcedées, que l'index de ſa main gauche ſuffiroit pour ſoumettre la langue & diriger l'inſtrument, il prenoit de la main droite le pharingothome ; & faiſant jouer avec ſon pouce appliqué ſur le

le bouton, le reſſort qui pouſſe la lancette cachée, il donnoit iſſue à la matière purulente.

Quand au contraire, ſoit par la petiteſſe de l'ouverture de la bouche, ſoit par l'éloignement des parties malades, l'introduction du doigt étoit inutile, même gênante, avant de porter l'inſtrument inciſif, il appliquoit ſur la langue le *ſpeculum oris*, appellé gloſſocatoche, au moyen duquel il ſe procuroit toute l'aiſance que l'opération exigeoit.

Voilà la méthode d'un des plus éclairés & expérimentés Chirurgiens de l'Europe, ſur la manière d'ouvrir les Abſcès de tout l'intérieur de la bouche. Mon attachement à mes malades ſeroit bien relâché, mon goût pour ma profeſſion ſeroit étrangement affoibli, ſi cette méthode ne devenoit la mienne ! Les hommes ſe copient tous : conduite ſuſceptible, & ordinairement accompagnée d'un mêlange d'événemens heureux & malheureux. Mais quand, néceſſairement reduits à imiter, ils choi-

ſiſſent au moins des grands modéles ; & s'appliquent à les ſuivre, que peut-on leur reprocher s'ils prenent le travers ? Quelles plus fortes preuves peuvent-ils donner au contraire de bonté de diſcernement, & de délicateſſe de conſcience ?

De la Poitrine.

ARTICLE II.

CHAQUE partie, tant intérieure qu'extérieure du corps, eſt tiſſue de façon à pouvoir devenir le ſiége d'un amas de matière purulente : cela eſt inconteſtable. Les parties qui rempliſſent, ou tapiſſent la cavité de la poitrine, y ſont par conſéquent ſujettes.

Ce fait établi, ſoit qu'un Abſcès ait ſon foyer entre les muſcles intercoſtaux & la plevre, ſoit qu'il naiſſe entre la plevre & le poumon par cauſe d'adhérence entre ces parties, le véritable lieu de ſon ouverture doit être la partie la plus baſſe, par rapport à la

ſituation la moins incommode pour le malade ; enſorte que la perpendiculaire ſe trouvant tantôt de la tête en bas, tantôt du ſternum en tirant vers le dos, la déclivité de l'Abſcès à ouvrir ſera toujours priſe ſelon cette ligne.

Pour donner à cette propoſition tout le dégré de clarté poſſible, faut-il des exemples ? en voici. Le malade atteint d'Abſcès à la poitrine, je le ſuppoſe aſſis ſur un fauteuil, ou dans ſon lit, & que le foyer de la matière ſoit placé de façon que deux côtes franches en traverſent le diſque, *fig. 1.* (*) ; la perpendiculaire étant de A à B, l'ouverture devra être faite de E à F.

Le même malade, maintenant je le ſuppoſe couché. Dans cette poſition, la perpendiculaire étant de D à C, la déclivité, ou lieu d'ouverture, ſe trouvera à C, ou de H à I, *fig. 2.*

Quant à la direction du coup qui

(*) La planche qui repréſente les figures eſt à la fin de cette première Partie.

doit l'évacuer, elle paroît être celle qui eſt marquée par les lignes circulaires de la peau dans les différentes fléxions du coprs. Or ces lignes ſont horiſontales par rapport à la perpendiculaire ordinaire qu'elles coupent à angle droit; d'où il ſuit que l'ouverture de l'une & l'autre eſpéce d'Abſcès formés dans cette capacité, doit être faite dans le ſens qu'elles préſentent, ſans reſpect pour les muſcles placés deſſous, quelque oppoſée que paroiſſe la direction de leurs fibres. *Voyez fig. 1.*

Cette manière d'ouvrir ces Abſcès eſt fondée en principes de mécanique; car on ſent que l'inciſion horiſontale permettant beaucoup moins l'écartement des lévres que la perpendiculaire, parce que les tegumens ſerrent circulairement la poitrine, la première doit être préférée à la ſeconde, comme étant ſuſceptible d'une cicatrice moins longue à ſe faire & moins difforme; elle eſt d'ailleurs fondée ſur la néceſſité indiſpenſable de donner à l'inciſion une certaine étendue pour le parfait dégor-

gement qu'on doit ſur-tout enviſager : avantage ſur lequel on compteroit en-vain en faiſant l'ouverture ſous toute autre direction, vû l'extrême proximité des côtes entr'elles.

Mais cette étendue ſur laquelle on ne ſuit preſque qu'une aveugle routine pour les Abſcès du poumon ou de la plevre indifféremment, & dans toutes les différentes poſitions ou l'une & l'autre eſpéce peuvent ſe trouver , n'auroit-elle pas de juſtes bornes qu'il fût auſſi dangereux de paſſer que de ne pas atteindre ? Les ſuites facheuſes de mille ouvertures d'Abſcès , trop longues ou trop courtes , prouvent invinciblement qu'il y a à cet égard des loix écrites dans le code de la nature. Je m'attache donc à une recherche auſſi intéreſſante.

En matière d'Abſcès au poumon , ſenſibles au-dehors par raiſon d'adhérence , il y a une régle particulière à ſe faire : ſçavoir , que pour la pleine évacuation des liqueurs ſuppurées , & la facile application des médicamens ,

le point central du fond, & les coins de la plaie du dehors faite pour la ſortie de la purulence, doivent décrire, autant qu'il ſe peut, un parfait triangle. Or ce point eſt toujours cenſé plus ou moins éloigné, ſelon que les envelop-
(*) N. V. pes extérieures ont de l'épaiſſeur (*); d'où il ſuit, qu'à égalité de foyer, plus les parties charnues à diviſer pour parvenir à ce fond ont de maſſe, plus l'ouverture indiquée doit être étendue; & que moins les chairs à ouvrir ſont épaiſſes, moins l'inciſion doit être longue. *Voyez fig.* 3 & 4.

Partant maintenant de ce principe, qu'en réſulte-t-il appliqué à la pratique? Que pour les Abſcès du poumon qui ſe montrent, par exemple, à la partie ſupérieure laterale du ſternum, ou, indépendamment des intercoſtaux, il y a encore le petit, & une portion du grand pectoral à traverſer, & pour ceux de la partie laterale de la poitrine, où il n'y a qu'à diviſer le grand dentelé, une moyenne ouverture ſuffira pour ſervir de baſe au triangle, *fig.* 3;

que pour les Abſcès qui ſe manifeſtent à la partie laterale moyenne du ſternum, où il y a, outre les intercoſtaux, la portion la plus charnue du grand pectoral à percer, & où ſouvent même pour pratiquer cette ouverture, l'on eſt obligé de beaucoup empiéter ſur la baſe de la mammelle ; & pour ceux de la partie poſtérieure de la poitrine, ou le dentelé poſtérieur inférieur, & le grand dorſal ſont ſoumis à la coupe néceſſaire, le triangle étant plus vaſte, & ſa baſe par conſéquent plus large, l'inciſion devra être plus longue, *fig. 4*; que pour les Abſcès de la partie laterale inférieure du ſternum, où il n'y a abſolument à ouvrir que la portion charnue de l'oblique deſcendant, le triangle ſe trouvant très-peu étendu, par conſéquent ſa baſe très-courte, l'ouverture ſera auſſi très-petite, *fig. 5*, *&c.* (*). (*) N. VI.

Cette combinaiſon cependant ſeroit inſuffiſante, & pourroit dans bien des rencontres devenir fautive, ſi on avoit manqué d'obſerver en pratique les vrais

rapports qu'il y a entre les circonſtances de tems, d'état & de ſymptomes, & les préciſes dimenſions d'un Abſcès caché. Pour les connoître ces dimenſions, raſſemblons ici les principaux ſignes qui les marquent.

Lorſqu'un Abſcès bien averé dans la poitrine a été précédé, ou annoncé par un point de douleur qui eſt toujours allé en s'aggrandiſſant, cette extenſion enfin fixée, les deux tiers de l'eſpace qu'il y a d'une borne à l'autre, ſont à peu près la meſure de la profondeur de l'Abſcès formé.

Lorſque la rougeur éréſipelateuſe produite extérieurement par un phlegmon pulmoneux ceſſe de s'agrandir, s'efface & ſe termine à l'entour par une légére bouffiſſure emphiſemateuſe, on peut être alors aſſuré que l'Abſcès eſt dans ſa parfaite mâturité, & que ſa profondeur eſt preſqu'égale au diametre du cercle.

Lorſque les crachats d'un malade, ſur qui il a paru de preuves de collection de matière dans le poumon, ſont

purulens, l'Abſcès dont il eſt atteint vient d'être fini ; & ſa profondeur eſt alors à peu près égale à la moitié du diametre de ſa marque extérieure, &c.

Les principes indiqués pour ſervir de régle dans le procedé de l'ouverture des Abſcès entre le poumon & la plevre, ſont également applicables à la conduite que l'on doit tenir pour percer artiſtement ceux nichés entre la plevre & les muſcles intercoſtaux ; mais il y a cette attention à faire, que quelque ſaillante que ſoit au-dehors cette autre eſpéce d'Abſcès, elle doit avoir plus de largeur que de profondeur, par la raiſon que la matière diſpoſée à agir, le fait toujours du côté qui lui offre le moins de réſiſtance. Or le tiſſu cellulaire qui attache la plevre aux côtes, & à leurs muſcles intermediaires, étant plus aiſé à détruire que la plevre même, il doit s'enſuivre que l'Abſcès ſera plus étendu que profond ; ſans compter que les preſſions alternatives du poumon ſont elles ſeules capables de donner tout à une dimenſion, & de reduire preſqu'à rien l'autre.

On ne doit pas, non plus, négliger d'obſerver, qu'eu égard à la plus grande extenſion de la matière purulente, l'Abſcès préſente extérieurement plus de ſurface. En ouvrir donc tout le diametre, ce ſeroit, dans beaucoup d'occaſions, ſeparer preſqu'entièrement une côte de l'autre; & expoſer par-là le malade à l'inconvenient d'une fiſtule. S'il y a des circonſtances où une inciſion médiocre peut ſuffire au parfait dégorgement, c'en eſt ici une bien marquée (*); & l'on doit ſentir que le mouvement perpétuel des côtes tendant ſans ceſſe à s'oppoſer à la réunion d'une courte diviſion dans les muſcles qui attachent ces piéces oſſeuſes l'une à l'autre, bien plus difficilement encore permettra-t-il la réunion d'une longue, quelque attentif & précautionné que l'on ſoit dans la cure.

(*) N. VII.

Mais pour ne pas nous tromper ſur le plus ou le moins d'étendue dans la coupe néceſſaire, & pour la faire avec toute la juſteſſe que l'art preſcrit, ne perdons pas de vûe la régle déja pro-

posée pour l'ouverture des Abscès formés entre le poumon & la plevre. Le point central du fond, & les coins de la plaie extérieure, doivent décrire un triangle équilateral. Or ce fond se trouvant très-peu éloigné de la surface que l'Abscès présente, & le triangle très-racourci, son côté qui sert de base sera très-court; & par conséquent l'ouverture, dont cette base est la mesure, sera très-petite.

Muni de toutes ces notions, & assez exercé en pratique pour en faire une application raisonnée, il n'est plus question que du choix de l'agent avec lequel on doit procéder à l'ouverture des deux espéces. Celui pour lequel je me décide, est l'instrument tranchant; & parmi ceux de cette classe, le bistouri est sans contredit celui qui est le plus commode.

La raison qui m'oblige de préférer celui-ci à l'instrument poignant ou trocart, c'est que lorsqu'il s'agit de vuider un fond contre nature, un fond rempli de purulence, & dont les parois

ſont, de plus, léſés par l'impreſſion funeſte que fait néceſſairement le contact immédiat de la matière ſuppurée, le dégorgement entier, & la déterſion deviennent les principaux points de vûe de la Chirurgie. Or comment avoir égard à ces indications avec le trocart, qui ne rend pas l'ouverture aſſez ſpacieuſe pour une commode application des médicamens appropriés au cas; & qui ne pouvant d'ailleurs être placé que dans le centre des Abſcès, de peur de donner au poumon une mortelle atteinte, non-ſeulement ne ſatisfait pas à la condition du dégorgement entier, mais laiſſe encore toujours aſſez de dépôt, pour que le pus reſtant en reproduiſe d'autre.

Pour faire maintenant cette ouverture, par rapport aux Abſcès des parties antérieures & poſtérieures de la poitrine, conformément aux loix expliquées, je m'attache à diſtinguer l'intervalle des côtes le plus bas du diſque, le malade premièrement un peu penché en avant, ou en arrière, ſuivant la ſi-

tuation du foyer, afin de mettre dans toute la tenſion poſſible les tégumens, & les intercoſtaux que je vais diviſer; & plongeant mon biſtouri, dirigé par le bout du doigt index de la main qui n'opére pas, dans le parfait milieu des côtes, à quelque diſtance du point de circonférence qui eſt vis-à-vis celui où je commence ma coupe, je l'acheve ſelon la ligne horiſontale à cet autre point, qui eſt auſſi très-peu éloigné du point oppoſé de circonférence. *Voyez* C E, *fig. 1.* K I, *fig. 4.*

Par rapport aux Abſcès des parties latérales de la poitrine, afin que les tégumens du côté où l'Abſcès s'eſt formé ſoient plus tendus, je fais pencher le malade du côté où cet Abſcès n'eſt pas; ayant enſuite bien ſenti l'entre-deux des côtes, en mettant deſſus le bout du doigt index de ma main gauche, ſous ce guide j'entâme ma coupe par le point de la ſurface de l'Abſcès deſtiné à être ſon coin le plus bas; & la continue juſqu'à celui qui, ſuivant mes principes, va être ſon terme, ou ſon coin

le plus élevé, avec mon biſtouri dirigé de manière que ſon tranchant ne touche ni à la côte ſupérieure, ni à l'inférieure (*), à quoi il eſt très-aiſé de réuſſir; parce que la ſituation que j'ai ſoin de donner à la poitrine, en approchant entr'elles les côtes du côté ſain, écarte l'une de l'autre celles du côté malade. *Voyez* C D, *fig.* 1. H I, *fig.* 2.

(*) N. VIII.

Du Bas-Ventre.

ARTICLE III.

PARMI les différentes parties renfermées dans le bas-ventre, il y en a pluſieurs qui par leur prochain voiſinage des contenantes, & par les adhérences qu'on leur voit communément contracter avec elles, ſont dans une poſition avantageuſe pour l'ouverture, lorſqu'elles s'abſcedent; telles ſont l'épiploon, le ventricule, le foye, les reins & la veſſie.

Mais quoique ces parties ſoient re-

couvertes de muſcles & de tégumens dont les fibres ont à peu près la même direction que dans les intercoſtaux, & dans les enveloppes extérieures de la poitrine, doit-on en ouvrant leur Abſcès, obſerver le ſens de coupe qui a déja été indiqué? Oui, pour les reins ſeulement, à l'égard deſquels le mouvement de flexion du corps eſt une loi d'exception, comme je l'expoſerai plus bas. Mais par rapport à l'épiploon, au foye, & au ventricule, je n'héſite pas à ſoutenir le contraire; car au lieu d'être tranſverſale, comme elle l'a été dans l'article précédent, l'inciſion ſera longitudinale; & la raiſon de cette différence paroît aſſez ſimple.

L'inciſion faite aux intercoſtaux dans l'ouverture tranſverſale des Abſcès de la poitrine, on coupe à la vérité les fibres en travers, pour ainſi dire; mais leurs attaches, tant fixes que mobiles, étant très-près de l'inciſion; & ayant d'ailleurs autant de congeneres qu'il y a d'entre-deux de côtes, leur léſion ne ſçauroit gêner, d'une manière du moins

ſenſible, les mouvemens organiques de la poitrine.

Il n'en ſeroit pas de même de la ſection tranſverſale des muſcles abdominaux ; la cicatrice faite, il pourroit leur reſter quelque raccourciſſement ſenſible ; parce que toute réunion entre des bords qui ont été ſoumis à la ſuppuration, ſe fait toujours un peu aux dépens des fibres qui ont ſouffert ſolution ; ſans compter qu'elle deviendroit, ſoit pour les hommes qui prendroient de la corpulence, ſoit pour les femmes qui auroient conçû, comme une corde d'autant plus propre à rendre l'embonpoint & la groſſeſſe extrêmement pénibles & douloureux, qu'elle acquerroit tous les jours plus de tenſion.

Ce ſeroit une erreur en phiſiologie de penſer que dans l'une & l'autre de ces ſituations l'abdomen s'étend en tout ſens (*) ; les enveloppes communes qui le revêtent, fourniſſent plus par leur largeur aux volumes qu'il peut prendre, que pour leur hauteur ; de ſorte que pour obvier à l'inconvénient d'une cicatrice

(*) N. IX.

cicatrice dure à ſupporter, ſi elle étoit tranſverſale, je ferai avec l'inſtrument tranchant une ſeule inciſion ſuivant la perpendiculaire, lorſqu'il s'agira d'ouvrir des Abſcès favorablement placés, & répondans exactement aux parties extérieures de l'abdomen, dans le cas que leur foyer ſoit dans les cellules de l'épiploon, ou dans la ſubſtance du foye, ou dans les membranes du ventricule, ou qu'il ſoit placé ſous telle autre région antérieure.

La direction de l'inciſion marquée, deux objets non moins intéreſſans que celui-là, nous occupent encore; ce ſont le lieu le plus propre à être percé, & la juſte étendue du coup d'inſtrument, en ouvrant les Abſcès en queſtion.

M'appercevant ici que les ſimples généralités ſont peu ſatisfaiſantes, lorſqu'il s'agit de traiter un ſujet particulier, deſtiné à ſervir de régle de conduite dans la pratique, je prends ſéparement chacune de ces parties.

I. L'épiploon eſt expoſé à s'engor-

ger, à s'enflammer & à s'abſceder; & quand le malade eſt aſſez heureux pour que cette ſubſtance celluleuſe ſe trouve collée au péritoine, par le point de ſon étendue où la matière purulente a été travaillée, le point de la ſurface extérieure de l'abdomen qui y répond, en porte l'empreinte.

Quelque large ou étroite que ſoit cette empreinte, ou preuve extérieure d'exiſtence d'Abſcès, elle a toujours une figure ronde, elle a par conſéquent un centre. L'eſpace qui ſe trouve entre ce centre, & le point le plus élevé de la circonférence M, *fig. 6*, ſera méſuré par tiers; & la partie ſupérieure de celui de ces tiers qui eſt le plus près du centre, eſt préciſement le lieu où l'inciſion ſera commencée, c'eſt-à-dire à N.

La coupe continuée juſqu'à O, qui eſt à la fin du premier des tiers qui ſont entre le centre, & le point le plus bas de la circonférence P, l'Opérateur s'arrêtera pour introduire dans le foyer de l'Abſcès l'index de la main gauche; &

à la faveur de cette introduction il pourra allonger ſon inciſion juſqu'à Q, qui eſt l'endroit où ſe termine le ſecond des tiers compris dans l'eſpace qu'il y a du centre, au point le plus bas de la circonférence P, ſans crainte d'aller au-delà de l'adhérence, qui eſt toujours plus étendue que l'Abſcès n'a de ſurface.

Que le foyer de l'Abſcès ſoit dans l'épiploon même, ou entre cette ſubſtance & le péritoine, qu'il ſoit ſimple ou enkiſté, & à quel muſcle de l'abdomen qu'il réponde, la manière de l'ouvrir preſcrite, ſera conſtamment la même ; parce qu'ainſi conduite, elle procure au dégorgement & au panſement, ſur l'indication même de détruire le kiſte, s'il y en a un, toutes les commodités que l'Art exige ; du reſte, on s'attachera à ne pas trop prendre ſur les bords de l'adhérence, de peur de donner lieu à un épanchement funeſte.

II. Les ſeuls Abſcès au foye qui ſoient à portée de la main du Chirurgien, ſont ceux qui peuvent ſe former ſur la

partie convexe & inférieure, tant de ſon grand que de ſon petit lobe ; & qui, en conſéquence d'une adhérence contractée par ce viſcere avec le péritoine, s'annoncent à travers l'épigaſtre, ou les hipocondres, par une élevation extérieure, & un air d'éréſipele.

Avant cependant de marquer le point où doit commencer leur ouverture, & de fixer l'étendue que doit avoir cette inciſion, il eſt néceſſaire de conſidérer que l'engorgement d'où procéde l'Abſcès que je vais attaquer, groſſit le lobe du foye affecté, juſqu'à le faire tomber plus bas qu'il n'alloit avant ſa tumefaction; & qu'à méſure que la guériſon approche, il ſe remet de lui-même dans ſes bornes naturelles : à quoi il faut être très-attentif ; car en allongeant trop l'inciſion, & la faiſant deſcendre juſqu'au bord de la ſurface de l'Abſcès, dans la vûe de favoriſer l'écoulement de la matière purulente, il reſteroit ſous ſon foyer une plaie en forme de queue de cômete.

Cette obſervation faite, on tâche de

découvrir à peu près le centre de l'Abſcès, dans la marque extérieure qu'il préſente ; & l'on partage en deux l'eſpace qu'il y a entre lui & R, *fig.* 7. qui eſt le point plus élevé de la circonférence. Cela trouvé, & tenant l'Abſcès preſſé ſur ſes côtés, pour en rendre le centre plus tendu & plus ſaillant, on plonge le biſtouri au point S, qui eſt le parfait milieu de cet eſpace ; & l'on avance ſa coupe juſqu'au centre : là, on s'arrête, & on retire le biſtouri, pour introduire dans cette moitié d'ouverture l'index de la main gauche (*), (*) N. X. à la faveur duquel on pouſſera avec les ciſeaux courbes, l'inciſion juſqu'à T, autre milieu de l'eſpace qu'il y a du centre à U, point le plus bas de la circonférence.

L'inciſion portée à ce point, on coule de nouveau le doigt dans la cavité de l'Abſcès, pour s'aſſurer des véritables dimenſions qu'il peut avoir ; & ſi l'on trouve que le foyer ſoit réduit, circonſcrit, & les parois intérieurs parfaitement unis, on s'en tiendra à cette ou-

verture, quelque partie que l'Abſcès occupe, quand même il ſeroit ſitué ſous la partie moyenne de l'épigaſtre; parce qu'ayant été ſuffiſante pour l'évacuation de toute la première matière qui compoſoit l'Abſcès, elle le ſera également pour permettre un cours libre à celle qui ſe ramaſſera au bas du foyer, dans le tems d'un panſement à l'autre.

Mais ſi l'on s'apperçoit au contraire que cette cavité ſoit un peu détournée du côté de la partie moyenne de l'épigaſtre, qu'elle ait aſſez de coude pour faire craindre quelque rétention, ou que de cette région, elle gagne tant ſoit peu vers les hipocondres; dans ce cas, & autant pour prémunir le malade contre le danger d'un épanchement, auquel la matière pourroit donner occaſion en creuſant quelques lignes, ſi on lui laiſſoit de quoi ſe cantonner, que pour porter commodément les topiques que le caractère de l'Abſcès peut exiger, il faudra faire une ſeconde inciſion qui commence au milieu de la longitudinale déja preſcrite, pour la continuer

tranſverſalement juſqu'au point où le doigt s'arrêtera, dût-on comprendre dans la coupe les muſcles droits, & même la ligne blanche (*).

(*) N. XI.

Un Praticien célébre, & infiniment reſpectable, ſoit par ſes connoiſſances & ſes ſuccès en Chirurgie, ſoit par une place diſtinguée que ſes talens & ſon génie lui ont méritée dans une des plus utiles Académies de Province, appellé dans cette ville en 1762 pour une opération, m'a marqué dans un entretien que nous avons eu enſemble ſur cet article, n'être du ſentiment de faire cette ſeconde inciſion que dans le ſeul cas où l'Abſcès ſeroit à l'épigaſtre, ſur le fondément que le propre des lévres d'une inciſion ſur cette partie, étoit de s'affaiſſer l'inſtant d'après, & de s'oppoſer par-là au dégorgement qu'on ſe propoſe.

Il eſt d'abord certain que les lévres de toutes les inciſions ſimples, en général s'affaiſſent, ſans que pour cela on ſoit fondé à en faire une ſeconde; outre cela, étant du mécaniſme de tout

l'abdomen de rendre une inciſion béante lorſquelle eſt faite ſur la ligne perpendiculaire, on n'a pas lieu d'avancer que l'enfoncement des lévres ſoit un obſtacle à l'écoulement de la matière purulente; d'ailleurs eſt-il bien conforme aux bonnes maximes de la Chirurgie de n'admettre cette ſeconde inciſion que dans la ſeule rencontre où l'Aſcès du foye ſe manifeſtera ſous l'épigaſtre.

La matière d'un Abſcès, dans le petit ou dans le grand lobe, témoignant vouloir ſe faire jour par l'un des hipocondres, peut bien s'être écartée de ſon foyer, & s'être pratiquée ſur les côtés une route dangereuſe; eſt-il douteux, dans une pareille circonſtance, que les bords de l'adhérence ne riſquent tout à être trop approchés de cette matière, & qu'à la fin ſa putridité ne les diſſolve?

Sur cela, j'établis que toutes les fois qu'au moyen du doigt, ou d'une bougie artiſtement pliée, on ſentira qu'indifféremment tout foyer d'Abſcès, ſous quelque partie de la région épigaſtri-

que qu'il ſe prolonge , eſt uni ; & que ſon dégorgement entier ne ſçauroit manquer de ſe faire à chaque panſement, on ſe contentera de la ſimple inciſion longitudinale , ſous les proportions marquées ; & qu'au contraire toutes les fois que par les mêmes moyens employés, on pourra être aſſuré qu'un pareil foyer d'Abſcès, quelle que ſoit ſa poſition, s'allonge en coude du côté de la ligne blanche, il faudra compoſer l'inciſion, non-ſeulement pour qu'il s'évacue exactement à chaque levée d'appareil, & prévienne un accident qui ſeroit pire que la maladie même; mais encore pour être mieux à portée de remédier aux déſordres que la matière purulente doit avoir fait en travaillant ſous œuvre ; & s'il eſt des bonnes régles de mettre bien à découvert le fond & les fuſées en ouvrant les Abſcès des parties extérieures quelconques, combien plus ne l'eſt-il pas, lorſqu'il s'agit d'ouvrir ceux des parties internes, où les épanchemens par cauſe de deſtruction d'adhérence ſont ſi poſſibles, & ſi fort à craindre?

Au reſte, quelque reſpect que nous

proteſtions de conſerver toujours pour la mémoire de *Guillaume Fabry*, & pour la célébrité bien méritée dont il jouiſſoit dès la fin du ſeizième ſiécle, nous ne ſçaurions penſer qu'il ſoit auſſi dangereux d'évacuer ſur le champ les Abſcès internes, qu'il le prétend par un avis aux jeunes Chirurgiens : *Caveant itaque ſibi . . . . ne in magnis Abſceſſibus, materiam è veſtigio & derepentè, ſed ſenſim & per vices evacuent*, &c. (*a*).

L'événement de mort qui ſuccéda de près à la ſubite évacuation d'un Abſcès au foye, lui auroit-il ſuggeré cette idée ? Cela eſt vraiſemblable ; car il dit à la fin de l'hiſtoire qu'il en donne plus haut, *poſt mei abitum, cum barbitonſor in concilium adhibitus, vomicam aperuiſſet, maxima puris copia impetuosè effluxit. . . . . indè æger animam deo reddidit* (*b*).

Mais ſi dans le tems, *Guillaume Fabry* n'avoit pas oublié la triſte ſitua-

(*a*) Cent. II. p. 199.
(*b*) Cent. II. obſ. 39.

ſion où il vit le malade, il auroit plutôt attribué la ſoudaineté de ſon départ pour l'autre monde, à l'état de dépériſſement où il le trouva, qu'à la ſortie précipitée de la matière purulente; car il aſſure qu'il refuſa de l'opérer, quoiqu'il en fût preſſé par le malade même, & ſes amis aſſemblés autour de lui : *Dolor continuus & magnus, lypothimiæ item, nauſea, appetitus viriumque proſtratio aderant; quâ propter etſi æger, & adſtantes amici, ut abſceſſum aperirem efflagitarent, propter magnum tamen, ac inſtans mortis periculum. . . . . manum adhibere recuſavi* (*a*).

Le malade ne mourut donc pas de ce que tout le pus de ſon Abſcès ſortit bruſquement lors de l'ouverture; mais parce qu'il tendoit certainement à ſa fin; & qu'il n'auroit pas moins inceſſamment expiré, quand même on ne le lui eût pas percé.

Seroit-ce donc de *Galien* que notre

(*a*) Cent. II. obſ. 39.

auteur tiendroit cette opinion, car il étoit ſon favori en Chirurgie, & celui par qui il ſe guidoit dans ſes opérations? Mais *Galien* lui-même ne l'a puiſée, ſelon les apparences, que dans *Hippocrate* dont il a été le premier Commentateur; & *Hippocrate* n'a été dans cette perſuaſion, ſans doute, que ſur ce qu'il peut avoir vû que la paracenteſe, dans le cas d'hydropiſie, faiſant deſcendre le foye, le diaphragme ſuit ce viſcere; & qu'en conſéquence la ſuffocation & l'évanouiſſement s'emparent du malade.

Mais comme il n'eſt point ici queſtion d'évacuation de capacité, d'une évacuation qui puiſſe entraîner la chûte d'aucune partie interne; & qu'il ne s'agit préciſement que de vuider des Abſcès formés dans la ſubſtance même d'un viſcere, nous ſoutenons ſur l'expérience, & en manière de retorſion de principes, qu'on peut ſans danger, qu'on doit même, autant qu'il eſt poſſible, en faire ſortir la matière purulente avec toute la promptitude qu'on peut . . . . *In magnis Abſceſſibus, materiam è*

vestigio & derepentè .... evacuent (a).

III. La partie antérieure du ventricule que le petit lope du foye laisse découverte par son élevation, & qui répond à l'hipocondre gauche, est la seule position dans laquelle les Abscès de ce viscere soient opérables.

L'inflammation par où ils préludent, & qui est en même tems un signe qui les annonce, pratique ordinairement une contiguité entr'eux & le péritoine, qui les met pour ainsi dire sous la main du Chirurgien, & les rend susceptibles des secours de la Chirurgie. Celui de ces secours dont il est à présent question, consiste en une incision dont j'indiquerai la méthode après les réflexions ou remarques qui suivent.

1°. Un ventricule saisi de phlogose, quoique vuide, occupe beaucoup plus de place dans l'abdomen, que lorsqu'il est sain, toutes choses d'ailleurs égales; combien davantage n'en occupe-t-il, donc pas lorsqu'il est le siége

(a) Ibid. ubi legitur *admonitio.*

d'un phlegmon ſuppuré ! d'où il ſuit que, ſous prétexte de donner une pente avantageuſe à la matière purulente qu'on ſe propoſe d'évacuer, il ne faut pas deſcendre l'inciſion juſqu'à la derniere ligne du diametre du foyer.

2°. L'anatomie nous enſeigne que le petit lobe du foye couvre à la droite de l'hipocondre gauche une grande portion de la partie antérieure du ventricule ; d'où l'on doit conclurre que l'inciſion portée trop haut, pourroit bleſſer un viſcere de plus, & occaſionner en même tems effuſion de la liqueur hépatique.

3°. On tient de l'obſervation pratique, que toutes les fois qu'avec des ſignes pathognomoniques de phlegmon ſuppuré dans la ſurface d'un viſcere, on voit par dehors & vis-à-vis de lui les tégumens tendus & éréſipelateux, on peut certainement compter qu'il y a adhérence entre la partie malade contenue, & les parties contenantes ; d'où il faut tirer cette conſéquence, qu'on doit ſe porter hardiment à ou-

vrir les Abſcès internes, lorſqu'ils ſe manifeſtent à travers les parties externes.

4°. L'adhérence entre le ventricule & le péritoine, eſt conſtamment l'effet néceſſaire de l'inflammation primitive, & toujours d'une largeur exactement égale à celle-ci. Or l'inflammation eſt toujours plus étendue que le foyer de la matière ; le foyer aura donc moins de largeur que l'adhérence ; ce qui ſert à conjecturer que, quelque allongée que la poſition de l'Abſcès permette de faire l'inciſion, ſoit par en haut, ſoit par en bas, ſur-tout lorſqu'il eſt ſur la face antérieure du fond du ventricule, il n'y a point d'épanchement à craindre, pourvû, toutesfois, qu'on n'aille pas au-delà du foyer.

5°. Enfin les Abſcès formés ſur la ſurface des viſceres creux, toutes choſes d'ailleurs égales, ne peuvent pas avoir autant de profondeur que les autres, parce que leur face poſtérieure eſt continuellement empêchée de s'élever en arrière par la préſence des matières

contenues, ſoit nourricieres, ſoit excrementitielles; d'où il eſt clair, & phiſiquement certain que ſi, en les ouvrant, on ne ménageoit pas la pointe de l'inſtrument, on riſqueroit de les percer d'outre en outre.

Avant de procéder maintenant à l'ouverture des Abſcès du ventricule, il reſte à les diviſer en ceux qui attaquent la partie du viſcere creux qui ſe trouve ſous le petit lobe du foye, à quelque diſtance du pilore; & en ceux qui ſont fixés ſous la face antérieure de ſon fond même.

Les premiers, quelque étendu que puiſſe être leur foyer, ne ſont pas ſuſceptibles d'une grande ouverture par leur partie ſupérieure; il y a à craindre, comme je l'ai fait obſerver plus haut, de léſer les bords du petit lobe du foye; par leur partie inférieure il y a à riſquer qu'à méſure que le ventricule remonte, à proportion du dégorgement de ſon Abſcès, le foyer ne laiſſe ſous lui une plaie dont le moindre deſavantage eſt de ne plus mener à

à rien d'essentiel, quant à l'objet qui reste à remplir, c'est l'évacuation de cette matière que l'action des topiques détersifs continue de produire.

Les seconds, quoique moins entourés de dangers en apparence, & situés de façon à souffrir une plus longue incision, ne seroient point cependant à couvert de tout risque, si on l'étendoit un peu trop; car les tuniques du viscere qui servent de fond à l'Abscès, manquant d'être soutenues dans un espace considérable par des fibres charnues, pourroient bien faire hernie, avant même la guérison de la playe; & par-là, mettre dans l'embarras, & l'opérateur & l'opéré.

Pour éviter tous ces différens écueils, quant à la premiere espece d'Abscès, je plonge mon bistouri dans le centre du disque qui se présente extérieurement, & fais, suivant la perpendiculaire, une incision assez étendue pour permettre l'entrée du doigt. Avec ce secours je tâche d'aller jusqu'au fond de la poche; & si je sens qu'elle ait une

profondeur à tenir une quantité conſidérable de matière en reſerve, j'allonge mon inciſion d'une moitié de ce qui reſte de continu ſous l'angle inférieur de la premiere coupe. Ce n'eſt pas tout; avec mon doigt je pouſſe plus loin mes perquiſitions; & ſi, eu égard à l'étendue & capacité du foyer, l'ouverture me paroît trop courte par en haut, je m'aſſure, à travers les parois internes de l'Abſcès, du point fixe juſques où deſcend le petit lobe du foye; & ſi j'ai lieu de croire que de ce point, à l'angle ſupérieur de la premiere coupe, il y a encore moyen de trancher en toute ſûreté, (ce qui eſt fort aiſé de reconnoître pour peu qu'on ſoit familier avec les parties de l'homme) j'éleve l'inciſion, par un coup de ciſeaux courbes, ſur le doigt qui eſt mon guide.

Quant à la ſeconde eſpece d'Abſcès du ventricule, pour ne pas y échouer, j'examine la face extérieure par laquelle il ſe montre; j'en obſerve la baſe; puis le centre & le diametre. Cela fait, & aſſuré que la hernie des tuniques de

ce viſcere peut être la ſuite d'une ouverture trop peu ménagée, je plonge ma lancette à Abſcès dans le centre X, *fig. 8*; & la conduis, par un mouvement d'élevation, juſqu'à Z, qui eſt le bout du premier des tiers compris dans la moitié ſupérieure du diametre. J'introduis tout de ſuite mon doigt dans la cavité de l'Abſcès, pour en reconnoître la capacité & les dimenſions; puis à l'aide des ciſeaux courbes, dont la pointe mouſſe ſera ſoutenue & dirigée par le même doigt, je reprends le centre X, où a commencé ma premiere, pour la deſcendre, toujours ſuivant la perpendiculaire, juſqu'à ET, qui eſt le bout du premier des autres tiers que la moitié inférieure du diametre me donne; ce qui fait nne ouverture qui n'a pour toute étendue que la troiſieme partie du diametre de l'Abſcès, pris depuis le point le plus élevé juſqu'au plus bas de ſa baſe.

IV. La poſſibilité des Abſcès dans la ſubſtance de la veſſie, eſt trop bien conſtatée pour la révoquer en doute;

mais nous avancerons ſans peine qu'ils ne ſont pas opérables dans toute poſition quelconque.

Les ſeules favorables à une ouverture extérieure, ſont, à notre avis, quand la tumeur ſuppurée ſe préſente ſur le fond de la veſſie, ou qu'elle eſt fixée vers ſon col; encore faut-il qu'il y ait adhérence entre ces poſitions & les parties contenantes; parce qu'ainſi placés, & avec cette condition, elles ſe décélent par une élevation très-ſenſible.

L'adhérence requiſe exiſte naturellement, tant du côté du fond, que de celui du col de la veſſie; ainſi tout Abſcès de ce viſcere qui s'annoncera dans l'une ou l'autre de ces parties, & qui ſe montrera au-dehors par les ſignes qui caractériſent les autres, pourra être attaqué ſans témérité par la Chirurgie.

A l'égard des ſignes par leſquels un Abſcès interne eſt communément dénoncé, ſur-tout quand il eſt de la claſſe de ceux qui ſont inflammatoires par eſſence, il ne faut pas toujours compter

les voir réunis dans la formation de ceux qui ſurviennent à la veſſie ; car par une obſervation de *Guillaume Fabry* (*a*), communiquée à *Paul Offredy* Médecin, ſon ami, on voit qu'un Abſcès s'étoit formé ſans fiévre ni douleur pulſative, *abſque dolore & febre*, au col de la veſſie d'un ſoldat à l'occaſion d'une chûte qu'il fit d'environ dix coudées de hauteur.

Leur foyer eſt ordinairement dans la tunique celluleuſe de la veſſie, c'eſt-à-dire, entre la muſculeuſe, & celle qui eſt une production du péritoine ; de ſorte qu'ils font autant, & même plus de ſaillie en dedans qu'en dehors ; d'autant mieux que la partie inférieure de l'hypogaſtre & le périné reſiſtent plus à leur croiſſance, que la tunique muſculeuſe qui leur ſert de baſe.

Le lieu de leur ouverture ſera donc à droite ou à gauche de la partie moyenne du piramidal, pour les Abſcès du fond ; & à droite auſſi ou à gau-

(*a*) Cent. III. p. 454.

che du périné pour ceux du col, ſelon qu'ils ſe prononceront d'un côté ou de l'autre.

L'exiſtence de ces Abſcès bien avérée, l'ouverture par où on ſe propoſera de les évacuer, ſera dirigée, ſçavoir, ſuivant la perpendiculaire pour ceux du fond de la veſſie, & obliquement pour ceux du col; parce que dans ce ſens, s'il s'agit des premiers, on n'a point à craindre que la coupe ſoit ſuivie d'une rétraction douloureuſe de la part des parties aponévrotiques & tendineuſes qu'on eſt forcé de diviſer pour parvenir au foyer de l'Abſcès; & s'il eſt queſtion des ſeconds, on eſt à l'abri de donner atteinte au rectum.

Pour ce qui concerne l'étendue de ces deux ouvertures, l'emplacement des Abſcès n'en comporte pas une fort grande; car par le pubis, il faut être très-attentif à ne pas trop monter la coupe, de peur d'aller au-delà de la région de la veſſie; & par le périné, de ne pas trop la deſcendre en conſi-

dération du riſque qu'il y a de bleſſer le rectum. Cependant elle doit être telle, que toute la matiere s'évacue.

Dans cette néceſſité, & dans la vûe de fixer les juſtes bornes de cette étendue, il y a une remarque importante à faire ; c'eſt que les parties libres des animaux, comme ſont les internes, quand elles ſont engorgées, occupent plus de place, en tout ſens, que dans l'état naturel ; d'où il ſuit cette conſéquence, que plus le foyer des Abſcès internes a de volume, plus on doit être en garde contre l'élevation priſe par le viſcere qui en eſt affecté, parce qu'elle eſt vicieuſe ; mais par le procédé de l'opération, nous rendrons ce que nous avançons encore plus ſenſible.

Avant d'entreprendre ce procédé, il convient de ſe décider ſur l'eſpece d'agent dont on doit s'aider. J'ignore de quels inſtrumens ſe ſont ſervi les anciens pour ouvrir les Abſcès de la veſſie dans une poſition favorable ; je ne ſçais pas même s'ils ont oſé l'en-

treprendre par des moyens extérieurs ; mais ce qu'il y a de très-poſitif, c'eſt que j'ai vû feu M. *Curade* le fils, célébre Chirurgien d'Avignon qui m'honoroit de ſon eſtime, faire en 1746, quelque tems après ſon retour de Paris, cette opération ſur un Abſcès du fond de la veſſie , avec un biſtouri droit, conduit par un trocart, fabriqué, avec quelque petite différence , d'après celui que M. *Foubert* a inventé pour la taille. Je n'en employerai donc pas d'autres en pareille occaſion ; & le ſeul biſtouri droit, pour les Abſcès de la veſſie qui répondent au périné.

Ces inſtrumens me paroiſſent, à tous égards, préferables au trocart ordinaire , parceque par leur application on fait une ouverture à évacuer d'abord toute la matière purulente ramaſſée dans le foyer ; au lieu qu'avec l'autre , on donne tout au plus iſſue à la partie du pus la plus ſéreuſe ; ce qui peut être cauſe d'une terminaiſon par induration du gros de la matière, pour le préſent ; & d'un skirre, par la ſuite.

Côme Slotan Chirurgien habile, avoit rapporté quelquefois à *Guillaume Fabry* son contemporain (*a*), qu'en disséquant le cadavre d'un homme, il avoit trouvé sa vessie de la grosseur de la tête d'un enfant par cause de skirre; *Guillaume Fabry* aussi grand Chirurgien (*b*) rapporte à *Jacques Zuinger* Médecin de son tems, avoir vû plusieurs fois une femme portant à la vessie un skirre de la grosseur du poing, autant qu'il en avoit pû juger par son doigt & par la sonde.

Ces deux skirres n'auroient-ils point été Abscès dans leur principe; & ces Abscès, pour avoir peut-être été percés avec le trocart, dans le cas qu'ils ayent été favorablement portés, ne sont-ils point devenus skirres? Quoiqu'il en soit, cette terminaison est fort à craindre; & il est plus prudent, puisque le local le permet, de faire une ouverture qui donne aux liqueurs suppurées, toute

---

(*a*) Cent. I. obs. 16. p. 69.
(*b*) *Ibid.*

l'aiſance requiſe pour leur évacuation entiere. Voyons maintenant quelle eſt la manière de faire l'application de ces inſtrumens.

Le malade aſſis ſur le bord de ſon lit, ou ſur un fauteuil, le corps à demi penché en arriere, & dûment ſoutenu, quand il s'agit d'un Abſcès au fond de la veſſie, & ſe prononçant a la partie inférieure moyenne de l'hipogaſtre, je fais tirer en haut avec le plat de la main d'un aide, les tégumens préalablement raſés; enſuite à droite ou à gauche de la partie moyenne du pubis, ſelon que la fluctuation le rend ſenſible, & auſſi près de cet os qu'il ſe peut, je plonge un trocart dont la canule eſt crenelée; je tire enſuite le poinçon pour voir ſi je ſuis dans le foyer.

Cette avération faite par l'apparition du pus, je coule un biſtouri droit ſur la crenclure de la canule, le tranchant en haut, pour faire une coupe d'environ deux pouces d'élevation; & qui ne comprenne que les corps graiſſeux

& les tégumens. Cette première coupe achevée, je remets de nouveau le dos du biſtouri dans la crenelure de la canule pour, en le pouſſant un peu loin, atteindre l'Abſcès ; & pour diviſer, en l'ouvrant, à la hauteur d'environ un pouce, les muſcles de l'abdomen qui y répondent.

La canule alors me devient inutile ; l'index ſeul de la main gauche peut me ſervir, & me ſuffit. Je l'introduis donc dans la cavité de l'Abſcès, après avoir auſſi fait retirer la main de l'aide qui élevoit les tégumens, pour en reconnoître la capacité & les dimenſions.

Après ces deux obſervations, ſi j'ai lieu de compter que l'Abſcès ait un plancher encore éloigné, par ſon élevation, de l'angle ſupérieur de la ſeconde coupe faite, à la faveur du même doigt & avec le biſtouri, je l'allonge de quelques lignes, cette ſeconde coupe ; ne fût-ce que pour faciliter l'application des médicamens.

Quand il ſera queſtion d'ouvrir un Abſcès bien avéré près du col de la

veſſie, on poſtera le malade qui en ſera atteint, à peu près comme pour l'opération de la taille au haut appareil. Si l'ouverture indiquée regarde un homme, les bourſes trouſſées par un aide, on introduit dans l'anus le doigt index, & celui du milieu de la main gauche, pour faire avancer l'Abſcès ſur le côté gauche du malade, l'obliger à ſe bien préſenter en dehors & le fixer. L'Abſcès ainſi aſſujetti, on cherche avec l'index de la main droite, le point où peut ſe trouver le centre ; à la hauteur de quelques lignes duquel, après l'avoir découvert, on fait avec le biſtouri droit, ſon tranchant tourné en bas, & dirigé par la ligne tirée de la ſimphiſe du pubis à la tuberoſité de l'iſchion, une coupe au corps graiſſeux d'environ un pouce & demi de longueur.

Dès que cette inciſion eſt faite, au moyen de l'index de la main droite qu'on y introduit, & de ceux de la main gauche déja introduits dans l'anus, on fait des preſſions alternati-

ves pour ſuſciter des ondulations dans la matière purulente, & pour s'aſſurer ſi la coupe eſt directement ſur la ſurface de l'Abſcès. On reprend enſuite le biſtouri, toujours le tranchant en bas; on le plonge dans le foyer par l'angle ſupérieur de la premiere coupe, dont on ne quitte plus la direction; & on le deſcend en coupant juſqu'à l'angle inférieur; ce qui donne une ouverture aſſez grande pour que les liqueurs ſuppurées s'évacuent amplement; & aſſez détournée, pour que le rectum ſoit à couvert de toute atteinte.

Si la même ouverture doit être faite ſur une femme, les lévres de la vulve bien écartées par un ou deux aides, on paſſe dans le col de la matrice les doigts que j'ai dit devoir être introduits dans l'anus par rapport aux hommes, pour ranger & fixer, autant qu'il ſe peut, l'Abſcès du côté gauche entre la nimphe & la lévre de la vulve. On poſe enſuite l'index de la main droite entre ces deux parties pour voir ſi l'Abſcès ſe prononce; & dans ce cas, avec le

même biſtouri, on fera une ouverture aſſez profonde, ſur un plan tant ſoit peu incliné à gauche, dans le corps graiſſeux qui remplit l'eſpace qui ſe trouve de la nimphe à la lévre de la vulve.

Le biſtouri retiré, on introduit le doigt index de la main droite dans la coupe, pour faire onder la matière purulente par l'entremiſe des doigts qui ſont dans le col de la matrice; & pour voir ſi d'elle à l'Abſcès, il y a encore loin. Après ces obſervations, on ſe conduira en conſéquence, au ſujet de la ſeconde ouverture. Enfin pour l'achever, on reprend le biſtouri, dont on plonge la pointe dans le foyer, par l'angle ſupérieur de la premiere coupe; & en deſcendant ſon tranchant juſqu'à l'angle inférieur, on perfection-ne l'ouverture.

V. J'ai avancé plus haut que les ſeuls Abſcès des parties contenues dans le bas-ventre opérables ſelon la ligne ho-riſontale, étoient ceux qui ſe forment dans la ſubſtance des reins; & je crois être fondé ſur le mécaniſme du mouve-ment de la région lombaire.

En effet, le mouvement le plus marqué de cette région étant la flexion, il eſt évident que l'inciſion ſuivant la perpendiculaire peut devenir douloureuſe, parce que la cicatrice qui en réſulte préſente autant de points de tiraillement qu'on peut en compter dans ſon étendue ; au lieu que celle qui eſt faite horiſontalement ou en travers, n'en expoſe abſolument qu'un aux extenſions que les tégumens ſouffrent, quand l'homme ſe courbe.

Mais pour faire encore mieux ſentir la préférence que l'inciſion horiſontale mérite ſur la perpendiculaire, faut-il des moyens qui mettent la choſe ſous les yeux? Il n'y a qu'à conſidérer les figures 9. & 10. de la planche.

Soit A B la cicatrice d'un Abſcès, (dans le plan extérieur des lombes, repréſenté par la figure 9.) il eſt évident que dans la flexion du corps en avant, ce plan doit s'étendre en longueur, puiſque de droit qu'il étoit, il devient courbe ſans que ſes extrêmités ſe rapprochent. Or ce plan ne ſçau-

roit s'allonger, ſans que tous ſes points, tant ceux de la ligne A B, que du reſte, s'écartent un peu les uns des autres dans le ſens vertical; mais cette ligne étant plus ſerrée, & plus compacte, ſes points auront moins d'aptitude à s'écarter; moins de flexibilité par conſéquent; donc ce mouvement du corps ſera gêné dans toute la longueur de cette ligne; &, ce qui revient au même, dans toute la longeur de ce plan.

Suppoſons maintenant que la cicatrice de l'Abſcès en queſtion ait été faite dans le ſens horiſontal, & qu'elle ſoit repréſentée par la ligne C D *fig.* 10, on voit clairement que dans la flexion du corps en avant, tous les points de ce plan pourront facilement s'écarter les uns des autres, depuis C D, juſqu'à E F, & juſqu'à G H; de ſorte que dans toute la longueur de ce plan, il n'y aura que l'épaiſſeur de cette ligne, c'eſt-à-dire un point, qui faſſe réſiſtance; ce qui la réduit preſqu'à rien.

Il n'eſt cependant pas douteux qu'il n'y

n'y ait des cas où l'incifion perpendiculaire foit abfolument néceffaire : tels font, une matière purulente peu digerée, & d'une confiftance mal liée, une difpofition à la callofité qu'on fent aux lévres de la première incifion : tous fignes qui font juftement foupçonner des parties héterogenes cachées, ou enkiftées, mais dont la fortie eft prochaine, & pour lefquelles il faut conféquemment une ouverture préparée d'avance ; telle eft auffi l'impoffibilité d'extraire un corps pierreux niché dans le fond du foyer, & dont la figure irréguliere ou le volume, exige un certain vafte dans la coupe, &c. & alors cette incifion jointe à l'autre, repréfente un T couché ; & produit à la fois deux angles, par les points I K *fig.* 11., propres à donner toute la dilatation indiquée.

Parmi les agens que l'Art fournit pour l'ouverture des Abfcès aux reins, il y a l'inftrument tranchant, le cautere potentiel, & le cautere actuel. Chacun de ces agens, rélativement aux tems plus

ou moins éclairés où ils ont été employés, a eu ſes partiſans célébres (*); cependant le premier me paroît à tous égards fort au-deſſus des deux autres; voici mes raiſons de préférence.

(*) N. XII.

1°. Parce que ne s'agiſſant préciſément que d'une ouverture d'Abſcès, longue ou courte, ſimple ou compoſée, on ne lui donne avec l'inſtrument tranchant que l'étendue que l'on ſouhaite: avantage ſur lequel on ne peut pas compter avec l'un & l'autre cautere, ſur-tout le potentiel, de l'effet duquel, petit ou grand, on n'eſt jamais bien ſûr; & dont la liqueur, au moindre dérangement, s'extravaſe.

2°. Parce qu'on n'en vient pas moins à l'application de l'inſtrument tranchant, quelque profond que ſoit l'eſcarre que le cautere potentiel laiſſe, & quelque large que ſoit la plaie faite par le cautere actuel: ce qui eſt multiplier & aggraver des douleurs qu'un Chirurgien doit toujours, autant qu'il le peut, adoucir & abréger.

3°. Parce que l'indication étant plu-

tôt de dégorger que de créer de nouveaux engorgemens, l'inſtrument tranchant la remplit; au lieu que le cautere potentiel, par le long-tems qu'il a à reſter ſur les parties pour opérer, & le cautere actuel par les criſpations qu'il fait en opérant, ſont la ſource des plus affreux déſordres.

4°. Parce qu'étant du devoir du Chirurgien de faire uſage des moyens qu'il connoît les plus propres à amé-ner une prompte guériſon, l'inſtrument tranchant, dans ce cas, favoriſe une pareille vûe, en ne faiſant que des diviſions incapables de ſuſciter des orages; au lieu que les deux eſpéces de cauteres, dans leur maniere d'agir, criſpent, raccorniſſent au loin les parties, les ſoumettent au moins à la néceſſité d'une ſuppuration tardive à paroître, & longue dans ſa durée; & laiſſent pour toujours une fiſtule.

Je panche donc pour l'inſtrument tranchant, & avec d'autant plus de confiance, qu'indépendamment des motifs de juſtice, je me ſens entraîné par

la doctrine ſoutenue ſur cet objet avec applaudiſſement au milieu du collége de Chirurgie de Paris par M. *Maſquelier*, ſous M. *Bordenave : ad hanc operationem preſtò ſunt ſcalpellum & cauſtica, hæc ſcalpello meritò poſtponantur* (*a*).

Sous deux tels guides, l'un maître-ez-arts qui eſt à ſon dernier & brillant effort de maîtriſe, l'autre ſon préſident, Profeſſeur royal, Conſeiller du Comité de l'Académie, & en préſence de tant de ſçavans argumentans, les plus recommandables Chirurgiens de l'Europe par leurs connoiſſances & leurs ſuccès, pourrois-je craindre de m'égarer? Rien au contraire n'eſt plus propre à juſtifier mon choix, que la célébrité des garans même de ſon mérite.

Pour ce qui eſt maintenant de l'étendue d'ouverture qui doit donner iſſue à la matière purulente formée dans

---

(*a*) In theſi, *an reni calculoſo integro ferrum utiliter adhibendum?* §. II. parag. III.

les reins, l'obſervation & l'expérience préſentent une régle des plus aſſurées : c'eſt que la collection du pus occupe toujours en général, dans le centre, les deux tiers de l'étendue que la tumeur extérieure a en diametre. Suppoſons donc que cette tumeur aux lombes ait ſix pouces diametrals, en y comprenant la baſe, l'Abſcès à ouvrir doit ſupporter, ſans rien craindre, une ouverture de quatre, qui eſt bien aſſurément la plus longue qu'on puiſſe faire, & qu'en effet on doit pratiquer.

Cette ouverture, quelque proportionnée qu'elle ſoit par elle-même, peut bien ſuffire à l'écoulement de la matiere purulente, comme je l'ai déja obſervé, & aux panſemens ; mais permettra-t-elle ſans inconvénient, l'extraction des corps pierreux qui reſteront engagés dans le fond du foyer, ou leur ſortie naturelle, quand par le plus grand bonheur la matiere les aura entraînés juſqu'à demi route ? Cela ne ſe conçoit pas ; & il n'eſt aucune eſpéce de déſordre, dont l'obſtination

à s'en tenir à cette ſeule inciſion ne puiſſe être la ſource, à moins que ces corps étrangers ne ſoient purement ſabloneux, & d'une nature à ſe laiſſer aller au torrent, ſans réſiſtance.

M. *Maſquelier* dont j'aime à m'autoriſer ici parce qu'il a pris naiſſance, & a été élevé parmi les premiers maîtres de l'Art, a ſenti ſans doute combien une ouverture inſuffiſante étoit deſavantageuſe aux malades atteints d'Abſcès aux reins; auſſi recommande-t-il, dans l'endroit cité, de la faire de maniere qu'elle ait la plus grande étendue: *inciſio major celebranda.*

Pour y réuſſir, il y a une méthode qui n'eſt pas à la vérité nouvelle, en ayant été fait uſage en 1734, par M. Lafitte membre de l'Académie (*a*); mais dont le mérite ne tient pas à quelques années de plus ou de moins: c'eſt d'ajouter une inciſion perpendi-

(*a*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. II. pag. 234, &c.

culaire à la tranſverſale qui a été preſcrite. Mais paſſons au manuel.

Le malade couché ſur ſon ventre, ayant ſous cette capacité aſſez de couſſins pour lui bien cintrer les lombes, & faire ſortir l'Abſcès, je place la pointe d'un biſtouri droit, de maniere qu'elle ſoit ſur le centre du triangle réſultant du concours de trois parties, ſçavoir, la derniere des fauſſes côtes, les apophiſes des vertebres des lombes, & la crête des os des îles ; là, je la plonge juſqu'au foyer ; & tirant ſon tranchant du côté de la région de l'ombilie, je fais ſuivant la ligne horiſontale, environ un pouce & demi de coupe.

Cette trace faite, j'introduis dans l'Abſcès une ſonde crenelée ; & la dirige de façon, que par ce moyen je puiſſe avec le biſtouri courbe achever l'ouverture tranſverſale projettée, qui eſt communement de trois à quatre pouces d'étendue.

Ce coup donné, je paſſe de nouveau la même ſonde dans l'Abſcès par le coin de ſon inciſion tranſverſale qui

répond à l'épine du dos, la dirigeant en bas ſelon la ligne perpendiculaire, pour faire la moitié de la coupe longitudinale; après quoi, au moyen de la même ſonde dirigée en haut, je fais l'autre moitié ſur la même ligne, & à peu près de même meſure que l'autre.

De ces deux moitiés de coupe, il en réſulte la longitudinale, qui a auſſi de trois à quatre pouces de longueur comme la tranſverſale; & toutes les trois unies enſemble, forment le T couché, *fig. 11*, au moyen duquel il reſte une ouverture à permettre à tout corps cantonné dans les reins, un libre paſſage.





DES ABSCÈS EXTERNES DES PARTIES MOLLES.

Du Corps graiſſeux.

ARTICLE I.

LES parties du corps graiſſeux ſujettes à des Abſcès, ſont auſſi nombreuſes qu'on peut compter de points ſur la ſurface de l'homme ; mais exigent-elles toutes également la même direction, & la même étendue d'ouverture, dans le coup auquel elles ſont ſoumiſes, lorſqu'elles ſont devenues le ſiége d'une collection de matiere purulente ? C'eſt de quoi les bons praticiens ne conviennent pas ; car la différente diſpoſition des tégumens qui les couvrent, doit néceſſairement faire varier l'une & l'autre ; & il eſt d'autant plus important d'être ici attentif à ce que l'art ſoit d'accord avec la na-

ture, que c'eſt de leur concert que dépendent la célerité de la déterſion, & la louabilité de la future cicatrice. Cette vérité ſentie, voici les propoſitions qui en ſont les conſéquences.

I. On ouvrira longitudinalement, ou ſuivant la ligne perpendiculaire, les Abſcès du cuir-chevelu depuis la circonférence du vertex en bas, des tempes, des joues, de la nuque, du ſternum, de l'épine du dos, du périné de la verge, & de toutes les parties des extrêmités, tant ſupérieures qu'inférieures, qui ſe trouvent d'une articulation à l'autre; parce que l'inciſion faite dans le ſens oppoſé, diviſant les tégumens contre le vrai plan de leur extenſion, produiroit une ouverture extrêmement béante; & par-là même, retarderoit la fin de la cure.

Au ſujet de l'étendue, ayant l'indication du parfait dégorgement à remplir, on ne balancera pas à la régler ſur celle de tout le diametre, excepté s'il s'agit d'ouvrir des Abſcès ſur les tempes, ou ſur les joues : car à l'égard

des premiers, les deux tiers du diametre paroiſſent ſuffire ; & quant aux autres, comme ce n'eſt d'ailleurs que dans des cas indiſpenſables qu'il faut y porter les inſtrumens, c'eſt aſſez d'une moitié du diametre, par la raiſon que c'eſt un fait conſtant en pratique, que plus les tégumens vont en perdant de leur épaiſſeur, & acquierent de molleſſe, moins ils ſont en état de réſiſter à leur diſſolution ; & que plus ils ont de penchant à la fonte, moins ils peuvent ne pas ſouffrir de déchet, quand par trop de coupe on expoſe à la ſuppuration une plus grande quantité de ſurface.

Quoique les Abſcès de ces différentes parties puiſſent, à la rigueur, être attaqués avec tout inſtrument tranchant, il en eſt néanmoins ſur leſquels la lancette ſeroit un agent trop foible ; tels ſont ceux placés ſous le cuir-chevelu depuis la circonférence du vertex en bas, à la nuque, au ſternum, & à l'épine du dos, dont le foyer a des enveloppes extérieures trop épaiſſes pour

ceder facilement à la ponction ; & d'autres, à l'égard deſquels le biſtouri ſeroit mal appliqué, tels que ceux des tempes, des joues, du périné, de la verge, & de toutes les parties des extrêmités, tant ſupérieures qu'inférieures, qui n'offrent pas extérieurement aſſez de conſiſtance pour un inſtrument auſſi ſolide.

Marquons donc ici le ſervice reſpectivement convenable, dans ces cas, à ces deux inſtrumens. Le biſtouri paroît être le fait des premiers Abſcès. Ces Abſcès étant donc preſſés entre les doigts de la main gauche, pour en bien ramaſſer la matiere dans le centre, c'eſt là qu'on introduira la pointe ; & le tranchant en bas, on deſcendra la coupe juſqu'à ce que la ſurface de l'Abſcès s'affaiſſe : ce qui arrive preſque dans l'inſtant ; parce que le premier jet de pus commence un grand vuide. On retirera alors le biſtouri, car il ſeroit imprudent d'en continuer l'uſage juſqu'à perfection d'ouverture ; & on lui ſubſtituera la ſonde crenelée, ſur

laquelle on fera couler la pointe mousse des ciseaux courbes, d'abord par la partie inférieure, ensuite par la supérieure de l'Abscès (*); & enfin l'ouverture se trouvera faite. (*) N. XIII.

Il a été un tems, peut-être même est-il encore, où quelques-uns de ces Abscès, comme ceux du cuir-chevelu, quoique dans la position où je les ai envisagés, & ceux de la nuque, étoient opérés par des incisions cruciales, sur le simple préjugé, apparemment, qu'on ne sçauroit procurer trop d'aisance à l'évacuation des liqueurs suppurées.

Je ne me répandrai pas ici en réflexions critiques sur une pareille méthode, qu'il est quelquefois nécessaire de mettre en pratique; mais qu'il me soit permis, sans blesser le respect dû à la mémoire de nos peres qui en ont été les partisans outrés, de représenter à ceux de nos contemporains qui l'observent encore pour tout caractére d'Abscès dans ces parties, que dans les cas où ils l'ont employée il étoit question ou de tumeur par fluxion, ou de tumeur par congestion.

Dans le premier état, il eſt clair qu'une inciſion longitudinale doit ſuffire, parce qu'elle offre à la matiere purulente toute la voie du dégorgement qu'on a en vûe ; dans le ſecond, où il y a toujours un kiſte à détruire, après avoir ouvert l'Abſcès en croix, on doit emporter les quatre lambeaux ; non-ſeulement parce qu'ils gênent les panſemens du fond, mais encore parce que par eux-mêmes ils ne ſont point ſuſceptibles de la ſuppuration regénérante: D'ailleurs eſt-il ici queſtion d'un fond d'Abſcès à plan abſolument convexe, qui eſt la ſeule circonſtance où l'on puiſſe faire l'inciſion cruciale avec diſpenſe de toucher aux lambeaux, comme nous le remarquerons plus bas, en traitant de la maniere d'ouvrir les Abſcès du vertex, &c. ? Il s'en faut bien ; & ſi le plan du fond dont il s'agit n'eſt pas concave, il a du moins une convexité ſi légére, qu'elle n'eſt pas ſenſible ; & ne ſçauroit tirer à conſequence.

La lancette étant auſſi l'inſtrument le plus convenable à l'ouverture des ſe-

conds Abſcès, on les piquera par le point le plus bas de leur diſque, ayant préalablement aſſez preſſé la matiere, pour qu'elle faſſe toute la ſaillie poſſible, & que la peau ſoit bien tendue; & avec cet inſtrument on fera, par un mouvement d'élévation, une coupe telle que le dégorgement, tant prochain que futur, ne laiſſe jamais de réſidu : condition à laquelle on ſatisfait toujours pleinement, quand même l'inciſion ne ſeroit pouſſée que juſqu'au centre.

Parvenu cependant à ce centre, on s'arrêtera, ſeulement pour les Abſcès des joues (*), dont les inciſions médiocres ſont toujours ſuffiſantes, quand on veut éviter l'inconvenient d'en avoir d'exceſſivement dilatées pour le préſent, & d'une cicatrice horrible dans la ſuite.

(*) N. XIV.

Mais par rapport aux autres, le gros de la matiere vuidé, & la ſurface de l'Abſcès affaiſſée, il n'y a plus moyen de continuer l'uſage de la lancette, à moins de vouloir s'expoſer à donner atteinte au fond du foyer avec la pointe,

Au lieu donc de cet inſtrument, on paſſera une ſonde crenelée dans la cavité de l'Abſcès, dirigée du côté du point le plus élevé du diſque; alors s'il n'eſt queſtion que d'un Abſcès aux tempes (*), avec des ciſeaux guidés du conducteur, on pouſſera l'inciſion, juſqu'à ce que du point où elle a été commencée par la lancette, elle puiſſe comprendre les deux tiers du diametre; ſinon, on ira en montant d'un bout du diametre à l'autre.

(*) N. XV.

Il me reſte à obſerver, en terminant cette premiere propoſition, que parmi les Abſcès ſoumis à l'inciſion longitudinale, il en eſt qui ſont quelquefois dans le cas d'une contr'ouverture : ce ſont ceux qui naiſſent à la partie ſupérieure & latérale de l'épine du dos; ceux qui ſe forment dans l'entre-deux des grandes articulations, comme au bras, à l'avant-bras, à la cuiſſe, à la jambe, quand pour les avoir laiſſé pourrir avant de les percer, ou pour leur avoir fait une inciſion trop peu étendue, la matiere purulente s'eſt échappée le long

long du corps graiſſeux ; & a fait éle-
ver un ſecond Abſcès fort bas ſous le
premier.

En pareille circonſtance découvrira-t-on tout le canal de communication qu'il y a de l'un à l'autre ? Non ; parce que toutes choſes égales, ſoit déterſion, ſoit conſolidation, dont les tems & les moyens ſont les mêmes, on a de moins la cicatrice des tégumens à faire ; ce qui abrége d'autant les panſemens, les douleurs du malade, & la cure de la maladie. Mais au lieu d'une inciſion auſſi déplacée, on ſe contentera d'ouvrir le ſecond Abſcès dans tout ſon diametre, & ſur la ligne qui a été donnée pour le premier, par la méthode que je décrirai plus bas, Article II, au ſujet des Abſcès du corps muſculeux qui exigent la contr'ouverture.

II. On percera par une inciſion tranſverſale, les Abſcès du front, des paupieres, du col, des aiſſelles, des feſſes, des lévres de la vulve, & de la face, tant antérieure que poſtérieure de certaines articulations.

Le principal objet à enviſager dans l'ouverture de ces Abſcès, c'eſt de prévoir les difformités qui peuvent s'en enſuivre, le danger de certaines ſituations dont on ne peut s'échapper, & les obſtacles que les cicatrices peuvent faire aux mouvemens. Or il eſt évident que l'inciſion longitudinale, après la réunion, défigureroit ſenſiblement le front, & laiſſeroit un avancement que le chapeau ne manqueroit pas de racler & d'irriter toutes les fois qu'on ſe couvriroit la tête; qu'elle gêneroit les paupieres, la ſupérieure en s'élevant, & l'inférieure en s'abaiſſant, de maniere que ni l'une ni l'autre ne s'ouvriroit qu'avec peine aux rayons de lumiere; qu'elle ſeroit pour les lévres de la vulve une occaſion aſſurée de déchirement & de douleur, les extenſions ſouffertes par ces parties dans l'accouchement répondant toutes à la ligne perpendiculaire (*a*); qu'elle cauſeroit,

(*a*) Un Abſcès veroliqu̇e à une des lévres de la vulve d'une fille fut ouvert, il y a ſix ou ſept

ſuivant que ſa poſition ſeroit au pli du coude, au jarret, ou qu'elle ſeroit ſur le coude même, ſur le poignet, ou les feſſes, des tiraillemens peut-être douloureux; & qui obligeroient de ne fléchir ou n'étendre qu'imparfaitement l'avant-bras, les cuiſſes, & leurs attenances.

L'inciſion ſera donc tranſverſale, toutes les fois qu'on aura à ouvrir des Abſcès ainſi placés; & avec d'autant plus de fondément, que ſi l'on y fait bien attention, on s'appercevra que la cicatrice décrit une paralléle exacte avec les ſillons marqués ſur la plupart de ces parties; & qu'elle eſt conforme

---

ans, ſuivant le perpendiculaire. Environ quatre ans après, cette fille, qui avoit été depuis mariée, étant en travail d'enfant, la cicatrice, à l'occaſion des tiraillemens qu'elle ſouffroit dans l'extenſion, éclata par tous les points de ſon étendue; & ces ruptures donnerent lieu à d'autres cicatrices qui, indépendemment du longtems qu'il leur fallut pour ſe former, mirent encore davantage l'accouchée dans le cas de ne plus prétendre à la propagation de l'eſpece.

aux loix de mouvement dont elles dépendent.

L'indication du parfait dégorgement, qu'il eſt très-eſſentiel de remplir à l'occaſion de ces Abſcès, ne me laiſſe pas beaucoup à dire ſur l'étendue de l'ouverture ; on ſçait de quelle importance il eſt qu'elle tienne preſque d'un bout du diametre à l'autre ; & l'on doit d'autant moins ménager les tégumens dans ces circonſtances, que la cicatrice formée, l'ouverture ſe trouve comme perdue entre leurs lignes ; & qu'il ſeroit dangereux, en laiſſant le plus petit foyer à la matiere purulente, qu'au front elle ne creusât juſqu'au coronal ; qu'aux paupieres elle n'atteignît par éroſion le globe de l'œil ; qu'au col, aux aiſſelles, & au pli du coude, elle ne fît des fuſées ; qu'aux feſſes, elle creuſât juſqu'aux muſcles ; qu'au coude même, au poignet, au jarret, elle n'altérât les parties tendineuſes, & les ligamenteuſes.

A l'égard du manuel de l'opération, un Praticien éclairé doit y procéder

de la maniere ſuivante. Après avoir preſſé, ſuivant la ligne perpendiculaire, l'Abſces entre les doigts de la main gauche, pour le rendre auſſi apparent que ſa poſition peut le permettre, & pour que ſon pus tende bien la peau, on prend avec la main droite une lancette à ſaignée, qu'on a eu ſoin auparavant de tenir prête à ſa bouche; & on pique par un des bouts du diametre tranſverſal, pour couper dans cette direction, juſqu'à ce que les tégumens s'affaiſſent.

Cela arrivé, ſi l'Abſcès eſt d'une petite capacité, comme par exemple ceux du front, des paupieres, du col, du pli du coude, &c. & qu'on ait par conſéquent lieu de croire avoir fait toute la coupe néceſſaire, on ne va pas plus loin; parce qu'en général quelque large que l'ouverture paroiſſe indiquée, elle l'eſt toujours ſuffiſamment quand on a ouvert tout le diametre; & ce diametre n'eſt pas là d'une étendue à être obligé de l'ouvrir en deux tems.

Mais ſi l'Abſcès eſt d'une forme ex-

térieure à exiger qu'on allonge l'inciſion qui a déja fait l'affaiſſement, comme ſont quelquefois ceux des aiſſelles, du poignet, des feſſes, du jarret, &c, la lancette retirée, on introduit dans la cavité de l'Abſcès l'extrêmité inférieure d'une ſonde crenelée, dirigée ſuivant le ſens de la coupe commencée; & avec les ciſeaux courbes, dont on fait couler la pointe mouſſe ſur la rainure, on diviſe ce qui reſte de continu dans la ligne du diametre.

III. Aux ſeuls noms de vertex, de moignon d'épaule, de genou, on ſent d'avance que pour les Abſcès qui naiſſent ſur ces parties, il n'y a pas d'autre inciſion à pratiquer que la cruciale: Eh! par quelle autre figure d'ouverture réuſſiroit-on à la dégorger pleinement, & à prévenir de nouveaux Abſcès, que la matiere purulente eſt toujours diſpoſée à faire ſur des plans convexes!

Une des principales propriétés de la matiere eſt, quand elle eſt livrée à elle-même, de ſe laiſſer aller à ſa pente, ou gravité naturelle. Or le fond

dans lequel celle de ces Abſcès a pris forme de purulence, ayant pour centre une éminence marquée, cette matiere par ſa ſeule intenſité tombera néceſſairement ſur les points qui compoſent la circonférence. On ouvrira donc ces Abſcès par deux inciſions croiſées, pour que la matière ait quatre égouts, au lieu d'un, & pour mettre à découvert les altérations que les parties membraneuſes de l'intérieur du foyer pourroient avoir reçues.

La direction de ces inciſions n'a pas ſans doute paru, à beaucoup de Praticiens, un article digne de leurs réflexions; car elle a été généralement réglée, pour tout caractére d'Abſcès, ſur la ligne longitudinale & la tranſverſale.

Ce n'eſt pas cependant que pour les Abſcès du vertex, quel que ſoit le ſens donné à ces inciſions, cela ne ſoit aſſez égal; mais pour les autres parties, ſur-tout pour le genou qui ſe meut par une articulation en charniere, l'inciſion tranſverſale combinée avec

la longitudinale, quand les Abſcès de ces parties ſont d'une eſpéce à ne pas exiger la ſection des lambeaux, n'eſt-elle pas vicieuſe ? Je m'en rapporte au jugement des maîtres de l'art ; la coupe longitudinale de A à B, repréſentée par la figure 9, ne fait-elle pas tomber le malade qui fléchit la jambe, dans le cas des tiraillemens, des ruptures même s'il ſe fait violence ? Accidens dont une cicatrice incapable d'extenſion ne peut qu'être la cauſe : cela eſt inconteſtable ; rien n'eſt même plus frappant que de telles conſéquences.

Pour les prévenir, la direction de ces inciſions ſera donc combinée en ſautoir ; & ſi, abſolument parlant, elle n'eſt pas d'une figure à garantir de tous tiraillemens, elle les adoucira du moins aſſez par l'obliquité de ſes lignes, pour qu'ils reſtent preſque comme nuls.

Rien n'eſt maintenant plus aiſé à déterminer que l'étendue néceſſaire à ces inciſions ; elle ſe déduit naturellement de l'impoſſibilité où un Praticien ſe trouve de ſe paſſer de ces iſſues

multipliées, quand il viſe à un dégorgement journellement exact, & à une cure prompte; & ſi les inciſions n'alloient pas d'un bout du diametre à l'autre, inutilement auroit-il de ſi grands objets en vûe. Marquons à préſent, par l'expoſé le plus court, la maniere méthodique de procéder aux inciſions déſignées.

On rendra, par la preſſion des doigts de la main gauche, auſſi ſaillante & auſſi tendue qu'il ſe puiſſe, la ſurface de l'Abſcès; ſur ſon centre, on entâmera la premiere coupe oblique avec le biſtouri droit; & les tégumens abatus par l'émiſſion du pus, cet inſtrument deviendra inutile. A ſa place, une ſonde crenelée ſera introduite dans la cavité de l'Abſcès, ſuivant la direction de la coupe commencée; & dès qu'elle ſera parvenue au point le plus élevé de la ligne qu'on a pour régle, on poſera ſur la crenelure de la même ſonde, la pointe mouſſe des ciſeaux courbes, pour aller en avant, & faire la partie ſupérieure de la premiere inciſion oblique.

Ce quart de l'opération achevé, la même ſonde dirigée en bas, on procédera comme auparavant, à l'inciſion qui reſte à faire deſſous, pour finir la coupe oblique projettée.

Celle-ci parfaite, vient l'autre oblique, qui faite en deux tems ſur la ſonde crenelée comme la premiere, donne enfin l'inciſion en ſautoir, ou de la figure du dix en chiffre romain; de laquelle doivent réſulter quatre égouts pour l'iſſue du pus que la ſuppuration préparante va produire; & quatre lambeaux, dont je vais fixer la deſtinée.

Ces ſortes d'Abſcès, comme l'on ſçait, ſont quelquefois produits par fluxion; mais plus ſouvent encore par congeſtion. S'ils appartiennent à la premiere cauſe, on ſent la néceſſité de conſerver leurs lambeaux; encore plus tout le défaut d'une cicatrice qui ſuivroit leur réunion, ſi leur diviſion eût été en partie longitudinale: s'ils appartiennent à la ſeconde, ayant preſque tous été loupe dans leur principe, il n'y a pas de doute qu'ils ne ſoient

enkiſtés, & que leurs lambeaux ne tiennent du kiſte. Dans cet état, les laiſſer exiſter pour ſoumettre à la fonte leur face interne viciée, ce ſeroit expoſer le malade à des longueurs d'autant plus périlleuſes qu'elles ſeroient à pure perte; car au lieu de ſuppuration louable, il pourroit ſurvenir dans la ſuite une pourriture qui obligeroit d'en faire la ſection.

Puis donc qu'il eſt clair que les Abſcès dont ils compoſent la ſurface, renferment un kiſte; & qu'il faut tôt ou tard les emporter, il convient de les couper d'emblée avec les ciſeaux dans leur baſe même; & dans cette circonſtance, on ſent combien il eſt indifférent que leur diviſion aït été faite en croix, ou en ſautoir.

Quand ces Abſcès ſont purement inflammatoires, ou par fluxion, au lieu de couper les lambeaux, il ſuffit de coudre leurs angles l'un contre l'autre par une ſuture (*) : ils ſe recollent dans la ſuite.

(*) N. XVI.

IV. Pour ouvrir méthodiquement les

Abſcès des mammelles, il faut conſidérer la forme de la partie abſcédée, & ſe rendre compte des vûes qu'on a dans l'application du bandage après l'opération.

Par la forme de la partie, on ſuppoſe un compoſé de couches graiſſeuſes, l'une plus étroite que l'autre; & entaſſées de maniere que celle qui a le moins de diametre, eſt le ſommet; & que celle qui en a le plus, eſt la baſe. Relativement aux vûes curatives du bandage, on conçoit une piéce de linge qui tend à comprimer légérement le ſein ſur lui-même.

D'après ce raiſonnement, il eſt évident qu'une ouverture faite aux Abſcès des mammelles ſur une des lignes qui vont du centre à la circonférence, ſeroit peu conforme aux bonnes régles; & qu'indépendemment de la difformité qu'elle ne manqueroit pas de laiſſer, elle ſeroit d'ailleurs extrêmement tardive à devenir cicatrice.

Pour éviter deux inconvéniens ſi graves, il ne reſte que la reſſource de

donner à l'incifion néceffaire aux Abfcès, la figure d'un fegment de cercle, & c'eft bien la feule appropriée, foit qu'on adopte la fuppofition des couches, & l'effet du bandage, foit qu'on faffe attention qu'après la guérifon le fein pourra enfler par caufe de lait, fans fouffrir de tiraillemens.

J'ouvrirai donc circulairement ces Abfcès. Voilà pour la direction de la coupe; mais quant à fon étendue, quelles en feront les bornes? Celles mêmes de la furface de l'Abfcès, quand il fe trouvera à la partie fupérieure de la mammelle, *voyez* I K, *fig. 12*; parce qu'il eft du dernier intérêt d'avoir l'œil fur un fond qui manque de pente pour fon dégorgement journalier; & les deux bouts de la moitié de la ligne diametrale prife felon la direction marquée pour la coupe: fçavoir, pour l'Abfcès à l'une des parties latérales, depuis L jufqu'à M; pour celui de la partie inférieure, depuis N jufqu'à O; pour celui enfin du milieu de la mammelle, depuis P jufqu'à Q, même figure.

Quant au procédé de l'ouverture, voici en deux mots, la méthode que mes maîtres m'ont appris à ſuivre, & de laquelle je ne me ſuis jamais écarté, tant elle m'a paru réunir de ſimplicité & d'efficacité.

La collection de la matiere fixée par les doigts de ma main gauche, & aſſujettie de façon qu'elle ſe prononce bien en dehors, & que les tégumens de la ſurface ſoient tendus, je plonge une lancette à ſaignée dans le foyer, conformément aux loix de la déclivité; commençant ma coupe, quand il y en a lieu, comme au ſujet des Abſcès des parties latérales de la mammelle, par le point le plus bas de la ligne que j'ai à parcourir; pour la finir, ſuivant les régles de proportion marquées, à celui qui doit en être le terme. (*a*)

L'ouverture achevée, un de mes doigts paſſe dans le foyer, pour reconnoître les brides, s'il en exiſte qui

---

(*a*) Voyez les différens plans de coupe pour les Abſcès des mammelles, *fig. 12.*

ayent échappé au travail de la ſuppuration ; & dans ce cas, avec mes ciſeaux dirigés par le même doigt, je les diviſe.

V. Quiconque eſt initié en anatomie, connoît dans le ſphincter de l'anus un état tonique, par lequel les tégumens d'alentour dérivent des lignes rayonnantes, dont la direction eſt du centre à la circonférence. Un Abſcès ſurvenant ſous ces parties, la direction de ces lignes ſera donc celle de l'inciſion indiquée, pour évacuer la matiere purulente formée ; parce qu'elle eſt la ſeule qui puiſſe faire joindre à la perfection du dégorgement, l'avantage d'une cure briéve.

Pour s'en convaincre, il y a la voie de la comparaiſon. Sous quelle autre direction pourroit-on faire l'ouverture de ces Abſcès, ſi ce n'eſt ſous celle qui eſt circulaire, comme nous l'avons preſcrit pour les Abſcès des mammelles ? Or on ſent bien que, quoiqu'elle dégorgeât au mieux le foyer en toutes circonſtances, elle ne donneroit pas

moins lieu à une diviſion continuellement béante ; parceque le ſphincter de l'anus tirant ſans ceſſe à ſoi dans les reſſerremens , tendroit toujours à écarter les lévres de l'inciſion.

Le dégorgement d'un Abſcès n'eſt pas le ſeul objet qu'un Praticien doive enviſager ; il faut encore qu'il s'occupe du ſoin important d'abréger la maladie.

Ce ſoin , en matiere d'Abſcès , ſe remplit par un choix raiſonné de la direction du coup évacuant ; & je ne crois pas que parmi les choix que la ſaine théorie peut ſuggerer , il y en ait un dont la pratique s'accommode mieux , & qui ſoit fondé ſur de meilleurs principes de mécanique.

L'inciſion ſera donc faite dans le ſens des lignes décrites par le reſſerrement de l'anus ; mais quelle étendue pourra-t-on lui donner ? C'eſt encore ici un point de pratique qu'il eſt très-intéreſſant de diſcuter , parceque le plus & le moins peuvent également avoir de ſuites facheuſes.

Dans les environs de l'anus , il y a un

un ample tiſſu cellulaire, tantôt plus, tantôt moins fourni de graiſſes, ſelon l'état conſtitutif de la perſonne; & c'eſt là, & non ailleurs, ou diverſes cauſes font naître les Abſcès dont ces parties ſont ſuſceptibles.

Le ſphincter même de l'anus, ni les fibres charnues du rectum qui ſont par-deſſus, dans le cas d'Abſcès apparent & ſuperficiel, n'ont encore ordinairement aucune atteinte du côté du foyer, ou du moins n'en ont qu'une très-légere; car l'expérience apprend que quand ces parties ſont percées, la matiere purulente s'évacue par l'iſſue qu'elle s'eſt faite à travers elles; & l'Abſcès s'éclipſe. Dans cette ſuppoſition il ſeroit inutile de porter l'inſtrument là, où il n'y a point de changement en mieux à prétendre; rien en effet ne ſeroit plus déplacé qu'une coupe qui n'aboutiroit qu'à enſanglanter du linge.

Ne s'agiſſant ici préciſément que d'un Abſcès niché dans le corps graiſſeux, c'eſt aux tégumens ſeuls qui le couvrent à ſupporter toute la diviſion de-

venue néceſſaire ; & tout le reſte doit être ménagé, comme n'ayant point de part au dérangement voiſin. Un des bouts de l'inciſion ſe terminera donc environ à deux points en-deça du ſphincter.

Pour fixer maintenant les bornes de l'autre, il y a encore une obſervation de conſéquence à faire ; c'eſt que moins ces Abſcès ont d'ouverture, moins la matiere purulente a de facilité pour s'écouler ; & que moins elle dégorge, moins elle peut ne pas creuſer de tous côtés, & au loin, dans le tiſſu cellulaire qui entoure le rectum.

Fondé ſur ces principes, il demeurera conſtamment arrêté que, pour que les Abſcès formés dans la marge de l'anus ayent une ouverture capable de parer à tout inconvénient, le bout du coup qui reſte à fixer ſera, en oppoſition, autant en dehors de la ſurface de l'Abſcès, que l'autre eſt en dedans ; ce qui rendra l'étendue de l'inciſion égale à la longueur du diametre tiré ſur la ligne des rayons que le ſphincter décrit en ſe reſſerrant.

A l'égard du manuel de cette ouverture, le malade panché ſur le bord du lit, les jambes en bas, & les feſſes écartées, chacune par l'entremiſe d'un aide, on l'entâmera en plongeant une lancette à ſaignée dans le centre du foyer, ſi l'Abſcès eſt du côté du coccix; & la dirigeant vers cet os par un mouvement d'élevation, on ira un peu au-delà du diſque. Sur la ſonde crenelée introduite enſuite, & tournée du côté de l'anus, on portera la pointe mouſſe des ciſeaux courbes, pour couper, à quelques points près, juſqu'au bord de l'anus.

Que les autres Abſcès poſſibles dans cette région, ſoient maintenant à une des parties latérales, où à celle qui eſt vis-à-vis le périnée, la méthode d'ouvrir ne changera en rien, ſi ce n'eſt qu'on ſera très-attentif à ce que la coupe qui tourne du côté de l'anus, ſoit la ſeconde, ou la derniere faite ſur la ſonde crenelée.

Cette ſeconde coupe finie, on paſſe inceſſamment l'index de la main gau-

che dans le foyer de l'Abſcès, pour voir s'il n'y auroit point de brides qui puſſent ſuſpendre l'écoulement du pus; & ſi on en découvre, on les coupe avec la pointe des ciſeaux droits, dirigés par le même doigt.

Les recherches du Chirurgien ne doivent pas ſe borner là; il faut encore qu'il s'aſſure de toutes les dimenſions du foyer; & lorſqu'il apperçoit que la matiere purulente, ſoit par ſon caractere, ſoit par un trop long ſéjour qu'on lui aura permis, s'eſt creuſée une certaine profondeur, il eſt alors important de ne plus ménager le ſphincter, & de le comprendre dans la coupe, ſi on ne veut pas tomber dans l'inconvénient de quelque nouvel Abſcès, ou d'une fiſtule, comme il y en a des exemples; car dans ces occaſions il eſt très-difficile que la matiere n'ait pas fait de dégats autour du rectum; & même qu'elle n'ait pas altéré les fibres charnues.

Alors, pour épargner au malade une opération ultérieure, beaucoup plus

douloureuſe, & peut-être infructueuſe, on enfonce le même doigt dans l'anus, à la profondeur, à-peu-près, de l'Abſcès voiſin; ſur ce guide, on conduit la branche mouſſe des ciſeaux droits; & par une ſeule coupe, s'il eſt poſſible, on confond la cavité du rectum avec celle de l'abſcès ouvert, de façon à n'en faire qu'une.

VI. Par une routine qui s'eſt tranſmiſe de race en race, & qui vraiſemblablement ne ceſſera de ſe perpétuer que quand le tribunal compétant aura prononcé ſon arrêt, l'Ankilops, ou Abſcès ſitué entre le grand angle de l'œil & la racine du nez, à-peu-près ſur l'attache fixe du tendon du fermeur des paupieres, a été ouvert au moyen d'une inciſion en croiſſant droit par les uns, & d'une cruciale par les autres.

Nous n'aurons pas recours aux régles pour refuter la premiere méthode; on ſent aſſez que la direction de coupe qui en eſt l'objet, outre qu'elle montre une difformité affreuſe du côté de la racine du nez lorſque le muſcle triangulaire ſe

contracte, laiſſe encore un fond de foyer propre à ſervir de repaire à la matiere purulente qui s'y tiendra cantonnée; & de-là, gagnera du terrein.

A l'égard de la ſeconde, il ne nous paroît pas qu'on doive abſolument la rejetter de la pratique; car ſi en général elle n'eſt pas toujours à ſuivre, il eſt du moins des occurrences, à la vérité rares, où elle peut être utile, comme quand l'Abſcès, provenu de congeſtion, contient un kiſte qu'il importe d'anéantir de maniere ou d'autre; ſans compter que par ſa coupe tranſverſale, elle met parfaitement à découvert le fond du foyer; & elle prévient la malfaiſance, ou les ſuites fâcheuſes du ſéjour des matieres; auſſi l'adoptons-nous, ſeulement pour pareilles circonſtances.

Mais lorſque l'ankilops paroîtra avec ſes traits les plus ordinaires, c'eſt-à-dire, qu'il ſera né par fluxion, qu'il aura été conſtamment phlegmoneux depuis l'inſtant de ſon apparition juſqu'à ſa mâturité, alors nous donnons à l'ouverture par où il devra être évacué,

une direction transversale, ou suivant la ligne horisontale qu'on peut tirer de la racine du nez, vers le grand angle de l'œil.

Quoique cette méthode soit, pour nous, une chose nouvelle, nous n'entreprendrons pas néanmoins l'étalage de toutes les espéces de succès dont nous l'avons vûe accompagnée ; elle a, en effet, des avantages que les maîtres de l'art, à qui elle peut être encore inconnue, ne manqueront pas de saisir, lorsqu'ils l'auront mise en pratique.

Les principaux de ces avantages, sont qu'au moyen d'une légere pression sur l'hémisphere de l'abscès inférieur à la coupe, on obtient tout le dégorgement possible ; que cette coupe va directement à mettre à découvert un fond, dont on doit s'empresser de connoître l'état, pour y approprier les topiques ; & que la cicatrice qui en provient n'est point du tout défigurante.

Mais quelle étendue faudra-t-il donner à cette ouverture transversale ? Tout

le diametre de l'Abſcès, quel que ſoit ſon volume. Nous ne devons pas oublier ici la néceſſité indiſpenſable d'être attentif à un fond ſi ſuſceptible d'inflammation par les graiſſes dont il eſt avoiſiné ; à un fond ſitué ſi près du muſcle orbiculaire ; à un fond qui, retenant quelque matiere, peut être ſi aiſément cauſe d'altération pour le ſac lachrimal & l'os unguis. L'étendue d'ouverture faite ſur ces conſidérations, ſera donc auſſi longue que le diametre tranſverſal de l'Abſcès le permettra ; moyennant quoi, le fond ſera toujours exactement dégorgé ; ſe détergera ſans obſtacle ; & l'on ſera à couvert de toute complication.

Le procédé de cette ouverture a auſſi ſes difficultés ; il faut une tenſion ſur l'Abſcès bien dirigée ; les inſtrumens demandent du choix ; l'opération exige de l'aiſance ; & ſans ces trois objets, le malade riſqueroit de ſouffrir beaucoup, par la multiplication des tems employés à l'évacuation du pus. Pour lui éviter le déſagrément de ſe voir dans ce cas,

ſi l'Abſcès eſt au côté droit, un aide placé derriere, fixera la tête avec ſa main droite contre la poitrine ; & avec un doigt de ſa gauche poſé ſur la racine du nez, il tirera légerement l'Abſcès de ce côté. L'Opérateur enſuite placera ſa main gauche à plat ſur la joue, de maniere que ſes doigts portent ſur l'œil, & faſſent contr'extenſion au doigt de l'aide.

Les choſes ainſi arrangées, l'Opérateur plongera une lancette à ſaignée auſſi près qu'il le pourra du bord du diſque du côté du nez ; puis élevant ſon inſtrument ſelon la ligne tranſverſale, il coupera tout ce qui ſe trouvera de tégumens ſur ſon tranchant. La lancette retirée, il paſſera la pointe mouſſe d'un petit biſtouri droit dans le fond du foyer, pour pouvoir, au moyen d'un mouvement ſemblable à celui qui a rempli le premier tems de coupe, & dirigé ſur la même ligne, achever l'ouverture.

Ce ſecond coup donné, l'aide retirera ſon doigt qui faiſoit extenſion du

côté de la racine du nez ; & l'inciſion tranſverſale alors placée comme il convient pour que le fond ſoit bien à découvert, on ſera à portée d'y appliquer les médicamens appropriés à ſon amélioration.

On procédera de même à l'égard des Abſcès du côté gauche ; avec la différence que l'aide & l'Opérateur changeront de mains dans les fonctions qui les concernent.

Voilà pour la maniere d'ouvrir les Abſcès du grand angle de l'œil qui ſont phlegmoneux ; mais quand on a des preuves que l'abſcès eſt enkiſté, comme on en voit, quoique rarement, à cette diviſion tranſverſale, on en ajoute une longitudinale dans le ſens des fibres du triangulaire.

Pour faire celle-ci, on prend à vûe d'œil le parfait milieu de la coupe finie ; là, on paſſe, vis-à-vis de la ſuture tranſverſale qui articule le coronal avec les os du nez, la pointe mouſſe d'une paire de ciſeaux courbes, très-déliée, pour faire la coupe ſupérieure;

ensuite, à commencer du même milieu, & au moyen de la même pointe dirigée vers l'aîle du nez, on fait la coupe inférieure.

L'ouverture cruciale achevée, il reste quatre lambeaux qu'on emportera, & qu'on séparera de leur base aussi près qu'il sera possible.

VII. Les Abscès phlegmoneux formés dans le corps graisseux du pli de l'aîne, lorsqu'ils sont purement locaux, & l'effet d'un engorgement inflammatoire, comme lorsqu'ils proviennent de corps étrangers avalés, parvenus, & arrêtés dans cette partie (*), seront ouverts sur la ligne oblique qui va de la cavité cotiloïde, au scrotum.

(*) N. XVII.

La raison de cette direction est très-simple; c'est que quand on a des abscès à percer, qui n'occupent que le tissu cellulaire général; qu'on veut se procurer un dégorgement qui mette le fond au net, conformément à l'indication principale; & qu'on vise à une cicatrice qui ne soit ni gênante ni difforme, l'on doit autant qu'on le peut, ne pas

s'écarter des ſillons que les tégumens décrivent.

Ces ſillons, comme l'on ſçait, ſont ſur un plan tant ſoit peu incliné du côté des parties génitales ; l'ouverture ſera donc toute ſelon ce plan, & à l'inſtar des ſillons marqués par la flexion de la cuiſſe.

L'étendue de cette ouverture n'eſt pas fort embarraſſante à déterminer ; les tégumens n'étant pas-là, d'une eſpéce qui demande de grands ménagemens, & leur conſiſtence d'ailleurs pouvant ſupporter la ſuppuration ſans dommage ſenſible, l'inciſion comprendra d'un bout à l'autre, tout le diametre de la ſurface de l'Abſcès ; parceque plus il ſera ouvert, moins on aura à craindre la rétention des matieres, qui par les routes ſecrettes qu'elles peuvent ſe pratiquer, lorſqu'elles n'ont pas un débouché aiſé, donnent lieu à d'autres inciſions en tout ſens, d'autant plus déſagréables à ſupporter, qu'au moyen de la premiere faite dans les régles de l'art, on eût pû s'en paſſer ; & qu'elles

retardent de beaucoup la fin de la cure.

Le malade couché, & la cuiſſe du côté de l'Abſcès auſſi étendue qu'il ſe peut, on procédera à cette ouverture avec une lancette à ſaignée, dont on plongera la pointe entre la partie moyenne de la ſurface de l'Abſcès, & celle de la circonférence qui tourne du côté de la hanche : après cette ponction, on gagnera le point du centre, pour allonger d'autant la diviſion ; & lorſqu'il n'y aura plus moyen d'aller en avant ſans danger de bleſſer dans le foyer, parceque les lévres de l'inciſion dès le premier écoulement s'affaiſſent, on retirera la lancetre par un mouvement d'élevation tourné vers le ſcrotum.

L'ouverture indiquée n'eſt cependant pas encore finie ; & pour la pouſſer juſqu'à pleineur de diametre, comme elle exige de l'être, on paſſe dans le foyer de l'Abcès, une ſonde crenelée, à la faveur de laquelle, en dirigeant ſon bout du côté du ſcrotum, on allonge avec les ciſeaux courbes l'inciſion juſqu'au bord même de la circonférence

qui penche vers la partie latérale interne de la cuiſſe. On en uſe de même, par rapport à l'autre bout qui s'éleve vers la hanche, pour perfectionner l'ouverture.

Du Corps Muſculeux.

ARTICLE II.

QUOIQUE pour pénétrer avec l'inſtrument tranchant juſqu'aux Abſcès du corps muſculeux, & pour les évacuer, on ſoit contraint de faire les premieres diviſions dans les tégumens, de couper même en travers les ſillons marqués ſur la cuticule qui couvre certaines parties, les ouvertures indiquées ſeront néanmoins faites ſur le plan des fibres muſculaires ; & on n'aura égard qu'à leur ſeule direction.

Ce n'eſt pas qu'en réglant ainſi cette coupe, on ne preſſente bien tout ce que la cicatrice à venir, aura de déſagréable à l'œil, lorſque par exemple les tégumens du front, des paupieres, &c.

en deviendront le ſiége ; mais y a-t-il à délibérer entre une difformité ſans conſéquence qui peut reſter, & un raccourciſſement aſſuré, dont la fonte ſuppuratoire des bouts des fibres diviſées tranſverſalement ſeroit la cauſe ? Rien ne décide mieux la queſtion, que l'important intérêt que les malades ont d'être garantis de toute perte de ſubſtance ; & de ſortir d'un traitement avec le moins de léſion qu'il eſt poſſible dans les organes du mouvement de leurs parties.

La direction de l'inciſion fixée, & demeurant accordé qu'elle ſe pratiquera conformément à la rectitude des fibres muſculaires, il faut, avant de marquer l'étendue qu'elle aura, conſidérer les Abſcès concernans cet article. 1°. Ceux qui ſont nichés dans l'interſtice des muſcles ; 2°. ceux qui ſont tombés en ſuppuration dans le corps du muſcle même ; 3°. ceux dont le foyer eſt dans le ſcrotum.

I. A l'égard des Abſcès dans l'interſtice des muſcles, l'expérience journa-

liere fait voir qu'ils ſont quelquefois ſimples, & ſouvent composés.

Dans le premier état, il n'eſt pas douteux que quelque long que ſoit le diametre de la ſurface que l'Abſcès préſente en dehors, chacun de ſes bouts doit être celui de l'étendue néceſſaire à l'inciſion par où la matiere s'évacuera, & les panſemens ſe feront.

Dans le ſecond, tout offre à l'eſprit l'idée des fuſées, plus poſſibles en ces ſortes d'Abſcès qu'en tout autre; parceque l'interſtice des muſcles n'étant qu'un foible tiſſu cellulaire, la matiere purulente l'infiltre, le détruit par ſa ſeule préſence; & ces Abſcès ſe forment ordinairement ſur différens plans; ce qui, ſuivant la route qu'elles prennent, impoſe en ouvrant ces Abſcès la néceſſité, ou d'aller au-delà du diametre de leur ſurface extérieure, ou de s'écarter de la régle générale, en coupant tranſverſalement un muſcle, en tout, ou en partie, ou de faire des contr'ouvertures: circonſtances, où l'étendue de l'inciſion ne ſçauroit ſe borner au ſeul diametre.

Les

Les cas où il ſuffira de paſſer de quelque choſe ce diametre, ſont les carrieres, peu, ou beaucoup étendues que la matiere purulente ſe ſera creuſées, tant ſupérieurement, qu'inférieurement, dans l'interſtice même du muſcle.

Ceux où il eſt abſolument néceſſaire de faire une entâmure tranſverſale aux fibres d'un muſcle voiſin, ſont les ſinus latéraux que le pus aura creuſé après pluſieurs rétentions conſécutives de ce produit de ſuppuration que les panſemens vicieux, ou qu'un parfait oubli du fond aura occaſionnées.

Ceux, enfin, où il n'y a pas moyen de diſpenſer les Abſcès de contr'ouvertures, ſont les progrès immenſes, & extrêmement détournés que la matiere purulente aura fait le long de l'interſtice de deux muſcles : progrès qui finiront par un autre Abſcès inférieur ou latéral au premier, & plus ou moins éloigné de lui.

Pour ouvrir toutes ces ſortes d'Aſcès, & ignorant parfaitement s'ils ſont ſimples ou composés, vû que leur foyer

n'a encore été ſoumis à aucune ſorte d'examen, on les preſſe ſur les côtés autant qu'il eſt poſſible, pour, en rapprochant vers le centre la matiere qu'ils renferment, en rendre la ſurface plus tendue & plus ſaillante. Cet objet rempli, on s'attache à reconnoître le point le plus fluctuant de l'Abſcès. Cette découverte faite, le biſtouri droit en main, & ſon tranchant en deſſous, on plonge la pointe en cet endroit; & on l'enfonce en coupant vers ſoi ſelon la rectitude des fibres muſculaires, juſqu'à l'apparition du pus. A cet aſpect, on retire le biſtouri; mais à ſa place, l'ouverture projettée n'étant pas finie, on paſſe une ſonde crenelée dans l'Abſcès, ſucceſſivement par chacun des bouts de la premiere coupe, la faiſant couler, ſoit par haut, ſoit par bas, juſqu'au bord de la circonférence intérieure du foyer; & à la faveur de la crenelure, ou de l'index de la main gauche, ce qui eſt encore mieux, on allonge avec les ciſeaux le coup déja donné, juſqu'à ce que l'un ou l'autre

de ces conducteurs, s'arrête : ce qui produit une ouverture totalement diametrale.

A cela se borne tout le procédé pour l'ouverture des Abscès dans l'interstice des muscles qui sont simples, c'est-à-dire, sans sinus quelconque. Mais si par l'examen qu'on fait après du fond de ces Abscès, soit d'abord avec le doigt (*), soit ensuite avec la sonde, sur le premier signal de rétention de matiere, on vient à découvrir quelque nouveau foyer, soit que son emplacement soit superficiel, ou profond, soit qu'il soit perpendiculaire, horisontal, ou oblique à la partie, on introduit la sonde crenelée, on la pousse par inclination aussi loin qu'elle peut aller ; & par son moyen, avec le bistouri droit, car les ciseaux n'ont pas lieu ici, on dilate la route qui y conduit, de maniere qu'il ne puisse plus rien receler ; qu'il permette un pansement immédiat, & aisé à faire.

(*) N. XVIII.

Il est cependant un cas où ces dilatations seroient déplacées ; tel est, par

exemple, celui où un ſinus très-reculé dans le fond du foyer découvert, ſe ſeroit aſſez étendu le long de l'interſtice des muſcles, pour venir faire au loin un nouvel abſcès, perpendiculairement ſous celui qui auroit déja été opéré.

Alors il eſt clair que les inciſions que nous venons de preſcrire, pour confondre les ſinuoſités avec le fond, ſeroient inſuffiſantes, à moins qu'on ne les portât juſqu'à éventrer toute une partie : méthode qui dèshonoreroit d'autant plus la Chirurgie moderne, qu'elle eſt aujourd'hui trop éclairée pour être ſi mutilante ; & qu'un de ſes principaux objets, eſt d'être beaucoup moins cruelle que ne l'étoit l'ancienne, dans laquelle même on ne ſe permettoit de longues inciſions que rarement, & lorſque la communication des deux Abſcès ne paſſoit pas le corps graiſſeux ; & que l'intervalle qui les ſéparoit étoit court ; ou que pour les unir, il n'y avoit à diviſer que les enveloppes communes.

Mais ici, où il faut néceſſairement fendre des muſcles entiers pour mettre

à découvert cette route étroite & écartée qui conduit d'un Abſcès à l'autre ; ici, où tant de gros rameaux de toute eſpéce ſont autant de dangereux écueils, pour les malades, ſeroit-ce ſe préſenter au public par un beau côté, ſeroit-ce ſeulement être humain que de mettre une partie de l'homme dans un état reſſemblant à celui d'une piéce de bois qui viendroit d'eſſuyer la coignée ? A Dieu ne plaiſe ! On ne trouveroit pas même d'Empirique qui osât ſe charger d'une pareille entrepriſe. Que faire donc en pareille circonſtance ? Une contr'-ouverture, dont la direction & l'étendue ſeront conformes aux loix d'après leſquelles l'ouverture de l'Abſcès ſupérieur a été faite.

Quelque adroit cependant que l'on ſoit pour les inciſions, il eſt un inconvénient à prévoir avant de porter le biſtouri ſur l'Abſcès ; c'eſt que celui-ci, en le preſſant comme il eſt de régle pour rendre ſa ſurface ſaillante, loin qu'il enfle, s'affaiſſe toujours plus ; parce-qu'il a dans ſon fond comme un tuyau

qui s'éleve, & qui favoriſe la diſparition de la matiere.

Pour la contenir dans l'Abſcès qu'on ſe diſpoſe à ouvrir, ſi cette opération regarde une extrêmité, ſoit ſupérieure, ſoit inférieure, il y a une méthode aſſurée; c'eſt de poſer une compreſſe large & épaiſſe ſur la ligne droite qui ſépare les deux Abſcès, à la diſtance de deux ou trois pouces de l'inférieur; d'appliquer ſur la compreſſe le milieu d'une bonne bande à ſaignée, dont les bouts ſeront rangés du côté de la partie oppoſée; & avec eux on fera une eſpéce de tourniquet, qui ſervira à preſſer les muſcles contre le ſinus, & le tout contre l'os; & s'il s'agiſſoit de toute autre partie du corps, telle qu'eſt le col, le dos, &c. où cette eſpéce de tourniquet ne pût pas avoir lieu, il ſuffiroit que la main d'un aide fût poſée à-peu-près comme nous avons placé la compreſſe, & qu'elle preſsât le ſinus de communication.

Alors l'Abſcès ſe prononçant en dehors par la rétention de la matiere, il

sera procédé à son ouverture de la même maniere que nous l'avons prescrit pour les Abscès simples de l'interstice des muscles.

II. Si pour la direction du coup qui doit ouvrir un Abscès dans l'interstice des muscles, nous avons assigné la rectitude des fibres, à combien plus forte raison la suivrons-nous pour les Abscès du corps même des muscles !

La premiere goutte de pus faite dans les phlegmons qui tumefient les muscles, établit toujours son foyer dans l'interstice qui sépare deux fibres charnues, & s'étend entre elles. La suppuration venant ensuite à continuer, la nouvelle matiere travaillée suit le même penchant; parceque la facilité avec laquelle le tissu cellulaire peut se détruire, le favorise; & les fibres charnues intermédiaires ne dépérissent dans l'aggrandissement de l'Abscès, que par pourriture.

Telle est donc la disposition des Abscès du corps musculeux que la matiere dont ils sont formés, va toujours en tombant le long des fibres charnues :

de-là, on doit conclurre que de toutes les directions qu'on peut donner à l'ouverture de ces ſortes d'Abſcès, il n'y en a aucune qui prête plus de déclivité au pus, & qui ſoit plus conforme aux loix de la pente de ce fluide.

Pour fixer maintenant au juſte l'étendue qui doit être donnée à cette ouverture, il faut conſidérer le foyer entier de l'Abſcès, comme caché dans la maſſe muſculaire; occupant un eſpace qui, dans l'ordre naturel, étoit rempli par des fibres charnues. Il faut, de plus, faire attention qu'un tel Abſcès étant communément auſſi cintré par le côté qui répond aux tégumens, que par celui qui eſt ſa baſe, on ne peut juger la préſence effective d'une matiere purulente, que par le point le plus élevé du foyer, ou le plus voiſin des enveloppes extérieures: point très-borné; & qui ſouvent n'eſt pas la dixieme partie de la ſurface cachée qu'il a en effet.

D'après ces obſervations, on conçoit un fond, une capacité en toutes dimenſions indéterminable, & qui ne

ſçauroit ſe préjuger ; un fond, qui dans le traitement exige l'application d'un certain nombre de tentes, pour qu'aucun de ſes points ne reſte ſans correctif immédiat ; un fond, en un mot, qui a beſoin d'être exactement rempli, afin que la réproduction des ſubſtances détruites ne ſe faſſe pas à l'avanture ; & puiſſe avoir lieu ſans riſquer d'être manquée.

Or ce fond qu'il eſt ſi important de connoître, & dans lequel il eſt ſi intéreſſant par tant de motifs de porter du jour, ſera ouvert dans toute ſon étendue, dût-on même aller au-delà de la circonférence ; parceque plus la quantité des dégats eſt grande, & plus le riſque qu'ils n'augmentent eſt marqué, plus on doit ſe ménager d'aiſance pour réparer ceux qui ſe ſont faits, & en prévenir d'autres. Mais venons au procédé, qui ſeul peut répandre, ſur ce que nous avons dit, toute la clarté déſirée.

Le malade placé convenablement à la poſition de l'Abſcès muſculaire, il

faut d'abord que l'Opérateur, ou par ſa main gauche, ou par celle d'un aide, en preſſe les côtés de maniere à bien ramaſſer la matiere purulente, à l'obliger de faire toute l'élevation poſſible. En cet état, il cherchera avec l'index de la main droite, le point de la ſurface qui marque le mieux la fluctuation. Là, le tranchant en deſſous, il plongera ſon biſtouri droit; & fera une diviſion aſſez grande pour y loger aiſément l'index de la main gauche.

Ce premier coup donné, & le doigt introduit, il ſera alors à portée de connoître toutes les dimenſions de l'Abſcès; & de voir à-peu-près l'étendue qu'aura l'ouverture par où les topiques appropriés ſeront portés.

Après ces obſervations, le doigt introduit ſervant de conducteur au biſtouri, il procédera à l'allongement de la petite coupe déja faite, d'abord par ſon coin inférieur, enſuite par le ſupérieur; & portera ces inciſions aſſez loin, pour qu'il en réſulte une ouverture qui équivalle à l'eſpace qu'il y a,

ſelon la même ligne, d'une extrêmité de l'abſcès à l'autre.

III. Quoique le ſcrotum ne paroiſſe pas devoir être renfermé dans cet article, néanmoins comme il eſt compoſé d'enveloppes muſculaires, ſéparées entr'elles par des interſtices réels, & des corps maſſifs qui par leur poids font fonction d'antagoniſtes; dans leſquels interſtices ou corps, on voit des Abſcès ſe former par différentes cauſes, nous avons cru par raiſon de ſimilitude, pouvoir y comprendre cette partie; & pour procéder avec ordre à l'ouverture des Abſcès auxquels elle eſt ſujette, nous les diviſerons comme les précédens.

Les Abſcès entre le dartos & le cremaſter, qui ordinairement ſont des hydroceles dégénerées, ont une configuration très-oblongue, relative à la diſpoſition qu'ont les fluides à tomber, & à celle qu'ont les ſolides à recevoir.

Suivant ce plan, l'ouverture par où on ſe propoſera d'opérer leur dégorgement, ſera longitudinale, ou ſuivant

la perpendiculaire, quelque oppoſée que cette direction ſoit aux lignes que la contraction du dartos décrit ſur la premiere enveloppe commune.

Le lieu le plus convenable pour l'attaque de ces Abſcès, eſt le côté du ſcrotum; la raiſon en eſt ſimple : c'eſt que, outre qu'il eſt de pratique dans ces circonſtances de s'écarter autant qu'on le peut du raphé, l'Abſcès ſe prononce mieux là, qu'ailleurs; & qu'il eſt toujours de régle d'entreprendre la cure des maladies locales, quand elles ſont ſuſceptibles d'un traitement direct, par la partie qui eſt leur principal ſiége.

L'étendue de l'ouverture ſera réglée ſur celle que préſentera l'Abſcès; il n'y aura pas même d'inconvénient à la deſcendre de façon qu'elle paſſe de quelques lignes le point le plus bas de la circonférence du foyer; parceque plus l'écoulement de la matiere aura de pente, moins on aura à redouter des infiltrations nouvelles.

Pour déterminer l'eſpéce d'agent que la Chirurgie doit employer au premier

dégorgement de ces abſcès, il faut avant toutes choſes convenir qu'originairement ils ont preſque tous été hydroceles par épanchement. Or en pratique nous voyons très-ſouvent reparoître cette hydrocele, quand le fluide qui la formoit a été ſimplement évacué par l'inſtrument tranchant; & guérir radicalement quand elle a été ſoumiſe à une longue ſuppuration : d'où il eſt ſimple de conclurre que la matiere purulente des Abſcès en queſtion eſt renfermée dans un kiſte; & que pour les dégorger, & en délivrer les malades, il eſt néceſſaire de les ouvrir par une entâmure qui produiſe une grande perte de ſubſtance.

De tous les agens en état de remplir une indication ſi eſſentielle, le cauſtique eſt celui qui a eu de tous les tems la préférence. Nous la lui donnons donc, d'autant plus déciſivement, que rien n'opére mieux que lui la deſtruction du ſac coriace, qui eſt la ſource unique des recidives.

Je n'ignore pas que par ce choix, je

m'éleverois contre une opinion reſpectable (*a*) s'il s'agiſſoit moins ici d'Abſcès que d'hydrocele. Le ſçavant Auteur que j'ai en vûe, & qui, s'il eût vécu, ſe ſeroit ſans doute rendu digne de pluſieurs autres brillantes couronnes, tant l'ouvrage lumineux dans lequel il a publié cette opinion donnoit des eſpérances, ne prononce pour l'inſtrument que parce qu'il a ſenti qu'entre le kiſte de l'hydrocele par épanchement, & celui de l'Abſcès qui en provient, il y a cette différence, que le premier eſt une ſubſtance dure, indolente, & peu propre à la diſſolution par un cauſtique auſſi ménagé en toutes manieres qu'il le faut pour de telles parties; & que le ſecond, ramolli par le travail des ſolides épris dans la ſuite de phlogoſe, eſt dans la plus heureuſe diſpoſition pour la fonte, pour peu qu'il y ſoit d'ailleurs excité par un agent auſſi capable que l'eſt le cauſtique, d'accroître par lui-

(*a*) Recueil des Piéces qui ont conc. p. les prix, tom. I. p. 38.

même l'inflammation naiſſante qui a déja converti en pus les ſeroſités épanchées.

Mais comment l'appliquer, ce cauſtique; ou, pour mieux m'exprimer, comment procéder par cet agent à cette ouverture d'Abſcès d'où reſultera d'abord le dégorgement, enſuite la conſomption de ce corps ſacculaire qui récéle la liqueur purulente? C'eſt la matiere des détails dans leſquels nous allons entrer.

Le malade couché, & par le moyen d'un couſſin ou quelque choſe d'équivalent, les parties contenues dans le ſcrotum miſes à l'horiſon, on marque d'un trait de plume, au côté du paquet, & ſur l'Abſcès même, l'étendue juſte de la diviſion qu'on ſe propoſe. Cette trace faite, & l'emplâtre ni plus ni moins ouvert que de la longueur du trait, appliqué de façon que ce trait paroiſſe à travers la fente, on le mouille avec de la ſalive, & en même tems les tégumens ſur leſquels il eſt fait; on applique enſuite immédiatement ſur eux, une traînée de pierre à cautere, qui ſera couverte d'un autre emplâtre préparé,

expreſſément, & de la même matiere que le premier, pour qu'il s'y colle bien deſſus.

Le cauſtique ayant opéré ſelon l'indication, & les déſirs du Chirurgien, de quoi la ceſſation des tourmens du malade eſt une preuve certaine, on enleve les deux emplâtres, & ce qui peut reſter ſur le trait, de la liqueur corroſive; & dans l'empreinte qu'elle a fait ſur les enveloppes communes des teſticules, on plonge une lancette qui aille droit au foyer, pour l'ouvrir d'un bout de la brûlure à l'autre.

Les Abſcès des teſticules reconnus pour opérables, quelle que ſoit leur cauſe, & pour ſuſceptibles d'une cure locale, on ſe diſpoſera à les percer comme les autres, dans le lieu le plus convenable, par une direction de coupe raiſonnée, par une inciſion d'une étendue à les dégorger parfaitement, & avec un agent approprié.

Le premier de ces objets, eſt d'une nature à peu exciter la ſagacité d'un Chirurgien praticien; & comme on eſt généralement

généralement convenu d'attaquer les Abſcès, là, où ils ſe montrent, & de leur procurer toute la déclivité poſſible, nous fixerons le lieu de l'ouverture de ceux-ci, à la partie la plus baſſe de leur foyer, pour que la matiere qu'ils contiennent ne ſouffre point de rétention, & qu'elle s'écoule comme d'elle-même.

Le ſecond, eſt plus embarraſſant; cependant en faiſant attention que toutes les parties latérales du ſcrotum tendent, comme par une force centripéte, vers la ligne médiale qui eſt marquée par le raphé, nous ferons l'ouverture en ſens longitudinal, conformément à cette ligne; perſuadé que par le penchant que les parties ont à s'en approcher, la réunion en ſera plutôt faite.

Le troiſieme, conſiſte à bien diſtinguer la ſurface de l'Abſcès, & à en connoître les bornes. Ces notions acquiſes, il ne reſte plus qu'à établir pourquoi l'ouverture des enveloppes extérieures ſera plus longue que celle du teſticule dans lequel l'Abſcès s'eſt formé. C'eſt d'abord parceque, par la régle générale,

l'orifice de l'ouverture des Abſcès doit être plus grand que le foyer, pour la perfection du dégorgement ; enſuite, par la régle particuliere, plus les tégumens ſeront ouverts, plus le teſticule abſcédé s'avancera par ſon propre poids vers la main & les yeux de celui qui ſera chargé de ſa guériſon.

Le quatrieme enfin, regarde l'agent dont nous devons nous ſervir pour cette ouverture. Soit que l'on conſidére l'Abſcès comme le produit d'une tumeur purement humorale, ſoit que l'on fixe ſes regards ſur la conſtitution flaſque & mollaſſe des teſticules, ſoit que l'on faſſe attention à l'extrême ſenſibilité dont ſont doués ces entortillemens des vaiſſeaux ſpermatiques, l'on ne peut que ſe déterminer pour l'inſtrument tranchant par préférence ; parce qu'il ne s'agit d'autre choſe que de ménager un plein écoulement à la matiere purulente contenue ; de corriger l'état d'un fond que les tuyaux vivans de ſes parois peuvent ſeuls améliorer ; & d'abandonner à la réunion, des parties qui ſont

ſi diſpoſées par elles-mêmes à s'y préparer par une ſuppuration louable ; & qui y parviennent en effet, aidées d'une conduite conforme aux intentions de la nature.

Tous ces différens objets remplis, que reſte-t-il à décrire ? Le procédé. Le malade couché, & le lieu de la coupe marqué, il conſiſte à pincer, par un aide d'un côté, & par le Chirurgien de l'autre, tout ce que l'on peut des enveloppes du teſticule malade, de maniere que le pli ſoit tranſverſal ; de couper enſuite ſur ce pli avec le biſtouri droit, juſqu'à ce qu'on juge que l'inciſion ſoit ſuffiſante pour bien mettre l'Abſcès à découvert.

Cette premiere coupe faite, ſelon ſes dûes conditions, & l'Abſcès préſentant ſa ſurface, le Chirurgien embraſſera le teſticule avec ſa main gauche ; le preſſera doucement pour l'aſſujettir ; puis il plongera dans le foyer de la matiere purulente, le même biſtouri ou une lancette, pour l'ouvrir dans tout ſon diametre, & ſur la ligne de la coupe qui a précédé.

Des Glandes.

ARTICLE III.

UN phlegmon dans les glandes extérieures dégénéré en Abſcès, eſt dans le cas d'être ouvert : cela n'eſt pas douteux ; & la direction de cette ouverture a auſſi ſes régles. Pour les ſentir, il ſuffit de convenir que le véritable ſiége de ces corps eſt préciſément ſous le tiſſu cellulaire ; & que pour y atteindre, il n'y a que ce duvet à percer ; enſemble la peau, & l'épiderme.

Pour réuſſir donc à évacuer, ſans trop défigurer la ſurface du corps, la matiere purulente qui les tumefie, il eſt important de s'attacher à la direction des lignes que la peau décrit dans les différentes attitudes des parties. Or ces lignes ont quelque obliquité ſur les parotides dans les mouvemens lateraux de la tête ; l'ouverture des Abſcès de ces glandes ſera donc oblique. La flexion de la cuiſſe trace dans le même

ſens, quoique par un plan beaucoup plus incliné, celles des inguinales; ce ſera donc à peu près de la même maniere qu'il faudra les ouvrir. L'abaiſſement du bras laiſſe des plis paralléles à l'horiſon ſur les glandes axillaires; leur ouverture ſera donc horiſontale, &c.

Mais quel dégré d'étendue donner à cette inciſion? Ici nous ſommes dans l'indiſpenſable néceſſité de diſtinguer les Abſcès aux glandes, qui ſont dans le cas d'être percés avec l'inſtrument tranchant, d'avec ceux qui exigent le cauſtique.

Aux premiers, il ſuffira de porter l'ouverture indiquée juſqu'à la longueur du tiers du diametre de leur ſurface; leur fond étant ordinairement aſſez ſuppuré, pour compter que la réunion eſt tout ce qui reſte à tenter au Chirurgien, & à faire à la nature. L'on voit, en effet, tous les jours cette portion du public qui craint notre main, abandonner à la ſuppuration les Abſcès glanduleux dont elle eſt attaquée; & au moyen d'un ſimple trou, fait enfin par la pour-

riture de la matiere, guérir ſans recidive, au reliquat près d'une petite dureté que le tems vient à bout de fondre, & de réſoudre.

On donnera aux ſeconds, le plus grand dégré d'ouverture qu'il ſe puiſſe, n'y ayant aucun inconvénient d'aller un peu au-delà de la ſurface de l'Abſcès, ſur la ligne preſcrite; parce qu'au moyen d'une diviſion qui paſſe le diametre, tant d'un bout que de l'autre, le dégorgement ſe fait en plein; & on eſt très à ſon aiſe pour porter d'ailleurs les médicamens pourriſſans ſur les kiſtes dont ces Abſcès peuvent être formés, & ſur les calloſités, en quoi communément ils abondent. Voyons maintenant quels agens ſont les mieux appropriés à leur ouverture.

Les glandes s'engorgent, ſe tumefient, & s'abſcédent; cela eſt ſçu du vulgaire même. Mais de quel caractere ſont ces accidens? ou bénins, ou critiques, ou ſimptômatiques. Dans chacun de ces états, lorſque la tumeur de la glande aura été conſtamment phleg-

moneuſe, depuis la premiere annonce d'engorgement, qu'elle aura été toujours douloureuſe, & que les ſimptômes de la ſuppuration diſparoîtront à meſure que la matiere ſe convertira en purulence, l'inſtrument tranchant deviendra le ſeul agent convenable à l'ouverture de l'Abſcès. Rien, en effet, ne prouve plus évidemment combien les principes de coction de cette matiere ſont developpés, & combien la nature eſt en état de leur imprimer de la force; rien n'aſſure mieux la fonte entiere, & le dégorgement complet des vaiſſeaux du fond; rien n'eſt même un plus ſûr garant de la perfection de la criſe, par rapport aux Abſcès des glandes qui ſuccedent à certaines maladies, ſoit aigues, ſoit chroniques; rien enfin ne montre plus déciſivement la néceſſité d'employer cet agent par préférence, que ces marques ſalutaires.

Mais, au contraire, lorſque ces Abſcès croîtront lentement, ſans avoir été annoncés par une inflammation bien marquée, comme cela arrive quand la

tumeur n'eſt que de pure limphe ; lorſqu'ils contiendront un pus qui n'aura pas été travaillé par les mouvemens pulſatifs ſi néceſſaires à ſa louable formation ; lorſqu'enfin par la lenteur que la nature mettra à reduire en matiere purulente les liqueurs limphatiques qui compoſent l'engorgement, on ſera fondé à la ſoupçonner de l'impuiſſance, & ſur-tout à craindre un dangereux reflux dans la circonſtance d'un Abſcès critique, on appliquera alors la pierre à cautére, tant pour changer le caractére de la ſuppuration, & accélerer cette terminaiſon en faiſant devenir la tumeur phlegmoneuſe, que pour la rendre plus copieuſe, en cauſant plus d'inflammation, & par conſéquent plus d'arrêt : *Dum copioſa expetitur ſuppuratio, cauſtico lapide, potius quam ſcalpello aperiendæ partes* (*a*) ; conduite cependant qui ne diſpenſera pas d'en venir à l'inſtrument tranchant,

(*a*) Diſſert. de ſupp. D. Fizes, univ. Monſp. Med. D. & Prof. prop. v. coroll. vi.

immédiatement après l'effet de la pierre à cautére ; car cet agent eſt moins deſtiné ici à ouvrir une iſſue à la matière ſuppurée , qu'à donner une véritable coction à celle qu'on ſe promet de l'ouverture , & à en augmenter l'abondance.

L'agent étant donc choiſi, pour mettre ces trois différentes eſpéces d'Abſcès aux glandes en état d'être dégorgés , ſuivant la circonſtance où elles ſe trouvent, nous ferons encore uſage ici, quant au procédé de l'ouverture , de la diſtinction à laquelle nous avons eu recours plus haut, pour en marquer l'étendue ; c'eſt-à-dire que nous les enviſagerons tous enſemble , d'abord comme dans le cas de l'inſtrument tranchant, enſuite comme dans celui de la pierre à cautére.

Pour ouvrir les premiers , on aura le ſoin de les preſſer entre les doigts de la main gauche , dans la vûe de rendre leur ſurface plus tendue ; après cela , à quelques lignes en dedans de la circonférence , on plonge dans le

foyer une lancette tenue par la main droite, avec laquelle on diviſe les tégumens ſuivant la direction preſcrite, à peu près juſqu'à la même quantité de lignes, avant d'être au point oppoſé de la circonférence.

Pour donner iſſue à la matiere purulente des ſeconds, & rendre leur ſuppuration complette, on débutera par l'emploi de la pierre à cautére, qui ſera renfermée dans la fente d'un emplâtre préalablement appliqué ſur la ſurface de l'Abſcès : fente, dont l'étendue égalera toute la longueur du diametre pris ſur la direction donnée.

L'opération du cauſtique finie, on plongera, dès la levée de l'emplâtre, une lancette dans le foyer, pour, en ouvrant tout ſon diametre, en évacuer le pus; & avec cet inſtrument on fera des mouchetures, juſqu'à effuſion de ſang, ſur les bords de la diviſion.



MANIERE D'OUVRIR LES ABCÈS DES PARTIES DURES.

CLASSE II.

Les Abſcès des parties dures ſont tous partagés en quatre Articles ; 1°. ceux de la ſubſtance diploïque ; 2°. ceux du corps des apophiſes ; 3°. ceux du canal des grands os ; 4°. ceux des parties molles recouvertes d'oſſeuſes.

Les Abſcès de la ſubſtance diploïque.

ARTICLE I.

PAR ſubſtance diploïque on doit entendre tout ce qui ſe trouve entre deux, ou pluſieurs lames oſſeuſes. Les ſinus ſourcilliers, & les maxillaires ſont dans cette poſition ; on comprendra donc dans cet article, 1°. les Abſcès de la ſubſtance diploïque proprement dite ; 2°. ceux de l'un & de l'autre ſinus.

I. Les Abſcès qui s'annoncent dans le diploé, quelle que ſoit leur cauſe, ſont en général très-acceſſibles ; en effet, entr'eux & la ſurface extérieure de la partie de l'os malade, il n'y a abſolument à vaincre que ce gonflement qui occupe l'interſtice des fibres, ou lames oſſeuſes ; de ſorte qu'à moins qu'ils ne ſoient nichés dans le tiſſu des grands os, & de ceux ſur-tout qui ſont très-couverts de chairs, leur ouverture ne préſente que des difficultés très-médiocres, telles que la diſſection des chairs, la ſéparation du périoſte, & la compreſſion ou ligature d'un rameau conſidérable d'artere qui rampera entre l'une & l'autre de ces parties.

Dans cette certitude, lorſqu'il ſera queſtion d'en ouvrir un, dont le foyer ſera caché entre les deux tables de quelqu'un des os du crâne, dans la ſubſtance diploïque des clavicules, des côtes, du cubitus, du tibia, &c. On procédera à ſon ouverture par une inciſion cruciale, pour ceux du crâne, des côtes, du tibia, &c. ; & par une

en T, pour ceux des clavicules, du cubitus, &c.; l'une & l'autre très-rapprochées de l'os malade, ſur les chairs qui couvrent l'éminence que l'Abſcès oſſeux fera extérieurement; & avec le ſcalpel en feuille de mirthe, paſſé ſous la membrane qui revêt immédiatement l'os, on la diſſequera, & en même tems les lambeaux auxquels elle adhére.

Ces préliminaires achevés, au lieu du trépan couronné, pour qui la ſurface de ces parties n'offre plus aſſez de ſolidité, à cauſe de l'état d'abſceſſion dans lequel elles ſont tombées, on s'empare de la piéce perforative, avec laquelle on pratique, autant que l'emplacement laiſſé par la dénudation le permet, d'abord dans la circonférence, enſuite ſur le centre de l'Abſcès oſſeux, pluſieurs trous très-peu écartés les uns des autres; puis, avec une gouge appropriée au local, pouſſée par un maillet proportionné, on emporte toute la ſubſtance oſſeuſe & criblée qui le récouvre.

Avant cependant de porter l'inſtrument ſur un prétendu Abſcès dans les os, il faut des preuves certaines de ſa formation ; & lorſque les ſignes généraux, comme l'aſpect d'une tumeur qui a au-dehors toute la figure de celles qui ſont venteuſes, la ſenſation d'une douleur égale à celle que cauſeroit une épine implantée dans un os, l'incapacité du contact immédiat de quelque corps externe pour aigrir cette douleur (*), &c., ſont en défaut, on doit du moins être fondé ſur des ſignes particuliers, ſi clairs, ſi convaincans, qu'on ne puiſſe s'y méprendre. Ceux de cette eſpéce ſur leſquels on peut le plus compter, & qui ſont comme pathognomoniques, ſont une douleur pulſative dans la tumeur oſſeuſe, qui eſt toujours allée en croiſſant ; l'état éréſipelateux & douloureux de la peau qui récouvre la partie tuméfiée de l'os ; la molleſſe que prenent l'os & la chair, après un tems conſidérable d'indiſpoſition ; la ceſſation graduée de la douleur reſſentie dans ces parties (*), &c. ;

(*) N. XIX.

(*) N. XX.

avec de tels ſignes bien manifeſtés, la néceſſité d'ouvrir les tumeurs oſſeuſes eſt ſuffiſamment établie ; & on ne doit pas craindre de manquer ſon coup, parceque la purulence eſt évidente.

Lorſqu'il s'agira d'en percer un, ſitué entre les deux tables de la machoire inférieure, on aura recours à l'extraction des dents qui répondent à la place que l'Abſcès peut occuper ; on détruira leurs alvéoles, au moyen d'une feuille de mirthe pour ſe ménager la facilité d'y atteindre, & d'en évacuer la matiere purulente.

C'eſt ainſi que je l'avois déja pratiqué dans cette ville en 1738, avec tout le ſuccès poſſible ſur la perſonne d'une Demoiſelle aujourd'hui Religieuſe Carmelite, quoiqu'à en juger par les ſimptômes & l'emplacement de l'Abſcès, l'attaque parût devoir être faite ailleurs, & par une méthode différente ; c'eſt de la même maniere encore que s'y eſt pris M. Bordenave en 1759, pour en ouvrir un formé dans le corps

du maxillaire d'un jeune-homme (*a*).

On diroit cependant par ce plan d'ouverture, que pour celle de ces ſortes d'Abſcès nous perdons de vûe la déclivité dont nous avons cependant fait une loi générale. Mais ſi on y regarde de près, combien, au contraire, ne s'appercevra-t-on pas que nous l'obſervons avec exactitude, puiſque par cette méthode, mieux que par toute autre, nous diſpoſons de la matiere purulente juſqu'à la moindre goutte? eh! combien encore par-là le traitement n'eſt-il pas abrégé, puiſque la nature a infiniment moins de ſubſtances à réparer, que ſi l'ouverture étoit extérieure?

A ce propos je n'oublierai pas de m'étayer d'un excellent précepte reçu en pratique : c'eſt que les Abſcès, de quelque eſpéce qu'ils ſoient, & quelque partie qu'ils occupent, doivent être attaqués, toutes choſes d'ailleurs égales, par le point qui conduit le plus direc-

(*a*) Mercure de France Decemb. 1760, p. 128.

tement

tement à la collection du pus, & par le procédé le plus ſimple. Or, ſans compter qu'il s'en faut bien que toutes choſes ſoient égales, puiſque la méthode que nous propoſons eſt accompagnée de beaucoup moins de douleur, & ſuivie de beaucoup moins de difformité que la méthode oppoſée; n'y a-t-il pas plus loin des parties extérieures de la machoire inférieure, au foyer d'un Abſcès formé dans ſon corps diploïque, que des alvéoles des dents qui y ſont creuſées ? N'y a-t-il pas plus de chairs à traverſer? plus d'appareil dans l'opération ? Je m'en rapporte à mes Juges mêmes.

II. Sans entrer ici dans aucun détail ſur les différentes cauſes qui font ordinairement naître des Abſcès dans les ſinus ſourcilliers & maxillaires ; & pour me reſſerrer dans les bornes de l'objet dont s'occupe l'Académie, je dis que pour percer artiſtement un Abſcès reconnu dans l'un & l'autre ſinus, il n'eſt d'abord rien de plus preſſant que de marquer le lieu deſtiné à la ſo-

lution de continuité indiquée ; enſuite la direction & l'étendue de l'entâmure d'où réſultera l'évacuation ; de faire enfin un choix raiſonné des inſtrumens avec leſquels l'opération ſera exécutée.

Dans ce cas, comme dans ceux de tous les autres Abſcès, le point le plus favorable à l'ouverture, eſt toujours celui de la pente naturelle que les matieres ſuppurées prenent dans les attitudes les plus ordinaires. Ce point ſera donc, pour les ſinus ſourcilliers, cette groſſe éminence que le coronal fait voir à la partie ſupérieure du bord de l'orbite ; & pour les ſinus maxillaires, ou les alvéoles des dents molaires, ou la face latérale externe du même os, ſuivant les circonſtances.

Quant à la direction, & à l'étendue de l'entâmure, ces deux objets ſont ſoumis à des loix preſcrites par les ſurfaces que les parties extérieures du foyer préſentent. Les ſinus ſourcilliers, par exemple, occupent dans preſque tous les ſujets toute la partie ſupérieure de l'orbite, depuis la tête du ſourcil juſ-

qu'à ſa queue ; ils n'en comprenent qu'un tiers, ou la moitié dans beaucoup d'autres ; & en ce cas leur partie cave eſt toujours la plus voiſine de l'os ethmoïde ; dans quelques autres enfin, ils ſont entierement effacés ; & on ne trouve à leur place qu'un réſeau oſſeux, ou ſubſtance diploïque. Sur toutes ces notions, il n'eſt guéres poſſible de ſe méprendre, quand on conſidére avec attention le plus ou le moins de ſaillie que le coronal fait dans ſa partie inférieure.

Ce ſera donc ſur elles que, par rapport aux ſinus ſourcilliers, on réglera le plus ou le moins d'étendue dans l'ouverture en travers que tels Abſcès doivent recevoir ; parcequ'elles ſont les ſignaux les moins infidéles qu'on connoiſſe. Ce ſera encore par elles qu'on ſe guidera ſur le nombre des trépans perforatifs qu'une pareille opération exige, & dont on ſerrera les applications, pour rendre moins inégale l'entâmure plus ou moins longue qui en proviendra. Voici maintenant avec quel art on doit y procéder.

On commencera, le malade couché & bien ſitué, par une inciſion longue, profonde, tranſverſale, ou dans le ſens du ſourcil, ſur l'éminence que l'Abſcès préſente. Cette inciſion ſera enſuite coupée à angle droit dans ſa partie à peu près moyenne par une ſeconde, dont les bouts, ſur-tout celui qui répond à la paupiere ſupérieure, iront auſſi peu loin que la tumeur le permettra. De ces deux inciſions, il en réſultera quatre lambeaux qui ſeront diſſequés auſſi près qu'il ſe pourra de la ſurface oſſeuſe, & coupés dans leur baſe même; ce qui donnera une plaie en lozange couché.

Après cette opération, le périoſte ſera enlevé avec une rugine d'une figure commode, pour n'avoir point d'accidens à craindre de l'entâmure qui reſte à faire ſur la partie dure.

La ſurface oſſeuſe de l'Abſcès étant bien découverte, on portera d'abord la piéce perforative du trépan ſur ſon point le plus ſaillant, la faiſant agir en tournant juſqu'à ce qu'on juge que la

matiere purulente ait aſſez d'iſſue ; & ſi l'ouverture faite par cet inſtrument ne paroît pas ſuffiſante : choſe dont on s'inſtruit par l'introduction d'une ſonde de plomb pliée (*), on l'appliquera encore à droite, ou à gauche, ſuivant l'exigence du cas ; & avec une gouge mûe par le maillet, on détruira les ponts reſtans.

(*) N. XXI.

Les ſinus maxillaires, ou leurs Abſcès, quoique ſuſceptibles de beaucoup moins de difficultés dans le choix du lieu où leur ouverture doit être faite, en offrent néanmoins d'une eſpéce à ne pouvoir être bien applanies, que par un Praticien déja très-exercé ; leur perforation n'étant pas moins praticable par la face latérale externe de l'os qui récéle la matiere purulente, que par les alvéoles des dents molaires. Eſſayons cependant de les franchir, ces difficultés ; & pour régler l'ouverture indiquée, diviſons les parties ſur leſquelles elle eſt également faiſable, en celle d'élection, & en celle de néceſſité.

La partie d'élection ſera conſtamment

le vuide laiſſé par la dent canine, & la premiere des molaires arrachées : vuide qu'on achevera d'excaver avec la feuille de mirthe, en détruiſant le fond des alvéoles, & les cloiſons oſſeuſes qu'il y a entre elles : opération cependant qu'on ne peut pas toujours ſe flatter de conduire à ſa fin ; car il arrive ſouvent, ſur-tout quand l'exfoliation de la face externe du maxillaire eſt commencée, qu'à peine on peut l'entreprendre, comme il m'eſt arrivé au mois d'Août 1756, dans le début de la cure d'un pareil Abſcès, dont la fille d'un jardinier étoit atteinte.

Celle de néceſſité, ſera la face externe de l'os maxillaire, quand il arrivera que l'Abſcès paroîtra vouloir ſe faire jour de ce côté.

Les marques auxquelles on connoît que la matiere purulente a pris cette détermination, ſont les pulſations opiniâtres que l'on ſent par-deſſus les dents molaires, ou vis-à-vis leurs racines; & la carie qui ſe manifeſte par l'apparition d'un petit Abſcès ſur la genci-

ve : carie, au reſte, qui ſe fait toujours de dedans en dehors ; & qui eſt la preuve que le *Spina-ventoſa*, dont elle eſt un ſigne évident, ne tardera pas à paſſer à ſon troiſieme dégré.

Avec de tels caractériſtifs, le lieu de néceſſité ſera ſuffiſamment marqué ; & après une ſéparation artiſtement faite du périoſte, dont la face externe de cet os eſt naturellement couverte, précédée d'une diviſion à la joue qui partira du coin de la commiſſure des lévres, pour s'élever en ligne droite juſqu'à la naiſſance de l'apophiſe zigomatique, on appliquera le trépan perforatif ; on le multipliera même, juſqu'à ce qu'il reſte une ſolution de continuité au maxillaire qui mette à découvert les racines des dents molaires, ou qui en ruine totalement les loges.

Si j'ai décrit le procédé de cette opération dans les cas où l'Abſcès paroît la preſcrire, ce n'eſt pas que j'imagine qu'elle ſoit, ou praticable, ou néceſſaire ; car pour qu'elle fût praticable, il faudroit que la dent canine,

& une ou deux des molaires qui ſuivent, euſſent été tirées ; parceque l'élevation de leurs racines doit être un obſtacle preſqu'invincible à l'action du trépan perforatif. Or ces dents une fois déplacées, on n'a plus que faire de cet inſtrument ; parcequ'à la faveur de leurs alvéoles, on pénétre aiſément juſqu'à l'Abſcès avec la feuille de mirthe.

Je dis auſſi qu'elle n'eſt pas néceſſaire, parcequ'on ne voit jamais dans ces circonſtances qu'il ne ſurvienne pas au maxillaire, ou une exfoliation d'une grande partie de la face externe, même des loges que cet os fournit à quelque dents : exfoliation, par conſéquent capable de donner au pus une iſſue ſuffiſante, ou une déclivité à dépêcher le dégorgement qu'on ſe propoſe. J'ai encore une preuve de ce fait, dans le peu de tems & d'appareil qu'il fallut à la nature pour guérir une vérolée de Marſeille, qui m'avoit confié en 1748, le traitement d'une pareille maladie, & de ſa cauſe.

Les Abſcès du Corps des Apophiſes.

ARTICLE II.

NOUS nommerons ici Apophiſes, ces portions des extrêmités des os, qui ayant été précédemment épiphiſes, ſont eſſentiellement composées d'un tiſſu très-ſpongieux, recouvert d'une lame oſſeuſe très-mince.

Toutes les Apophiſes de cette eſpéce, devenant ſiége d'Abſcès, ne ſont pas également opérables; & il n'y a guéres que celle qu'on appelle maſtoïde, celle du radius qui reçoit les premiers os du carpe, le condile qui eſt à la queue du cubitus, les condiles qui terminent le femur, & ceux qui ſont à la partie ſupérieure & inférieure du tibia, qui ſoient ſuſceptibles d'ouverture. Toutes les autres Apophiſes, ſoit qu'elles ſoient trop couvertes de chairs, ſoit qu'elles intéreſſent trop les articulations, ſoit qu'elles ne préſentent pas aſſez de ſurface, n'ont aucunement

trait à notre objet ; & nous ne ſçaurions tenter l'évacuation de la matiere purulente qu'elles peuvent renfermer, ſans cauſer des déſordres pires que la maladie.

Pour découvrir le véritable lieu où l'ouverture des Abſcès, qui attaquent leur tiſſu, ſera faite, il n'y a pas beaucoup à rechercher ; &, quelque choſe près, il en eſt de la ſuppuration de ces parties dures, comme de celle des parties molles ; & dans toutes les apophiſes mentionnées, abbreuvées depuis longtems, qui feront élevation en dehors, & où le malade ſentira ſur-tout une douleur pulſative, il n'y a pas à s'y tromper ; il ſe prépare certainement du pus ; & le point des chairs extérieures où la fixité de la douleur ſuppuratoire répondra, ſera celui par où l'Abſcès devra être percé ; car avec tous ces ſignes, il faut de néceſſité que la douleur pulſative concoure, *quandò corruptio intus..... occluſa eſt,.... dolores ſpinoſi quaſi in meditullio ſen-*

tiuntur (*a*) ; & ſans la préſence de cette douleur, l'opération ſeroit un acte de témérité répréhenſible, comme le prouvent pluſieurs attaques infructueuſes de prétendus Abſcès, qu'on a découvert n'en être point ; & à l'égard deſquels on ne s'eſt déterminé à procéder, que ſur la foi trompeuſe d'une élevation contre nature.

La direction de l'ouverture ne peut point ici ſe déterminer, parcequ'une ſeule application de l'inſtrument convenable eſt preſque toujours ſuffiſante. Or, comme il agit en parcourant des lignes circulaires, l'iſſue qu'il pratique au pus, pour avoir toutes les directions, n'en a précisément aucune.

Pour ce qui regarde l'étendue, c'eſt autre choſe ; on la méſurera ſur l'indication ; & l'indication ſera tirée des ſimptômes. Si donc la douleur pulſative, qui eſt le ſigne pathognomonique de la ſuppuration dans les os, eſt ſuperficielle, & bornée à un ſeul point,

(*a*) Conſp. Chir. Juncker. Tab. LI. p. 318.

l'ouverture indiquée ſera très-petite. Si, quoique bornée à ce ſeul point, elle eſt en même tems très-profonde, l'ouverture devra être plus grande ; parceque l'inſtrument deſtiné à pénétrer juſqu'au foyer, ſe préſente par une pointe, & va toujours en augmentant de largeur ; ſi elle eſt enfin profonde & étendue, peut-être qu'une ſeule application de l'agent prépoſé pour percer, ne ſuffira pas ; parceque l'amas de la matiere occupant néceſſairement un grand eſpace, il ſuit que, ſoit pour procurer un écoulement aiſé aux ſucs ſuppurés, ſoit pour porter commodément les topiques que l'art preſcrit, l'ouverture doit être très-dilatée.

Par ce que je viens de dire, l'inſtrument qu'on employera à cette opération eſt aſſez déſigné : c'eſt le perforatif, qui doué d'une figure par elle-même pénétrante, & agiſſant ſous une très-légére preſſion, eſt préférable aux couronnes du trépan qui, pour percer, demandent beaucoup plus de force que n'en peut ſupporter la lame oſſeuſe

ſous laquelle l'Abſcès eſt caché, & à l'application deſquelles, il ne faudroit pas moins ajouter celle de la piéce que nous choiſiſſons : piéce d'ailleurs ſeule ſuffiſante pour faire telle ouverture que l'indication exigera.

Pour la faire avec méthode, cette ouverture, l'apophiſe ſuppurée préalablement placée dans une ſituation commode, & pour le Chirurgien, & pour le malade, on commencera, armé d'un ſcalpel, par mettre à nud au moyen d'une inciſion cruciale, & de la ſection des lambeaux diſſéqués qu'elle laiſſe, la ſurface oſſeuſe de l'Abſcès; puis, avec une rugine artiſtement maniée, & d'une forme convenable, on ratiſſe le période qui le recouvre.

Ce diſpoſitif achevé, & la piéce perforative fixée à l'arbre du trépan, on en appliquera la pointe dans le centre de la dénudation qui vient d'être faite; on la met en mouvement; & ſi l'Abſcès qu'on veut évacuer eſt ſuperficiel, trois ou quatre traits y conduiſent.

Mais qu'il ſoit ſuperficiel ou profond,

à quoi connoître ſi on y eſt parvenu ? Au ſeul ſuintement du pus, qui en eſt la preuve phyſique ; deſorte qu'on fera agir le perforatif juſqu'à ce que ce ſignal paroiſſe, & que ſa matiere ſorte par la pleineur de l'ouverture.

Alors le perforatif retiré, on paſſe une ſonde de plomb convenablement pliée par ſon bout, dans le fond de l'Abſcès, pour s'inſtruire de ſa véritable étendue ; & s'il y a lieu de juger que le fond ſoit caverneux, que le trou fait par l'inſtrument ſoit inſuffiſant pour mettre ce fond entierement à découvert, on le reprend pour en faire un ſecond à côté du premier, ſur la ſurface de l'Abſcès qui répond à la cavité trouvée par la ſonde.

Ces deux ouvertures finies, & pour les redu re à une, il reſte à détruire la piéce oſſeuſe intermédiaire qui les ſépare. Dans cette vûe, on n'employera pas d'autre agent qu'une médiocre preſſion du pouce qui la fracaſſe, & l'enfonce avec beaucoup de facilité ; & lorſque tous ſes fragmens ſeront enlevés, on travaillera à l'exfoliation, &c.

Les Abſcès du Canal des grands Os.

ARTICLE III.

LEs grands os, dans le canal deſquels on voit naître des Abſcès, ſont l'humerus, le cubitus, le femur, & le tibia. Mais peut-on faire également ſur tous, les ouvertures qui amenent l'évacuation de la matiere purulente? Si l'on en excepte le femur, dont l'épaiſſeur des chairs eſt comme un rampart qui rend inacceſſible un Abſcès niché dans ſon long canal (*), tous les autres ſont très-opérables; & pour parvenir à porter ſur eux les inſtrumens avec ſuccès, il ne faut que connoître la route que tiennent les principaux troncs d'arteres & de veines, pour les éviter dans les inciſions préliminaires; il faut ſçavoir ſe reſoudre à quelque peine.

(*) N. XXII.

Quelque compacte & ſerré que ſoit le tiſſu de ces os, il ne ſe peut que leur fibres ne ſe dejettent au moins un

peu dans toute l'étendue du point où s'eſt fait l'amas de la matiere purulente; car quand les parties dures viennent à s'engorger, elles prenent ſoudain un caractere d'amoliſſement qui les rend pliantes; & en conſéquence les chairs extérieures s'élevent, juſqu'à paroître elles-mêmes ſaiſies de tumefaction: quoiqu'il ſoit cependant prouvé que plus elles ſortent de leur niveau, plus elles perdent de leur conſiſtance naturelle.

Ce ſera donc là, où les parties molles excédent la hauteur de leur plan, qu'il faudra ouvrir l'Abſcès oſſeux; d'autant mieux que ce point eſt le lieu où la nature montre la néceſſité de l'attaque, par des douleurs continuellement fixes & pulſatives; que c'eſt-là encore, où comme par l'entremiſe d'une tarriere, elle perce ordinairement une iſſue aux ſucs ſuppurés, quand on a négligé de l'en ſoulager dans le teins: vrai caractere du *ſpina-ventoſa*, qui n'eſt, abſolument parlant, qu'une dégénéreſcence, ou une terminaiſon par ſuppuration de la tumeur oſſeuſe, ou exoſtoſe . . . . . *à carie*

differt,

differt, quòd intus originem suam sumat, & extrorsum rodendo pergat. Caries autem in superficie ossis exoritur, & introrsum rodit (a).

A cette ouverture reconnue nécessaire, il faut une direction ; mais on ne peut guéres la déterminer que dans le cas où nous aurons à faire plus d'une application de l'instrument préposé pour évacuer directement le pus. Or cet instrument est tantôt le trépan couronné, tantôt le perforatif, qui agissent & creusent en rond l'un & l'autre ; d'où il suit que la direction de l'ouverture se trouvera suffisamment marquée par l'étendue qu'on lui donnera, si le foyer de l'Abscès est d'une figure à exiger plusieurs applications de l'une de ces deux piéces.

Dans la supposition qu'il en faille plus d'une, ces applications qui ouvriront l'Abscès, seront rangées selon la longueur de l'os ; la direction de cette ouverture sera donc son étendue ! Voici

(a) Consp. Chir. Juncker. *Loco citato.*

maintenant, par rapport au procédé, de quelle maniere on doit s'y prendre.

Le bras, ou la jambe du malade, placé à l'horiſon, ſçavoir ſur une table exactement de la hauteur de l'aiſſelle, s'il s'agit d'opérer ſur un humerus, ou ſur un cubitus; ſur un lit un peu élevé, s'il eſt queſtion de travailler ſur un tibia, on fait avec un biſtouri droit, ſur l'éminence des chairs qui couvrent l'Abſcès oſſeux, une inciſion longitudinale & profonde qui le deborde de quelques lignes; après celle-là, on en fait une ſeconde tranſverſale qui pénétre également juſqu'à l'os; & qui paſſe auſſi un peu, par chacun de ſes bouts, la circonférence de la tumeur extérieure. Ces deux inciſions croiſées donnent quatre lambeaux, qui ſeront diſſequés très-près du local tumefié, & coupés dans leur baſe.

Le perioſte enſuite ratiſſé juſqu'au bord de la ſection des chairs; & l'un ou l'autre de ces os à nud dans ſa partie malade, on appliquera pour l'humerus & le cubitus, la piéce perforative du

trépan, parce qu'elle eſt l'agent le mieux approprié pour ouvrir des Abſcès dont la couverture oſſeuſe, tant intérieurement, qu'extérieurement, n'a pas un plan égal; & parcequ'avec une couronne, même avec la plus petite, on feroit une déperdition de ſubſtance ſi conſidérable, par rapport à la groſſeur naturelle de ces os, que leur continuité riſqueroit de manquer, & de recevoir ſolution (*): cas qui compliqueroit griévement la maladie principale, allongeroit le traitement, & rendroit même douteux le ſuccès de la cure.

(*) N. XXIII.

Pour le tibia, il n'y a aucun de ces inconvéniens à craindre, parceque l'attaque de l'Abſcès ſe fait toujours par l'une des faces latérales de ſa crête; & que ces faces ont, tout à la fois, le plan, l'étendue, & la ſolidité convenables pour entreprendre avec confiance une grande entâmure. Le trépan couronné ſera donc l'inſtrument que nous appliquerons à l'ouverture indiquée; & avec d'autant plus de fondément, que ne faiſant agir que le perforatif, on ne

pratiqueroit qu'une iſſue inſuffiſante ; la matiere ſeroit expoſée à des rétentions, & le malade à l'incurabilité.

L'effet de cette premiere application de l'un ou l'autre trépan étant complet, on paſſe dans l'ouverture qu'elle laiſſe, une petite ſonde de plomb, pliée par ſon bout, de maniere qu'on puiſſe l'introduire ; & ſi, ſoit en haut, ſoit en bas, elle va loin dans le canal de l'os, on fera, ſuivant l'exigence du cas, une ou deux autres applications, en traînée, du trépan qu'on aura employé ; mais de façon qu'elles chevauchent, pour éviter l'accident des éclats qui arrivent preſque toujours, lorſqu'on eſt obligé de porter d'autres inſtrumens ſur les parties oſſeuſes intermédiaires.

Les Abſcès des parties molles recouvertes d'oſſeuſes.

ARTICLE IV.

LES Abſcès, dont l'ouverture fait la matiere de cet article, doivent être conſidérés ſous trois parties différentes :

1°. ſous les os du crâne ; 2°. ſous le ſternum ; 3°. ſous l'omoplate.

Le point où les uns & les autres ſeront ouverts, eſt très-aiſé à appercevoir. Les liqueurs une fois extravaſées, leurs principes fermentatifs ſe développent bien-tôt ; d'ailleurs, les tuyaux arteriels ne tardent pas de prendre plus d'eſſor, & de battre avec plus de véhémence.

Le concours de ces deux accidens, compoſe une cauſe de douleur pulſative, dont le foyer déſigne le lieu où la ſuppuration s'eſt commencée ; & en même tems celui par où la matiere tend à s'évacuer.

Ce ſera donc là où le ſentiment de pulſation eſt le mieux marqué, qu'il faudra, après les inciſions & les diſſections préliminaires, pratiquer l'ouverture, d'autant plus déterminément, que ce point eſt le plus court chemin qui mene des parties extérieures, à la cavité où réſide la matiere ſuppurée.

Le lieu de l'ouverture trouvé, il reſte encore à régler le plus ou le moins de grandeur néceſſaire à l'iſſue, & à pro-

noncer ſur l'eſpéce d'agent avec lequel on la fera. Pour remplir ces deux objets, remontons à la diviſion établie plus haut; & prenons ſéparement les parties ſous leſquelles nous avons enviſagé les Abſcès à percer.

I. Il en eſt des collections de matiere purulente faites ſous les os du crâne, comme de celles qui ſe manifeſtent dans les chairs; aux unes, comme celles qui n'ont qu'un très-petit foyer ſuperficiel, où dont les bornes au loin écartées, offrent une déclivité décidée, un ſimple coup d'inſtrument tranchant peut avoir tout l'effet déſiré; aux autres, cachées par une ſurface d'un grand diametre, plus profondes, & dans la cavité deſquelles on découvre des cavernes, l'ouverture principale eſt toujours néceſſairement étendue; ſans compter les coupes acceſſoires que l'art preſcrit, pour mettre les fonds détournés en évidence. Il en eſt enfin qui partant d'un fond extrêmement plus bas que n'eſt l'iſſue qu'on leur a donnée, exigent qu'on contr'ouvre leur foyer, comme je l'ai déja dit dans

cette premiere partie, en parlant des Abſcès du corps graiſſeux, art. I, & de ceux du corps muſculeux, art. II ; parceque quelques puiſſans moyens qu'on employât d'ailleurs pour les évacuer, il ſeroit abſolument impoſſible d'en venir à bout.

D'après ce parallele, on ſe contentera de l'application d'une ſeule couronne de trépan, lorſqu'il y aura lieu d'ouvrir des Abſcès au cerveau dont l'emplacement ſera à fleur des os du crâne, ou aura une enceinte très-reſſerrée ; parcequ'une telle entâmure, quoiqu'elle ait ſouvent moins de diametre que le foyer attaqué, a néanmoins toute la largeur requiſe au parfait dégorgement, & à l'introduction des topiques : ſauf de le percer par l'application d'une ſeconde plus ou moins écartée, en faiſant partir la piéce intermédiaire, s'il avoit plus de baſe ou de profondeur qu'on n'en auroit prévû ſur la pulſation ſuppuratoire ; & ſi les indications les plus preſſantes trouvoient quelque difficulté à être remplies.

D'après ce parallele encore, quand

un Abſcès, ſur les ſignes duquel on jugera la néceſſité de l'ouverture, aura une circonférence beaucoup plus dilatée, on arrangera alors pluſieurs couronnes autour de ſon centre oſſeux, pour enlever ce centre d'une ſeule piéce.

D'après ce parallele enfin, quand un foyer d'Abſcès ſous le crâne, ſera de beaucoup plus inférieur que l'iſſue qui lui aura été ouverte avec le trépan, & que pour le vuider complettement, on aura envain tenté les injections appropriées, il ne reſte plus rien de mieux à faire que de l'attaquer par une contr'ouverture (*); & cette reſſource eſt alors tellement indiquée, que la nature, ſi on y fait bien attention, tâche toujours elle-même de ſe percer par carie, & vis-à-vis du fond où les matieres croupiſſent, une voie, par où leur écoulement puiſſe ſe faire.

(*) N. XXIV.

Ce qu'on a vu arriver une fois, peut reparoître dans tous les ſiécles. Pour prouver donc la vérité du mécaniſme par lequel la nature s'efforce de réparer les accidens qui mettent en

péril la vie de l'homme, nous n'aurons recours qu'à un fait; mais pour qu'il ſoit frappant, nous le prendrons dans la pratique d'un ancien Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris : c'eſt Saviard (*a*), ſous les yeux de qui, des matieres ſanieuſes, formées & ramaſſées un peu plus bas qu'un trépan déja appliqué, & que ce maître de l'art différoit de vuider par un autre trépan juſqu'à ce que de nouvelles indications l'y réduiſiſſent, ſe firent jour à travers une fracture qui s'étendoit juſqu'à l'os, derriere lequel il ſçavoit leur dépôt.

Au reſte, on n'oubliera pas que dans cette opération, les ſinus du cerveau, tant le longitudinal, que les latéraux, ſont des parties à ménager : leur entâmure pouvant devenir mortelle par l'hémorragie qu'elle produiroit. Dans une circonſtance pareille, on écartera donc l'application des couronnes du

(*a*) Art. des exfoliat. du crâne, obſ. 4.

trépan, de maniere à ne leur pas donner la plus légere atteinte ; quand même il y auroit l'inconvénient à riſquer de porter ces couronnes, moitié ſur les bords de l'Abſcès, moitié ſur les portions du cerveau qui ſeroient ſans léſion dans les environs ; en laiſſant ſubſiſter la piéce oſſeuſe, à laquelle tel ou tel ſinus pourroit adhérer.

I I. Pour écarter le dégré d'ouverture qu'on doit donner à un Abſcès caché dans la duplicature du médiaſtin, il eſt auparavant une découverte intéreſſante à faire ; c'eſt le dégré d'élevation qu'il a derriere le ſternum. La hauteur, en effet, eſt la régle la plus ſûre qu'on puiſſe ſuivre en pareille circonſtance.

Pour ne pas manquer cette découverte, on s'informera d'abord de l'étendue de la douleur que le malade ſouffroit, lorſque ſa tumeur pectorale étoit encore verte, ou phlegmoneuſe, ayant ſoin d'en marquer exactement les bornes. On ſe fera montrer enſuite l'endroit juſqu'où ſe fait ſentir la ma-

tiere, dans le tems de l'inſpiration : car le poumon ne ſçauroit enfler par l'introduction d'une nouvelle quantité d'air, que l'Abſcès ne ſoit preſſé ſur ſes côtés par les lobes de ce viſcere ; & que le pus, par conſéquent ne remonte ; & s'il réſulte de ces recherches que l'Abſcès préſente, par exemple, extérieurement une ſurface de quatre pouces d'élevation, on en donnera environ trois à l'ouverture ; & moins, à proportion de ce que l'Abſcès préſentera moins de ſurface ; & cette ouverture ſera commencée de bas en haut, à fleur de la partie inférieure de l'Abſcès.

Le premier objet de la Chirurgie, dans ces circonſtances, eſt le parfait dégorgement du foyer ; le ſecond, eſt d'aller au-devant de l'inconvénient d'une fiſtule pectorale. Eſt-il donc rien de plus propre à aider cet art ſi appliqué aux guériſons radicales, que l'étendue d'ouverture déduite de celle qu'occupe la matiere ſuppurée ?

L'inſtrument connu, & reputé le plus

convenable à cette opération, eſt le trépan, qu'on n'appliquera néanmoins qu'après avoir mis le ſternum en état de le recevoir; & dont les couronnes ne ſeront multipliées qu'à concurrence.

III. Quoique le lieu de l'ouverture des Abſcès concernans cet article, paroiſſe aſſez marqué par les principes généraux que nous avons d'abord poſés, les différens emplacemens néanmoins dans leſquels on trouve en pratique ceux qui ſe forment ſous l'omoplate, ſemblent exiger de nous, à cet égard, un détail plus étendu.

Ces emplacemens différens peuvent ſe reduire à quatre : ſçavoir, 1°. lorſque l'Abſcès eſt placé ſi haut, que l'omoplate ne couvre que ſon hémiſphere inférieur ; 2°. lorſque ſon foyer moins large que la partie de l'omoplate qui lui ſert de ſurface, eſt entierement éclipſé par elle ; 3°. lorſqu'il eſt niché ſi bas, que tout ſon hémiſphere ſupérieur eſt effacé ; 4°. enfin, lorſqu'il approche ſi près du milieu du dos, qu'un de ſes hémiſpheres latéraux eſt reduit à diſparoître.

Les lignes qui conduisent à la connoissance de ces différentes situations, sont bien sensibles ; un Abscès, dans la premiere, pousse en dehors la côte supérieure de l'omoplate ; celui qui est placé dans la seconde, déjette également toutes les parties de cette piéce osseuse ; celui qu'on suppose dans la troisieme, fait saillir simplement la côte inférieure ; & celui enfin qu'on voit très-fréquemment dans la quatrieme, souleve la base.

Cela accordé, & autant que le point de douleur pulsative déja indiqué, concourra avec ces signes, il est clair que le premier Abscès pourra être artistement percé dans la partie cave de cette piéce osseuse, où le muscle sur-épineux a ses attaches fixes ; que le second, le fera dans l'autre partie aussi cave du même os, où le sous-épineux a les siennes ; le troisieme, sous la côte inférieure de l'omoplate même ; & que le quatrieme recevra le coup qui doit l'évacuer, entre la base de cet os & les vertebres.

Ce qui reſte à dire au ſujet de l'étendue d'ouverture des Abſcès nichés, en tout ou en partie, ſous l'omoplate, roulant ſur les principes déja expoſés, & ſur les mêmes ſignes qui ont ſervi de régle pour fixer la meſure néceſſaire à l'iſſue des précédens, nous nous abſtiendrons d'en parler davantage; parce qu'ils ont tous, en effet, cela de commun, que lorſqu'il eſt queſtion de percer de part à part des piéces oſſeuſes, ou de les cotoyer pour parvenir à un foyer, & qu'il s'agit de déterminer la largeur ou la longueur de la ſolution de continuité dont ils ont tous beſoin pour être dégorgés, il faut préalablement s'attacher à connoître à peu près toute la ſomme de douleur pulſative qui ſe faiſoit ſentir au malade dans le tems de l'abſceſſion; & par l'eſpace qu'elle occupoit alors, on préjuge aiſément celui qu'aura l'ouverture qu'on ſe propoſe.

Cette ouverture, comme on vient de l'obſerver, a lieu ſur l'omoplate même, quand il faut attaquer les Abſcès des

deux premieres positions ; elle a également lieu sur les chairs qui entourent cette partie, quand il s'agit de percer ceux de la troisieme, & quatrieme. Elle sera donc faite en proportion de la douleur pulsative auparavant sentie ; puisqu'elle seule, bien mieux que le volume, est la marque certaine du plus ou du moins de capacité de la tumeur actuellement suppurée.

La différence de constitution entre les parties qu'il faut ouvrir ici, pour atteindre le foyer de la matiere purulente, influe nécessairement sur le choix des agens propres à cette opération ; les unes sont dures, par conséquent elles seront entâmées par le trépan, comme l'a pratiqué feu M. *Marechal*, premier Chirurgien du Roi (*a*) ; les autres molles, elles seront donc divisées par l'instrument tranchant. Reste maintenant à décrire le procédé par

(*a*) Hist, de l'Acad. R. de Chir. tom. II. des Mémoires, pag. XL.

lequel les Abſcès, mentionnés dans cet article, ſeront ouverts & évacués.

Le malade ſera d'abord mis dans une ſituation commode, tant pour lui que pour l'Opérateur ; on diviſera, avec le biſtouri droit, les chairs par une inciſion cruciale aſſez étendue pour mettre à découvert toute la largeur préjugée du foyer ; & on la fera préciſement là, où le malade a le plus ſouffert de la confection du pus. Les lambeaux produits par l'inciſion, ſeront enſuite diſſequés de la face oſſeuſe, & coupés auſſi près qu'il ſe pourra de leur baſe ; le perioſte enfin ratiſſé de maniere qu'il n'en reſte aucun veſtige.

Les choſes ainſi diſpoſées, ſi par les douleurs pulſatives auparavant ſenties, on a lieu de juger que le foyer de l'Abſcès ſoit vaſte, on appliquera ſur la partie de la ſurſace de l'os qui promet une pente décidée aux liqueurs ſuppurées, la plus grande couronne de trépan fixée à ſon arbre ; ou du moins celle qui cadrera davantage avec l'emplacement laiſſé par la ſection des lambeaux.

La

La piéce osseuse sciée par la couronne, & enfin séparée, soit du crâne, soit du sternum, soit de l'omoplate, si l'Abscès auquel on en veut n'est pas immédiatement entr'elles & la membrane qui tapissoit la face interne, s'il est dessous cette membrane (*), même à quelque distance d'elle (*), on la percera avec une lancette dirigée par les signes (*) qui décélent le foyer; & la matiere vuidée, soit que sa collection se trouve sur la membrane, ou au-dessous, on introduira dans la cavité qui la renfermoit une sonde de plomb à propos pliée, pour s'assurer de sa véritable étendue.

(*) N. XXV.

(*) N. XXVI.

(*) N. XXVII.

Si elle ne passe pas, ou du moins que très-peu, la circonférence de l'ouverture, & qu'on soit par conséquent fondé à attendre d'elle tout le dégorgement désiré, on n'ira pas plus loin; la nature & l'art feront le reste. Mais si par le secours de cette sonde on vient à découvrir que la suppuration ait beaucoup creusé; & qu'on puisse présumer que la matiere purulente, tant actuelle

que future, eſt expoſée à des ſéjours; alors ſans héſiter, on en viendra à l'application d'une ſeconde couronne, ſurtout le local le permettant, comme les os du crâne, le ſternum, & la foſſe ſous-épineuſe de l'omoplate; obſervant que ce nouveau trépan ſoit fait ſur la cavité détournée, découverte par la ſonde; & que la piéce oſſeuſe intermédiaire ſoit enlevée, pour que les deux ouvertures pratiquées ſur l'os qui cache l'Abſcès, n'en compoſent qu'une.

L'expoſition de ce procédé d'ouverture ne regardant que le manuel, par rapport aux Abſcès directement cantonnés ſous des os, & étant avéré qu'il s'en forme communément d'autres qui, quoique couverts par l'omoplate, ſont cependant ſitués de façon à diſpenſer d'attaquer cet os, comme ſont ceux de la troiſieme & quatrieme poſition, il eſt maintenant à propos d'expliquer comment on les ouvre.

Le malade couché ſur ſon ventre, avec des couſſins ſous ſa poitrine, comme il a dû l'être à l'occaſion de la pre-

miere & seconde position, son Abscès forcé de sortir, & de s'élever par la pression des doigts de la main gauche, on plonge un bistouri droit dans le centre, de haut en bas, & suivant la ligne du dos, à l'égard de celui placé entre la base de l'omoplate & les vertebres; & en ligne transversale, même un peu oblique, conformément à celle des côtes, pour celui qu'on rencontre sous la côte inférieure du même os.

Ce premier coup de bistouri ayant pénétré, la matiere s'évacue, & l'Abscès s'affaisse. Ce n'est plus le tems alors d'employer cet instrument sans conducteur; aussi le retire-t-on incontinent après l'apparition du pus; mais à sa place, on passe dans le foyer une sonde crenelée, dirigée suivant la ligne déja donnée, sur laquelle on coule les ciseaux ou le bistouri, premierement en bas, puis en haut, pour les Abscès de la troisieme position; ou d'abord par l'angle qui répond au thorax, après, par celui qui est vis-à-vis l'épine du dos, pour celui de la quatrieme; & à

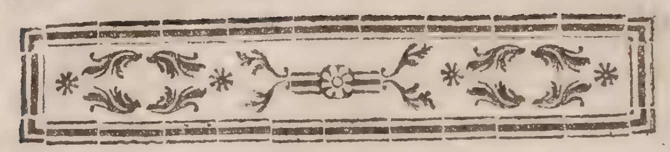
la faveur de cette ſonde, on coupe, juſqu'à ce que ſon bout fermé arrête la lame tranchante de l'un ou de l'autre.

L'ouverture étant dans ſa perfection, on paſſe un doigt dans le foyer, pour reconnoître les brides qui peuvent y être; & ſi l'on en rencontre; ce qui arrive très-ſouvent dans les grands Abſcès, formés ſur-tout par congeſtion, comme ceux-ci le ſont communément, on les coupe avec les ciſeaux guidés par le doigt paſſé dans le foyer.

Il peut cependant arriver que l'Abſcès de la premiere poſition, celui dont la côte ſupérieure de l'omoplate couvre l'hémiſphere inférieur, ayant été percé à travers le trapeze, la matiere dont ſon fond ne ſçauroit jamais être exactement dégorgé, travaille ſi fort ſous œuvre, qu'elle vienne encore en former un autre ſous la côte inférieure de l'omoplate. Dans un tel cas, on ne peut ſe diſpenſer d'une contr'ouverture; & ce ſecond Abſcès reſſemblant parfaitement à celui de la quatrieme poſition,

c'eſt-à-dire, à celui dont l'omoplate couvre l'hémiſphere ſupérieur, il ſera percé par une inciſion égale à celle dont nous venons de tracer le plan.

La méthode de faire cette ſeconde inciſion, de maniere qu'elle ait ſon plein effet, conſiſte à conſerver le plus qu'on peut de la matiere ramaſſée dans le foyer; à l'enfermer, comme par un bouchon, avec de la charpie brutte, dont on rembourrera bien l'ouverture déja pratiquée : puis au moyen d'une preſſion faite ſur l'omoplate même, dirigée vers ſa côte ſupérieure, on oblige la matiere à deſcendre, à ſe ramaſſer, & à ſe prononcer ſous la côte inférieure. Alors la collection étant bien marquée par la tuméfaction qui réſulte de ce procédé, on perce, conformément aux régles établies, & on donne iſſue à la matiere.



MANIERE D'OUVRIR LES ABCÈS QUI TIENNENT, EN QUELQUE SORTE, A L'UNE ET A L'AUTRE ESPÉCE.

CLASSE III.

Les Abſcès de cette Claſſe, doivent être conſidérés, 1°. dans les articulations; 2°. dans les parties membraneuſes; 3°. dans les parties aponevrotiques; 4° ſous les ongles de l'une & de l'autre extrêmité; 5°. dans les parties cartilagineuſes. Ces différentes poſitions font donc cinq articles, dans chacun deſquels nous examinerons les Abſcès les concernant, & quelle eſt la manière de les ouvrir la plus conforme aux bonnes régles.

Les Abſcès des Articulations.

ARTICLE I.

IL eſt difficile d'aſſigner poſitivement le point, où les Abſcès des articulations doivent être percés. La matiere purulente ramaſſée dans une capſule, &

cette capſule formée comme elle l'eſt elle-même des parties aponevrotiques, par conſequent très-minces, ſa collection ſe fait ſentir preſqu'également partout ; de ſorte que tout point de ſurface paroît être celui qui convient pour l'ouverture.

En faiſant cependant bien attention qu'il n'eſt pas poſſible, quelque fixée que ſoit cette matiere, qu'elle n'incline plus par un point que par un autre, parceque la conſiſtance des parties environnantes n'eſt pas partout égale ; & que dans ce point de pente la ſurface extérieure de l'Abſcès ne ſoit encore plus amincie & plus ſaillante qu'ailleurs, par l'effet du poids, on décidera ſans peine le lieu où le coup évacuatif doit préciſement être porté ; ſur-tout ſi, à ces motifs de détermination, on peut ajouter celui qui naît de la certitude que l'inſtrument dont on fera uſage, ne ſera arrêté dans ſon trajet par aucune apophiſe ; car comme toutes les articulations mobiles en ſont compoſées, les Abſcès à ouvrir, en ſont généralement

remplis ; & en heurter quelqu'une en opérant, ſi ce n'étoit pas tout-à-fait échouer, ce ſeroit du moins expoſer le malade à ne pouvoir plus être opéré que par une méthode oppoſée au caractére de la maladie, & des parties abſcedées.

Le véritable lieu de l'ouverture, ſera donc ce point de ſurface, ou l'évidence de la pente, & la certitude qu'il n'y a point d'apophiſes à toucher, ſe trouveront réunies ; ce ſera par conſéquent celui où, l'inſtrument pénétrant ſans obſtacle dans le foyer, la matiere pourra être pleinement évacuée.

La direction & l'étendue du coup qui doit procurer l'écoulement de cette matiere, ne feront point diſcutées ici ; parce que l'inſtrument que nous nous propoſons d'employer, n'agiſſant que par perforation, où en écartant dans le point d'ouverture, les fibres de toutes les enveloppes de l'Abſcès, l'une & l'autre reſtent néceſſairement nulles ; de ſorte que ce que nous avons encore à dire ſur la maniere d'ouvrir les Abſ-

cès des articulations, roulera ſur le choix de l'inſtrument dont nous devons nous aider dans cette opération.

Cet inſtrument eſt le trocart; & puiſque juſqu'ici nous nous ſommes fait une loi de dire pourquoi nous avons été de tel, ou tel ſentiment, nous dirons encore pourquoi nous préférons ce moyen à tout autre.

Le ſeul mode que la nature emploie dans la conſolidation des lévres d'une ſolution de continuité, entretenue quelque tems béante pour raiſon de dégorgement, eſt l'extenſion ou le développement des vaiſſeaux, ſur-tout ſanguins, qu'on ne trouve que dans les parties charnues; & ce phénomene eſt très-tardif à paroître, l'attente en eſt même vaine dans toutes les diviſions où la force ſiſtaltique des tuyaux arteriels ſanguins n'influe pas : fait d'autant plus certain, que la pratique en eſt le garant (*); & que la vérité nous en eſt encore atteſtée par un de nos plus célébres auteurs, ſans ceſſe appliqué à

(*) N. XXVIII.

des remarques intéreſſantes (*a*) : *Vulnera enim*, dit-il, ... *articulorum*, comme nous en ferions réellement une, ſi nous donnions la moindre étendue à l'ouverture indiquée, *difficillimè coaleſcere, in dies obſervamus ; idque propter defectum carnis accidit.*

Or les parties aponevrotiques qui ſe préſentent ici à diviſer, ne ſont point tiſſues de cette eſpéce d'artéres ; celles qui entrent dans leur conſtitution étant purement limphatiques, par conſéquent d'un jeu très-foible ; d'où il ſuit que ces parties manquant des agens véritablement en état de préparer de loin la réunion, dans le cas de la néceſſité d'une diviſion long-tems ouverte, on ne doit point ſe promettre de cicatrice ; d'où il eſt encore ſimple de conclurre qu'en ouvrant les Abſcès de cet article, au lieu de diviſer pluſieurs fibres contigues, on n'en fera qu'un ſimple écartement que leur propre reſſort ef-

(*a*) Guill. Fabr. hild. cent. 4. obſ. 57, p. 94.

face ; & qu'au lieu d'une inciſion telle qu'on la pratique ſur les chairs, il ne faut abſolument qu'une ponction.

Peut-être m'objectera-t-on ici, qu'on a vû le tendon d'achille, celui du muſcle orbiculaire, &c. ou rompus, ou coupés, avec diviſion totale de leur ſubſtance ; & qu'on a néanmoins d'exemples de leur parfaite réunion, quoique les tuyaux dont ils ſont tiſſus ſoient de même nature que ceux qui conſtituent les parties aponevrotiques dont il s'agit.

Je répons à cela, que le rapprochement dans leur état de ſolution de continuité, opéré ſoudain, ou par la ſuture, ou par une ſituation avantageuſe, ne permet pas aux ſucs qui ſuintent également, & en même tems de chacun de leur bout, de s'échapper ; que le prochain voiſinage entre les orifices d'où ces ſucs découlent, les force d'abord à une intimité d'abouchement qui prévient toute évaſation ; qu'une ſolide réunion en forme de cal, eſt enfin la ſuite néceſſaire de

la préciſion de ce contact, & de l'épaiſſiſſement juſqu'à induration que ces mêmes ſucs ainſi retenus & arrêtés, contractent.

Mais quoique la cicatrice, dans les parties aponevrotiques en queſtion, ſoit très-poſſible par les mêmes loix, leurs lévres étant exactement rapprochées, ce n'eſt pas à dire qu'elle puiſſe ſe faire, quand pour attendre un dégorgement, on eſt reduit à la néceſſité de les tenir écartées l'une de l'autre pendant un tems conſidérable.

Paré (*a*), qui a reconnu auſſi dans l'exercice de ſa profeſſion, combien peu eſt poſſible la réunion de ces ſubſtances, quand elles reſtent long-tems diviſées par plaie, comme en effet il en réſulteroit une ſi nous faiſions uſage de l'inſtrument tranchant pour ouvrir ces Abſcès, dit : *On la recoudra* (la plaie) *pour réunir les parties ſéparées*,

(*a*) Œuvres d'Ambroiſe ..... chap. XLII ; pag. 259.

délaiſſant un orifice en la partie décli-ve, pour donner iſſue à la ſanie : façon de s'exprimer qui revient exactement à la ponction que nous établiſſons pour toute ouverture.

La cicatrice ne ſe fait pas dans ces ſubſtances comme dans les charnues ; dans les premieres, nous l'avons déja remarqué, la condition *ſine quâ non*, eſt le parfait rapprochement, au moyen duquel les gouttes de ſucs qui ſuintent de la ſurface des bouts diviſés, ſont forcés de ſe toucher, de s'unir ; & ſans lequel par conſéquent ces mêmes ſucs ſe perdant, la réunion ſeroit totalement manquée.

Dans les ſecondes, c'eſt-à-dire dans les charnues, le plus ou le moins de rapprochement des lévres d'une diviſion, ne décide que pour le plus ou le moins de célérité dans la cicatrice, qui tôt ou tard néanmoins ne manque pas de ſe faire : cet évenement n'ayant lieu que par l'allongement des tuyaux ſains qui reſtent dans chacune des lévres de la ſolution de continuité : c'eſt

du moins ce que la nature nous met tous les jours ſous les yeux dans la blancheur des bords d'une diviſion aux parties molles qu'elle s'empreſſe de clôre ; & la nature ne trompe pas : c'eſt ce que M. *Morand* nous inſinue par l'aveu qu'il fait de ſon penchant à expliquer, par la vertu ſiſtaltique des vaiſſeaux, la regénération des chairs dans l'ouvrage des cicatrices (*a*) ; c'eſt enfin le ſentiment d'un autre ſçavant moderne, qui après avoir fait procéder la cicatrice, de l'avancement des chairs grainues, ou de l'allongement des tuyaux dont elles ſont tiſſues, compare leur abouchement, pour exprimer avec quelle ſolidité il ſe fait, à une ſoudure rentrante, ou aſſemblage en queue d'aronde .... *Naturæ opitulatricis molimen .... carnea granula ita prementis, eaque in modum caudarum arundinum fabrorum more implicantis inter ſe, ac ferruminantis* (*b*) ; de

---

(*a*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. II, p. 73.

(*b*) *Specimen in quò precipuè ſuppurationis eventus, in partibus mollibus expenduntur.* Fizes univ. Montp. Med. D. & Prof.

ſorte que, moins ces lévres ſont écartées l'une de l'autre, & plutôt ces allongemens s'addoſſent & ſe corporifient; & plus elles ſont écartées, plus les allongemens reſpectifs mettent de tems à s'atteindre.

Parmi les inſtrumens configurés de maniere à pouvoir effectuer cette ponction, le trocart eſt le ſeul qui ſoit poignant ſans être coupant; nous l'appliquerons donc à cette opération, avec d'autant plus de confiance, qu'il poſſéde la qualité eſſentielle, ſans avoir celle qui ſeroit ſuſceptible des ſuites déſagréables ci-devant prévûes.

Avant d'indiquer la maniere dont nous devons nous en ſervir, examinons quel dégré de longueur lui eſt néceſſaire pour atteindre le foyer que nous nous propoſons de vuider, ſans riſquer de piquer avec le poinçon quelque apophiſe, quand le point de ponction eſt décidé.

Les Abſcès des articulations ſont du nombre de ceux, dont on peut le mieux déterminer la profondeur, au

moyen des connoiſſances anatomiques. Si on juge donc que de ce point des tégumens qui doit ſupporter la piqueure, à la partie de l'articulation qui y répond intérieurement, il y ait environ deux pouces de diſtance, la canule du trocart, depuis ſon bout juſqu'à ſon pavillon, aura la longueur de huit lignes qui ſont le tiers de tout l'eſpace qu'il y a à parcourir de l'entrée au fond; ſi on peut préſumer que tout cet eſpace ſe réduit à environ dix-huit lignes, la longeur de la piéce du trocart qui doit reſter après la ponction, ſera de ſix; c'eſt-à-dire que, quelle que ſoit la profondeur de l'Abſcès, pourvû qu'on puiſſe la déterminer à peu près, la canule du trocart aura conſtamment en longueur le tiers de cette profondeur préjugée; d'autant mieux que ce tiers eſt préciſement la longueur qu'il faut pour excéder de quelque choſe l'épaiſſeur des parties molles qui doivent être piquées.

Ces proportions réglées, l'opération devient notre dernier objet. Pour la faire

faire avec art , on empoigne d'abord avec la main gauche tout l'Abſcès de l'articulation ; & on le preſſe avec les doigts de maniere que la colonne du pus, obligée de ſe porter en avant, mette les tégumens en tenſion. Cela fait, & le manche du trocart poſé dans la paume de la main droite, on porte la pointe de cet inſtrument ſur le point choiſi pour la ponction ; on l'enfonce par une preſſion ſubite de la même main, juſqu'à ce que le pavillon de la canule l'arrête ; après quoi on retire le poinçon. Au moyen enfin de deux rubans de fil, attachés au bord du pavillon, & liés à la partie oppoſée de l'introduction de la canule, on fixe cette piéce du trocart dans le foyer de l'Abſcès.

Les Abſcès des Parties membraneuſes.

ARTICLE II.

LES Abſcès des parties membraneuſes préſentent un champ extrêmement vaſte. Pour déterminer préciſement la méthode de les ouvrir, il faudroit en parcourir toutes les eſpéces : travail qui meneroit à la compoſition d'un gros volume, & notre deſſein n'eſt autre que de faire un mémoire. Vû donc le détail immenſe où cette entrepriſe nous forceroit d'entrer ; conſidérant d'ailleurs que le procédé de l'un peut ſervir d'induction pour l'autre, nous nous bornerons à de ſimples généralités qui, quoique telles, ſeront pourtant applicables à tous les cas particuliers d'Abſcès formés ſous les membranes, ou dans leurs interſtices.

Cependant comme les Abſcès de la cornée ſont une eſpéce qui eſt ſoumiſe à quelque différence dans le procédé de l'ouverture, nous les examinerons

ſéparément, & nous commencerons par eux cet article.

L'hypopion, ou Abſcès de la cornée, eſt formé, comme l'on ſçait, dans l'interſtice des différentes lames ou pellicules qui conſtituent cette tunique. A moins d'avoir ſoi-même les organes de la viſion détruits, on ne ſçauroit le méconnoître. Il ſe préſente par une éminence très-ſaillante ſur la cornée tranſparente, couvrant preſque toujours la pupille, ſoit par ſa ſituation, ſoit par ſa baſe.

L'indication de l'ouvrir ſurvenue, nonobſtant tous remedes appliqués pour le reſoudre, il faut d'abord choiſir le lieu par où l'évacuation ſera le plus favoriſée : ce lieu eſt le point le plus bas, par rapport à la ligne perpendiculaire du corps ; parceque la matiere purulente cherche toujours à tomber; d'où il reſte naturellement décidé que l'Abſcès ſera percé par ſa partie inférieure.

La direction du coup eſt également aſſujettie à des régles. Pour connoître

celles qui doivent nous conduire à une inciſion capable de vuider complettement, ſans préjudicier en rien à la viſion, il faut conſidérer la cornée tranſparente comme un tiſſu de fibres circulaires, ou comme un amas de cercles concentriques, dont le diametre diminue à meſure qu'ils approchent du point central, & dont chacun offre un diſque parfait aux rayons de lumiere.

D'une telle configuration, qui rend cette membrane concave en dedans, & convexe en dehors, il y a ces conſéquences à tirer. 1°. Que l'inciſion pratiquée ſur la ſurface de l'Abſcès, ſera un arc de cercle; parceque faite ſur la ligne circulaire, l'image des corps ſe tranſmet dans ſon entier, & que tout favoriſe le dégorgement qu'on ſe propoſe. 2°. Que toute autre direction d'ouverture, ſoit longitudinale, ſoit tranſverſale, fût elle-même exactement diametrale, n'auroit pas les mêmes avantages; & ſi, à la rigueur, la matiere purulente n'étoit point expoſée à des retentions, elle ſeroit toujours certaine-

ment ſuivie, à la fin, d'une cicatrice, qui traverſant la partie de la cornée ſituée vis-à-vis la pupille, rendroit inutile l'abord de beaucoup de rayons de lumiere : inconvénient par lequel quantité de traits des objets manqueroient d'être peints ſur la retine ; d'où il ſuivroit auſſi, en ſuppoſant que l'œil ne fût pas perdu, que le malade verroit ſans ceſſe comme une ligne droite ou couchée, ſelon que la cicatrice vicieuſe ſeroit de l'une ou l'autre maniere.

Nous n'aurons pas beaucoup à dire ſur l'étendue de cette ouverture ; la rondeur de la baſe de ces Abſcès, la ſituation verticale que le malade garde ordinairement, du moins dans le cours de la journée, tout garantit la poſſibilité d'un parfait dégorgement, pour peu qu'on donne d'iſſue à la matiere. Cependant pour n'avoir pas à craindre de faire une inciſion trop longue, ou trop courte, & conſidérant combien facile eſt la réunion d'une ſolution de continuité ſur laquelle la paupiére ſupérieure tient ſans ceſſe lieu de bandage expul-

ſif & uniſſant, nous tracerons en idée trois lignes diametrales ſur la ſurface de l'Abſcès, repréſenté par la fig. 13, dont deux ſeront obliques, & l'autre tranſverſale.

Ces trois lignes ainſi croiſées, doivent produire dans la circonférence de l'Abſcès ſix baſes d'angle d'un dégré égal, ou ſix faces de même longueur; une ſeule deſquelles, qui eſt l'inférieure, ſera ouverte de R à S, c'eſt-à-dire dans toute ſon étendue.

L'agent auquel cette ouverture eſt dévolue, paroît être la lancette à ſaignée, ſa lame arrêtée par une bandelette. Cependant comme cet inſtrument n'a pas la configuration qu'il faut pour éviter dans cette opération des écueils funeſtes, qui ſont, dans les ſujets ſur-tout dont le globe eſt très-enfoncé, ou dont la cornée tranſparente eſt peu convexe, l'apertion de part à part de l'Abſcès, la piqueure de l'iris, & l'épanchement d'une partie du pus, je lui en ſubſtituerois volontiers un autre, dont la lame à demi courbée ſur ſon

plat, ſe terminât par une tige fixée dans ſon manche : telle eſt par exemple l'aiguille que M. *Daviel* (*a*) plonge dans la chambre antérieure de l'œil, quand il fraye la route au criſtallin qu'il veut extraire; mais dont la pointe ſeroit cependant moins longue, pour ne pas ouvrir, en même tems, la partie ſupérieure de l'Abſcès.

Je me rappelle en avoir vû une dans ce goût entre les mains d'un piqueur d'œil très-adroit : c'eſt le ſieur *Nauman* ſe diſant Médecin oculiſte, qui paſſa en cette ville l'année 1738; & y perça un hypopion avec ſuccès, en ſe ſervant de cette aiguille.

Ayant donc une pareille opération à faire, le malade convenablement ſitué, & ſa tête aſſujettie par un aide placé derriere, le Chirurgien pour fixer l'œil, applique le *ſpeculum*, dont le manche un peu coudé, part du point où les deux piéces qui compoſent l'an-

(*a*) Mém. de l'Acad. R. de Chirurgie tom. II. planche XIX. fig. 1.

neau ovale ſont jointes ; & ce manche tournant du côté du petit angle , eſt tenu avec fermeté par un ſecond aide.

L'œil rendu immobile par l'application de cet inſtrument , le Chirurgien prend la lancette ſubſtituée , la tenant comme une plume à écrire ; il la plonge à plat de bas en haut dans l'Abſcès de la cornée , & fait une ouverture conforme aux proportions marquées.

Au reſte , dans cet article, par membranes ſous leſquelles on voit pulluler des Abſcès , nous entendons le perioſte.

Que ces Abſcès ſoient cauſés par les tiraillemens que toute élevation contre nature d'un point oſſeux peut faire au perioſte; qu'ils le ſoient par l'action immediate des humeurs viciées , ou par contuſion , ils ont comme les autres, leur lieu propre à l'évacuation de la matiere qu'ils renferment ; & ce lieu ſera d'abord trouvé , ſi l'on fait attention à ce point d'une partie où le malade éprouvoit une douleur de pulſation véhémente dans le tems de l'abſ-

ceſſion ; & à ce léger engorgement dans le tiſſu cellulaire, accompagné de rougeur éréſipélateuſe, là où la ſenſation étoit auparavant ſi vive. Ces deux ſignes étant, en effet, ceux qui déſignent poſitivement le foyer d'une matiere, ou formée, ou qui touche au moment de l'être, ils ſont en même tems ceux qui diſpenſent de chercher ailleurs pour appliquer les agens diviſans.

Quant à la direction que doit avoir ce coup dont l'Abſcès ſera percé, il faut conſidérer celle des fibres muſculaires, ou tendineuſes, qui ſont au voiſinage du point où l'inciſion eſt indiquée, & qui compoſent la lame extérieure du périoſte. Or la direction de ces fibres, ſoit muſculaires, ſoit tendineuſes, eſt par-tout à peu près conforme à la rectitude du corps ; l'ouverture de ces Abſcès ſera donc faite ſur la ligne longitudinale.

L'étendue néceſſaire à cette ouverture, doit ſe déduire de l'intérêt que nous avons à ſouſtraire au cas de rétention, la moindre goutte de matiere

purulente ; & de la néceſſité où nous ſommes de changer au plutôt en mieux les impreſſions funeſtes, ſi la matiere a aſſez ſejourné pour en faire ſur une partie oſſeuſe. Or, de ces deux objets réunis, il en réſulte que, pour arrêter les progrès du vice local, & remédier aux déteriorations reçues, le Chirurgien eſt indiſpenſablement obligé d'empiéter ſur les parties ſaines. L'ouverture excédera donc de quelque choſe les marques extérieures de l'Abſcès du périoſte ; en obſervant, ſi elle n'avoit pas une ſuffiſante étendue, de porter les moyens de dilatation par préférence, du côté où la déclivité s'annonce.

L'agent que nous avons à mettre en uſage dans cette opération, eſt aſſez déſigné. Pour les ouvertures qui conſiſtent en de ſimples diviſions, l'inſtrument tranchant exclut tous les autres ; & le biſtouri droit eſt ici l'unique eſpéce appropriée.

L'indication de l'appliquer étant donc évidemment marquée, & dans la ſuppoſition que l'Abſcès ſoit à portée d'ê-

tre attaqué, & de recevoir les ſecours de l'art, on ſitue le malade, ou celui de ſes membres affecté, de façon que l'opérateur ait une entiere liberté d'agir. Cet égard exactement rempli, celui-ci ſe campe, autant qu'il eſt poſſible, du côté de la partie ſupérieure de l'Abſcès. Là, tenant avec les doigts de ſa main gauche, les enveloppes extérieures tendues, pour éviter les plis qu'elles feroient ſous le biſtouri, il plonge d'abord juſqu'à l'os la pointe de cet inſtrument, le tranchant en deſſous, dans le point le plus bas; & tirant après vers lui, il coupe juſqu'au point le plus élevé.

L'Abſcès reſte ordinairement ouvert dans toute ſa pleineur par cette manœuvre; cependant, comme la matiere nichée entre l'os & le perioſte, peut avoir beaucoup plus étendu ſon foyer qu'on ne le préjuge, il eſt de la ſûreté, attribut le plus beau de la Chirurgie, & que perſonne ne lui conteſte, de porter dans le fond de l'ouverture une très-petite ſonde créne-

lée, ſoit pour reconnoître, en la promenant en tout ſens, juſqu'où peut aller la ſolution de contiguité faite par la collection, ſoit pour conſtater l'état actuel de l'os.

Ces recherches faites, s'il paroît que l'inciſion ſoit moins étendue que la cavité ouverte, à la faveur de la crénelure de la ſonde dans laquelle on fera couler le dos du biſtouri, on dilatera cette inciſion par un mouvement d'élevation; & on l'allongera, tant ſupérieurement, qu'inférieurement, de maniere que chacun de ſes angles ſurpaſſe de quelques lignes celle que le fond a pour diametre (*).

(*) N. XXIX.

Les Abſcès des Parties aponevrotiques.

ARTICLE III.

QUOIQUE cet article paroiſſe embraſſer en général la maniere d'ouvrir tous les Abſcès qui ont foyer dans des parties aponevrotiques, néanmoins vû les détails nombreux dont

nous n'avons peut-être déja que trop rempli ce mémoire, nous nous fixerons à ceux qui regardent le plus directement les régles qu'on doit ſuivre dans l'ouverture des Abſcès de cette eſpéce, qui naiſſent dans les gaines des tendons, tant des extrêmités ſupérieures, qu'inférieures.

Nous n'employerons pas ici notre tems à prouver qu'il s'en forme dans la membrane propre qui enveloppe immédiatement chaque tendon de l'extenſeur, comme dans la gaine de chacun des fléchiſſeurs. Beaucoup de Chirurgiens ont eu occaſion d'en ouvrir dans l'une & l'autre poſition; mais les ſeconds étant moins rares que les premiers, la méthode par laquelle on les évacue, deviendra notre principal objet; d'autant mieux qu'on pourra en tirer des régles ſûres pour l'ouverture des Abſcès appellés panaris de la troiſieme eſpéce.

Tous ces Abſcès ſont ordinairement oblongs; & on en ſent la raiſon. Une matiere fluide verſée entre l'épée & ſon

fourreau, ſeroit plus diſpoſée à s'étendre en avant que ſur les côtés, parcequ'elle auroit moins de reſiſtance à vaincre en un ſens qu'en l'autre.

Quelque cachés qu'ils ſoient, ils ont des ſignes pathognomoniques qui les démaſquent, ne fût-ce que la ſenſation douloureuſe, occaſionnée par l'extenſion forcée de la gaine; les tiraillemens démeſurés des petits liens qui attachent au tendon cette enveloppe aponevrotique: ſenſation qui du bout d'un doigt s'étend gradativement au loin; & qui par les fuſées dont elle eſt l'effet, annonce la formation prochaine d'autres Abſcès dans toute la continuité de la partie qui en a été en premier lieu le ſiége.

Soit que ces Abſcès n'ayent point encore fait de progrès, ſoit qu'ils ſe ſoient déja multipliés par d'autres, ils ſeront d'abord ouverts dans le point où ils ont commencé; & c'eſt là, le véritable lieu où il convient de leur livrer la premiere attaque, parceque dans cet endroit, plutôt qu'ailleurs, le ten-

don doit avoir reçu des altérations ; & il importe de le découvrir, pour remédier à l'état fâcheux où il peut être, parceque le pus a plus de penchant à s'évacuer par le point où ſa matiere s'eſt d'abord fixée, & où elle a reçu les élaborations qui l'ont fait dégénérer, que par tout autre ; parcequ'enfin en l'ouvrant d'abord plus haut, on n'en ſeroit pas moins forcé après, d'allonger l'inciſion juſqu'au point où le premier travail de la ſuppuration ſe ſeroit fait ſentir ; au lieu qu'en commençant par-là l'opération, ſouvent on épargne au malade le déſagrément, & à ſoi-même, la peine d'y donner plus d'étendue.

On ſçait que ces Abſcès font plus de progrès en longueur, qu'en largeur ; & cela n'a rien de ſurprenant pour ceux qui ſont inſtruits ſur la vraie configuration des gaines ; de ſorte que la direction du coup deſtiné à les évacuer, ſera conforme à celle qu'on leur voit prendre.

A l'égard de l'étendue de ce coup,

elle n'eſt guéres déterminable que par les circonſtances préſentes ; & s'il eſt en général des bonnes régles de ſuivre un fond d'Abſcès dans tous ſes progrès, c'eſt principalement ici. Combien de fois, en effet, pour avoir trop ménagé les ouvertures en pareilles maladies, dans la confiance qu'une petite ſuffiroit à l'écoulement de tout le pus, on a été forcé de couper en travers les petites bandes ligamenteuſes qui ſervent à aſſujettir les tendons contre les doigts, même le ligament annulaire commun, tant des pieds que des mains, pour obvier, ou remédier à des étranglemens qui ménacent d'arrêt, de gangrene, &c. ?

Les liens aponevrotiques, ou brides qui attachent la gaine au tendon, ſont dans ces occaſions, comme d'autres valvûles, capables de ſuſpendre l'effet de la pente donnée à la matiere, après la petite iſſue qu'on lui aura pratiquée ; de-là, les fuſées, & cette multiplicité effroyable de nouveaux Abſcès qui pullulent de proche en proche ;

& qui, faute d'avoir été entrepris ſelon les bonnes régles de l'art, réduiſent enfin à la triſte néceſſité de donner à un bras, ou à une jambe (*), l'aſpect le plus horrible.

(*) N. XXX.

Les ouvertures indiquées dans ces ſortes d'Abſcès, ſeront donc très-étendues; c'eſt-à-dire que, dût-on même pouſſer ſes inciſions fort au-delà du foyer, tant d'un bout, que de l'autre, toute la ſurface de la gaine détachée du tendon, & ſoulevée par la matiere purulente, ſera diviſée de maniere que le fond de l'Abſcès puiſſe d'emblée ſe dégorger complettement de lui-même; & qu'on n'ait d'autre ſuppuration à attendre que celle de la déterſion du tendon, s'il eſt ſoumis au cas de perdre quelque choſe de ſa ſubſtance, & celle des bords de l'ouverture.

Le ſcalpel, dont la lame ſera en forme de lance, & une ſonde crénelée très-déliée, ſont les inſtrumens qui nous paroiſſent les plus propres à cette opération. Mais ce que nous avons à dire d'avantageux ſur leur compte, ſera

beaucoup mieux expoſé dans les détails du procédé que nous allons à préſent décrire.

Quand on a un Abſcès à attaquer dans la gaine du tendon d'un des doigts des mains, ou des pieds ; & qu'on a reconnu le point ſous lequel il a pris ſon principe, le malade convenablement ſitué, on donne, par le miniſtere d'un aide, un point ſolide à celle de ces parties qui en eſt atteinte. Tous arrangemens pris, le Chirurgien s'empare du doigt malade qu'il tient de la main gauche, de maniere à l'empêcher de remuer ; & avec ſon autre, munie du ſcalpel comme d'une plume à écrire, il fait en tirant à lui, une coupe profonde & longitudinale ſur l'Abſcès, mais d'une étendue à mettre d'abord à découvert, tout le foyer ſoupçonné.

Ce premier trait de l'opération achevé, il a recours à une ſonde crénelée très-légére, qu'il paſſe dans l'ouverture, dirigeant ſon bout du côté des os du métacarpe, ou du métatarſe ; & il la

pouſſe par inclination, pour voir ſi le fond de l'Abſcès eſt plus long que l'ouverture; ou s'il ſe borne à la coupe faite.

Dans ce ſecond cas, il doit s'arrêter là, parceque quoiqu'on aye vû de pareils Abſcès fuſer encore dans cette circonſtance, & en créer d'autres, à cauſe de l'engorgement phlegmoneux qui reſte dans la continuité de la gaine, on a vû ſouvent auſſi que le dégorgement & la ſuppuration faiſoient ceſſer tous accidens, & amenoient une guériſon exempte d'orages.

Mais dans le premier, le Chirurgien laiſſera aller la ſonde dans la gaine, juſqu'à ce qu'elle s'arrête. Alors le même ſcalpel entre ſes doigts, tenu comme précedemment, il en porte la pointe dans la crénelure, qu'il aura eu ſoin en l'introduiſant, de faire répondre à l'ouverture commencée; & ſans ménagement pour les brides ligamentuſes, il fendra, en tirant vers lui, tout ce qui ſe trouve ſur elle, juſqu'à ce que la pointe du ſcalpel la quitte.

Il eſt pour les malades des circonſ-tances malheureuſes, dont avec les connoiſſances les plus étendues en chirurgie, & l'expérience la plus conſommée, il eſt ſouvent impoſſible de les mettre à couvert : malgré tous les débrbremens faits ; on eſt quelquefois réduit à la fâcheuſe néceſſité d'en faire de plus grands encore. Combien d'exemples n'en a pas un Praticien ! Un Abſcès bien ouvert, & de maniere à ſe flatter d'un calme prochain, il en paroît un autre un pouce plus haut, qu'il faut encore ouvrir ; heureux alors, quand tout le déſordre ſe borne à cette partie tendineuſe qui, au poignet pour la main, & aux malléoles pour le pied, eſt deſtinée à tenir les tendons en raiſon ; mais ſouvent, il va plus loin ; & pour calmer une tempête ſi opiniâtre, la coupera-t-on en travers, cette partie ? Il s'eſt rencontré, je ne ſçais combien d'occaſions où l'on y a été forcé, au haſard d'eſtropier un malade ; mais avant de s'y reſoudre, il eſt de doux moyens à eſſayer : l'ap-

plication des compreſſes expulſives en eſt un ; la contr'ouverture en eſt un autre, quand le premier ne réuſſit pas.

Pour mettre en pratique celui-ci, la main ou le pied un peu fléchis du côté où l'Abſcès ſe trouve, dans la vûe de donner au ligament annulaire un relâchement qui permette à la ſonde de paſſer, on l'introduit auſſi avant qu'elle veut aller ; on cherche avec l'index de la main gauche, la crénelure un peu plus haut que ce ligament ; on plonge dans ſon creux découvert, la pointe du ſcalpel à travers les tégumens ; & toujours en tirant vers ſoi, ſans quitter la ſonde, on fait une ſeconde ouverture ſupérieure à l'autre.

Cela fait, on retire l'inſtrument crénelé de deſſous le ligament annulaire quelconque, pour le paſſer dans la nouvelle inciſion, ſon bout dirigé du côté de l'avant-bras, ou de la jambe ; & l'on continue de couper ſur lui, s'il y a lieu, tant qu'il avance. (*)

(*) N. XXXI.

Les Abſcès ſous les Ongles de l'une & l'autre extrêmité.

ARTICLE IV.

PAR quelque cauſe que l'Abſcès ſous l'ongle ſoit produit, il eſt un amas de liqueurs évaſées, & converties en matiere purulente, ſous un corps qui eſt compoſé de tuyaux, allans de la peau à l'extrêmité des doigts, preſqu'à la maniere des baleines d'un éventail ouvert; & ce qui autoriſe à penſer que telle doit être la direction de ces tuyaux, c'eſt que non-ſeulement l'ongle croit longitudinalement, mais encore un peu latéralement à meſure qu'il s'éloigne de ſa racine.

Le point où cet Abſcès ſera ouvert, n'eſt pas ce qu'il y a de plus difficile à déterminer; il s'agit ſeulement de bien connoître celui qui cache ſon véritable foyer; ainſi s'il eſt poſitivement ſous la racine de l'ongle, on l'attaquera là, par des agens capables de diminuer l'épaiſſeur de cette partie, & de fendre enfin ſa ſubſtance; & ſi ce foyer ſe trouve aſſez étendu pour occuper

toute la face concave de l'ongle, on le percera entre ce corps & la chair qui lui est adhérante.

Sur la direction de cette ouverture, nous n'avons pas beaucoup à ajouter à ce qui en a été dit plus haut ; on observera seulement que si le foyer se trouve, partie sous l'ongle, partie sous la peau, l'ouverture déja faite sur l'un, sera longitudinalement continuée sur l'autre ; y eût-il à risquer l'inconvénient de découvrir l'articulation qui lie la derniere phalange à la penultiéme.

A l'égard des bornes précises de cette ouverture, elles seront celles même du foyer. Ces Abscès sont d'une nature à n'autoriser aucun ménagement pour les parties qui les couvrent ; & il est trop intéressant de ne pas ignorer la situation, soit du tendon extenseur, soit du perioste, soit de la phalange même, pour négliger de mettre dans toute l'évidence possible, celle de ces parties qui peut avoir souffert dans la confection, ou par le séjour du pus.

Cette nécessité reconnue, nous don-

nerons à la matiere purulente la plus large iſſue ; nous l'aggrandirons ſans toucher aux parties ſaines , autant que le local pourra le ſouffrir , non-ſeulement pour éviter que les léſions déja faites n'augmentent par cauſe de retention , mais encore pour nous ménager la plus grande aiſance dans le port des topiques.

Tantôt un debris de verre , tantôt un biſtouri, tantôt les ciſeaux, tantôt la pointe d'une lancette , ſeront les agens dont nous nous aiderons dans le procédé de cette opération ; & quand on conſidérera attentivement la différence de conſtitution qu'il y a entre les parties que nous avons à diviſer , on demeurera d'accord qu'il n'en eſt point de plus appropriés. L'Abſcès ſe trouvant donc dans le cas d'être percé , en voici la méthode.

La main , ou le pied , tenus ſolidement par un aide , le Chirurgien prend de la main gauche le doigt malade ; avec un morceau de verre il ratiſſe le deſſus de l'ongle , juſqu'à ce que ce qui reſte de ce corps n'ait pas plus de conſiſtence qu'une membrane; & cela, depuis la racine, quand l'Abſcès ſe trouve directement ſous elle.

L'ongle aminci à ce point, à travers la foible ſubſtance qui en reſte, l'Opérateur plonge dans le foyer de la matiere, la pointe de ſon biſtouri tenu comme une plume à écrire; & le tirant enſuite du côté du bout du doigt, le tranchant en deſſous, il fait une diviſion longitudinale.

L'opération ainſi commencée, il gliſſe avec précaution la pointe mouſſe de ſes ciſeaux dans l'Abſcès, & en dilate l'ouverture par des coupes faites à droite & à gauche. Une fois parvenu à voir clair ſur l'étendue du foyer par cet enlevement de ſubſtance, s'il y a lieu, il entâmera encore la peau avec le même inſtrument, toujours ſelon la ligne longitudinale, dût-il pouſſer ſa coupe juſqu'à l'articulation. Enfin par des coups redoublés, autant qu'il ſera néceſſaire, il emportera les bords de cette derniere inciſion, & dilatera d'autant l'ouverture.

L'Abſcès, quoique ſous la racine, ayant étendu ſes progrès du côté du bout du doigt, & ſe prononçant bien à cette extrêmité; l'ongle ratiſſé dans toute ſa face convexe, ſelon le ſens preſcrit, & de façon qu'à force d'en avoir enlevé de la-

mes il ſoit tombé en molleſſe, entre ſa face concave & la peau, on plonge la pointe d'une lancette ordinaire, & on la fait aller, juſqu'à ce que le pus paroiſſe: alors on la retire, pour introduire à ſa place la pointe mouſſe des ciſeaux.

Avec ce nouvel inſtrument, l'ongle ſera fendu juſqu'à ſa racine, ſi le foyer ſe continue juſques-là; même au-delà, ſi le pus tire de plus loin; parce qu'il importe extrêmement d'empêcher qu'aucune goute ne ſéjourne.

Cette diviſion finie, s'il eſt poſſible de l'achever avant de s'être donné du large, on coupe ſur ſes côtés tout ce que l'on peut, pour ſe procurer les deux avantages les plus intéreſſans: qui ſont, le dégorgement complet, & la connoiſſance parfaite de l'état du fond.

Les Abſcès des Parties cartilagineuſes.

ARTICLE V.

„ LES Abſcès dans la ſubſtance mê-
„ me des cartilages, exiſtent-ils?
„ en avez-vous vû, & ouvert? „ me demandoit par ſa lettre du 6 Février

1763 un Chirurgien de Province ; " je
„ me ſens très-diſpoſé à croire qu'il
„ peut en arriver, continue-t-il, ſi
„ on réuſſit à me prouver que ces par-
„ ties ſont compoſées au moins de deux
„ lames diſtinctement ſéparées l'une de
„ l'autre par un tiſſu cellulaire. „

Quoique la diſſection ne nous apprene pas que les cartilages ſoient compoſés de deux lames, il n'en eſt pas moins certain qu'ils ſont ſuſceptibles d'Abſcès dans leur ſubſtance ; & pour en être perſuadé, il ſuffit d'être inſtruit qu'ils ſont tiſſus de vaiſſeaux comme les autres parties ; que dans ces vaiſſeaux il circule des liqueurs pour leur nourriture & leur croiſſance ; & qu'enfin ces liqueurs ſont expoſées à des arrêts par diverſes cauſes.

Je connois dans cette ville deux engorgemens cartilagineux, qui ont été Abſcès dans leur principe, terminés depuis long-tems par induration ; l'un eſt dans le corps de l'aîle de mon oreille gauche, dont, étant enfant, je ne voulus jamais permettre l'ouverture ; l'autre, eſt à l'entrée du conduit audi-

tif d'une femme, mais d'un volume ſi conſidérable du côté de l'apophiſe maſtoïde, qu'il fait déjetter ce morceau de chair appellé lobe.

Voilà donc la poſſibilité d'Abſcès prouvée dans les parties cartilagineuſes ; eh ! combien ſolidement ne l'eſt-elle pas, lorſque c'eſt par des faits ? Mais ces Abſcès ſont-ils tous ſuſceptibles d'ouverture ? Ils le ſont, cela n'eſt pas douteux, lorſque les inſtrumens peuvent les atteindre.

Nous paſſerons ici ſous ſilence le lieu par où ils ſeront attaqués, & la direction que le coup évacuatif doit avoir, parce que ces deux objets néceſſairement liés avec l'étendue que nous avons encore à preſcrire pour la ſûreté de la cure, ſeront en même tems diſcutés, & mis dans un état de clarté, à ne pouvoir pas s'y méprendre en pratique.

L'étendue d'ouverture que les Abſcès des cartilages doivent ſouffrir, ne me paroît pas aiſée à déterminer. Il eſt auparavant de convenance d'établir un paralléle, d'où on puiſſe tirer les con-

noiſſances qui conduiſent à des régles ſûres ; & ce paralléle ne peut ſe faire qu'entre les parties molles, ou les parties dures. Les cartilages tiennent bien plus de la nature de celles-ci, que des autres ; ce ſera donc du rapport connu entre elles, que nous deduirons les principes ſur leſquels nous déterminerons l'étendue de l'ouverture indiquée.

Les Abſcès des cartilages, comparés à ceux de la ſubſtance des os, ſont, à proprement parler, comme d'autres *ſpina-ventoſa*, abſtraction faite de toute cauſe éloignée ; (car le *ſpina-ventoſa* n'eſt lui-même à l'égard des os, que ce qu'on appelle engorgement dans les chairs, ſoit par fluxion, ſoit par congeſtion, terminé par ſuppuration.) Il eſt du bon Praticien de porter le plus grand jour ſur cette maladie quand on en entreprend la cure locale.

Or pour remplir ce dernier objet, il eſt de régle d'emporter avec des inſtrumens convenables, toute la partie de l'Abſcès oſſeux qui fait ſa face extérieure, afin de voir clair ſur l'état du fond, de travailler à l'exfoliation des

parois intérieurs du foyer, & d'arrêter les progrès des altérations commencées.

Les vûes qu'on a en ouvrant les Abſcès dans la ſubſtance des cartilages, ſont les mêmes que celles qu'on ſe propoſe, quand on attaque ceux des parties dures. On fera donc aux Abſcès en queſtion, une ouverture en tout ſens très-étendue, & avec tout l'enlevement de ſubſtance de ſa face extérieure, que le local permettra.

Parmi les inſtrumens applicables à cette ouverture, les uns feront, tout à la fois, tranchans & pointus; les autres auront un tranchant terminé par une pointe mouſſe: tels ſont le biſtouri, le ſcalpel, les ciſeaux, le couteau lenticulaire, &c. mais paſſons à la pratique.

L'Abſcès étant formé, par exemple, dans la ſubſtance des cartilages de l'oreille, la préſence du pus bien marquée préciſement là où j'ai dit plus haut en avoir eu un moi-même, terminé par induration; afin que la tête du malade ait une aſſiette ſolide, on la lui fait poſer ſur un couſſin, ſous lequel il faut qu'il y ait une planche. La tête ainſi placée, & l'aîle de

l'oreille fixée contre l'os temporal par le ministere d'un aide, le Chirurgien fait avec le scalpel une incision cruciale sur la peau qui recouvre le cartilage, dissèque les lambeaux que cette coupe produit, & avec les ciseaux il les enleve.

La face extérieure de l'Abscès mise à nud, au moyen de ce prélude, l'Opérateur avec le même instrument, tente d'enlever en dédolant, une, ou plusieurs tranches du cartilage découvert; à quoi il est très-aisé de réussir; parce que cette substance est tendre par elle-même; & que d'ailleurs en l'état où elle se trouve, elle est excessivement ramollie.

Cette perte de substance approche beaucoup la surface de l'Abscès de l'œil de l'Opérateur, si elle ne l'ouvre pas d'abord; & dans ce cas ne restant que très-peu à faire pour atteindre au foyer, un coup de bistouri, en plongeant, suffit toujours pour en évacuer la matiere.

Quand on en est à ce point, avec les ciseaux courbes, dont la pointe mousse aura auparavant été introduite dans l'Abscès, pour servir comme de sonde, on coupera conformément à la configuration

du fond qu'on aura à dilater ; & avec le petit couteau lenticulaire qu'on employera autant pour agrandir & étendre l'ouverture juſqu'aux bords du foyer, que pour la rendre unie, on achevera l'opération.

Il paroît ici ſuperflu de détailler le procédé de l'ouverture des Abſcès formés dans le corps cartilagineux du nez, & dans celui qui compoſe l'entrée du conduit auditif. A quelque différence près, rélative à la forme du local, la même méthode peut-être pratiquée. Mais une circonſtance eſſentielle dans cette opération, que nous ſerions repréhenſible d'obmettre, ſur-tout pour les Abſcès qui naiſſent dans la ſubſtance cartilagineuſe qui fait l'entrée du conduit auditif, c'eſt que cet Abſcès ſera attaqué du côté de l'apophiſe maſtoïde, c'eſt-à-dire derriere l'oreille extérieure ; & que ce ſera là, où l'on fera toutes les coupes jugées néceſſaires.

Fin de la premiere Partie.

PLAN



PLAN

De la seconde Partie.

UN Abscès ouvert exige des soins journaliers de la part de celui qui est chargé de sa cure ; & c'est en ces soins que son traitement demandé consiste. Je vais le rendre aussi méthodique qu'il me sera possible ; & prendre de nouvelles forces pour tâcher de bien mériter des hommes, & par-là, de l'Académie.

Dans ce dessein, & voulant donner à cette seconde partie le meilleur ordre, je rangerai, comme dans l'autre, tous les Abscès à traiter sous trois classes. Dans la premiere, je m'attacherai à indiquer les topiques appropriés à ceux, tant internes qu'externes, des parties molles ; dans la seconde, je m'appliquerai à montrer les médicamens convenables à ceux des parties

dures; dans la troiſieme, j'aſſignerai les drogues néceſſaires à ceux des parties qui ont quelque affinité, par la nature de leur ſubſtance, avec l'une & l'autre des eſpéces précédentes.





TRAITEMENT MÉTHODIQUE DES ABSCÈS *DES PARTIES MOLLES.*

CLASSE I.

D'après ce plan, les Abſcès des Parties molles compris dans cette premiere Claſſe, ſeront également diſtingués en internes & en externes. Par Abſcès internes, nous entendrons, 1°. ceux de l'intérieur de la bouche; 2°. ceux de la poitrine; 3°. ceux du bas-ventre. Et par Abſcès externes, 1°. ceux du corps graiſſeux; 2°. ceux du corps muſculeux, 3°. ceux des glandes.

DES ABSCÈS INTERNES DES PARTIES MOLLES.

De l'intérieur de la bouche.

ARTICLE I.

L'INTÉRIEUR de la bouche eſt ſujet à des Abſcès; perſonne ne met ce fait en doute; car il eſt amplement prouvé par l'expérience. Mais ſi on me de-

mande de quelle eſpéce ils ſont, & quel traitement leur convient, ma réponſe eſt tout au long dans les détails qui ſuivent.

L'humidité perpétuelle du local dans lequel ces Abſcès ſe forment, tient dans un état de relâchement exceſſif, les parties abſcédées; ſouvent même cette humidité les fait tomber en diſſolution gangreneuſe, ſelon qu'elle eſt empreinte de quelque cauſe éloignée, & ſelon le plus ou le moins d'activité qui fera le caractere de cette cauſe. Les panſemens qui leur ſont néceſſaires ſeront donc tantôt légérement déterſifs, & altérans; tantôt déterſifs, & anti-putrides; tantôt enfin aſſez pourvûs d'âcreté, pour aller à des indications particulieres; mais faits cependant de la maniere la plus ſimple.

Ainſi lorſqu'il s'agira de traiter ceux qui n'ont qu'une cauſe purement locale, je compoſerai une liqueur faite d'un ſixieme de miel roſat, ſur cinq ſixiemes d'eau d'orge, & j'en ferai gargariſer chaudement & fréquemment le

malade : panſement qui, pour l'ordinaire, ſuffit à leur cure radicale.

Mais quand il ſera queſtion de médicamenter ceux qui ont pour cauſe un acide gliſſé dans les humeurs; qui ſont produits par un vice puiſſamment coagulant, comme ſont ceux que la vérole, & le ſcorbut font naître ; alors, leur matiere purulente évacuée, je ne m'occupe plus que de retenir les parties ſur le penchant de leur fonte.

Dans ces vûes, & ſelon que l'Abſcès ouvert paroît être dans un état plus ou moins mauvais, même ſelon le vice en cauſe, dont il eſt particulierement l'effet, je me décide ſur les médicamens externes qui vont aux indications; de ſorte que s'il s'agit d'en panſer un qui ſoit vérolique, & qui n'ait encore agi que ſur les chairs des parties, indépendamment du ſpécifique avec lequel les humeurs du malade ſont d'ailleurs attaquées, je le traite par des topiques appliqués pluſieurs fois dans la journée; & par des gargariſmes continuels.

Le topique dont je me ſers préférablement à tout autre, eſt l'eau verte d'Hartman, dont on trouve la compoſition dans pluſieurs diſpenſaires ; & mieux combinée à mon gré dans la Bibliothéque chirurgicale de Manget (*a*), qu'ailleurs ; & le gargariſme eſt compoſé, & doſé comme il ſuit.

Prenez racines d'ariſtoloche ronde, trois drachmes ; aigremoine, une poignée & demie, faites les cuire dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine, ou de riviere, juſqu'à la réduction d'environ douze onces de liqueur ; ajoutez à la colature, miel roſat, une once & demie.

Je n'emploie cependant pas juſqu'au bout, ni l'un, ni l'autre de ces médicamens ; car dès que je m'apperçois que les parties tendent à leur guériſon, j'ai recours à l'eau de Bareige, qui les y conduit ordinairement en très-peu de tems, par ſa qualité déterſive.

(*a*) Tom. 4. p. 262.

Mais ſi quelqu'un des os du palais a été altéré, ou carié dans ſon fond, comme on ne le voit que trop dans les Abſcès véroliques & ſcorbutiques qui attaquent l'intérieur de la bouche, je prépare un topique qui joigne à la propriété d'arrêter la force de la corruption, celle de faire ſéparer la partie de l'os gâtée : tel eſt par exemple celui qui réſulte du mêlange, par poids égal, de l'eſſence de karabé, & de l'huile de geroſle. L'expérience a fait voir plus d'une fois l'efficacité de celui-ci; & les Praticiens qui en on fait uſage, doivent s'être apperçus, qu'il opére l'exfoliation avec une promptitude, dont aucun autre n'eſt capable.

La maniere de l'appliquer, conſiſte à en tremper un pinceau de charpie, & à le porter ainſi, par la bouche, ſur la partie oſſeuſe du fond de l'abſcès, ſi elle n'eſt que ſimplement altérée; & à en mettre dans une ſeringue très-déliée, & dont le ſiphon ſoit ſuffiſamment long, au moyen de laquelle il ſera injecté par le nez, ſi la carie

perce : accident qui ſe manifeſte aſſez par l'échappée de la quantité d'air néceſſaire à l'articulation de la parole, & par l'impoſſibilité de rendre les mots ſonores.

Ces applications ſeront exactement faites trois, quatre fois le jour, juſqu'à ce que l'exfoliation déſirée ſoit parfaite. Dans les intervalles de l'une à l'autre, on touchera les chairs avec l'eau verte d'Hartman ; & on les lavera avec le gargariſme déja preſcrit, pour qu'elles ſe détergent.

Arrivé à l'une & à l'autre de ces fins, & dans la vûe d'amener les parties, tant oſſeuſes, que charnues, à leur entiere conſolidation, on mêlera un ſixieme, ou environ, d'eſprit de vin, avec cinq ſixiemes d'eau de Bareige, pour compoſer un lavage animé, dont le malade ſe gargariſera très-ſouvent dans la journée.

Je laiſſe ce qui me reſteroit à dire, par rapport à un obturateur ; il n'eſt pas de mon ſujet de déterminer, ni ſa figure, ni ſa matiere, ni la maniere d'en faire l'application.

Si je ſuis chargé d'un Abſcès qui ſoit ſcorbutique, ſans compter les remedes internes appropriés à l'état des humeurs, le gargariſme auquel j'ai une confience fondée, eſt une eau, dans trois livres de laquelle, par exemple, on a éteint au moins vingt fois une groſſe piéce de fer rougie au feu, ou bien celui-ci :

Prenez eau roſe, eau de plantin, de chacune quatre onces; eſprit de cochlearia, deux drachmes; eſprit de vitriol, ſel commun, de chacun un ſcrupule.

Enſuite, pour déterger le fond de l'Abſcès, & vaincre la puiſſance de l'acide local qui y a donné lieu, j'applique, au moyen d'un pinceau, trois & quatre fois le jour, le topique ſuivant.

Prenez teinture de gomme lacque, une drachme; eſprit de cochlearia, trois drachmes; huile de tartre par défaillance, douze gouttes.

Lorſqu'enfin les chairs ont quitté cet air blaffard; qu'elles ont acquis ce ver-

meil qui eſt la marque certaine d'une heureuſe modification, & du triomphe des médicamens, je les bannis tous; & ne ſoumets plus les parties qu'au lavage pluſieurs fois répété dans la journée, avec de l'eau de Bareige, qui par ſa qualité déterſive, & encore plus deſſicative, termine la cure.

Ce qui me reſteroit à dire au ſujet de la cure de ces ſortes d'Abſcès, ne roulant entierement que ſur la méthode convenable au traitement de la carie, dont on les voit quelquefois accompagnés, celle qui a été preſcrite pour la carie par cauſe vérolique, ſera ici la même.

Le gargariſme que j'applique aux Abſcès de la bouche, dont la cauſe eſt purement locale, eſt déterſif, aſtringent, & ſarcotique; pour en convenir, il ne faut qu'examiner ſes principes.

Le ſel eſſentiel & volatile, l'huile, le phlegme, & la terre, de chacun en quantité médiocre, le conſtituent. Mais cependant s'il paroît n'être pas doué

d'une grande force, eu égard aux indications à remplir, la ſalive qui ſe mêle ordinairement avec lui dans l'uſage, augmente de beaucoup ſa puiſſance ; cela eſt d'autant plus aſſuré, que ce ſuc tout ſeul, ſe trouvant ſans tâche, peut ſuffire à nétoyer le fond de l'Abſcès des débris de parties tombées en ſuppuration ; les rétrecir, & en faire la cicatrice.

Les topiques dont je touche les Abſcès véroliques de la bouche, ſont plus forts de beaucoup ; parce que la cauſe qui en demande l'adminiſtration, met les parties affectées preſque hors de tout retour, par le penchant à la diſſolution, & à la fonte qu'elle leur imprime. Les principes du premier dont je fais uſage, qui eſt l'eau verte d'Hartman, ſont en gros, le ſel acide mineral, le ſel vitriolique acide, le ſel eſſentiel & volatil, quelques parties ſulphureuſes, beaucoup d'huile exaltée & balſamique, & peu de phlegme. Ce topique eſt donc tout à la fois cauſtique, corroſif, déterſif, & deſſicatif.

L'aſſemblage de ces précieuſes qualités dans un ſeul médicament, étoit abſolument néceſſaire dans un cas tel que celui d'Abſcès vérolique dans l'intérieur de la bouche, où les principales indications ſont de mettre promptement des bornes aux effets d'une cauſe ſi vivement agiſſante ; de dévorer tout ce qu'elle a déja dégradé ; de convertir au plutôt en matiere purulente, des ſubſtances tâchées pour toujours, & dont une plus longue continuation de préſence, ſeroit un inſtrument de plus pour la cauſe ; de ſolliciter enfin les parties ſaines qui reſtent, à ſe faire une couverture naturelle.

Pour ce qui eſt du gargariſme dont je fais uſer le malade, il eſt d'une nature à ſervir de correctif à l'action de l'eau verte d'Hartman, ſans cependant l'affoiblir ; & ſans qu'il ait lui-même moins de ces propriétés que l'eſpéce & l'état de l'Abſcès exigent ; car indépendamment de l'obſervation pratique à ne le conſidérer que du côté de ſes ſeuls principes, qui ſont l'huile végé-

tale, beaucoup de ſel eſſentiel, & de phlegme, il eſt déterſif, attenuant, & aſtringent.

Combien, en effet, de floccons de parties, & de matiere purulente n'entraîne-t-il pas lorſqu'il eſt employé? Combien les chairs ſur leſquelles il agit, ne deviennent-elles pas colorées? Avec quelle vîteſſe ne fait-il pas retrecir les fonds d'Abſcès?

Mais la perfection de cette derniere opération, je la reſerve toujours à l'eau de Bareige, qui par ſon ſel vitriolique dont elle eſt très-pourvûe, & qui la rend légérement cauſtique, déterge & deſſeche.

Soit par cauſe vérolique, ſoit par cauſe ſcorbutique, on voit cependant ces Abſcès quelquefois accompagnés de carie. Quelque puiſſans que ſoient les médicamens précédens, ils ne peuvent abſolument rien contre une pareille complication; & les ſeuls à qui la pratique connoiſſe un vrai aſcendant ſur elle, ſont ceux dont les principes ont une force de pénétration décidée,

& en même tems un caractere d'âcreté & de deſſication de la premiere énergie : tels ſont les ſels volatils qui conſtituent l'eſſence de karabé, & l'huile de gérofle ; ils font, en effet, en s'exaltant, & en s'inſinuant dans les ſubſtances oſſeuſes, des titillations à augmenter le reſſort qui reſte encore aux fibrilles membraneuſes dont ſont recouvertes les petites cellules diploïques des parties ſaines ; & par-là, les parties mortes ſe détachent.

Enfin l'eau ferrée, eſt le premier des topiques auxquels je ſoumets les Abſcès ſcorbutiques de la bouche. On ſçait que dans ces ſortes d'Abſcès tout eſt diſſolution putride, pourriture même effective. Dans une telle ſituation des parties, je ne vois rien de mieux approprié qu'un lavage capable de trancher, & d'emporter tout ce qu'il y a de perverti dans les ſubſtances ; & de mettre celles qui reſtent, dans toute la netteté poſſible.

L'eau en queſtion produit ce grand effet. Les petites lames de fer qui nâ-

gent dans le fluide, & que l'extinction ſubite de la piéce de fer rougie au feu, a détachées, étant fortement agitées dans la bouche, & dirigées ſur-tout du côté de l'Abſcès, en coupent toutes les chairs gâtées; & font promptement paroître celles qui ſont encore ſaines.

A la place de l'eau ferrée, j'ai vû appliquer avec ſuccès, le gargariſme décrit plus haut, compoſé d'eau roſe, de plantin, d'eſprit de cochlearia, de vitriol, & de ſel commun. A cet égard, je ne dois pas déſavouer qu'il m'eſt arrivé une fois d'être ſatisfait de ſon application; il eſt, en effet, combiné de maniere à ne pas manquer eſſentiellement à un Praticien, à cela près, qu'il laiſſe toujours derriere lui quelque irritation; & même aſſez, pour retarder la cure.

Ceux qui ſont attachés à ce lavage dans le traitement de ces ſortes d'Abſcès n'en diſconviendront pas lorſqu'ils feront attention que les principes qui le conſtituent, ſont en ſomme, beaucoup d'huile, tant fixe qu'exalté; beau-

coup de ſel volatil, eſſentiel, fixe, & âcre; du ſouphre, & peu de phlegme; & ſur-tout lorſqu'en pratique on le comparera à l'eau ferrée, dont l'action n'eſt jamais ſuivie d'aucun inconvénient, & qui eſt eſſentiellement douce & prompte.

Après l'un ou l'autre de ces médicamens, qui ſont déja puiſſamment déterſifs de leur nature, j'en applique un autre qui joint à la propriété de reduire bien vîte en matiere purulente les ſubſtances perdues, celle d'agir efficacement contre le vice qui les a perverties: c'eſt celui composé de teinture de gomme lacque, d'eſprit de cochlearia, & d'huile de tartre par défaillance, dont la diſpenſation ſuit celle du gargariſme; & lorſqu'on ſçait qu'il a pour principes beaucoup de ſels, volatil, fixe & alkali; & qu'il contient encore beaucoup d'huile âcre, on ne doute point qu'il n'ait toutes les vertus qui caractériſent un excellent anti-ſcorbutique; c'eſt-à-dire, qu'il ne s'aide par lui-même à arrêter les progrès de

la

la cauſe qui ravage la bouche ; qu'il ne diſſolve les parties qui ont rompu commerce avec les autres ; & qu'il ne prépare les tuyaux échappés à la contagion, à opérer le retréciſſement de l'Abſcès, & à façonner le cîment de la cicatrice.

Mais ce dernier & heureux événement qui termine la cure, eſt bien plus ſouvent dans ma pratique, l'ouvrage de l'eau de Bareige, que de tous les autres médicamens qui l'ont précédée ; ceux-ci ont diſpoſé les parties à aller vers leur guériſon ; celle-là, par ſon ſel vitriolique, qui la rend déterſive & deſſicative tout enſemble, l'acheve localement d'une maniere ſolide.

Les Abſcès de la Poitrine.

ARTICLE II.

LES Abſcès de la poitrine, ceux du moins que la Chirurgie peut attaquer avec eſpoir de ſuccès, ſe reduiſant à ceux qui naiſſent entre les lobes

du poumon & la plevre, après adhésion de surfaces; ou entre la plevre & les muscles intercostaux ; & l'une & l'autre espéce, tant plus que moins intérieure, ayant un foyer borné au local affecté, il suit que la conduite que l'on a à tenir à leur égard pour les guérir, consiste moins à exciter une grande fonte, qu'à déterger des parois altérés par la présence d'une matiere purulente; à préparer les uns à refaire des substances consommées par le travail de la suppuration; & à disposer les autres à se recoller, conformément aux loix de la nature.

Mais pour remplir ces indications, & le faire avec tout l'ordre que l'état de ces maladies demande, j'examinerai séparément ces deux sortes d'Abscès; & du caractére particulier des parties lésées, je déduirai leur cure spécifique.

I. Le poumon, d'un consentement unanime, est, à tout prendre, un composé de cellules membraneuses, de toutes sortes de vaisseaux tant grands que petits, & de fibres charnues très-fines.

Or, un viſcere ainſi conſtruit ne préſente pas à l'eſprit l'idée d'une ſubſtance bien propre à réſiſter aux impreſſions corroſives d'une matiere qui aura abſcédé quelqu'une de ſes parties : auſſi voit-on communément par l'inſpection des cadavres, que pour peu que le pus une fois formé ait ſéjourné dans le poumon, ſoit par obſtruction de ſes tuyaux bronchiques, ſoit par adhérance avec la plevre, il corrode, il creuſe avec douleur; & ſe fait, en toutes dimenſions, un foyer d'une étendue demeſurée.

Cela poſé, il eſt de la derniere évidence qu'un médicament irritant, tel que l'eſt, par exemple, l'injection compoſée de miel roſat dans une eau d'orge, comme on l'emploie fréquemment; ou tel autre, comme l'injection d'eau de vulneraire à laquelle on ajoute du ſirop ou miel roſat, ſelon l'idée, un peu d'eau-de-vie, & de l'onguent égiptiac, comme je l'ai vû pratiquer par un Chirurgien d'armée, eſt très-pernicieux; & loin d'aller aux vûes

qu'un Praticien éclairé doit avoir, qui ſont de déterger légérement, & de prévenir une fonte qui conduit à la tabidité, on reveille une toux qui n'a déja que trop fatigué le malade ; & cette toux, ſur-tout ſi elle devient opiniâtre, renouvelle une inflammation que la mâturité de l'Abſcès avoit beaucoup calmée ; & conſequemment, une ſuppuration qu'il eſt très-intéreſſant de tarir.

Mais à la place de ces remedes, ou de tels autres auſſi défectueuſement combinés, je fais couler dans l'Abſcès évacué, celui composé d'une infuſion de fleurs de mauve blanche, ſur environ trois onces de laquelle, j'en mets une d'huile de therebentine, dans le cas que la matiere purulente ſoit abondante, mal conditionnée, ou ſereuſe ; & ſi elle n'a aucun de ces défauts, j'ajoute à l'infuſion, un quatrieme de baume ſamaritain de Belloſte.

L'un ou l'autre lavage, fait ſelon les circonſtances ; & la liqueur vuidée, tant que la ſuppuration paroît être d'un vicieux caractere, j'emplis la cavité de

l'Abſcès, de tentes ſeches, molles & informes, attachées chacune par un fil, que j'arrange de maniere que le dernier placé, ſoit tiré le premier; que le pénultiéme ſorte le ſecond; & ainſi des autres.

Telle eſt la conduite que je tiens juſqu'à la plus prochaine amélioration des choſes, qui ne tarde pas ordinairement d'avoir lieu. Alors changeant de procédé, parce que la nature me témoigne le vouloir, j'ai un mêlange, par égales parties, de baume d'Arceus, & de ſamaritain composé de Belloſte, dont j'enduis les tentes; & ſans diſcontinuer le lavage indiqué à l'état préſent de la maladie, & décrit plus haut, je les place toujours dans le même ordre, & en une quantité proportionnée à la capacité du fond pour lequel elles ſont deſtinées; obſervant de les rendre toujours bien mollettes, & qu'elles ſoient logées à leur aiſe.

Ces panſemens, que je ſuis en coutume de terminer par un plumaceau ſec, & d'un carré de toile garni d'une lé-

gére couche de cerat de diapalme ; ſont très-appropriés à l'extrême délicateſſe du poumon, ſi l'on peut en juger par leurs effets, qui ſont, une prompte réparation des dégats ſoufferts par ce viſcere, & un dégré de plus de tranquillité que le malade recouvre chaque jour ; ils écartent tous nuages dans le cours de la cure ; & font arriver, ſans montre d'accidens, à une guériſon radicale.

Quelques auteurs que j'ai parcouru à ce ſujet, & à la méthode deſquels j'ai voulu comparer la mienne, ſans parler ici des injections meurtrieres dont ils ſe ſervent, au lieu de tentes, introduiſent dans le foyer de l'Abſcès un bout d'une longuette de linge, & laiſſent pencher l'autre. Ce n'eſt pas que je ſois diſpoſé à blâmer la conduite de perſonne ; me ſentant plus fait pour recevoir des régles à cet égard, que pour en preſcrire, je me garderois bien de prendre le ton critique. Mais quelles indications ont-ils ? quelles ſont leurs vûes ? J'avoue ici que je ſuis à bout, &

que je me perds dans une pareille pratique.

Tout Abſcès accompagné d'éroſion, de déperdition de ſubſtance, ne préſente-il pas une cavité, & néceſſairement une diſtance plus ou moins conſidérable entre ſes ſurfaces ? Or dans un tel état de choſes, il eſt de la bonne pratique de mettre un frein à la diſpoſition où les parties ſont de croître avec promptitude ; parce qu'au lieu de ſubſtances louables, on ne voit abſolument paroître que des fongoſités, plus propres à allonger, qu'à accelerer la cure.

C'eſt ſur ce principe que je ne laiſſe aucun vuide dans le foyer de l'Abſcès ; mais comme je me fais un devoir de prévenir l'inconvénient dans lequel tombent ces Praticiens qui livrent l'Abſcès à lui-même ; & que, de plus, je ſuis attentif à ne pas oppoſer trop de réſiſtance aux mouvemens de la nature, pour ne pas courir le riſque d'une fiſtule deſſechante, je place mes tantes ſans les preſſer ; & j'en diminue le

nombre & le volume, à proportion que le foyer qui les reçoit perd de ſa capacité, & s'éleve vers la cicatrice.

II. La plevre étant une membrane entierement ſoumiſe aux dilatations du poumon; & un Abſcès ſe trouvant placé entre elle & les muſcles intercoſtaux, ou dans ſa prétendue duplicature, ou dans le tiſſu cellulaire qui la ſépare des côtes, il eſt bien évident que le panſement qui devient néceſſaire dans ce cas, doit plus tenir de la ſimplicité que de la compoſition; auſſi me faiſant une loi inviolable de ne jamais rien entreprendre contre les intentions de la nature, je m'en rapproche, ſur-tout là, où elles ſont ſi clairement exprimées, autant qu'il m'eſt poſſible.

Des deux mouvemens regardés comme propres au poumon, il en eſt un qui ne lui appartient pas, parce qu'il le tient de la gravité des colonnes de l'air extérieur qui entre dans ſes veſicules : c'eſt ſa dilatation, par laquelle il pouſſe en dehors toutes ſes parties contenantes. La plevre eſt immédia-

tement la premiere d'elles ; de ſorte que devenant le ſiége d'un Abſcès, & cet Abſcès ſe trouvant par ſa ſituation toujours preſſé par ce viſcere, l'unique indication à remplir, eſt celle de la conſolidation.

Conformément à ces principes, la matiere purulente évacuée, & à la levée du premier appareil que j'applique à ſec par des tentes mollettes, & peu preſſées, je fais des injections avec la décoction d'aigremoine, ſur environ quatre onces de laquelle, je mets une cuillerée d'eau-de-vie ; je n'ai cependant recours à ces injections, qu'autant que le pus manque du côté de la conſiſtence ; & je ceſſe de m'en ſervir lorſque la ſuppuration paroît ameliorée.

Tant qu'elle perſiſte dans ſon premier état, l'injection faite, autant pour laver le foyer, que pour agacer légérement ſes parois, j'applique ſeulement à l'ouverture de l'Abſcès, une tente très-mollette, & d'un volume aiſé à placer, chargée d'un digeſtif compoſé à peu près comme il ſuit.

Prenez thérebentine de Venise, lavée dans l'eau-de-vie, deux onces; baume d'Arceus, onguent basilicon, & de stirax, de chacun demie once; & la quatrieme partie d'un jaune d'œuf.

La suppuration ayant acquis cette heureuse qualité qui amene la regénération, & qui conduit aux cicatrices, je supprime entierement l'injection; & me reposant sur le mouvement du poumon, du soin de rétablir les parties, dans l'état où elles avoient été originairement formées, je n'applique plus qu'une tente dans le fond superficiel qui peut rester, avec un plumaceau par-dessus, l'un & l'autre chargé du digestif prescrit; & enfin sur le tout, un carré de toile légérément couvert de cerat de diapalme : ce qui termine toujours la cure dans un court espace de tems, sans apparition d'orages.

De tels événemens, qui sont constamment les mêmes dans toutes les rencontres, n'ont rien qui puisse être rapporté au hazard, par ceux qui connoissent la nature des parties malades

dont je viens d'établir le traitement ; & les médicamens, ou leur aſſemblage, avec lequel elles ont été panſées.

Par rapport aux Abſcès du poumon, par exemple, quoi de mieux indiqué que celui que j'applique d'abord dans la vûe d'entraîner, avec la matiere purulente, ces fragmens de cellules de ce viſcere détruites, & tombées en putrefaction, ſur-tout ſi ce remede ſe trouve comme le mien compoſé d'une décoction de fleurs de mauve blanche, dont les principes ſont, peu de ſel, beaucoup d'huile & de phlegme ; & d'un quatrieme, ou d'huile de thérebentine, ou de baume ſamaritain compoſé de Belloſte, ſuivant la circonſtance ?

La premiere de ces drogues, comme l'on ſçait, eſt une huile purement éthérée, qui ajoutée à la décoction de mauve, forme un médicament très-antiputride ; auſſi eſt-il très-approprié, & en voit-on des effets prodigieux dans le cas de diſſolution des humeurs & des parties.

La ſeconde, combinée comme elle

eſt, d'huile roſat, de ſucre-candi, & de vin d'Alicant, par conſequent très-pourvûe d'huile & de ſel eſſentiel, concourt avec la décoction de fleurs de mauve, à donner un topique de la derniere efficacité, pour rendre les tuyaux délabrés de toutes les eſpéces, habiles à ſe reproduire; & à faire naître cette ſuppuration qui eſt d'un ſi heureux augure.

Quoi de mieux approprié eneore, lorſque le fond de l'Abſcès eſt parvenu à ce point de déterſion qui eſt la ſource d'un pus louable, que ce mêlange par égales parties, de baume d'Arceus, & de baume ſamaritain de Belloſte? Je viens d'expoſer ce que la pratique m'a mille fois fait éprouver de merveilleux dans l'uſage de ce ſecond baume; ainſi je me hâte de paſſer à l'éloge du premier.

Foncierement réſineux par la gomme élemi qui en eſt la baſe, il eſt un ſuppuratif ſarcotique des plus puiſſans; c'eſt-à-dire qu'il s'aide beaucoup, étant bien aſſocié, à ſolliciter la nature de créer de nouvelles ſubſtances; ou pour

combler des fonds qui étoient peu auparavant foyer d'Abſcès ; ou pour faire reprendre des parois qu'un amas d'humeurs avoit déſunis & écartés.

Dans tout cela, à la vérité, on ne voit rien qui ne doive arriver néceſſairement, quand on ſçait que l'enſemble des drogues qui compoſent ce baume, renferme pour principes, beaucoup de ſel volatil & d'huile. La premiere de ces parties élementaires excite en particulier les tuyaux des ſolides, en agiſſant ſur eux, à s'allonger, pour retrecir en tout ſens les cavités accidentelles ; la ſeconde, en humectant ces mêmes tuyaux, donne à leurs membranes ce dégré de laxité qu'il leur faut pour ceder aiſément aux impulſions du moteur général qui regénére.

Pour juſtifier encore ma pratique dans le traitement des Abſcès placés entre la plevre & les muſcles intercoſtaux, j'ai à rendre raiſon de mes vûes, 1°. dans l'uſage de l'injection d'aigremoine & d'eau-de-vie ; 2°. dans l'application du digeſtif décrit plus haut, & de ſa continuation juſqu'à la cicatrice.

1°. Les parois intérieures d'un Abſcès, ſont pour l'ordinaire dans un état de relâchement, ou d'atonie, à n'en rien attendre, ſoit que ſa cavité ait été faite par écartement, ſoit qu'elle provienne du caractere putride de la matiere purulente.

Des ſolides ainſi indiſpoſés, ne ſont guéres propres à ſe relever par eux-mêmes; auſſi fixant ſur eux tous mes regards, je m'attache à combiner un topique capable, tout à la fois, de les déterger & de leur rendre l'ame. L'injection ci-deſſus indiquée, ſatisfait parfaitement à ces deux égards; car l'aigremoine, qui ſur peu de ſel eſſentiel & de phlegme, abonde en huile; & l'eau-de-vie, qui ſur très-peu de phlegme auſſi, que l'eſprit de vin enleve dans la diſtillation, a beaucoup d'huile alkooliſée, font un compoſé merveilleux pour redonner leur premiere vigueur aux tuyaux dont les parois de l'Abſcès ſont tiſſus; & pour les exciter, en les émouvant, à faire détacher ces portions de leur ſubſtance, que la putréfaction a altérées.

2°. Le fond d'un Abſcès & les parois arrivés à cet état de déterſion, d'où réſulte une matiere bien conditionnée, il ne reſte rien à faire qu'à maintenir les parties dans cette ſituation de ſeve qu'elles ont recouvrée, & qu'elles annoncent de toutes les manieres. Dans cette vûe, le digeſtif en queſtion, tel qu'il eſt combiné, eſt d'une propriété admirable. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à conſidérer ſes principes. Ils ſont en gros, beaucoup d'huile, & de ſel volatil acide, ou eſſentiel ; leurs effets du moins ne témoignent pas qu'ils en ayent d'autres, car l'enſemble des différentes compoſitions où ils entrent, déterge, réſout, incarne & cicatriſe.



Les Abſcès du Bas-ventre.

ARTICLE III.

LE bas-ventre, dans la circonférence duquel on ouvre des iſſues à des collections de pus, offre à la vérité des indications curatives égales aux précédentes; mais cependant les médicamens avec leſquels on doit les remplir, exigent dans leur choix, & leur combinaiſon, des différences rélatives à celles des parties qui ſe trouvent abſcédées.

Ces parties, celles du moins où la main du Chirurgien peut aller, ſont celles qui touchent de plus près aux contenantes propres; & qui tiennent immédiatement à elles par des adhérances contractées dans le tems de l'inflammation primitive: telles ſont, tous les points qui compoſent la ſurface extérieure de l'épiploon, la face antérieure du ventricule, les faces antérieures du grand & petit lobe du foie, le

le point des faces convexes des reins qui touche aux lombes, la face antérieure du fond de la veſſie, & celle enfin préſentée par le col de ce viſcere; de ſorte que toutes pouvant s'abſcéder par cauſe, je vais m'expliquer ſur le traitement méthodique demandé, tel que l'expérience m'a fait voir leur convenir après leur ouverture.

I. Un corps auſſi eſſentiellement graiſſeux que l'eſt l'épiploon, ne peut qu'être ſujet à de nouveaux Abſcès, par la facilité avec laquelle l'inflammation fonciere paſſe de cellules en cellules, ſi on ne traite celui, dont il ſera actuellement atteint, d'une maniere bien méthodique.

Cette conſidération jointe à celle de l'indiſpenſable néceſſité de prévoir qu'une cicatrice incomplette (*) pourroit un jour donner lieu à une hernie ventrale de cette partie, doit dans l'occaſion faire pencher un Chirurgien plutôt pour les antiphlogiſtiques alliés avec d'autres médicamens, tout à la fois, déterſifs, incarnatifs, & deſſicatifs,

(*) N. XXXII.

que pour les ſuppuratifs relâchans, dont l'indication eſt en apparence marquée; j'ai eu lieu, en mon particulier, de m'applaudir de cette préférence.

L'Abſcès donc vuidé, & ſon premier appareil retiré, on fait, à chacune des viſites que ſon état exige, deux ou trois injections à chaud, de la liqueur qui ſuit, ſoit pour rabbaiſſer les parties membraneuſes à leur dégré de tenſion naturelle, au-deſſus duquel elles s'étoient élevées, ſoit pour évacuer exactement les matieres, dont le croupiſſement eſt ſi fort à craindre; & pour tout panſement, on remplit de tentes de charpie ſeche, très-mollettes, peu preſſées, couvertes enfin par le ſeul cérat de diapalme étendu ſur toile, tant le creux de l'Abſcès, que le vuide laiſſé par la diviſion extérieure.

Prenez huile de thérebentine, baume vert de Metz, de chacun un ſcrupule; diſſolvez ces ingrédiens par agitation dans environ trois drachmes d'eſprit de vin; incorporez enſuite la liqueur que cette diſſolution donnera,

avec environ douze onces d'une légére décoction de fleurs de mauve blanche.

Il eſt rare que l'emploi de cette injection, qui a été juſqu'à préſent le médicament principal de la cure, mette plus de huit jours à opérer la détente inflammatoire, par conſéquent à donner de la conſiſtance au pus, & à en diminuer la quantité. Mais tous ces différens événemens liés néceſſairement les uns aux autres une fois arrivés, le tems des injections diſparoît; & le fond qui reſte ne doit plus être panſé qu'à plat, c'eſt-à-dire, garni de quelques filets de charpie, imbus & couverts de la compoſition ci-après décrite: filets qui ſeront ſuivis de l'application d'une tente en forme, mais mollete, étroite, & enduite du même médicament, dans l'ouverture de l'Abſcès; non-ſeulement pour que le reſſerrement en tout ſens ne ſe faſſe à l'avenir que par dégrés, mais encore pour que la matiere purulente tariſſe de même.

Prenez huile de thérebentine, deux ſcrupules; faites-les diſſoudre par agitation, dans deux drachmes d'eſprit de vin; incorporez cette liqueur avec une once de baume d'Arceus.

Pour amener les choſes à ce point, le fond de l'Abſcès effacé, on ſupprime les filets de charpie qui le rempliſſoient; ou, pour me rendre plus clair, on bannit la tente des appareils ſubſéquens, pour lui ſubſtituer les filets de charpie, que l'on rejette enfin lorſque les chairs ſe ſont accrues, & que l'ouverture s'eſt rétrecie au point de ne plus préſenter qu'une ſimple diviſion dans les parties contenantes communes.

L'appareil alors ne conſiſtera plus qu'en un plumaceau légérement couvert de baume d'Arceus trempé dans l'eau-de-vie, ſur lequel on aura ſoin de mettre juſqu'au bout un carré de toile doré de cérat de diapalme.

Une pareille maniere de conduire les Abſcès dont il s'agit, & ceux encore du col de la veſſie, qui leur reſ-

ſemblent aſſez par le caractere de leur cauſe ordinaire, & la conſtitution de leurs parties, eſt certainement des plus efficaces ; & produit dans un eſpace de tems très-court, une cicatrice d'autant plus ſolide, qu'elle paroît être une couture dans laquelle ſont compris le point qui a ſouffert intérieurement l'abſceſſion, & les lévres de l'inciſion faite aux parties contenantes des deux claſſes.

Quand les indications curatives, comme celles des Abſcès de l'épiploon, & du col de la veſſie, ſont tout à la fois de pacifier des ſolides qui ſont dans le trouble, de les déterger, & de conduire à la conſolidation la ſolution de continuité qui leur a été faite, on doit s'attacher à une aſſociation de médicamens qui renferme, pour principes, beaucoup d'huile végétale, étherée, & alkooliſée ; de ſel eſſentiel, & d'acide ; de parties acides, & de terre ſulphureuſe ; le tout délayé, ou diſſout dans une certaine quantité de phlegme mucilagineux. Tels ſont ceux que

l'analyſe, ſoit mécanique, ſoit chimique, nous découvre dans l'enſemble de l'injection ci-deſſus preſcrite. Auſſi voit-on par expérience qu'appliquée à ces maladies, elle leur procure bientôt le calme qui retire les parties membraneuſes de l'oppreſſion, les rétablit dans leur ſoupleſſe, & leur reſtitue par-là, ce doux reſſort dont l'irritation au loin répandue, leur ôtoit l'uſage.

La déterſion finie, & la conſolidation bien diſpoſée, comme il n'y a plus qu'à aider à propos la nature, à finir cette derniere & importante opération dans des parties eſſentiellement membraneuſes, & qui ont par conſéquent peu d'aptitude à s'allonger, il faut du moins que les médicamens avec leſquels on prétend la ſecourir, ſoient pourvûs de principes aſſez exaltés, pour lier les molecules des ſucs qui découlent des bords; les empêcher par-là de s'évaporer; & les épaiſſir en forme de glu à l'orifice.

Le topique, dont on garnit les filets de charpie, n'en a pas d'autres; ils

ſont l'huile étherée, & alkoolifée ; le ſel eſſentiel, & l'huile volatile ; avec du phlegme, pour véhicule.

Combien puiſſante n'eſt donc pas ſa propriété pour ſouder promptement de pareilles ouvertures ! combien vîte, en effet, ne réunit-elle pas, lorſqu'il ne peut plus arriver qu'aucune matiere purulente ſe mêle avec les ſucs qui ſuintent des lévres des membranes ! Mais ſi la théorie ne met ces événemens que ſous les yeux de l'eſprit, la pratique les montre ſi clairement à l'expérience, qu'on ne peut ſe refuſer à les admirer.

I I. Le fond, les parois d'un Abſcès dans les interſtices des tuniques du ventricule, & dans le corps celluleux de la veſſie qui répond à la partie inférieure moyenne de l'hipogaſtre, ſont eſſentiellement membraneux ; d'où il réſulte que de tels foyers doivent être très-ſuſceptibles d'irritation ; & qu'il faut que les topiques qu'on y porte ſoient de doux déterſifs, & de puiſſans ſarcotiques.

Le premier que je mets en ufage, après l'appareil fec qui fuccede à l'ouverture, eft la décoction de fleurs de mauve blanche, dans laquelle j'incorpore un huitieme de miel rofat pour une injection, que je continue jufqu'à ce que le fond où je la pouffe, fe foit rempli, ou rétreci au point de n'avoir plus befoin que d'un appareil à plat; car regardant l'injection, en général, plutôt comme lavage, que comme médicament, je l'applique par-tout où je ne vois pas que de légéres preffions, faites avec mes doigts fur les environs du foyer d'un Abfcès, puiffent fuffire pour dégorger exactement la cavité, de la matiere qui s'y ramaffe d'un panfement à l'autre.

Cela fait, c'eft-à-dire, dès que la lotion a entraîné les floccons & lambeaux que la fuppuration préparante détache, j'emplis le fond de l'Abfcès avec des tentes imbues & couvertes d'un digeftif compofé avec deux onces d'huile de thérebentine, autant de baume d'Arceus, une once d'on-

guent de ſtirax, & un jaune d'œuf, mêlés enſemble, ſi le pus qu'il produit eſt mal conſtitué ; ce qui arrive très-fréquemment, par la raiſon que la ſuppuration dans les parties membraneuſes ſe faiſant plutôt par l'abandon des fluides à eux-mêmes, ou par putréfaction, que par l'action des ſolides ; & la ſorte d'engorgement qui en eſt le principe, étant d'ailleurs moins ſanguin que limphatique, la matiere, de prim'abord, doit être néceſſairement crûe, & ſereuſe.

Voilà les panſemens que je fais, tant que cette matiere manque de conſiſtance ; & qu'elle porte l'empreinte du relâchement où ſont tombées des parties faites pour jouir du reſſort le plus puiſſant, autant que le ſont le ventricule & la veſſie. Mais devenue louable, & annonçant par de meilleures qualités acquiſes, la correction des ſucs, la déterſion des menus tuyaux qui les récelent, en un mot, la nature triomphante, j'ajoute à la doſe d'injection plus haut propoſée, trois cuillerées

d'eau-de-vie ; & j'enduis les tentes, dont je garnis la cavité de l'Abſcès, avec le digeſtif qui ſuit.

Prenez thérebentine de Veniſe, lavée dans l'eau-de-vie, deux onces; baume d'Arceus, onguent de ſtirax, de chacun une once ; la moitié d'un jaune d'œuf.

J'applique enfin ſur l'ouverture de l'Abſcès, un plumaceau chargé du même médicament ; & par deſſus, un large carré de toile couvert de cérat de diapalme : ce qui me donne une ſuppuration continûment belle juſqu'au bout : procédé qui rétrecit ſenſiblement tous les jours le foyer de l'Abſcès : conduite, enfin, qui m'amene une prompte & ſolide cicatrice.

Ces Abſcès tiennent communément plus de la congeſtion, que de la fluxion ; il paroît donc du dernier intérêt de tourner ſes premieres vûes du côté des ſolides, pour leur redonner au moins une partie du reſſort dont ils ont manqué dans la confection du pus : & pour la préparation de celui

qui eſt comme l'avant-coureur de la réunion.

Si l'expérience n'en impoſe pas, il y a beaucoup à compter ſur les médicamens avec leſquels je prélude dans ces ſortes de cures ; car, ſans parler de l'injection par laquelle je commence preſque tous les panſemens, & qui, quelque émolliente qu'elle paroiſſe par le phlegme dont elle abonde, ne laiſſe pas d'être un peu agaçante par le ſel eſſentiel que le miel roſat contient, le topique dont je charge mes tentes, eſt lui ſeul aſſez pénétrant, aſſez remuant, pour exciter les ſolides ſans les irriter; & les rélever de leur état de relâchement, ſans leur cauſer de tenſion inflammatoire.

Il n'eſt, en effet, qu'huile étherée, ſel fixe & eſſentiel, ou volatil; & comme, ainſi aſſorti, il pourroit faire naître du trouble dans des parties qui en ſont auſſi ſuſceptibles que les membranes du ventricule & de la veſſie, j'y incorpore le jaune d'œuf, autant pour moderer l'activité des principes qu'il

contient, que pour lui donner de la consiſtence.

Ces fibres montées ſur le ton convenable, j'ajoute de l'eau-de-vie à l'injection, non-ſeulement pour les y ſoutenir, mais encore pour les roidir de maniere, à leur faire opérer le rapprochement des ſurfaces qu'elles compoſent; ce qui ne manque jamais de réuſſir, ſur-tout du côté de la partie de l'Abſcès qui en forme le fond; parceque ſes fibres reprenant du jeu & de l'ame, il faut néceſſairement qu'elles quittent leur courbure vicieuſe, pour ſe remettre dans celle qui leur eſt naturelle.

Enſuite, dans la néceſſité où les ſurfaces de l'Abſcès ſont de ſe réunir, & plus encore dans celle où je ſuis moi-même de rendre habile à cette opération, des tuyaux dont les bouts ſont auſſi baveux que béants, je n'a plus recours qu'au ſecond digeſtif, qu ayant en gros pour principes, beau coup d'huile, & de ſel volatil acid ou eſſentiel, eſt d'une propriété ſpéci

fique pour exciter les ſolides déja ranimés, à expulſer ces ſubſtances privées de la vie; à aller en avant en grains charnus; & à fournir enfin les ſucs qui doivent clôre la plaie extérieure.

III. Le foye, ce viſcere extrêmement ſanguin, dont la conſtitution eſt très-flaſque, & mollaſſe quoique glanduleuſe, a un penchant décidé pour la corruption, lorſque la ſubſtance ſe trouve altérée dans un point de ſon étendue par l'obſtruction des tuyaux qui le compoſent; & par l'arrêt, ou ſéjour des liqueurs qui circulent dans la maſſe.

D'après ces notions, il eſt aiſé de juger combien le traitement convenable aux Abſcès qui l'affectent, doit être antiputride; c'eſt-à-dire, plus fortifiant que relâchant; plus reſineux, que graiſſeux ou huileux; plus ſpiritueux, que phlegmateux: auſſi voit-on dans la pratique journaliere, que les ſuppurans ſont bien moins propres à guérir les Abſcès du foye, qu'à les faire devenir ſkirreux, & à les perpétuer par des fiſtules, lorſque pour at-

tendre la fonte entiere des skirres dont ces médicamens les compliquent, l'on eſt forcé de les tenir long-tems ouverts par des canules.

Ces maladies, en effet, ne s'accommodent guéres que des balſamiques ; encore faut-il qu'ils ſoient de cette eſpéce, où les eſprits & les ſels volatils abondent ; car pour peu que cette qualité ſoit foible dans les médicamens avec leſquels on les panſe, la liqueur hépatique qui en ſort dans la ſuite, a bien plutôt la couleur & la conſiſtance d'un dépôt vineux, comme elle l'avoit d'abord après l'ouverture de l'Abſcès, que d'un pus louable, quoiqu'elle ſoit réellement matiere purulente.

Je dois cette remarque à la comparaiſon que j'ai été autrefois dans le cas de faire de deux méthodes oppoſées, dans la conduite des Abſcès du foye.

Le premier que j'ai vû, étoit dans l'Hôtel-Dieu d' . . . . , où je ſuivois les panſemens pour m'inſtruire. Il ne

fut traité qu'avec des injections d'eau d'orge, avec un peu de miel roſat; & avec le digeſtif ſimple, composé de thérebentine, de baſilicon, & de jaune d'œuf, dont beaucoup d'huile d'hypericon étoit le véhicule; auſſi la matiere qui en ſortit, fût-elle conſtamment d'une couleur rougeâtre, & mal liée; & l'adhérance contractée entre le foye & le péritoine, uſée à la fin par la ſuppuration, le malade périt d'un épanchement dans le bas-ventre, environ trois mois & demi, après l'ouverture de ſon Abſcès.

Le ſecond, je le vis ouvrir à Lunel en Languedoc, par feu M. Gautier célébre Chirurgien de cette Ville. Mais quelle différence de pratique! On eſt aujourd'hui trop éclairé en Chirurgie, pour ne pas ſentir tout ce que l'une a de contraire, & l'autre de conforme à la conſtitution de la partie malade.

La liqueur dont on fit des injections à celui-ci, étoit une décoction de racines de petite ariſtoloche, dans laquelle on incorporoit environ la dixie-

(*) N. XXXIII. me partie d'eau cathagmatique (*) ; & le médicament porté dans le foyer, fut un mélange, par égales parties, d'huile de thérebentine, & de diſſolution de ſtorax calamite dans l'eſprit de vin camphré, auquel on donnoit de la conſiſtance par l'addition d'une moitié d'un jaune d'œuf par once. Ce qui, étant appliqué par des tentes mollement entaſſées, forma un topique qui produiſit une matiere purulente exactement louable, peu abondante, & au bout du mois, une guériſon parfaite.

C'eſt auprès d'un tel maître que j'ai appris à régler les indications curatives ſur la nature des parties malades ; c'eſt de lui que j'ai reçu les premieres connoiſſances qui m'ont ſervi de guide dans deux autres occaſions pareilles ; c'eſt de lui que je tiens que les ſuppuratifs proprement dits, en général trop prodigués dans les cas d'Abſcès (*), favoriſent une corruption à laquelle le foye n'a par lui-même que trop de pente ; que les déterſifs, ſi indiqués par-tout ailleurs où il s'agit

(*) N. XXXIV.

d'améliorer

d'améliorer une ſuppuration, ſont ici très-contraires; parceque les parties âcres dont ils ſont abondamment pourvûs, donnent lieu à des engorgemens dans les glandes qui, s'ils ne ſont inceſſamment diſſipés, prenent en vieilliſſant un caractere vicieux; que les balſamiques ſeuls de l'eſpéce citée, ſont les médicamens compétens pour prévenir toute diſpoſition au skirre, pour diſſiper ceux qui peuvent déja s'être formés, & pour accelérer une regénération à laquelle le viſcere lui-même ne ceſſe de tendre.

Le reſte de cet appareil, que M. Gautier continuoit juſqu'à la parfaite reproduction du fond, conſiſte en un plumaceau ſec, épais, & mollet, qu'il appliquoit ſur l'ouverture; & qu'il couvroit de l'emplâtre de Nuremberg.

Telle étoit la pratique du célébre Chirurgien auprès de qui j'ai ſuivi le traitement d'un Abſcès au foye; tels ſont les principes ſur leſquels il la fondoit; telle eſt en un mot la méthode curative qui m'a procuré deux ſuccès

auſſi heureux que prompts, lorſque j'ai été dans la ſuite livré à moi-même.

Si je n'applique, comme on vient de le voir, à la cure des Abſcès au foye, que des médicamens tirés de la claſſe des balſamiques, c'eſt parceque les indications à remplir, préſentées par la conſtitution propre de ce viſcere, ſont d'en fortifier les parties qui tendent aiſément à leur diſſolution; d'en tenir, dans un état de tenſion méſurée, d'autres qui s'engorgent dès la premiere menace de relâchement; de les obliger toutes, en un mot, à ſe débarraſſer de leurs ſaletés putrides, par une ſuppuration moderée, & à travailler inceſſamment à ſe reproduire. C'eſt à quoi réuſſiſſent puiſſamment les topiques qui n'ont pour toutes parties élémentaires que le ſel volatil, l'huile exaltée, & celle qui eſt ètherée.

I V. Les reins, ces corps glanduleux couchés ſur le pſoas, & le quarré des lombes, deſtinés à la ſecrétion des urines, à raiſon de leur tiſſu très-ſerré, ou de la ſolidité de leur conſiſtance

venant à tomber dans le cas d'Abſcès, le traitement qui leur convient doit être tout à la fois, fondant, mondifiant, & antiphlogiſtique, ſur-tout ſi l'inflammation qui a cauſé l'arrêt des liqueurs actuellement ſuppurées, dépend antécedemment de la préſence de quelque concrétion pierreuſe; car alors il eſt évident que l'affection principale étant toute, ou déchirement, ou divulſion, cauſés par le volume & les inégalités du corps étranger, dont je ſuppoſe l'extraction faite après l'ouverture, l'irritation doit être l'accident le plus preſſant aux yeux de la Chirurgie.

Mais comme le calme n'eſt pas ici le ſeul objet à déſirer; qu'il faut encore relâcher, & exciter de la fonte pour délayer des ſables retenus, & les entraîner; qu'il eſt en même tems abſolument néceſſaire de mettre les parois du foyer en ſituation de reproduire les ſubſtances converties en matiere purulente, il paroît de la bonne pratique de faire un alliage bien entendu

des ſuppuratifs, des déterſifs, & des anodins, pour ſe procurer un médicament approprié à trois indications également intéreſſantes.

Dans cette vûe, & juſqu'à ce que la cavité de l'Abſcès ſoit bien balayée, & ne laiſſe plus de ſoupçon de ſinus, je débute dans tous mes panſemens par une injection faite d'une décoction, par égales parties, de ſommités de ronces, & de fleurs de bouillon blanc, à laquelle je donne quelque énergie par l'addition d'environ un huitieme d'eſprit de vin, dans lequel on a mis macérer du ſaffran oriental.

La liqueur vuidée, avec tout ce qu'elle peut châtier de graveleux, & de matiere purulente, je garnis très-mollement le fond, de tentes chargées d'un digeſtif ainſi composé.

Prenez thérebentine de Veniſe lavée dans l'eau-de-vie, trois onces; baume d'Arceus, deux onces; onguent de ſtirax, & de baſilicon, de chacun une once; la moitié d'un jaune d'œuf, & une ſuffiſante quantité d'huile d'hypericon.

La ſuppuration une fois bien établie, au moyen de l'emploi de ce digeſtif, & ayant ce coup d'œil qui annonce la détente parfaite des parties, & ſur-tout qu'elle ne part pas de quelque route ſecrete, & détournée, j'en retranche l'huile d'hypericon qui, quelque vulneraire qu'elle ſoit, ne laiſſe pas d'être trop relâchante, dans le cas où la reproduction des ſubſtances devient l'indication principale. Je ſupprime auſſi l'injection, parceque les cavités d'Abſcès dans ces ſituations, gagnent autant, en général, par le pus qu'elles produiſent, qu'elles perdent, quand on le leur enleve (*).

(*) N. XXXV.

Je reduis enfin ces appareils à la forme la plus ſimple, & les fais à plat, lorſque par un travail bien concerté entre les ſolides & les fluides, le foyer de l'Abſcès s'efface; & qu'étant parvenu, à un léger enfoncement près, au niveau des chairs extérieures, il ne permet plus l'introduction d'aucune tente. Alors je remplis la cavité ſuperficielle qui reſte, d'une tente qui ſoit

ſeche, plate, mollete, & qui aille de juſteſſe ; par-deſſus laquelle je mets un plumaceau chargé du digeſtif cité, ſans huile d'hypericon ; & je couvre le tout d'un large emplâtre de cérat de diapalme.

Je dois cependant ne pas négliger de faire obſerver que, quoiqu'il paroiſſe que j'attende, pour ſimplifier ces dernieres piéces de mes appareils, le tems où les tuyaux qui compoſent les parois de l'Abſcès ſe ſont rapprochés & réunis par leurs allongemens, elles ſont toujours les mêmes, depuis le commencement juſqu'à la fin de la cure ; car dans la circonſtance de la néceſſité la plus marquée de tentes, mes panſemens ſont toujours terminés de la même maniere.

Ces panſemens ainſi ménagés, ont cela d'avantageux, que du côté des topiques, chaque aſpect vicieux de l'Abſcès, y trouve ſon correctif ; que les tentes qui les compoſent étant diminuées, ſoit en volume, ſoit en nombre, à proportion du retréciſſe-

ment déja acquis par la cavité de l'Abſcès, lui permettent de ſe retrécir toujours davantage ; & qu'ils conduiſent à une regénération d'autant plus louable, qu'elle eſt moins l'effet de l'eſſor déréglé des ſolides, que l'ouvrage gradatif de la nature.

Je ne craindrai pas de répéter ici, que toutes les indications à remplir dans le traitement des Abſcès aux reins, ſe reduiſant à relâcher des parties néceſſairement tendues, à délayer des ſables qui, ſans être encore amoncelés, ne ſont peut-être pas moins cauſe de maladie, & à entraîner une matiere purulente capable des progrès les plus rapides, il eſt néceſſaire que le médicament avec lequel on fait cette tentative, ſoit très-pourvû de phlegme, & qu'il contienne un peu d'huile exaltée, & de ſel volatil, pour prévenir en quelque ſorte un excès de relâchement ; tels ſont les principes bienfaiſans de l'injection que j'applique ; & qui conduit toujours à des effets auſſi prompts qu'heureux.

Mais comme pour amener cette ſuppuration qui nettoie les parties, ou qui les annonce nettoyées, l'injection ſeule ne ſuffit pas, quelque conditionnée qu'elle ſoit, je lui aſſocie le digeſtif preſcrit en ſon lieu avec l'huile d'hypericon, qu'on ſçait contenir en gros, quelque huile ſulphureuſe, beaucoup d'huile balſamique, & du ſel eſſentiel; & dont il résulte toujours une déterſion d'un caractére à ne pas tromper ſur le bon état qu'elle préſente de la cavité de l'Abſcès; car tout Praticien doit avoir obſervé que la ſuppuration dans ces maladies, eſt rarement d'une eſpéce à en bien augurer : auſſi M. *Maſquelier* du Collége royal de Chirurgie de Paris (*a*), l'a remarqué, *ſuppuratio rarò legitima*; de ſorte qu'il ne faut rien moins qu'un tel concours de principes dans les médicamens qu'on applique à ces cas, pour la rendre

---

(*a*) In theſi, *an reni calculoſo integro, ferrum utiliter adhibendum?* §. II. art. 3.

louable, & pouvoir fonder ſur elle quelque ſolide eſpérance.

L'heureux événement arrivé, où les obſtacles aux mouvemens de la nature diſparoiſſent, où l'on voit les parties préparées à leur croiſſance, ſoit par la matiere qu'elles rendent, ſoit par la couleur qu'elles prennent, je retranche l'huile d'hypericon, dont je me ſuis ſervi juſques alors, & j'applique le digeſtif tel qu'il reſte.

Cette huile très-connue dans nos Provinces ſous le nom d'huile rouge, ou de mille-pertuis, y a la réputation d'un puiſſant vulnéraire; & le public, dans l'eſprit de qui, certaine maniere de faire la Chirurgie a depuis long-tems détruit cette confiance (*), même pour les vrais Chirurgiens, court à elle, ſur-tout quand il eſt queſtion de playes récentes, avec un empreſſement qu'elle ne juſtifiera jamais ſous ce titre; car les médicamens huileux, ou qui ſont eſſentiellement huile, comme celui dont je parle, quand ils ſont trop long-tems continués, relâchent les ſo-

(*) N. XXXVI.

lides, jusqu'à affoiblir dans eux un ressort qui leur est si nécessaire pour l'avancement de la cicatrice (*); & jusqu'à les soumettre à la retouche des déterfifs; ou, ce qui est la même chose, à la nécessité d'une nouvelle suppuration préparante.

(*) N. XXXVII.

Ces fâcheuses conséquences sont précisement celles qui m'obligent de la rejetter, quand le pus a de la liaison; parceque dans ces circonstances la mondification étant toujours finie, les chairs de la cavité de l'Abscès n'ont plus besoin d'être pansées qu'avec des topiques d'un caractére à seconder l'aptitude avec laquelle elles sont nées pour la ductilité, & à les aider dans le travail d'une pullulation lente, mais égale.

DES ABSCÈS EXTERNES DES PARTIES MOLLES.

Du Corps graiſſeux.

ARTICLE I.

POUR traiter méthodiquement les Abſcès du corps graiſſeux, nous avons à les conſidérer ſous deux différens aſpects : comme provenus 1°. de fluxion ; 2°. de congeſtion.

Dans la premiere cathégorie, nous comprendrons ceux, en général, du corps graiſſeux, & en particulier des mammelles ; dans la ſeconde, il ſera queſtion de ceux dont la matiere purulente étoit renfermée dans un kiſte.

I. Les Abſcès par fluxion qui n'intéreſſent que le tiſſu cellulaire, ſont les plus communs, & par conſéquent ceux qu'on a le plus ſouvent occaſion de traiter. Il en eſt qui, quoiqu'ouverts, offrent encore beaucoup d'engorgement à reſoudre, comme ceux qui ſe for-

ment au grand coin de l'œil, au périnnée, &c. Il en eſt d'autres, dans leſquels après l'évacuation, tout reſte dans un état parfait de molleſſe.

Mais comme ils n'ont jamais tous, ſur quelque partie du corps qu'ils ſe ſoient formés, aſſez de profondeur, pour qu'avec de douces preſſions on ne puiſſe parfaitement les dégorger des matieres ramaſſées d'un panſement à l'autre, je ne leur applique point d'injection d'aucune eſpéce; car s'ils ſont ſinueux, ou s'ils le deviennent, ce qui eſt le ſeul cas qui puiſſe juſtifier, foiblement toutefois, cette maniere de médicamenter, au lieu d'y recourir, je préfére la reſſource d'une nouvelle inciſion qui parte du point de la premiere où le ſinus vient répondre, ſi j'ai lieu de le ſoupçonner compliqué de calloſité; & s'il en eſt exempt, j'en tente le recollement par des compreſſes expulſives & uniſſantes, lorſque les ſignes de la ſuppuration regénérante ſe montrent.

Quant au fond de l'Abſcès, qu'il

ſoit ſimple, ou accompagné d'un ou pluſieurs ſinus ouverts, mais principalement s'il eſt d'ailleurs encore beaucoup engorgé, je le ſoumets d'abord à l'action des déterſifs émolliens, parcequ'il eſt phyſiquement impoſſible que les tuyaux rompus, ou crévaſſés, ne ſoient beaucoup altérés à l'endroit de leur rupture, ſoit par les extenſions que leurs fibres ont forcément endurées; ſoit par le contact immédiat d'une matiere purulente qui, en ſejournant, ne peut que prendre de l'acrimonie; ſoit enfin par les mouvemens pulſatifs des organes locaux qui ont travaillé le pus. Or le déterſif pour lequel je me décide eſt ainſi compoſé.

Prenez thérebentine de Veniſe lavée dans l'eau-de-vie, onguent baſilicon, de ſtirax, de chacun une once; mêlés.

Ce médicament fait, j'en enduis autant de tentes qu'il en faut pour garnir la cavité de l'Abſcès, & ſes ſinus ouverts, je termine cette garniture par un plumaceau ſec; & je couvre le tout du cataplâme qui ſuit.

Prenez d'une forte décoction de fleurs de mauve blanche, & bien exprimée, environ deux livres; épaissiſſez cette décoction auprès du feu, avec la quantité de mie de pain qu'il faut pour lui donner une conſiſtance de bouillie. Le cataplâme fait, ajoutez-y peu-à-peu, & en le remuant toujours, de camphre en poudre, deux drachmes.

Les engorgemens diſſipés, & la ſuppuration parvenue à ce point qui eſt la preuve d'une déterſion en bon train, je ne panſe plus l'Abſcès qu'à plat; c'eſt-à-dire, que je me contente d'introduire dans l'inciſion, une tente d'un volume aiſé à loger, & mollette, pour en tenir lés lévres écartées, tant qu'il en ſuinte quelque pus; chargée au ſurplus du médicament qui va être décrit; & j'abandonne le reſte à la nature, qui eſt toujours occupée par eſſence du ſoin de pourvoir à la reproduction des ſubſtances détruites.

Prenez thérebentine de Veniſe, lavée dans l'eau-de-vie, deux onces; baume d'arceus, onguent de ſtirax, baſilicon,

de chacun demi-once ; & la moitié d'un jaune d'œuf.

Cet appareil eſt accompagné d'un plumaceau (*) ſimplement doré du même médicament, & finit par un large carré de toile de cerat de diapalme. (*) N. XXXVIII

A l'égard de l'eſpéce d'Abſcès du corps graiſſeux auquel il ne reſte pas le moindre engorgement après l'évacuation de la matiere purulente, je ſuis la même méthode, à cela près, que les panſemens qui ſuccédent à celui qui ſe fait à ſec après l'ouverture, ſont toujours un garniſſage de tentes chargées du dernier digeſtif décrit ; au moyen deſquelles, à la levée de l'appareil, on voit ſortir avec le pus tous les lambeaux qui ſe ſont détachés, ou les débris des parties abſcédées : garniſſage cependant que je diminue à proportion du retréciſſement que le fond acquiert ; & qui ſe réduit enfin par gradation, à des filets de charpie qui conduiſent, comme pas-à-pas, le creux de l'Abſcès & ſes lévres à la cicatrice.

Les mêmes médicamens ſeront auſſi

appliqués (s'entend chacun dans ſa circonſtance particuliere) au traitement des Abſcès du corps graiſſeux qui auront été dans le cas d'une contr'ouverture, tels que ſont quelquefois ceux du milieu du dos ; tels encore que ſont fréquemment ceux du bras, de l'avant-bras, de la cuiſſe & de la jambe ; avec cela de plus, que pour déterger & diſpoſer à la conſolidation les parois du ſinus qui va de l'un à l'autre Abſcès, on paſſera au moyen d'une ſonde de plomb, d'une longueur proportionnée, & percée longitudinalement par une de ſes extrêmités, un ſeton conſiſtant en un long bout de toile uſée (*), & d'une largeur à cadrer avec l'œil de la ſonde.

(*) N. XXXIX.

Ce ſeton ſera garni de celui des deux précédens médicamens qui ſe trouvera indiqué à l'état actuel du ſinus ; & on en continuera l'uſage tant qu'on ſentira quelque calloſité à travers les parries extérieures ; le tirant doucement de haut en bas, d'un panſement à l'autre, après avoir garni de l'onguent indiqué, la partie de ſa longueur qui ſuccéde à celle qu'on retire.

Mais

Mais l'intérieur du ſinus changé, & la la matiere amenée ayant cet aſpect qui annonce une mondification totalement finie, on ceſſe d'allonger le ſeton; on le coupe même auſſi près qu'il eſt poſſible de l'ouverture de l'Abſcès ſupérieur, ou primitif; & on ſe conduit, dans la ſuppreſſion gradative qu'on en fait, comme je le dirai bien-tôt, en traitant des Abſcès du corps muſculeux avec contr'ouverture.

Les déterſifs, & réſolutifs émolliens appliqués d'abord ſous deux formes aux Abſcès qui ont leur foyer dans le corps graiſſeux, ſont les médicamens dont je vais examiner les principes, pour établir leur convenance.

Ces principes ſont les ſels volatils, quelqu'huile étherée, & beaucoup de phlegme. Les uns, par eſſence, ſollicitent les ſolides à attenuer des ſucs ſequeſtrés, qu'il importe de diſſiper de quelque maniere que ce puiſſe être; & à convertir en pus les parties devenues étrangeres par leur état de mort. Les autres détrempent les humeurs arrêtées

par cauſe d'engorgement, & les rendent aſſez coulantes pour qu'elles ſe reſolvent librement, ſi elles ſe déterminent par cette voie ; ou qu'elles s'évacuent ſans obſtacle avec celles qui ſont ſuppurées, ſi elles prenent cette derniere terminaiſon.

J'examine enſuite ceux qui conſtituent le médicament avec lequel je tente la clôture des mêmes Abſcès. Parfaitement détergés, & dégorgés, ils n'ont plus beſoin que de l'action immédiate de certains principes propres à donner lieu par d'autres, au remplacement des parties tombées en ſuppuration ; c'eſt ce que font à merveille ceux du digeſtif, & du cerat de diapalme que j'applique, lorſque le tems eſt venu de travailler à la pullulation des chairs nouvelles.

Ces principes ſont, beaucoup de ſel acide ou eſſentiel, & d'huile, très-peu de phlegme. Je ne crois pas devoir m'étendre ſur la propriété qu'ils ont tous, par excellence, de remettre en vigueur des tuyaux qui étoient auparavant dans l'inaction ; & de les monter au point, que leur allongement puiſſe ſe faire.

C'eſt une choſe aſſez connue des Praticiens conſommés dans la cure des Abſcès ; mais je ne tairai pas celle qu'ils ont auſſi de rétablir dans l'état de laxité modérée, des membranes ou tuniques, qui en étoient auparavant déchues ; & qui par leur trop de roideur, ſi on ne les en tiroit par une alliance bien combinée de médicamens, réſiſteroient aux louables deſſeins de l'art, & aux mouvemens toujours preſſans de la nature.

Quant aux Abſcès des mammelles, c'eſt des différens caractéres qu'on leur voit quelquefois prendre, que dépendent les traitemens qui leur ſont convevables ; s'ils n'ont pour cauſe manifeſte qu'un engorgement laiteux, les ſoins qu'ils exigent ſont des plus ſimples ; & je ne balance pas à les croire preſque guéris, lorſque l'évacuation de leur matiere purulente eſt faite.

Dans cette confiance, & les indications reſtantes n'étant que de dégorger les vaiſſeaux voiſins de l'Abſcès qui ſont encore empâtés, de les mondifier, &

de travailler à leur attouchement ou cicatrice après le premier appareil levé, qui n'aura consisté qu'en charpie seche, le seul topique que j'emploie à ces effets, est ce digestif.

Prenez thérebentine de Venise lavée dans l'esprit-de-vin, trois onces; baume d'Arceus, deux onces; onguent basilicon, & de stirax, de chacun une once. Le tout bien mêlé, ajoutez-y la quatrieme partie d'un jaune d'œuf.

Ce médicament fait, j'en induis des tentes mollement bâties, & sans apprêt, que je place dans le creux de l'Abscès jusqu'aux bords de son ouverture, ayant l'attention de ne les point presser.

L'introduction de ces tentes est suivie de l'application d'un plumaceau de mesure, garni du même topique, & d'un large carré de toile simplement doré de l'onguent qui suit.

Prenez de la graisse de mouton qu'on trouve autour des rognons, de la graisse de bœuf, de chacun deux livres; hâchez-le bien, & faites les fondre dou-

cement ſur le feu dans un plat de terre verniſſé, paſſez-les, & faites fondre de nouveau les membranes qui ſont reſtées, afin d'en tirer toute la graiſſe; & pour cela, preſſez-les bien. Remettez-enſuite ſur le feu toute cette graiſſe; puis coupez par morceaux, que vous y jetterez peu-à-peu afin que l'incorporiſation s'en faſſe mieux, de la cire neuve, de la poix noire, de la poix de Bourgogne, de chacun une livre & quatre onces. A meſure que le tout fond ſur un petit feu, remuez le mêlange; lequel étant fait, vous laiſſerez bouillir le tout environ deux minutes ſans remuément, & enſuite le retirerez du feu.

Paſſez, à travers un linge un peu ſerré, l'onguent; & le faites tomber dans une caſſerole de terre verniſſée, dans le fond de laquelle il y ait de l'eau, afin que l'onguent ne s'y attache pas.

J'ai toujours vû ce traitement conduire à une ſolide cicatrice, ſur-tout quand la malade a eu l'attention de ne

pas ſe faire traire la mammelle abſcé-dée.

Si la cauſe de tels Abſcès eſt une contuſion, les indications prennent une nouvelle face. Dans l'autre eſpéce d'Abſcès les tuyaux des glandes qui ſont comme les entrepôts du lait, n'ont ſouffert que par l'extrême dilatation où leurs tuniques ont été portées; & en conſéquence, pour les remettre dans leur ton naturel, il n'a fallu que travailler à leur dégorgement par des topiques qui fuſſent autant émolliens que ſarcotiques. Dans celles-ci, ils ont reçu une attrition qui les ſoumet à une ſuppuration preſſante, mais difficile à mettre en train; parceque les tuniques des tuyaux qui compoſent la glande contuſe, étant peu en état de ſe monter de maniere à conditionner un pus, il faut ſe procurer la ſuppuration par l'oſcillation des ſolides du voiſinage : ſuppuration dangereuſe, parce qu'en voulant l'amener par des topiques tant ſoit peu vertueux, on riſque d'émouvoir ces ſolides de façon à les obliger de

faire paſſer dans des tuyaux étroits, les liqueurs faites pour circuler dans de larges ; de donner lieu par conſéquent à des duretés ſuſpectes de skirre ; & de jetter les fondémens d'un déſordre encore plus terrible (*).

(*) N. XL.

C'eſt ſur ces indications, que je compoſe le médicament ſuivant, qui eſt un ſuppuratif anodin : médicament auquel j'ai dû dans la pratique les plus grands ſuccès en pareils cas ; ſur-tout étant appliqué avec le cataplâme dont la diſpenſation ſuivra, & qui prépare excellemment les parties à une ſuppuration paiſible.

Prenez thérebentine de Veniſe, quatre onces, baume d'Arceus, deux onces ; onguent de ſtirax, une once ; la moitié d'un jaune d'œuf ; teinture de ſaffran dans l'eſprit-de-vin, deux cuillerées, huile de thérebentine, deux ſcrupules.

Avec des tentes mollettes, garnies d'un tel onguent, & logées à leur aiſe, ayant levé le premier appareil, je remplis la cavité de l'Abſcès juſquà ſon

ouverture, que je couvre d'un plumaceau garni du même onguent; & j'ajoute à ce pansement, le cataplâme qui suit, & plus haut annoncé.

Prenez la quantité de décoction de racines d'althea qu'il faut, pour faire avec la mie de pain blanc la valeur de deux livres de bouillie, à laquelle, étant encore sur le feu, vous ajouterez, en remuant toujours, du camphre en poudre, demi drachme; du saffran torréfié, un scrupule; & un jaune d'œuf.

Je continue cette méthode jusqu'à l'entiere cessation des douleurs que la contusion, & la préparation de la matiere purulente ont fait naître; après quoi, la malade jouissant d'une parfaite tranquilité, & ne restant dans l'enceinte du foyer de l'Abscès que quelques duretés alors aisées à fondre, & à dissiper, je supprime le cataplâme; & lui substitue des carrés de toile dorés de l'onguent que j'ai appliqué sur l'espéce d'Abscès précédente, & dont les graisses de mouton & de bœuf sont la base.

Ce changement me produit toujours un pus, qui n'eſt pas à la vérité plus louable, mais plus abondant; parceque les engorgemens qui formoient les duretés ſe diſſolvent, & que, d'ailleurs, la mondification ſe perfectionne.

Ces deux événemens ne peuvent avoir lieu, ſans que le fond de l'Abſcès ſe garniſſe en même tems de chairs nouvelles; auſſi voit-on que cela arrive avec une célérité qui étonne; c'eſt ce qui m'oblige de diminuer le nombre & le volume des tentes, à proportion des progrès qu'elles font; & par cette conduite enfin, je remplis le plus heureuſement, & le plus promptement mes vûes.

Dans la premiere eſpéce d'Abſcès aux mammelles, ne s'agiſſant abſolument que de dégorger, de déterger, & d'incarner, je m'attache à des combinaiſons de topiques qui contiennent d'un côté, beaucoup de ſel eſſentiel, comme l'eſt le digeſtif; & de l'autre, beaucoup d'huile, de ſel volatil, & de phlegme, comme l'eſt l'onguent que j'applique en emplâtre.

Le concours de ces principes opére des effets ſurprenans dans pareilles maladies ; il bouche les pores extérieurs au point, que toute diſſipation étant interceptée, les parties engorgées ſe trouvent ſans comparaiſon mieux ſoumiſes aux loix, & aux organes de la ſuppuration ; il excite les tuyaux qui ont reçu des dégradations, à ſe départir de leurs fragmens, pour les confondre dans la matiere purulente que chaque panſement amene ; il reveille, tant dans ceux-ci, que dans ceux qui demeurent ſains, les oſcillations ou affoiblies, ou aliénées, dont on attend les germes qui doivent produire une conſolidation parfaite.

Dans le traitement de la ſeconde eſpéce d'Abſcès aux mammelles, provenue de contuſion, le principal objet dont je m'occupe, eſt d'abord de détendre ſans relâcher, enſuite de procurer de la ſuppuration ſans trop de fonte ; d'agacer enfin, ſans cauſer de lancination.

On ſent de quelle importance il eſt

d'éviter ces trois contraires ; la pratique a fait voir plus d'une fois que la pourriture, le skirre, la douleur, ſont les ſuites qui y ſont néceſſairement attachées ; & rien ne prémunit mieux contre ces accidens, que l'emploi des topiques abondans, d'une part, en ſel volatil acide, en eſſentiel, en huile étherée & exaltée, comme l'eſt le digeſtif dont je garnis les tentes deſtinées à remplir le fond de l'Abſcès ; & très-fournis, de l'autre, de ſouphre, de ſel volatil, d'huile étherée, d'huile végétale, & de phlegme, comme l'eſt le cataplâme dont je termine mes panſemens juſqu'à indication nouvelle.

Raſſuré ſur mes craintes, & mes premieres intentions ſatisfaites, les dernieres vûes qui me reſtent à remplir, ſont, outre la préparation en pus, l'ecoulement de ces ſucs qui gorgent encore certains pélotons de tuyaux très-perceptibles au tact ; & la pullulation de ces bourgeons de chairs dont le parois intérieurs de l'Abſcès ſe ſont déja parés.

Je pourvois toujours efficacement à

ces deux objets, d'abord par le digeſtif dont je viens d'étaler les parties élémentaires; & enſuite par l'onguent appliqué en ſpanadrap, qui contient pour principes, beaucoup d'huile, de ſel eſſentiel & volatil; c'eſt-à-dire, tout ce qu'il y a de plus propre à boucher les pores, & à augmenter le mouvement des ſolides déja en travail, pour mettre en fonte les fluides amoncelés, & livrés à eux-mêmes.

II. Quoiqu'une tumeur enkiſtée, ſoit abſcédée, ce n'eſt pas à dire pour cela que le kiſte ſoit tombé en ſuppuration; ſi cela étoit, on verroit beaucoup moins de retour à ces tumeurs; on les verroit beaucoup moins fréquemment ſuccédées par des fiſtules.

Le kiſte qui eſt la partie contenante propre du pus dans ces ſortes d'Abſcès, ne devient donc pas toujours lui-même matiere purulente. Il eſt cependant du dernier intérêt de le reduire à cet état, & de le conſommer, ſi l'on veut que l'Abſcès guériſſe radicalement, & qu'il ſoit préſervé de recidive. Selon

ces vûes, on excitera une ſorte de ſuppuration, dont cette ſubſtance ſoit perſonnellement l'objet, puiſqu'il eſt convenu que de ſa propre nature elle n'y eſt pas diſpoſée.

La néceſſité abſolue de la diſſoudre, & de mettre l'Abſcès où on la trouve, dans la claſſe des Abſcès ſimples, étant donc reconnu, il y a pour parvenir à ces deux points, un moyen des plus puiſſans : c'eſt l'emploi du médicament cathéretique qui ſuit.

Prenez de l'onguent baſilicon, une once ; du précipité rouge, une drachme. Ces deux drogues exactement mêlées, j'en enduits des tentes, dont je remplis la cavité de l'Abſcès ; & j'applique un plumaceau ſec ſur l'ouverture.

Ces panſemens, je ne les ceſſe pas que le catherétique avec lequel je les fais, n'ait entierement décompoſé, diſſout le kiſte, & je connois qu'il a achevé ſon ouvrage, quand la matiere qui ſort de l'Abſcès n'eſt plus chargée de parties filamenteuſes. Alors ayant à tra-

vailler ſur un nouveau fond, & pouvant compter ſur des ſubſtances productibles, j'aide à la fécondité, dont elles ſont capables, par l'application du digeſtif qui ſuit.

Prenez thérebentine de Veniſe, lavée & diſſoute dans l'eſprit-de-vin, quatre onces; baume d'Arceus, onguent de ſtirax, baſilicon, de chacun une once & demie; & la quatrieme partie d'un jaune d'œuf.

De l'onguent réſultant de ce mêlange, j'enduis des tentes bien mollettes, je les introduits dans l'Abſcès; j'en garnis enſuite le plumaceau deſtiné à être appliqué ſur l'ouverture; & je couvre le tout d'un carré de toile doré de cerat de diapalme.

Ce médicament, qui me met de jour en jour dans la ſatisfaiſante néceſſité de diminuer le nombre & le volume des tentes, par la propriété qu'il a de bien ſoutenir les pas de la nature, me donne la ſuppuration la mieux conditionnée, la pullulation la moins interrompue, & enfin la cicatrice la plus ſolide.

On n'ignore pas en pratique combien il ſeroit vain de compter qu'une partie auſſi déchue de toute organiſation que l'eſt un kiſte, pût devenir capable de reproduction ; & quand on n'auroit pas, devers ſoi, l'expérience qui confirme ma propoſition, ſa conſtitution ſeule déſabuſeroit d'une telle attente ; car, ce corps, qu'eſt-il vraiſemblablement, ſi ce n'eſt la membrane même d'un grain glanduleux engorgé de loin ; dont les tuyaux, à force d'extenſion, ſe ſont obliterés, & ont perdu enfin ſans retour, avec l'abolition entiere de leur reſſort, tout penchant à ſe prêter aux volontés toujours actives de la nature.

Or une telle partie devenue inutile, étrangere même, & ne pouvant être diſſequée par rapport aux circonſtances, doit être livrée à des médicamens d'un aſcendant décidé, & dont la force d'action ne ſoit point douteuſe.

Les principes qui la leur donnent, ou qui l'ont eux-mêmes, pour mieux m'exprimer, ſont les eſprits acides conſ-

tituans le précipité rouge, moderés néanmoins, par leur aſſociation avec les parties huileuſes & ſulphureuſes du baſilicon.

Voilà par quelle application de topiques je fais diſparoître un corps qui eſt par lui-même une occaſion prochaine de rechûte ; voilà par quel caractére d'agent je triomphe d'une ſubſtance eſſentiellement inhabile à rien de louable.

S'agit-il après, de faire germer les chairs qui doivent remplir cette immenſe capacité d'Abſcès que la corroſion du médicament vient encore d'aggrandir, je m'y prends, comme on l'a vû, par une combinaiſon qui a des qualités ſingulieres pour diſpoſer les tuniques des tuyaux à s'allonger, & à
(*) ſe joindre enfin par addoſſement (*).

N. LXI. Ces deux effets rendus ſenſibles, dès quelques jours après l'emploi du digeſtif qui ſuccéde au catherétique, appartiennent entierement à l'huile, & au ſel eſſentiel volatil qu'il contient; & l'on ſçait par l'obſervation pratique, combien

combien l'un & l'autre de ces principes ſont puiſſans, tant pour tirer les ſolides de l'inaction, que pour donner à leurs tuniques ce dégré de laxité qui les rend dociles aux impulſions des colonnes ſanguines artérielles.

Des Abſcès du corps muſculeux.

ARTICLE II.

D'APRÈS la diſſection, le corps muſculeux eſt un aſſemblage d'artéres, de veines, de nerfs, & de fibres ſéparées entr'elles par un tiſſu cellulaire.

Une pareille partie eſt donc extrêmement ſuſceptible d'irritation, & très-diſpoſée à ſe prêter aux progrès que le pus tâche ſans ceſſe de faire. Devenant, en effet, ſiége d'Abſcès, on l'a vûe la proie d'accidens de la plus fâcheuſe eſpéce; le champ de cavernes les plus étendues, & les plus tortueuſes; on l'a vûe enfin réduite à la néceſſité des opérations les plus mutilantes.

Mais ſi on lui doit des égards dans le choix des moyens qu'on emploie pour préparer à la ſuppuration les humeurs qui l'engorgent, combien ne lui en doit-on pas encore lorſqu'il s'agit de remedier aux dégats qu'elle a ſoufferts dans la confection du pus ? Les accidens contre leſquels on eſt le plus obligé de ſe prémunir dans la cure des Abſcès qui l'affectent, ſont les fuſées & la pourriture, qu'on voit ſi ſouvent les attaquer, & que la plus légére irritation de la part des topiques, & la moindre dureté dans l'appareil peuvent faire naître.

C'eſt pour empêcher que de tels déſordres n'arrivent, qu'après le gros de la matiere purulente évacué par l'ouverture, & dès la levée de la premiere charpie, dont ces Abſcès ont d'abord été panſés, j'en garnis la cavité, mais mollement, avec des tentes trempées du médicament qui ſuit.

Prenez racines de petite ariſtoloche, fleurs d'althea, ou de mauve blanche, de chacun une once ; coulez

de la décoction pour environ huit onces ; & y ajoutez huile de thérebentine, une once ; eau-de-vie, deux cuillerées.

J'applique enſuite ſur l'inciſion, un plumaceau trempé dans la même liqueur, que je recouvre d'un large emplâtre d'onguent de la mere.

Cette méthode, en fait de panſement, a d'abord la propriété de diſſiper ce qui peut reſter d'inflammation dans la maſſe des ſubſtances qui environnent l'Abſcès ; & de les détendre, ſans les jetter dans un dangereux relâchement ; elle a, en outre, celle de rétablir, dans les parties intérieures du foyer encore intactes, le dégré de force ſiſtaltique qu'il leur faut, pour détacher, rejetter celles qui ſont ſans reſſource, & dont la préſence eſt malfaiſante.

On connoît que l'Abſcès en eſt à ce point, au ſeul aſpect du pus qui en ſort ; & lorſqu'il n'aura plus cette odeur fœtide, effet certain d'une inflammation encore exiſtante ; qu'il ſera d'un blanc

laiteux, qu'il paroîtra bien lié dans ſes molecules, & qu'il ne fera plus de dépôt, on peut ſe diſpenſer de faire, ſoit avec les doigts, ſoit avec des ſondes, toutes ces eſpéces d'examens & de recherches qui, au lieu d'être utiles à la cure, ſont capables de la déranger par mille déſordres dont-ils ſont preſque toujours la ſource (*); & on doit compter alors que tout tourne au plus grand bien du malade : car quand le pus ne réunit pas ces louables qualités, quand il affecte déſagréablement l'odorat, c'eſt qu'il eſt le produit d'une inflammation apparente, ou cachée qui tend à la putridité; quand il teint en jaune, ou en vert, c'eſt qu'il n'eſt qu'un affreux mêlange, qu'un compoſé mal préparé, de ſang, de limphe, & de lambeaux ſphacelés de membranes ou de fibres; quand il eſt enfin ſéreux, c'eſt qu'avec lui il s'allie un torrent de matiere qui part de quelque fuſée ſecrete, ou fiſtuleuſe.

(*) N. XLII.

Alors, ou quand tout eſt bien, on doit faire un autre uſage de la liqueur déja preſcrite; & pour ſervir la nature

relevée, la ſeconder dans les favorables intentions où elle ſe montre, il faut compoſer un digeſtif ainſi qu'il ſuit; en bien garnir les tentes préparées pour le panſement, & les tremper après dans la même liqueur tiéde, pour être inceſſamment placées (*) dans la cavité de l'Abſcès.

(*) N. XLIII.

Prenez thérebentine de Veniſe, trois onces; baume d'Arceus, onguent de ſtirax, & eſprit de vin, de chacun une once; faites-en un onguent avec la quatrieme partie d'un jaune d'œuf.

Tout change encore bien-tôt de face; c'eſt-à-dire que ce fond dans lequel on introduiſoit auparavant tant de tentes, ſe retrécit au point d'exiger qu'on en diminue le nombre; il ſe remplit enfin avec des panſemens ainſi compoſés, & dirigés, de maniere à n'en pouvoir plus admettre.

Ce fond rempli par des chairs inſenſiblement accrues, qui ſont les ſeules bonnes; & tout étant, pour ainſi dire, de niveau, il reſte à faire la cicatrice extérieure. Mais pour en procurer une

qui ſoit de la derniere ſolidité, j'applique quelques filets de charpie ſéche, en maniere de tente longuette, pour tenir les nouvelles chairs en raiſon, dans le centre de l'ulcere ; que je panſe enſuite avec un plumaceau ſimplement doré du dernier digeſtif ; & je couvre le tout d'un emplâtre de cerat de diapalme.

S'il arrivoit cependant, comme cela eſt aſſez ordinaire, que les chairs, tant du fond que des bords, vinſent à croître avec trop de rapidité, & à prendre un caractére fongueux, je les toucherois avec la pierre infernale, pour abattre les unes, & obliger les autres de n'avancer qu'horiſontalement (*), toutes les fois que l'indication en ſeroit marquée. Voilà ma pratique ; voilà ce qui me conduit toujours à une cure prompte & heureuſe.

(*) N. XLIV.

Il eſt encore une autre ſorte d'Abſcès, qui quoique formés hors du corps muſculeux, n'appartiennent pas moins à cet article ; parce que l'engorgement qui en eſt le principe, a ſon véritable

foyer dans le tiſſu cellulaire qui ſépare deux, ou pluſieurs muſcles.

A raiſon des cas fâcheux, dont on voit quelquefois cette ſorte d'Abſcès compliquée, le traitement ne va pas toujours ſi bon train ; mais quelques difficultés qu'on rencontre dans la cure, la pratique nous fournit de puiſſans moyens pour les vaincre.

Les cas dont nous prétendons parler, ſont ces Abſcès conſécutifs, produits par le caractére de corroſion que les humeurs elles-mêmes viciées, avoient déja communiqué à la matiere avant la ſuppuration ; ce ſont encore ceux, dont les fluides ſuppurés, quoique ſans tâche, deviennent la ſource, par la retention qui en a été faite, ou en leur donnant trop tard iſſue, ou en combinant mal les panſemens, &c. Abſcès, qui paroiſſent au loin, tantôt au-deſſous du primitif, quand on manque de ſe précautionner contre la diſpoſition que leur matiere, comme tous les autres fluides, a d'agir en pente ; tantôt à côté, quand cette matiere forcée de

s'écarter de ſa ligne de gravité par la préſence d'un appareil défectueux, aura paſſé derriere un muſcle, pour venir, après en avoir fait circulairement le tour, ſe montrer en une des parties latérales du premier Abſcès ouvert.

Soit que ces Abſcès conſécutifs ayent l'une des deux extrêmités pour ſiége, ou qu'ils ſe manifeſtent ſous la côte inférieure de l'omoplate, dès qu'ils ſont percés par la contr'ouverture, dont nous avons décrit en ſon lieu le procédé, il n'eſt plus queſtion que d'établir la maniere de les panſer, en même tems que le ſinus par lequel chacun d'eux communique avec un autre.

On commence par ſe procurer une ſonde de plomb tirée à la filiere, plus longue, au moins, d'un pouce que le trajet qu'elle a à faire; d'une groſſeur beaucoup moindre que le ſinus n'eſt large; dont l'une des deux extrêmités ſoit mouſſe pour éviter l'inconvénient des fauſſes routes, qu'il eſt ſi aiſé, & ſi dangereux de pratiquer; & l'autre percée à la maniere des aiguilles.

A travers ce trou, on passe un corps composé de plusieurs fils de chanvre (*), lessivés, & laissés parfaitement libres, c'est-à-dire, sans les tordre ensemble, comme sont les cordélettes; & ce corps s'appelle seton.

(*) N. XLV.

La sonde de plomb ainsi garnie de ce corps, & accommodée à la figure du sinus, on en présente la pointe mousse à l'entrée de l'Abscès primitif, pour, en la poussant doucement en avant, la faire entierement sortir par l'Abscès consécutif: procédé, au moyen duquel le sinus demeurera enfilé; & le seton, qu'on aura laissé assez long pour servir à plusieurs pansemens, restera.

Le médicament dont on l'enduira, sera approprié à l'état du sinus; de sorte que si ce sinus est calleux, comme il y en a peu qui ne le soient, celui avec lequel on le pansera, à la faveur du seton, sera d'abord légérement rongeant, tel que l'est, par exemple, l'égiptiac, pour consommer des surfaces dans lesquelles la force sistaltique est éteinte, & dont les tuyaux ne

peuvent plus s'allonger : onguent, dont on continuera l'uſage juſqu'à ce que la matiere purulente ait quitté ſa fluidité ſéreuſe pour prendre de la conſiſtance ; ou, ce qui vaut encore mieux, juſqu'à ce que le malade n'en reçoive plus de picotement douloureux : car il eſt à remarquer que les médicamens de cette eſpéce ont cela de commun avec les vrais catherétiques, dont ils ſont des diminutifs, qu'ils ne donnent de lancination qu'autant qu'ils ſont appliqués ſur des ſubſtances aſſez dénaturées pour n'être plus productibles ; & qu'ils ceſſent de faire ſentir leur force d'action, préciſement quand il ne leur reſte plus rien à diſſoudre (*).

(*) N. XLVI.

Soit que ces douleurs ſoient paſſées, ce qui eſt la preuve certaine qu'on n'a plus beſoin de médicamens rongeans ; ſoit que le cas de les exciter ne ſe ſoit pas préſenté, on a recours aux déterſifs, tel par exemple, que l'eſt le digeſtif plus haut preſcrit pour le panſement des Abſcès du corps muſculeux ; ils font naître cette ſuppuration qui eſt

le produit du travail des ſolides ; & qui les apprête à s'unir *in modum caudarum arundinum.*

Les ſurfaces du ſinus ainſi ramenées à leur état de nature, il n'y a plus que les ſarcotiques qui ayent la propriété d'opérer leur parfait rétabliſſement ; & parmi les médicamens de cette eſpéce, le baume d'Arceus aura conſtamment la préférence, parce que beaucoup mieux que toute autre compoſition de ſa claſſe, il attire à travers les tendres tuniques des nouveaux allongemens adoſſés, & rentrés à la maniere des ſutures propres du crâne, cette limphe glutineuſe qui eſt comme la matiere de leur ſoudure : *Naturæ ..... molimen ..... carnea granula ...... implicantis inter ſe ac ferruminantis.*

Mais de quel de ces médicamens que l'indication oblige d'enduire le ſeton, ce qui reſte de ce ſeton, hors de l'Abſcès primitif, on le plie extérieurement ſur le ſinus, comme pour meſurer ſa longueur. Cela fait, on enduit du médicament indiqué, ſeulement cette par-

tie donnée par la meſure qu'on vient de prendre ; parce qu'au panſement qu'on va faire, elle doit remplacer celle qui a ſervi au panſement précédent. Enſuite par l'entrée de l'Abſcès conſécutif, on ſaiſit avec les pincettes le bout de celle qui eſt du vieil appareil ; & en la tirant dehors, on introduit en même tems dans le ſinus, celle qui eſt nouvellement enduite. Après on coupe, & cela à chaque changement d'appareil, la vieille partie du ſeton aſſez près de l'entrée de l'Abſcès conſécutif ; ſur lequel on applique enfin, tout comme ſur le primitif, un plumaceau ou ſec, ou garni du médicament indiqué à l'état préſent de l'un & de l'autre.

Ce ſeton cependant n'eſt pas établi pour ne finir point ; & dès que le ſinus a acquis les diſpoſitions requiſes à la réunion, on ceſſe de l'allonger, ou on le coupe à l'entrée de l'Abſcès primitif. On le racourcit enſuite à chaque panſement du côté du conſécutif d'environ deux lignes ; & il ſe fait une réunion de même meſure du côté du pri-

mitif ; ce qui conduit enfin à une conſolidation parfaite, quand on a eu ſurtout la précaution d'appliquer extérieurement, ſur les points du ſinus où le ſeton ceſſe d'être préſent, de la charpie brutte, couverte d'une compreſſe (*), qui aidée du bandage, deviendra, & ſera en effet, uniſſante.

(*) N. XLVII.

A ces Abſcès, j'ai de prim'abord appliqué en liqueur, des attenuans, & des déterſifs émolliens, mais d'une eſpéce énergique, comme il eſt aiſé d'en juger par les principes qu'ils contiennent, qui ſont l'huile éthérée, l'huile exaltée, & l'huile végétale commune; le ſel volatil, le ſel eſſentiel, & le phlegme; & voici les raiſons qui m'ont déterminé.

S'agiſſant dans ces circonſtances d'opérer tout à la fois, la détente des ſolides, & leur dégorgement; de les prémunir même contre des menaces de diſſolution putride, on doit tenir une conduite de laquelle il puiſſe réſulter une déterſion, ſans avoir irrité les parties qui en ſont l'objet; un relâchement,

ſans donner lieu à l'atonie ; & une corroboration, ſans renouveller le ſpaſme inflammatoire d'où ces parties ſortent, & qui tourne facilement à pourriture.

De ſi grands effets, ſont naturellement attachés à l'uſage de la liqueur décrite en ſon lieu ; & il n'eſt point d'occaſion où on ne les éprouve, à moins que le malade ne les rende lui-même nuls par un oubli parfait du regime.

Quelque puiſſans cependant que ſoient de tels principes, ils manquent du côté de la néceſſité où les parties ſont d'être ſollicitées à leur croiſſance ; & pour leur donner cette propriété de plus, je leur aſſocie ceux du digeſtif, dont on a vû la diſpenſation en ſon lieu ; ils ſont, beaucoup de ſel acide ou eſſentiel, & d'huile alkooliſée ; très-peu de phlegme.

Ces deux médicamens unis, doivent donc en former un, qui ſoit déterſif, & ſarcotique tout enſemble ; l'on remarque en effet dans la pratique, qu'un

tel concert détache avec ſuccès les fragmens des tuyaux, qui par leur engorgement obſtiné, ont ſuſcité la ſuppuration, & en ont été le foyer; qu'il releve des ſolides abbattus; & par ſon contact immédiat, fait pulluler ceux qui ont perdu quelque portion de leur continuité.

Les réflexions qui me reſtent à faire à préſent pour juſtifier ma pratique, dans le traitement des Abſcès avec contr'ouverture, ſe réduiſent à expliquer pourquoi j'ai d'abord introduit, à la faveur d'un ſeton, un médicament rongeant dans le ſinus de communication.

Les ſinus bien comparés, reſſemblent à un fond d'Abſcès dont les ſurfaces, ſuivant le caractére de la matiere qui s'y eſt convertie en purulence, ſont, ou très-calleuſes, ou exceſſivement relâchées.

Dans le premier cas, il eſt clair que, n'ayant rien de favorable à attendre d'elles, on eſt indiſpenſablement obligé de les *décruſter*, pour ainſi di-

re, de les enlever de force; parce qu'elles arrêtent les progrès dont sont capables les subſtances qui ſont derriere. Conformément à cette indication, nous avons employé l'égiptiac, dont les principes ſont, à tout prendre, beaucoup de ſel vitriolique, de ſel eſſentiel, & d'huile fixe, peu de phlegme. Quoi de mieux entendu en effet, qu'une conduite qui, ramenant les parois, ou de ſinus, ou d'Abſcès, à l'état de ſimplicité, abbrége la cure.

Dans le ſecond cas, mon principal but ayant été de déterger, d'agacer modérement, & d'exciter à la pullulation des ſubſtances qui n'en ont pas la force par elles-mêmes, les motifs qui m'ont déterminé à appliquer le digeſtif aux Abſcès du corps muſculeux, ſont ceux qui m'ont obligé d'en faire encore uſage, pour préparer le ſinus à la conſolidation; parceque les principes que je connois à cette compoſition, & que j'ai expoſés ci-deſſus, ſont très-appropriés à ces vûes.

Les Abſcès des Glandes.

ARTICLE III.

ON a dû remarquer que mon objet principal n'a été juſqu'ici que le traitement de ces ſortes d'Abſcès, dont la cauſe eſt purement locale, chaude, ou phlegmoneuſe d'origine; ce qui ſuppléera amplement à ce que j'aurois à preſcrire pour la conduite méthodique de ceux formés par fluxion dans les glandes.

Il s'agit maintenant de traiter d'Abſcès d'une autre eſpéce, qu'on voit ſi fréquemment occuper ces parties : ce ſont ceux provenus de cauſe froide, ou formés par congeſtion, que je conſidererai ſous deux aſpects particuliers, rélatifs à leur caractére; les premiers ſont ceux qui naiſſent par criſe; les ſeconds, ceux qui ſont ſimptômes d'un virus paſſé dans les humeurs. Quelles que ſoient les glandes que les différens Abſcès tuméfient, examinons le traitement qui convient à leur cure.

I. Inutilement je m'arrêterois ici à faire connoître les Abſcès par criſe qui affectent les glandes ; chacun ſçait aujourd'hui à quoi s'en tenir ſur leur marque diſtinctive, & par quel mécaniſme ſe fait la métaſtaſe de leur matiere ; d'ailleurs ce ne ſont pas des définitions que les gens de l'art ſouhaitent ; ils s'arrêtent très-peu à cet objet, & aiment mieux, en quoi ils ont raiſon, qu'on leur préſente de bons plans de thérapeutique.

Pour les ſervir ſelon leur goût, je dis, qu'appellé au traitement de pareils Abſcès ouverts, mon premier ſoin eſt d'exciter une copieuſe ſuppuration ; mais par des moyens doux & incapables de violenter les parties.

Ceux que j'emploie d'abord après leur ouverture, c'eſt-à-dire, à la levée du premier appareil, ſont, l'emplâtre d'onguent de la mere, par lequel on peut terminer chaque panſement, juſqu'à nouvelle indication ; & l'onguent ſuivant, dont j'enduis des tentes pour remplir le fond de l'Abſ-

cès : onguent, dont feu M. *Boudou* faiſoit beaucoup de cas, & avec raiſon, pour la fonte des duretés glanduleuſes, & pour dépêcher la réſolution parfaite de la maladie primitive.

Prenez de l'huile d'olives, une livre; cire blanche, axonge de porc, beurre frais, ſuif de mouton, litarge d'or, de chacun une livre & demie; mettez le tout ſur le feu, & le remuez, juſqu'à ce que la matiere ait pris la couleur d'un rouge brun; & qu'elle ait acquis la conſiſtance d'un onguent mol.

Ces deux médicamens ſont eſſentiellement émolliens; & dans le cas préſent, il n'en faut pas d'autres; car l'indication qui intéreſſe le plus, eſt de relâcher aſſez les ſolides, ceux ſur-tout qui compoſent les enveloppes extérieures, pour que la nature ne trouve auprès d'eux aucune réſiſtance, & pour qu'ils ſe déſaiſiſſent comme d'eux-mêmes, de l'amas d'humeurs qui les tuméfie. Auſſi ces médicamens dégorgent-ils bien vîte le corps glanduleux, de la matiere qui l'affecte.

Cependant pour accelérer cet événement, au lieu d'emplâtre d'onguent de la mere qui, en pareille circonstance, entroit dans la méthode d'un de mes maîtres, j'applique avec plus de confiance encore, & plus de succès le cataplâme qui suit.

Prenez racines de mauve blanche, ou de lis, quatre onces; sommités de pariétaire, d'absinthe, de chacun une poignée; son de froment, fleurs de camomille, de melilot, de chacun une pincée. Faites cuire; mettez en pâte, & tirez-en la pulpe par un tamis de crin. Ajoutez au produit de cette opération, axonge de porc, beurre frais, de chacun deux onces; huile de camomille, & d'iris, de chacun trois onces.

Ce dernier topique joint à l'onguent plus haut prescrit, & appliqués ensemble, je parviens bientôt à un flux abondant de matiere purulente; l'on voit, pour ainsi dire, les bouts qui restent des tuyaux crevés, lâcher eux-mêmes, & les humeurs qui les oppriment en-

core, & les fragmens de leurs tuniques auparavant déchirées dans la colliquation ſuppuratoire.

Tant que le pus qui ſort, n'eſt que le produit des premiers effets de ces médicamens, à peine eſt-il lié ; à peine conçoit-on qu'il acquerera de la conſiſtance. Cette obſervation a été faite auſſi par *Juncker* Praticien célébre : *ſuppuratio vix ſincera obtinetur.* (*a*) Mais par de tels ſecours prêtés à la nature, il ne tarde pas à prendre une conſiſtance des plus louables ; car la glande déchargée du gros d'humeurs tranſmis dans ſon tiſſu, les ſolides qui la compoſent, jouiſſent de tout l'aiſe néceſſaire pour ſe mettre en train de déterger ; & par-là, ſe préparer à la réparation des dégats.

Le fond de l'Abſcès changeant d'état, l'indication devient auſſi différente : il n'y a encore que peu de tems, qu'il s'agiſſoit de fondans émolliens;

(*a*) Conſp. Chir. de parot. tab. XX. p. 146.

aujourd'hui on emploie des déterſifs ſarcotiques. Le meilleur que je connoiſſe de cette ſeconde eſpéce, ou, pour mieux m'exprimer, celui qui m'a paru dans la pratique mériter le plus ma confiance, eſt ainſi combiné.

Prenez thérebentine de Veniſe, lavée dans l'eſprit-de-vin, quatre onces; baume d'Arceus, deux onces & demie; onguent baſilicon, & de ſtirax, de chacun une once; la moitié d'un jaune d'œuf.

J'enduis de ce médicament des tentes très-mollettes, que je place dans la cavité de l'Abſcès ſans les preſſer; & après avoir appliqué ſur l'ouverture un plumaceau garni du même, je couvre le tout d'un carré de toile doré de cerat de diapalme.

Une louabilité à ſouhait dans la conſtitution du pus, beaucoup de diminution dans ſon épanchement, un certain coloris qui s'empare des ſurfaces intérieures de l'Abſcès, ſont les premiers fruits que le malade retire de ce précieux médicament, & la marque aſſu-

rée de la formation des chairs nouvelles. Dans ces circonſtances le fond ſe retréciſſant, j'amoindris auſſi à proportion la quantité de mes tentes ; & à force de ſe reſſerrer, le tems vient à la fin, où les panſemens ne ſe font plus qu'à plat. Arrivé à ce moment, je n'applique plus, juſqu'à la cicatrice, qu'un plumaceau garni du même digeſtif ſur l'ouverture, accompagné de ſon carré de cerat de diapalme.

Les Abſcès par criſe dans les glandes, m'ont toujours préſenté deux indications intéreſſantes ; la premiere eſt le relâchement qui doit être apporté dans les parties du foyer qui demeurent encore engorgées ; afin que leur fonte ſoit prompte, & leur ſuppuration abondante. Pour réuſſir à cette égard, que pouvois-je appliquer de mieux, que des médicamens auſſi pourvûs d'huile & de phlegme pour principes, que le ſont l'onguent & le cataplâme preſcrit en traitement ? Auſſi la grande opinion que je tâche d'en donner eſt-elle bien juſtifiée par leurs effets : j'oſe même avan-

cer qu'il ſeroit difficile de faire, en pareil cas, une combinaiſon de drogues mieux appropriée, & plus heureuſe.

La ſeconde indication eſt d'écarter tous les obſtacles qui peuvent énerver dans les tuyaux, cette aptitude, ce penchant qu'ils ont tous, tant que le cœur bat, à ſecouer des parties que leur ſituation actuelle rend étrangeres; & à s'allonger, pour ſuppléer à ceux dont la conſomption ſuppuratoire a détruit l'exiſtance.

Ce point de vûe eſt toujour exactement rempli par l'application du digeſtif que je preſcris après, pour déterger, incarner, & conſolider; & s'il ſuffit pour aller à ces fins, de faire un aſſemblage de drogues dont les principes ſoient modérément ſalins, & huileux par exaltation; combien n'eſt-on pas fondé à donner à celui-ci, toute ſa confiance? Il eſt peu de Praticien qui ne connoiſſe ce médicament par ſes effets; ainſi je ceſſe d'en parler, d'autant mieux que j'en ai aſſez dit ailleurs, & que les faits me preſſent.

II. Un virus, de quelque eſpéce qu'il ſoit, gliſſé dans les humeurs, & produiſant peu après dans les glandes, des engorgemens qui viennent à ſuppuration, fait nommer ſimptomatiques les Abſcès dont je vais régler le traitement.

Les moyens d'en entreprendre la cure, ne différent que par rapport à la cauſe à laquelle ils doivent la naiſſance; du reſte, étant ſuppurés & ouverts, ils ont tous un beſoin égal d'être dûment dégorgés, détergés, & conſolidés.

Jamais il ne m'eſt arrivé d'en traiter, ni d'en voir de peſtilentiels; mais ſi malheureuſement pour mes concitoyens, le fléau qui produit ces Abſcès ſimptomatiques venoit à affliger ma patrie, le médicament dont je ferois d'abord uſage, après l'évacuation de la premiere matiere purulente, ſeroit combiné en puiſſant déterſif, ainſi qu'il ſuit; dans la vûe non-ſeulement de conſommer toutes les parties de la glande qui auroient échappé à la pre-

miere ſuppuration ; mais encore pour extirper par l'action du médicament, & entraîner avec la matiere purulente produite, toutes les ſubſtances tombées en putridité dans le foyer.

Prenez arſenic rouge, calciné au feu ordinaire, une once ; chaux vive, alum brûlé, écorces de grénades, de chacun ſept drachmes ; encens, noix de gale, de chacun trois drachmes ; cire, & huile commun, en quantité ſuffiſante, pour donner à l'onguent une conſiſtance un peu molle.

Cet onguent, que j'appliquerois à tel état, & eſpéce d'Abſcès, au moyen de tentes qui en ſeroient garnies, ſeroit accompagné de ce cataplâme ſuppuratif & émollient, très-propre à le ſeconder.

Prenez feuilles de mauve, de guimauve, de chacune une poignée & demie ; après les avoir cuites dans l'eau commune, & les avoir miſes en pâte, ajoutez farine d'orge, d'althea, de fenugrec, de chacune une once & demie ; ſaffran pulveriſé, une drachme,

beurre frais, une once & demie ; deux jaunes d'œufs.

Cet air de pourriture que les Abſcès peſtilentiels ne peuvent que préſenter d'abord, une fois paſſé, les indications changent de face ; & celle de déterger avec modération paroît alors être venue. Pour m'y conformer je composerois l'onguent ſuivant, dont je garnirois la quantité de tentes qu'il faudroit pour tenir toujours dilaté, le fond de l'Abſcès.

Prenez onguent baſilicon, miel commun, de chacun deux onces ; thériaque d'andromaque, deux drachmes ; baume de ſouphre thérebentiné, une once.

Je couvrirois enſuite cet appareil d'un large emplâtre de diachilon avec les gommes, ſi la circonférence du foyer préſentoit des duretés à diſſiper, malgré l'action du précédent fondant ; autrement, j'appliquerois celui de mucilages.

Des procédés ſemblables ne pourroient, à mon avis, que preſſer la dé-

terſion, & donner aux parties mondifiées de la diſpoſition à ſe réproduire par des ſubſtances nouvelles. Le médicament qui me paroîtroit le plus propre à favoriſer cet heureux penchant, eſt le digeſtif qui ſuit.

Prenez thérebentine de Veniſe, trois onces; baume d'Arceus, deux onces; onguent baſilicon, & de ſtirax, thériaque d'andromaque, de chacun une once; la moitié d'un jaune d'œuf; une quantité ſuffiſante d'eſprit-de-vin.

J'emplirois mollement de tentes qui feroient garnies de ce digeſtif, la cavité qui pourroit reſter à l'Abſcès, dont je diminuerois cependant le nombre à proportion des progrès que la conſolidation feroit; & pour tout emplâtre deſtiné à contenir l'appareil, je me ſervirois de celui fait avec le cerat de diapalme ordinaire. Cette troiſieme manœuvre dans les panſemens doit conduire à la cicatrice.

L'ouverture faite des Abſcès peſtilentiels, eſpéce ſimptomatique qui attaque les glandes, je débuterois par un

alliage de drogues qui dût me donner un médicament catherétique, parceque l'indication actuellement préſente, me paroît être celle de fondre, & de reduire en matiere purulente ce qui reſte d'engorgement après l'emploi des cataplâmes mâturatifs.

Les principes qui compoſent celui que j'ai propoſé dans ces vûes, ſont certainement d'un caractére à ne pas tromper un Praticien qui l'appliquera pour dévorer; ils ſont preſque tous, comme l'on voit, ou ſouphre & ſels cauſtiques, ou ſel acide mineral, ou parties ignées; & s'il en eſt d'une moindre énergie dans le médicament, c'eſt qu'il faut de néceſſité tempérer la férocité des uns, par la benignité des autres.

Le cataplâme dont je couvre en même tems toute la face extérieure de l'Abſcès, ne contribue pas peu à faire agir le précédent topique ſans tumulte. Abondant en ſels mentiels, en mucilage, en phlegme, & muni d'un peu d'huile exaltée, mêlée de ſel volatil,

pour donner quelque ame à ſes autres principes, il affoiblit la reſiſtance que des parties auſſi dures, auſſi coriaces que celles qui conſtituent le reſte de l'engorgement, doivent naturellement oppoſer à tout topique qui entreprend leur diſſolution.

Les raiſons qui m'auroient obligé d'appliquer le médicament catherétique ceſſant d'exiſter, je continuerois le traitement de l'Abſcès par un autre qui feroit uniquement déterſif, & dont les principes appropriés à la mondification, le fuſſent de même à donner une nouvelle vie à des tuyaux déja ſur le penchant de leur oblitteration totale : tel eſt celui qui ſuit le cataplâme, qu'on ſçait contenir beaucoup de ſel eſſentiel & volatil ; d'huile exaltée & étherée, & peu de phlegme.

L'Abſcès enfin remis en l'état des Abſcès ſimples, & ne préſentant plus, pour toute indication, que la néceſſité de ſonger à un remplacement de ſubſtances, je recourerois aux ſarcotiques légérement déterſifs, je veux dire, au

même médicament à peu près, dont j'ai déja eu ſi ſouvent occaſion de parler dans ce mémoire, & de conſeiller l'uſage.

Il eſt une autre eſpéce d'Abſcès ſimptomatique, dont il me reſte à donner le traitement pour finir cet article; c'eſt le poulain ſuppuré & ouvert.

Le premier ſoin dont je m'occupe, en pareille circonſtance, c'eſt de conſumer tout ce qui peut reſter de glanduleux dans l'Abſcès après la premiere ſuppuration : indication que je remplis toujours bien avec l'onguent baſilicon, dans une once duquel je mêle une drachme de précipité rouge (*).

(*) N. XLVIII.

Cette conſomption parfaite, je m'attache à déterger le fond de l'Abſcès, avec des tentes amplement garnies du digeſtif qui ſuit.

Prenez thérebentine de Veniſe lavée dans l'eau-de-vie, quatre onces; baume d'Arceus, deux onces; onguent baſilicon, & de ſtirax, de chacun une once; la quatrieme partie d'un jaune d'œuf.

A cet onguent, j'ai vû plusieurs Chirurgiens ajouter pareil poids de pommade mercurielle faite au tiers ; mais à quoi mene cette addition ? Que peut-elle contre la cause qui a produit l'engorgement de la glande ? Si c'est pour la détruire, on y réussit encore moins que, si pour assommer un taureau, on se contentoit de jetter tous les jours un petit cailloux contre sa tête ; sans compter que cet alliage, qui rend le médicament trop relâchant, parcequ'il est alors extrêmement graisseux, donne un air bâveux, une consistance mollasse aux chairs ; retarde leur mondification, & la regénération des substances nouvelles.

Vû donc l'inutilité, le préjudice même de ce mêlange ; convaincu d'ailleurs par l'observation pratique que pareils Abscès peuvent fort bien être conduits à guérison, malgré l'existence de la cause (*), je m'en tiens au seul digestif prescrit, qui déterge avec légéreté ; & qui excite puissamment à la pullulation les parties qui dans l'Abscès ont

(*) N. XLIX.

ont ſouffert des pertes ; j'accompagne ſon application de celle de l'emplâtre de cerat de diapalme, qui non-ſeulement eſt là, comme piéce contentive, mais qui tient encore les bords dans ce dégré de relâchement au moyen duquel ils peuvent pulluler, & s'allonger en forme de ſubſtances nouvelles. De cette pratique viennent dans leur tems la conſolidation & la cicatrice.

J'ai ſoumis, comme l'on voit, à l'action des fondans l'eſpéce d'Abſcès ſimptomatique connue ſous le nom de bubon vénérien ; parceque la cauſe ne ceſſant pas d'être préſente, dès qu'on ne s'attache qu'à ſa cure locale, la moindre parcelle de la glande inguinale qui reſteroit engorgée après la conſolidation, pourroit s'accroître de nouveau, juſqu'à prendre un gros volume, & devenir un autre Abſcès.

Comme la principale drogue du médicament dont je me ſuis ſervi pour y pourvoir, eſt un mercure impregné d'eſprit de nitre, ſon principe dominant doit être auſſi beaucoup d'eſprits

acides, dont les parties huileuſes & ſulphureuſes de l'onguent baſilicon adouciſſent un peu le caractére.

Nonobſtant la modification donnée à ce catherétique, il n'eſt pas moins puiſſant dans ſon action, & merveilleux dans ſes effets ; car il met en fonte la matiere de l'engorgement, en conſommant les tuyaux qui étoient ſon repaire.

J'applique enſuite un médicament ſarcotique, déterſif, parcequ'après la diſſolution entiere de la glande, l'Abſcès qui l'occupoit tombe dans la ſimplicité de ceux qui n'indiquent abſolument que l'extenſion & l'allongement des tuyaux intégres qui reſtent, pour remplacer ceux qui ont été détruits ; c'eſt de quoi s'acquitte avec ſuccès & promptitude, le digeſtif dont j'ai déja ſi ſouvent fait mention, ſous des combinaiſons accommodées aux circonſtances, & dont j'ai nommé les principes.



TRAITEMENT MÉTHODIQUE DES ABSCÈS DES PARTIES DURES.

CLASSE II.

Quatre espéces différentes d'Abscès du genre osseux, remplissent cette seconde classe : Ce sont, 1°. ceux de la substance diploïque, 2°. ceux du corps des apophises ; 3°. ceux du canal des grands os ; 4°. ceux des parties molles recouvertes d'osseuses.

Comme on a vû chacune de ces parties devenir siége d'Abscès par diverses causes, elles formeront donc autant d'articles, dans chacun desquels je prescrirai à part, le traitement méthodique demandé, & approprié à leur constitution particuliere.

Les Abscès de la substance diploïque.

ARTICLE I.

DANS l'article qui est à la tête de la maniere d'ouvrir les Abscès des parties dures, nous avons compris ceux

de la ſubſtance diploïque proprement dite ; & ceux auſſi des ſinus, ſoit ſourcilliers, ſoit maxillaires. Nous ne nous écarterons pas du même plan, quant à leur cure ; de ſorte que nous commencerons par celle des Abſcès de la ſubſtance diploïque, & nous continuerons par celle des Abſcès des ſinus.

I. Dans la partie de cet article, où il eſt queſtion des Abſcès de la ſubſtance diploïque, en général, je comprends auſſi le *ſpina-ventoſa* occulte, qui annonce par ſes ſimptômes la collection d'un pus ; & les Abſcès formés dans l'interſtice des lames oſſeuſes.

Je n'entreprendrai jamais leur traitement, que leur cauſe interne ne me ſoit connue ; & ſelon la claſſe à laquelle cette cauſe ſe trouvera appartenir, je réglerai ma conduite.

Quant au procédé particulier que je tiens en même tems à l'égard de la cure de la partie abſcédée, il approche aſſez de celui que je ſuivrai dans le traitement des Abſcès, dont il ſera inceſſamment fait mention ; c'eſt-à-dire

que ſi ceux, dont-il s'agit en cet article, préſentent un foyer inférieur, par leur ſituation, à l'ouverture, comme l'étoit celui traité par M. *Bordenave* (*a*), ou tout autre d'une poſition équivalente, je leur applique d'abord l'injection faite de la décoction de petite ariſtoloche, à chaque once de laquelle, j'ajoute environ quinze gouttes d'huile de géroſle.

Il eſt rare que cette injection mette beaucoup de tems à repréſenter dans un meilleur état, les ſucs purulens qui découlent de l'Abſcès oſſeux ; on a vu ſouvent auſſi qu'il s'en paſſoit conſidérablement dans l'attente des qualités qu'une pareille ſuppuration doit avoir pour être louable. Mais les effets des médicamens, tant internes qu'externes, ne dépendent pas toujours de leur ſpécificité particuliere ; le plus ou le moins de puiſſance dans les cauſes, les différens caractéres des maladies, les tempéramens plus ou moins relâ-

(*a*) Merc. de Franc. Déc. 1760. p. 128.

chés, ou affoiblis, tout cela peut en rendre l'opération, ou prompte, ou morofive. Qu'importe après tout qu'il foit lent à agir, pourvû qu'il effectue à la fin les intentions curatives ! Prompt, ou tardif dans fes effets, il n'en fait pas moins quelque impreffion fur les parties comprifes dans le foyer offeux, allant fur-tout de front avec les remedes internes ; & quand fon application n'auroit d'autre réfultat que celui d'avoir entraîné à chaque panfement la matiere croupiffante, l'indication générale des injections feroit toujours fuffifamment remplie.

Il s'en faut cependant bien qu'elle ne faffe que charier des matieres fuppurées ; elle porte & laiffe dans les fubftances offeufes des principes fi fort antiputrides pour tout ce qui a l'empreinte de la putridité, que l'exfoliation projettée eft bien-tôt dépêchée.

Ce qui ajoute cependant beaucoup à fon action, c'eft l'efprit de vin que je lui affocie à chaque panfement, en trempant de cette liqueur, la quan-

tité de pélotons de charpie qu'il faut pour remplir la cavité de l'Abſcès.

Il vient enfin un tems, où l'injection preſcrite ne doit plus être pratiquée : c'eſt celui du départ des piéces oſſeuſes dépéries dans l'Abſcès, ou par la préſence de la cauſe, ou par celle de la matiere purulente formée ; auſſi je me hâte de la ſupprimer ; mais je continue l'uſage de l'eſprit de vin appliqué en la même maniere qu'auparavant, juſqu'à ce que les chairs qui pullulent de la ſurface vive de l'os ſe ſoient accrues à une certaine hauteur.

N'ayant plus alors qu'à médicamenter des parties molles, j'emploie, s'il ne reſte plus de cavités, des plumaceaux couverts de baume d'Arceus, trempés néanmoins, avant que de les appliquer, dans l'eſprit de vin ; & ſi nonobſtant la crue des chairs qui ſuccéde à l'exfoliation, il y a encore quelque creux dans les parties léſées, je les remplis avec une tente mollement faite, & d'un volume proportionné,

garnie avec le même baume ; & je la couvre d'un plumaceau ſec.

Cette derniere méthode, me conduit ordinairement à la cicatrice, lorſque la cauſe de l'Abſcès eſt anéantie. Si cependant elle venoit à ſouffrir quelque retardement, par trop d'élevation de la part des chairs nouvelles, j'ai indiqué, à la fin du traitement des Abſcès du corps muſculeux, le médicament avec lequel on peut vaincre cet obſtacle.

Les lames oſſeuſes ſont ſéparées entre elles par des interſtices, comme il eſt aiſé de le voir ſur les os vieux, & deſſechés au ſoleil ; & c'eſt préciſément là, où ſe forme l'eſpéce d'Abſcès dont je vais preſcrire le traitement ; & qu'on voit quelquefois être la ſuite des exoſtoſes.

Son ouverture étant donc faite ſuivant les principes établis, je m'occupe principalement du ſoin de pourvoir à la reintégration des parois oſſeux du foyer du pus, s'ils ont été altérés ; ou au maintien du bon état dans lequel ils peuvent s'être conſervés.

L'eſprit de vin employé en topique, remplit efficacement ces indications, ſur-tout lorſqu'on a l'attention de faire aller enſemble l'uſage de cette liqueur, avec celui des médicamens internes, ou externes, appropriés à la cauſe.

J'ai oui dire à feu M. *Gautier* célébre Chirurgien de Lunel en Languedoc, lorſque j'étois auprès de mon maître d'apprentiſſage (*a*), avec lequel ce Praticien très-eſtimé de feu M. *Delapeyronie*, viſitoit en qualité d'adjoint une exoſtoſe abſcédée à la partie inférieure du cubitus, n'avoir jamais appliqué l'eſprit-de-vin en pareil cas, qu'il n'eût ajouté à cette liqueur l'eſſence d'ariſtoloche.

Autant par déférence que par confiance, on s'empreſſa de s'en procurer; mais inutilement; & le malade n'en guérit pas moins, quoiqu'il n'eût été panſé qu'avec l'eſprit-de-vin, ſans addition de cette eſſence, & ſans le ſupplément d'aucune autre.

(*a*) J'étois alors fort jeune; & ſortois depuis peu du Collége.

Je ne me sers donc absolument que de cette liqueur dans la cure des Abscès par cause d'exostoses, par rapport au local ; mais voici en quoi consiste mon manuel. J'en trempe une suffisante quantité de tentes ; je les place sans les trop presser, dans la cavité osseuse, pour l'en remplir jusqu'à l'entrée, ou ouverture ; & je termine chaque apposition d'appareil, par un plumaceau qui en est également trempé.

Qu'il y ait eu de la part des parois de l'Abscès une exfoliation, ou non ; que cette exfoliation ait été sensible, ou insensible, dès que je vois rougir les surfaces osseuses, dès que je les vois se couvrir par-tout des chairs pullulantes, ma ressource est le baume d'Arceus, dont j'enduis le nombre de tentes nécessaire à chaque pansement ; & que j'arrange, après les avoir trempées, ainsi enduites, dans l'esprit-de-vin, de maniere que tous les points des substances qui poussent, puissent aller mesurément, & d'un pas égal, en avant ; ces pansemens encore sont suivis d'un

plumaceau conditionné de la même maniere.

L'Abſcès rempli, & les déperditions de ſubſtance réparées par des chairs nouvelles, je ne panſe plus qu'à plat, & avec le ſeul eſprit-de-vin. La cicatrice enfin ſe ferme ; & aidée d'ailleurs par la coopération des médicamens ſpécifiques, il ne reſte plus que le ſouvenir, & les traces extérieures d'une cauſe terrible.

L'injection que j'applique aux Abſcès formés dans les ſubſtances diploïques, telle qu'elle eſt compoſée, eſt un puiſſant antiputride ; & contribue beaucoup à arrêter les progrès du point de corruption des os. Elle tient cette propriété de l'huile exaltée & du ſel volatil dont elle abonde : principes qui agiſſent en pénétrant, & en s'inſinuant à travers l'interſtice des fibres, dans les cellules oſſeuſes.

L'eſprit-de-vin que j'emploie en même-tems, ſoit dans le traitement des Abſcès diploïques, ſoit dans celui des Abſcès entre les lames oſſeuſes, & qui

n'eſt lui-même qu'une huile exaltée ; & le médicament que je laiſſe dans le foyer, eſt tout à la fois, dans la circonſtance de corruption aux os, un des plus forts deſſicatifs, & un des plus efficaces corroborans qu'on trouve dans la matiere médicale.

Par la premiere propriété, il deſſeche la ſurface gâtée de l'os, de maniere à en rapprocher les lames ; & bouche les pores, afin qu'à travers cette ſurface, les tuyaux qui ſont deſſous ne ſouffrent aucune évaporation ; & que, par-là, ils ayent plus de force, à raiſon de leur plus grande plénitude. Par la ſeconde, il augmente le jeu des tuniques artérielles ; & conſéquemment leurs efforts contre la piéce oſſeuſe dans le cas de l'exfoliation.

Le dernier topique que j'emploie dans ces ſortes de cures, eſt le baume d'Arceus animé de l'eſprit-de-vin. Quel topique que ce baume, lorſqu'il s'agit de bien conſtituer, & de faire croître par gradation des chairs qui, originaires de la propre ſubſtance des os, vien-

nent ordinairement avec promptitude, & ſous une forme fongueuſe ! Il faut être familier avec lui, pour en avoir bien obſervé toutes les vertus ; il faut en connoître les principes.

Ceux qui lui appartiennent en propre, ſont le ſel eſſentiel, l'huile volatile, avec un peu de phlegme ; & ſon immerſion dans l'eſprit-de-vin l'impregne d'une huile exaltée qui le rend, pour ces indications, ſupérieur à tous les autres. On voit en effet, pour ainſi dire, lorſque le tems de ſon application eſt venu, les nouvelles ſubſtances s'élever par file, ſe colorer toujours mieux, & augmenter leur conſiſtance. On voit enfin, les bords blanchir ſous lui, s'avancer à l'horiſon, & former la cicatrice.

II. Les Abſcès des ſinus, c'eſt-à-dire du ſourcillier & du maxillaire, quelle que ſoit leur cauſe, ſoit interne, ſoit externe, étant ouverts, leur traitement local qui doit les conduire à la conſolidation, eſt à peu près le même.

Mais pour être de quelque efficacité,

il doit néceſſairement concourir avec l'adminiſtration des remedes propres à anéantir cette cauſe ; bien entendu, ſi elle eſt interne ; car les externes ne ſont point eſſentiellement ſenſation dans les humeurs ; & ne ſont comptées pour rien dans le jugement que l'on porte du caractére des maladies.

N'étant donc purement queſtion ici que des médicamens applicables au local abſcédé, dans l'intention de le rétablir, je dis qu'un Abſcès formé, dans lequel des deux ſinus que ce ſoit, n'exige de ménagement, étant évacué, que pour la membrane qui tapiſſe ſon foyer ; & pour les grains glanduleux dont cette membrane eſt parſemée.

Soit donc que cette membrane ait été déja altérée dans un, ou pluſieurs de ſes points par le ſéjour de l'humeur purulente, ſoit qu'elle n'ait point encore reçu d'atteintes, mon premier ſoin, à tout événement, eſt d'introduire par expreſſion dans la cavité de l'Abſcès, au moyen d'un peloton de charpie, un lavage compoſé d'une décoc-

tion de racines de petite ariſtoloche, dans chaque once de laquelle je fais couler la valeur d'un ſcrupule d'huile de thérebentine : lavage que je continue aſſidûment, juſqu'à ce que la matiere qui ſort, m'annonce par ſa louabilité, que la membrane & les ſurfaces oſſeuſes qu'elle peut revêtir, ſont integres.

Immédiatement après le lavage de chaque panſement, c'eſt-à-dire, depuis l'inſtant où je commence le traitement de l'Abſcès, juſqu'à celui qui le termine de maniere ou d'autre, j'introduis dans ſa cavité des pelotons bâtis ſans art de fine charpie, trempés d'eſprit-de-vin, dans chaque once duquel je laiſſe tomber environ vingt gouttes d'huile de canelle.

Comme ce médicament eſt celui ſur lequel je compte pour la déterſion néceſſaire des parcelles de membranes, ou fibrilles qui ont péri dans la confection du pus, & ſur lequel je fonde la naiſſance de ces chairs qui doivent occuper le vuide auparavant rempli

par des milliers de cellules membraneuſes, ou oſſeuſes; comme encore il eſt un des plus puiſſans de l'eſpéce capable de favoriſer une prompte reproduction des bords tant oſſeux que charnus de l'ouverture extérieure, & d'en procurer la ſoudure, je ne ceſſe de l'appliquer que lorſque la cure eſt parfaite, ou devenue impoſſible.

Je me ſuis déja expliqué plus haut ſur les raiſons qui me déterminent à employer en lavage des liqueurs dans les Abſcès, ſoit par injection, ſoit par expreſſion; je ne me répéterai donc pas ici; mais je ne dois pas taire que je les compoſe, autant qu'il m'eſt poſſible, de maniere à pouvoir s'accommoder avec le caractére des parties où l'Abſcès a pris foyer.

Le caractére des membranes en queſtion, eſt d'être extrêmement délicat & irritable, à raiſon des nerfs qui entrent dans leur tiſſu; elles ne doivent donc être touchées que par des drogues qui tendent par principes, autant à la pacification de leurs fibrilles, qu'à leur conſervation. Cette

Cette indication m'a fait choiſir dans l'occaſion, l'huile de thérebentine dans la décoction de racines de petite ariſtoloche. Les parties élémentaires, en effet, qui ſont propres à ces drogues étant l'huile exaltée, l'huile étherée, & le ſel volatil, les fibres de la membrane qui revêt la cavité, & les cellules de l'un ou de l'autre ſinus, ne peuvent être agitées qu'auſſi légérement qu'il le faut, pour les obliger de ſe remettre dans leur ton, ou pour qu'elles s'y ſoutiennent.

L'air qui entre par le nez ou par la bouche, quelque modifié & corrigé qu'il ſoit, en s'introduiſant dans ces ſinus ouverts par cauſe d'Abſcès, s'il n'en altére pas les membranes, peut du moins être un obſtacle à la végétation de ces chairs dont un Praticien ſe propoſe de les remplir; il peut auſſi les faire reſter fiſtuleux du côté de leur ouverture extérieure, en empêchant les tuayux, tant oſſeux, que charnus des bords, de s'abboucher.

Voilà les raiſons qui m'engagent à

placer des pelotons de charpie dans les ſinus abſcédés ; ſans compter que ce reſte de vieux linge, qui a en ſoi quelque peu d'huile impregnée de beaucoup de ſels alkali, & lixiviels, étant légérement rongeant, tient les chairs nouvelles dans cet état de gradation qui fait qu'elles ne viennent jamais prématurément ; & ſi je trempe ces pelotons dans un mélange d'eſprit-de-vin, & d'huile de canelle, c'eſt que l'huile exaltée, & le ſel volatil dont ces drogues abondent, ſur-tout dans leur enſemble, en font une compoſition qui eſt tout à la fois par propriété, déterſive, incarnative, conſolidante, & deſſicative.

Les Abſcès du Corps des Apophiſes.

ARTICLE II.

POUR bien entendre le traitement des Abſcès formés dans le corps des apophiſes, abſtraction faite à leur cauſe, ſur-tout interne, on obſervera

qu'il ſuffit que les principes fermentatifs de leur matiere ayent reçu le moindre développement, pour qu'ils ſoient capables des progrès les plus étendus, & en même tems les plus rapides.

Rien ne favoriſe tant la célérité dont ils ſont capables dans leur action, que la foibleſſe des fibrilles oſſeuſes qui conſtituent les cellules dans leſquelles l'Abſcès prend naiſſance ; & ces cellules ſont d'une facilité à détruire d'autant plus grande, une fois que la corruption les a gagnées, qu'elles ſont très-finement tiſſues.

S'il eſt donc évident que ces Abſcès peuvent en peu de tems étendre leurs premieres bornes, il eſt naturel auſſi de conclure que les topiques dont il faut qu'ils ſoient panſés, doivent être doués d'une force à faire beaucoup de chemin en peu d'heures.

Mais combien ne ſera-t-on pas encore plus effrayé du vaſte foyer que ces Abſcès peuvent bruſquement ſe faire, ſi l'on conſidere qu'ils appartiennent preſque tous à des cauſes vivement agiſ-

ſantes, telle que l'eſt quelquefois le ſcorbut à ſon dernier dégré, & plus ordinairement encore la vérole confir-
(*) N. L. mée (*); & que tenant directement à un de ces terribles principes de putridité, ils ne peuvent qu'aller d'un train difficile à ſuivre?

Regrettons ici avec *Juncker* (*a*) ce puiſſant Euphorbe des anciens, que *Dioſcoride* rapporte avoir vû opérer dans vingt-quatre heures; & convenons qu'il eſt fâcheux pour les malades que la Chirurgie l'ait perdu de connoiſſance ..... *Dolendum quod veterum Euphorbio deſtituti ſimus .... Dioſcorides commemorat quod affectæ parti impoſitum, intrà 24. horarum ſpatium, partem corruptam â ſanâ, abſcedere faciat.* Jamais, en effet, il n'y eut un topique mieux en état de gagner les devans à une pourriture oſſeuſe auſſi vive que celle que nous avons à combattre; & il n'y a plus aujourd'hui que l'eau mercurielle, ou le cau-

(*a*) Conſp. Chir. tab. LI. p. 322.

tere actuel, par lesquels cet Euphorbe, s'il a existé (*), puisse être remplacé. (* N. LI.

Avant cependant d'employer ou l'un ou l'autre de ces moyens, il convient que l'Abscès dans le corps d'une apophise, soit pansé quelques jours par un rembourage de charpie seche.

La raison de ce début est aisée à deviner. Toute humidité dans les parties est une cause d'entraves pour les particules de feu que l'on applique, & dont on souhaite un effet ; elle les éteint dans le moment même qu'elles abordent. Or les cellules osseuses dans lesquelles il est indiqué de faire usage, ou de l'un, ou de l'autre de ces agens, étant infiltrées de sérosités putrides ; & pouvant dans cette situation rendre impuissantes les parties ignées, sur l'action desquelles on se repose de leur amélioration, on doit préalablement avoir recours à de vrais absorbans, capables de faire disparoître cette humidité.

La charpie, dans ces sortes de cas, est le meilleur que je connoisse ; elle reçoit comme une éponge les sérosi-

tés qui noyent pour ainſi dire les cellules oſſeuſes qui ne ſont pas encore détruites ; & les met en état de ſe reſſentir des entrepriſes curatives qu'on tentera ſur elles.

Pour appliquer avec ſuccès cette charpie, il y a auparavant une obſervation importante à faire ; c'eſt que le tariſſement de la ſéroſité ne ſçauroit réuſſir, ſi le panſement ne ſe fait de maniere à intercepter toute communication entre l'air extérieur, & l'intérieur ; car l'un & l'autre ne ſont reſpectivement en équilibre, que parce qu'ils tendent ſans ceſſe à ſe vaincre. Or en tamponant exactement l'ouverture, l'air renfermé dans les cellules, qui ne ſera plus contre-balancé par celui de dehors, ſe livrera à ſon élaſticité ; & pouſſera devant ſoi les séroſités, pour les faire paſſer dans la charpie.

Parvenu à deſſecher ce fond d'Abſcès, il reſte encore une option à faire : ſçavoir, lequel des deux, ou de l'eau mercurielle, ou du cautere actuel, on pré-

férera à l'autre. A tout prendre, les inconvéniens, & les avantages, paroiſſent aſſez égaux ; cependant comme le pinceau trempé dans l'eau mercurielle doit être néceſſairement un peu chargé pour agir d'une certaine façon, & qu'ainſi chargé il ſeroit dangereux que la diſſolution ne portât ſes effets au-delà de l'indication, on préférera le cautere actuel qui n'opére que là où l'on veut, & que ce que l'on ſouhaite ; il exige cependant des précautions auxquelles il ſeroit imprudent de ne pas ſe prêter.

Le tems venu de ſon application, qui eſt celui, comme je l'ai dit plus haut, du deſſechement de l'intérieur du foyer, on garnit avec des morceaux de linge mouillé les bords de l'ouverture, pour les garantir des effets du feu qu'on va appliquer. Enſuite on prend l'inſtrument à cautere ; on en porte l'extrêmité antérieure qui doit être ſphérique & rougie, ſur tous les points internes du foyer ; diſtribuant & redoublant ſes touches, juſqu'à ce qu'on

puiſſe préſumer avoir arrêté les progrès de la corruption oſſeuſe. On aura, au ſurplus, deux inſtrumens pareils, pour que dans le tems que l'un eſt appliqué, l'autre ſe chauffe pour l'être ; & on renouvellera pendant l'opération les linges mouillés, tant qu'il paroîtra néceſſaire.

Les touches du cautere actuel finies, on remplit cette ſeule fois le foyer de charpie pour abſorber cette portion reſtante de ſéroſités, que la raréfaction cauſée par le feu, fait élever des ſurfaces. Puis, dans la ſuite, on n'a plus recours qu'à l'eſprit-de-vin, qui par ſa qualité deſſicative, & ſans le concours d'aucune teinture, ni eſſence, dont on n'a plus que faire là, où le cautere actuel a paſſé, eſt pour les exfoliations le ſuprême topique. Mais voici de quelle maniere je l'applique, & pendant quelle quantité de tems j'en fais uſage.

Le dernier appareil ſec étant totalement retiré, de-là, en avant, je fais autant de tentes qu'il en faut pour rem-

plir le fond de l'Abſcès ; je les trempe dans l'eſprit-de-vin ; & lorſqu'elles en ſont bien humectées, je les arrange dans le foyer, & l'en garnis juſqu'aux bords de l'ouverture. Ces panſemens ainſi continués, m'amenent tôt ou tard à l'exfoliation de quelque point de la ſurface de ce fond ; cette exfoliation eſt inceſſamment ſuivie de quelqu'autre ; le tems vient enfin, où toute la ſurface brûlée ſe détache ; & on voit de véritables chairs à ſa place. Alors j'applique, de plus, le baume d'Arceus, toujours au moyen des tentes humectées de l'eſprit-de-vin, à la vérité beaucoup moins preſſées ; mais cependant aſſez pour que ces chairs nouvelles ne croiſſent pas avec promptitude.

On voit pourtant que, nonobſtant ces précautions, elles pouſſent quelquefois avec vehémence, & qu'elles deviennent fongueuſes. Dans cette circonſtance, il feroit hors de propos de vouloir faire du chemin ; on doit ſçavoir s'arrêter lorſqu'il le faut, & tel n'a été forcé de reculer, que parce qu'il a

opiniâtrement voulu avancer malgré les obſtacles. Cela venant donc à arriver, on ſupprimera tous médicamens, ſoit l'eſprit-de-vin, ſoit le baume d'Arceus; & on ne panſera plus qu'avec des tentes de charpie ſeche.

J'ai vû quelques malades guérir par la ſimplicité de cette derniere méthode ; mais leur tempérament étoit très-relâché ; & quand on eſt ainſi conſtitué, les fibres des ſolides ne font qu'une foible réſiſtance aux impulſions des colonnes fluides. Mais ſoit que ceux à qui nous donnons nos ſoins ayent naturellement leurs fibres, ou molles, ou roides, en ayant égard dans les panſemens à ces ſortes de différence, & en imitant les pilotes qui ne ſerrent ou déploient les voiles qu'à proportion du vent, on parviendra enfin à la cicatrice, qui eſt le port heureux où un Chirurgien doit ſe piquer de faire arriver ſes malades.

Je n'ai rien à ajouter aux réflexions pratiques déja faites ſur l'uſage de la charpie ſeche dans la cure de ces ma-

ladies, ſoit avant de porter le cautere actuel, ſoit après l'avoir porté ; il ne me reſte, non plus, rien à dire ſur l'eſprit-de-vin, & le baume d'Arceus trempé dans cette liqueur, dont j'ai déja expoſé la maniere d'agir dans la partie de l'article premier, où il a été queſtion du traitement des Abſcès des ſubſtances diploïques ; mais j'obſerverai que de tous les moyens connus pour arrêter les progrès d'une corruption dans les os, il n'en eſt aucun qui ſoit plus actif, & plus rapide que les parties ignées qui s'echappent ſans ceſſe d'une piéce de fer rougie.

Leur tendance naturelle eſt de ſe mettre en équilibre ; quelle quantité n'en paſſe-t-il donc pas dans le corps qui en a beaucoup moins que celui dont elles partent ? & avec le caractére deſtructif qui leur eſt propre, s'envolant ſur-tout en foule, & n'ayant aucun milieu à traverſer, avec quelle célérité ne détruiſent-elles pas tout ce qu'elles rencontrent dans leur premier mouvement de vîteſſe ?

Telle eſt la maniere d'agir du cautere actuel ; de-là vient que l'anéantiſſement du vice local qui a perverti les ſubſtances, eſt ſon effet néceſſaire.

Les Abſcès du canal des grands os.

ARTICLE III.

LA cure des Abſcès concernant cet article, eſt une entrepriſe ordinairement inutile, mais ſouvent déſavantageuſe pour les malades, comme il conſte par l'expérience (*) ; & ſuivant ce prognoſtic bien fondé : *Spina-ventoſa calamitoſum eſt malum* (*a*). Comment, en effet, arrêter la contagion dans une partie qui préſente, par la longue cavité dont elle eſt percée, une ſi vaſte carriere à l'extenſion d'un pus vicié par lui-même, indépendamment des cauſes internes quand il en exiſte ?

(*) N. LII.

L'Académie ſemble cependant, par ſon programme, demander le traitement de ces ſortes d'Abſcès, quoiqu'elle

(*a*) Conſp. Chir. Juncker. tab. LI. p. 321.

ſente combien la cure locale en eſt ordinairement infructueuſe. Mais comme c'eſt plus ſon intention, ſans doute, qu'on ſe prépare des reſſources pour ces occaſions, où les malades ſe refuſent opiniâtrement aux plus ſûres, qu'elle exige qu'on lui rende raiſon de la maniere dont on s'y prendroit pour guérir par le ſeul uſage des topiques, des maladies auſſi indomptables que celle qui eſt en queſtion, cherchons, arrangeons tous les moyens de rigoureuſe poſſibilité pour la ſatisfaire.

Le fond de l'Abſcès, ou, ce qui eſt la même choſe, du *ſpina-ventoſa*, mis à découvert par l'opération ailleurs indiquée, je reconnois d'un côté, qu'on ſeroit en droit de taxer de témérité l'uſage du cautére actuel ; d'un autre côté, arrêté par la crainte de faire élever quelque terrible orage en appliquant l'eau mercurielle ſur la membrane qui revêt la ſurface du canal de l'os malade, il ne me reſte plus qu'un expédient, à la vérité, foible, pour contenir la corruption dans de bornes : c'eſt l'em-

ploi des essences âcres que la Chimie nous prépare ; telles sont, celle de gérofle, de canelle, &c. médicamens qui agissent à la maniere des hâches & des scies, employés pour arrêter un incendie, quand on peut les porter un peu au-delà des impressions funestes que les parties ont reçues.

La maniere d'appliquer l'une ou l'autre de ces essences, auparavant tiédies ou fondues, consiste à y tremper des tentes d'un volume proportionné au local ; pour introduire ces tentes, préalablement attachées par un fil, dans le creux du foyer, & les y laisser vingt-quatre heures, qui font l'intervalle qu'on doit mettre entre les pansemens.

Cette méthode doit être continuée jusqu'à ce que les tentes n'amenent plus de matiere, & que l'odeur fœtide qu'elles exhaloient auparavant, soit dissipée ; parce que ce sont là les signes que les forces de la corruption sont amorties ; & que la puissance qu'elle avoit de s'étendre, est vaincue : succès dont on jouit, lorsque la chose est possible, or-

dinairement à la quarantaine révolue.

Alors il eſt tems de travailler à l'exfoliation de ces ſubſtances oſſeuſes, dont la nature ne fait plus d'état, & pour leſquelles l'art n'offre plus de reſſource. De quelque maniere que ce ſoit, il faut les ſéparer d'avec celles dont on attend leur réproduction. Néanmoins comme il eſt à craindre de n'avoir pas entierement anéanti la pourriture, & qu'il n'en reſte quelque germe capable de mener encore loin le malade, dans cette double vûe on appliquera un topique qui rempliſſe tout à la fois deux indications : c'eſt la diſſolution, par exemple, d'une demie drachme d'huile de gérofle dans deux onces d'eſprit-de-vin, dont on trempera une égale quantité de tentes, pour en remplir le foyer de l'Abſcès.

On ne s'écartera pas de cette méthode, avant que l'exfoliation paroiſſe vouloir ſe faire. Ce ſignal paroiſſant, l'huile de gérofle ſera ſupprimée, pour n'appliquer plus que l'eſprit-de-vin, au moyen des tentes, juſqu'à ce que le

foyer ſoit au net ; & que ſes ſurfaces préſentent des ſubſtances charnues.

Parvenu à cet état des choſes, & ne s'agiſſant plus que de médicamenter des parties qui ſe laiſſent aiſément aller aux impulſions des colonnes artérielles, on n'a plus recours qu'au baume d'Arceus, dont on couvre le nombre néceſſaire de tentes qu'il faut pour remplir mollement le creux que la nature commence à combler ; & à meſure que les parties s'élevent, on diminue, ou le volume, ou le nombre des tentes.

Cependant, à raiſon de la diſpoſition qu'elles ont à croître démeſurément par le caractére de molleſſe qui leur eſt comme idiopathique, les tentes garnies du baume d'Arceus deſtinées à leur panſement, ſeront trempées dans l'eſprit-de-vin ; ou, ce qui vaut encore mieux, on les trempera d'abord, enſuite on les garnira du baume.

Par cette pratique, ſi l'Abſcès du canal des os eſt ſuſceptible d'une cure radicale, il doit guérir ; du moins la méthode, les médicamens, leur gradation,

dation, tout induit à croire que cet événement doit s'enſuivre, ſi d'ailleurs il eſt poſſible.

L'une & l'autre des eſſences preſcrites en traitement pour les Abſcès du canal des grands os, contiennent des principes extrêmement pénétrans, ſurtout étant rarefiés par le feu avant de les appliquer ; ce qui donne quelques dégrés de plus à leur mobilité naturelle.

Ces principes ſont l'huile étherée, exaltée & le ſel volatil. Leur propre eſt de ſe gliſſer juſques dans le corps même des fibrilles oſſeuſes ; de les ébranler dans leurs mouvemens de rarefaction ; de les caſſer à force de les étendre ; & par la ſolution de continuité qu'ils y font, de couper chemin au vice qui cherche toujours à aller plus loin. C'eſt ainſi que ces eſſences agiſſent ſur les os ; c'eſt par leur travail que la corruption s'arrête.

Quoique l'exfoliation qui reſte à faire ſoit, à proprement parler, le pur ouvrage de la nature, il ſeroit néanmoins imprudent de s'en repoſer en-

tierement ſur elle. Il faut, aux piéces oſſeuſes qui ſont devenues objets d'exfoliation, une maniere d'être qui arrête les ſucs oſſeux derriere elles, qui les oblige de s'accumuler, afin que ſoulevées par l'amas de ces ſucs, elles ſe détachent de la ſurface oſſeuſe qui eſt encore ſaine; & cette maniere d'être, ou cette conſiſtance, ne leur peut venir que du contact d'un topique qui ait des principes propres à embarraſſer, ou boucher leurs pores.

Ces principes ſont l'huile alkooliſée qui conſtitue l'eſprit-de-vin lui-même; cette huile, en effet, remplit ſi bien, par la mobilité perpétuelle qui lui eſt propre, le vuide des pores, qu'il n'eſt pas poſſible qu'aucun ſuc s'en échappe.

Les Abſcès des Parties molles recouvertes d'oſſeuſes.

ARTICLE IV.

POUR le traitement des Abſcès qui concernent cet article, nous ſuivrons encore l'ordre déja établi dans le même article de la claſſe des Abſcès à ouvrir des parties dures; c'eſt-à-dire que nous les conſidererons, 1°. ſous les os du crâne; 2°. ſous le ſternum; 3°. ſous l'omoplate. Ce plan tracé, il ne reſte plus qu'à le remplir.

I. Les Abſcès de la tête, une fois ouverts par ſolution de continuité aux os du crâne, & la matiere purulente qu'ils contenoient, évacuée autant qu'il ſe puiſſe au moyen de l'ouverture faite à la dure-mere, que reſte-t-il à faire? Le panſement.

Pour le bien compoſer, & en attendant que nos maîtres en anatomie ſoient d'accord ſur la nature du cerveau, regardons ce viſcere comme une ſubſtance très-diſpoſée, à raiſon de ſa

molleſſe & de ſon humidité, à tomber en pourriture, pour peu que la circulation de ſes liqueurs, dans le point de léſion, ſoit ſuſpendue.

Sur ce principe, & dans la double vûe, ſoit d'abſorber la matiere purulente cachée encore dans les anfractuoſités voiſines du foyer, ſoit d'arrêter les progrès d'une fonte qui ne fait que trop de victimes, j'injecte d'abord le fond de l'Abſcès avec une légére infuſion de ſommités de ſauge, dans laquelle je mêle environ un cinquieme d'huile de thérebentine; & je le remplis mollement avec de la charpie brute, ſeche, & très-fine.

Quelque ſingulier que ce procédé paroiſſe, la bonne pratique cependant s'en accommode, & les malades y trouvent leur compte; car il ne ſe paſſe que très-peu de jours, avant que la déterſion ſoit très-avancée; que la matiere de la ſuppuration n'acquiere de la conſiſtance; & que la cavité d'où elle part ne témoigne vouloir ſe remplir, ſoit par la couleur dont elle ſe recou-

vre, ſoit par la fermeté qu'elle prend.

Je n'y ſuis cependant pas aſſervi, juſqu'à m'en entêter nonobſtant les orages qui peuvent naître. Ceux qui ont eu des Abſcès au cerveau à conduire, ſçavent que les accidens les plus redoutables dans cette cure, ſont, 1°. la perte de connoiſſance, à laquelle les malades ſont d'autant plus expoſés de la part des injections, que le fond de l'Abſcès ſe trouve plus près de la ſubſtance medullaire ; 2°. le gonflement inopiné de la ſubſtance corticale, par l'emploi des médicamens trop ſpiritueux, ardens ou cephaliques.

Dans le premier cas, je m'abſtiens entierement des injections, c'eſt-à-dire, de la méthode ainſi appellée de porter la liqueur dans l'Abſcès ; perſuadé qu'avec quelque douceur qu'elles ſoient faites, la ſubſtance du cerveau ſi aiſée à s'émouvoir, reçoit toujours des jets ; & que les jets ne parviennent à leur deſtination que par chûte : d'où naiſſent ces ébranlemens qui mettent ſi fréquemment en péril la vie des malades.

Mais au lieu d'injection, & dans la ſuppoſition encore qu'on n'ait pas droit de ſoupçonner l'infuſion de ſauge d'être auteur des ſoulevemens ſubits de la ſubſtance corticale, à raiſon du volatil que cette plante contient, je trempe un pinceau de fine charpie dans la matiere de la même injection; & j'en fais comme un enduit ſur toute la face interne de l'Abſcès, ſi la ſuppuration n'eſt ni abondante, ni ſéreuſe; & s'il arrive qu'elle ſoit l'un & l'autre, revenant à la méthode de porter l'infuſion de ſauge, appellée injection, dans l'Abſcès, (méthode qui eſt là très-indiquée, parcequ'il faut néceſſairement détremper & balayer toutes les ſaletés qui entretiennent cette ſuppuration, & dans ſa ſurabondance, & dans ſa vicieuſe qualité,) j'introduis un peloton de charpie beaucoup moins gros que le fond deſtiné à le recevoir n'eſt large, pour être comme un corps intermediaire entre les jets, & les parties qui vont en être mouillées.

Dans le ſecond cas, ſoit que la ra-

réfaction des liqueurs du cerveau qui en ſouleve bruſquement la ſubſtance corticale, puiſſe provenir de l'action immédiate des ſels volatils de la ſauge, ſoit qu'elle ait pour cauſe le ſeul état de liberté où ces parties ſont de franchir leurs bornes naturelles, faute d'être contenues par d'autres qui n'exiſtent plus, ou d'être ſoumiſes par un appareil comprimant; dès les premieres annonces d'enflure, & ſans attendre qu'elle ſoit pouſſée plus loin, au lieu d'une cinquieme partie d'huile de thérebentine, qui dans une telle conjoncture n'eſt vraiſemblablement pas ſuffiſante pour arrêter les effets de la volatilité que l'injection apporte, j'en mets une troiſieme ſur deux d'infuſion de ſauge; & après avoir retiré le peloton de charpie qui a ſervi de corps intermédiaire, & abſorbé avec d'autres, tant la liqueur injectée, que la matiere qu'elle peut avoir détaché & entraîné, je fais un peu moins mollement l'empliſſage de la cavité de l'Abſcès.

Le tems vient enfin, qu'au moyen de cette pratique tous accidens diſparoiſſent, comme perte de connoiſſance, gonflement & diſſolution des parois de l'Abſcès ; & que la ſuppuration s'embellit. Alors pour accelérer l'avénement de celle qui eſt le ſignal de la diſpoſition où les ſubſtances qui reſtent ſaines, ſont d'en faire bourgeonner d'autres, je rejette entierement les injections, qui, quoiqu'en diſent d'avantageux quelques auteurs d'une réputation d'ailleurs très-méritée, ſont moins propres à aider, qu'à déranger la nature, par la néceſſité où elles la mettent de redreſſer toujours à nouveaux frais des bouts de tuyaux qu'elles courbent ; & de recommencer l'anéantiſſement des calloſités, dont elle a pluſieurs fois opéré la fonte.

Mais aux injections, je ſubſtitue un mélange par égales parties de baume blanc de Fioraventi, d'huile d'œufs, & de celle de thérebentine ; & avec un pinceau de fine charpie qui en eſt imbu, loin d'enduire les parois inté-

rieurs de l'Abſcès, (méthode, pour le dire en paſſant, qui fait toujours à coup ſûr le mauvais effet d'irriter les parties de la pie-mere diſtribuées dans le cerveau, j'en touche tous les points avec autant de légéreté que de promptitude.

Quant à l'empliſſage de la cavité, je le fais toujours avec de la charpie très-fine, que j'arrange de façon qu'aucun des points intérieurs que l'Abſcès préſente, ne reſte découvert ; & je m'attache ſur-tout à ne pas rendre ce panſement ni mol, ni comprimant.

De ces deux excès que j'évite avec ſoin, le premier ſe prête trop à un accroiſſement qui, loin d'être l'ouvrage de la nature, eſt plutôt celui d'une force raréfiante très-avérée ; & par là même, tient plus du fongus, que d'une vraie regénération. Le ſecond, forme un poids ſur tous ces tendres rejettons qui s'élevent, capable de les replier ſur eux-mêmes, & de les ſoumettre à la néceſſité d'une nouvelle ſuppuration; ſans compter que les principes vitaux

étant gênés & interrompus dans leurs fonctions parcequ'ils sont pressés, le malade peut succomber ; du moins court-il les plus grands risques.

Le premier effet de pansemens ainsi appropriés, & conduits avec cet art, est d'écarter les accidens qui peuvent le plus contre la guérison ; & de favoriser la détersion d'un foyer, dont les surfaces, par le sejour que la matiere purulente a fait sur elles, ne sont jamais sans penchant décidé pour la dissolution & la pourriture ; ils ne tardent pas ensuite à mettre les parties dans cet état de séve, qui est le présage le plus assuré de la regénération des substances détruites.

De l'un à l'autre, en effet, on apperçoit toujours quelque nouveau produit dans le travail de la nature ; & lorsqu'enfin tout l'édifice est monté, qu'il est presque de niveau, & qu'elle n'a plus qu'à le mettre à couvert du contact de l'air, & des corps offensifs, pour y coopérer, je n'applique plus qu'un plumaceau trempé dans

l'eau-de-vie : ce qui conduit enfin à une cicatrice d'autant plus ſolide (*), que la dure-mere, les os du crâne, le péricrâne, & le cuir chevelu, concourent également à la faire. (*) N. LIII.

Il eſt très-eſſentiel de remarquer ici, que parmi les médicamens que chaque Praticien a adopté, il n'en eſt preſqu'aucun qui permette d'aller continûment juſqu'au bout de la cure, ſans faire naître quelque déſordre de conſéquence, faute d'une préciſe convenance avec les circonſtances (*). (*) N. LIV.

L'un, comme le miel roſat délayé dans un véhicule aromatique, employé en injection, eſt d'abord légérement aſtringent, parcequ'il a quelque âcreté; mais il eſt foncierement relâchant; & de-là, naiſſent des fontes de la ſubſtance corticale du cerveau, & des ſuppurations ſéreuſes & putrides.

L'autre, comme l'eſprit-de-vin, portant ſur les expanſions de la pie-mere, une huile alkooliſée, ou trop dégagée, donne lieu à des ébranlemens qui ſont pour l'ordinaire ſuivis de la perte de

connoiſſance ; ce n'eſt pas tout, à des enflures monſtrueuſes de la ſubſtance corticale, par les raréfactions qu'il excite.

Celui-ci, comme le baume du Commandeur, trop balſamique ou deſſechant par la quantité de réſines qui le compoſent, anéantit une ſuppuration dont rien ne ſçauroit diſpenſer les ſurfaces d'un foyer altéré par la matiere purulente lorſqu'elle étoit préſente ; & par là, il retarde la garniture d'un fond que la nature s'empreſſe toujours de faire.

Celui-là, comme tout ce qui eſt injection dans le cerveau, faute d'être appliqué avec les ménagemens que des parties ſi délicates exigent, occaſionne des commotions par la chûte de ſes jets ; & des arrêts par ſon poids, qui mettent la vie des malades dans un danger manifeſte.

Tous enfin, juſqu'à la charpie ſeche, qui ſelon le peu de précaution qu'on prend en l'arrangeant dans le fond qui la reçoit, & ſelon qu'elle eſt

plus ou moins entaſſée, donne naiſſance, ou à des inégalités dans l'Abſcès qui l'aſſujettiſſent toujours plus à la néceſſité de la ſuppuration, ou à des embarras dans le cours des liqueurs capables de déranger totalement le fil des idées : tous, dis-je, quoique très-bons remédes par eux-mêmes, s'ils étoient mieux entendus dans leur application, ſont la cauſe de quelque fâcheux orage, comme je l'ai vû dans pluſieurs Hôpitaux ; ils retardent extrêmement la guériſon de quelques malades, & en font périr beaucoup d'autres.

Je ne crains point de pareils reproches pour la pratique que je viens d'expoſer au ſujet du traitement des Abſcès au cerveau ; & ſi je préfére au miel roſat l'huile de thérebentine plus ou moins doſée, ſuivant les occurrences, c'eſt que le ſecond de ces médicamens, balſamique de ſa nature, a la propriété de mettre de promptes bornes aux altérations que le pus en croupiſſant fait toujours aux ſurfaces des Abſcès ; de les

fondre ; & de diſpoſer, par ſon ſel acide eſſentiel, les bouts de tuyaux qu'il a détergés, à fournir la ſéve reproductrice.

Si je mets, lorſqu'il s'agit d'injecter, un peloton de charpie dans le fond de l'Abſcès, c'eſt pour prévenir les fâcheux accidens que les jets occaſionnent, quoiqu'ils partent d'un ſiphon terminé en arroſoir ; car au moyen de cet entre-deux, la gravité de leur chûte devient nulle, parce qu'ils tombent ſur un corps mol.

Si au lieu d'eſprit-de-vin, de baume du Commandeur, & autres médicamens de cette eſpéce, j'applique le baume de Leonard Fioraventi, c'eſt que celui-ci dans ſa combinaiſon formant un tout qui n'a rien d'alkooliſé, mais qui eſt eſſentiellement huile étherée, loin de donner lieu à ces raréfactions qui ſoumettent la ſubſtance corticale à des ſuppurations outrées, l'entretient dans cet état de fermeté qu'elle a reçu de la nature, ou le lui redonne ; & par-là, il met les tuyaux en état de

réparer les dégats, par de nouvelles ſubſtances.

Si au lieu de faire un enduit de ce baume, j'en touche légérement tous les points de la ſurface du foyer, c'eſt que la premiere conduite étant irritante, elle laiſſe des criſpations; & que la ſeconde n'eſt que comme l'application d'un médicament dont on a chargé un plumaceau.

Si je ne garnis le fond de l'Abſcès qu'avec de la charpie ſeche, c'eſt que cette charpie formant dans le foyer une maſſe, elle devient plumaceau par chaque point extérieur qu'elle préſente dans ſa ſurface.

Si je la place de maniere qu'aucun des points de la ſurface de l'Abſcès ne reſte ſans en être immédiatement touché, c'eſt que ſi elle manquoit d'être appliquée avec égalité, un point auroit les qualités requiſes pour la régénération, tandis que l'autre ſeroit fongueux, pour avoir eu trop de liberté dans ſa croiſſance.

Si enfin, dans ce panſement, je

m'attache à garder un parfait milieu entre la dureté & la molleſſe, c'eſt que le premier de ces défauts faiſant une forte réſiſtance au prolongement des tuyaux, ceux-ci, au lieu d'aller en avant, vont en arriere ; ce qui produit des renverſemens & des calloſités ; & que le ſecond, laiſſant les parties trop à leur aiſe, elles croiſſent à la maniere des champignons ; & qu'on n'a que des fongus, à la place de ſubſtances louables.

II. Venons aux Abſcès ſous le ſternum. De quoi s'agit-il préciſément dans leur traitement ? de donner à des tuyaux nés pour tenir collées des membranes formant duplicature, de l'aptitude à la réunion ; d'enlever la matiere purulente qui la leur ôte par ſa préſence ; & de les réunir en effet.

Ces indications établies, je raſſemble les topiques qui doivent les remplir. Le premier que j'applique aux Abſcès du médiaſtin ouverts, ſans parler de la charpie ſéche qui eſt toujours la matiere du panſement ſuccédant à l'opération

pération faite ſur le ſternum, eſt l'injection (*) qui eſt ainſi composée.

(*) N. LV.

Prenez demie once de baume d'Arceus, faites la diſſoudre dans trois onces d'eſprit-de-vin ; mêlez enſuite demie once de cette diſſolution avec environ ſix onces de décoction de fleurs de mauve blanche.

Après deux ou trois jets de cette injection, pouſſés tiédes dans chaque panſement, j'introduis le ſecond topique. Il conſiſte en quelques filets de charpie ſéche, aſſemblés en forme de tente plate, dont je remplis très-mollement le foyer ; le troiſiéme eſt un plumaceau trempé dans le ſeul eſprit-de-vin, & deſtiné à couvrir toute l'ouverture extérieure.

Soit que les fréquentes dilatations du poumon faſſent perdre chaque inſtant à l'Abſcès quelque choſe de ſa capacité, ſoit que les ſurfaces qu'on ſe propoſe de déterger ne ſoient pas d'une eſpéce à donner une ſuppuration abondante, le fond ſe retrécit ſenſiblement tous les jours, & au point que les lames du médiaſtin preſſées de ſe rapprocher,

chaſſent les parties de l'appareil dont on remplit le vuide qui réſulte de leur déſunion contre nature : rapprochement qui n'arrive guéres que quand la déterſion eſt achevée ; & que les ſurfaces ont acquis de la diſpoſition à ſe rejoindre. Ce qui le prouve, c'eſt qu'on ne le voit ſe faire que lorſque la ſuppuration diminue comme à vûe d'œil ; & que le peu de matiere, dont la tente expulſée eſt couverte, a de la conſiſtance.

Il ſeroit inutile alors de continuer les injections ; n'étant faites que pour radouber, ou nettoyer des foyers, elles ſeroient ſuperflues ; parce que les parties qui ont été Abſcès, ſont dans l'état requis de propreté & de ſéve ; j'oſe même avancer que ces injections ſeroient dangereuſes, la rapidité de leurs jets pouvant fort bien détruire ces tendres & nouveaux liens, par leſquels les deux lames n'en feront bien-tôt qu'une.

Une autre pratique ſuccedera donc inceſſamment à celle-ci : c'eſt l'application d'un appareil, qui, comme le toupin dont les fileurs de cordes ſe ſer-

vent pour placer en leur lieu, & encaiſſer les cordons deſtinés à compoſer un cable, arrange & abouche chacun de ces tuyaux avec celui qui lui répond; & accompagne les lames à la réunion. Cet appareil n'eſt autre choſe qu'une tente plate & mollette, d'une épaiſſeur à prendre place dans le vuide reſtant ſans être preſſée; & dorée de baume d'Arceus: tente, par conſéquent, dont on diminuera le volume en toutes dimenſions, à meſure que le vuide s'étrécira; & qu'on ſupprimera enfin, quand il n'y aura plus moyen de la loger.

Je ne dois pas manquer de faire obſerver ici, que chacun des panſemens qui entrent dans ces différentes gradations, ſera toujours terminé par un plumaceau trempé d'eau-de-vie.

Le foyer de l'Abſcès entierement effacé, il ne reſte plus qu'à en clorre l'entrée. Pour y réuſſir, & ayant à travailler à une exfoliation peut-être déja commencée des bords de la partie du ſternum ſur leſquels le trépan a agi, on la garnira conſtamment de plumaceaux

trempés d'eſprit-de-vin, juſqu'à ce que cette opération de la nature ſoit parfaite ; ce qui ſera très-aiſé à connoître, d'abord par l'apparition d'un rouge de roſes que les bords oſſeux prendront ; enſuite, par celle des grains charnus qu'on verra pulluler.

Dès ce nouveau changement arrivé dans l'état des parties, on ſe réduira encore ; il y a peu que la conduite que l'on tenoit pour leur rétabliſſement étoit compoſée ; doreſnavant, elle ceſſera de l'être ; & plus les maladies ſe ſimplifient, moins leur traitement doit avoir d'appareil.

Sur ce principe, les panſemens à l'avenir conſiſteront en autant de plumaceaux qu'il en faudra pour remplir le vuide plus ou moins ſpacieux que le ſternum laiſſe voir
(*) à l'endroit de ſa perte de ſubſtance (*),
N. LVI. trempés néanmoins d'eſprit-de-vin, & couverts d'une légére couche de baume d'Arceus ; & ces plumaceaux, plus ou moins nombreux, ſeront ſuivis de l'application d'un autre, conditionné de la même maniere, & aſſez large, pour couvrir en même tems les bords de l'entâmure faite aux enveloppes communes.

Le dernier intérêt que la Chirurgie envisage, eſt celui de mener de front à la conſolidation les parties quelconques. Or on eſt aſſuré de ſe conformer à ſes intentions par ce procédé. L'on voit, en effet, qu'il opére avec une célérité ſurprenante, quoique méſurément, la pullulation de ces chairs que la nature ſubſtitue à ces portions du ſternum enlevées ; & qu'il amene en peu de jours la circonſtance de ſupprimer les plumaceaux appliqués pour occuper leur place.

On les ſupprimera donc encore ; mais on conſervera l'uſage du dernier dont ils étoient accompagnés, ſoit pour exciter les tégumens à pouſſer leurs bourgeons à l'horiſon, ſoit pour deſſécher tous ces points de ſurface qui doivent en commun produire la cicatrice.

Les indications qui ſe préſentent à remplir dans le traitement des Abſcès du médiaſtin, ſont de déterger, d'incarner & de réunir ; & principalement de mener, tant qu'il ſe peut, ces objets de front. Pour cela, on doit ſe faire un topique qui réuniſſe beaucoup

de ſel eſſentiel & d'huile volatile, impregnés, l'un & l'autre, d'une huile alkoolisée, & délayés par le phlegme: principes, qui paroiſſent aſſez bien raſſemblés dans l'injection preſcrite, s'il eſt permis d'en juger par les effets que ce topique opére, qui ſont l'oſcillation des fibres membraneuſes, au moyen de laquelle les parties léſées ſe départent de ces bouts de tuyaux qui étoient reſtés comme frangés après leur rupture; & l'allongement de ces autres tuyaux qui n'ont ſouffert ni déchirement, ni extenſion.

Ces indications ne ſont cependant pas d'une égale durée; elles ſont d'une nature à être, l'une plutôt remplie que l'autre; & cela eſt ſi vrai, qu'après un certain tems d'emploi de l'injection, la déterſion ſe trouve finie, tandis qu'à peine la réunion eſt diſpoſée à ſe faire. Il faut donc tourner de ce côté toutes ſes vûes; & de tous les principes précedemment mis en œuvre, ne conſerver que le ſel eſſentiel & l'huile volatile, ſeuls capables d'exciter dans les menus tuyaux, dont la réunion doit

ſe faire de part & d'autre, ce reſſort modéré qui les fait avancer méſurément, & qui enfin les addoſſe.

Ces principes ſont bien marqués par la maniere d'agir du baume d'Arceus; & rien ne prouve mieux qu'ils ſont dans cette compoſition, que les effets qui en réſultent lorſqu'on l'emploie : je veux dire, la conſiſtance bien liée de la matiere purulente; la célérité avec laquelle cette matiere tarit; & le retréciſſement ſenſible que le foyer préſente de jour en jour.

Ce qui me reſte à dire au ſujet de l'eſprit-de-vin qui procure l'exfoliation des bords de la ſolution de continuité faite au ſternum, & du baume d'Arceus trempé dans cette liqueur, qui fait élever ces nouvelles ſubſtances deſtinées à remplacer les parties oſſeuſes, étant commun avec ce que j'ai dit ailleurs de l'un & de l'autre, à la fin de la ſection I. des Abſcès de la ſubſtance diploïque, article I. on verra par quel mécaniſme ils opérent.

III. Quoique les Abſcès de l'omo-

plate ſoient conſidérés ſous quatre poſitions différentes dans l'article qui concerne la maniere de les ouvrir, leur traitement peut fort bien néanmoins ſe réduire à deux eſpéces particulieres : ſçavoir, en tant qu'il a lieu dans un foyer couvert de parties charnues ; & comme regardant un fond, dont une partie oſſeuſe étoit la ſurface.

On ſçait que les Abſcès de l'omoplate qui ont été attaqués à travers les parties charnues, peuvent être produits, ou par fluxion, ou par congeſtion. Ceux de la premiere cauſe n'ayant rien de plus grave que les Abſcès du corps graiſſeux qui ont été phlegmon, leur traitement ſera auſſi à peu près le même que celui qui a été preſcrit dans cette ſeconde partie ſous la ſection I. de l'article I. des Abſcès externes des parties molles. Ceux de la ſeconde cauſe, reſſemblant en tout à ceux qui ont été enkiſtés, on ſe conduira auſſi à leur égard par les gradations obſervées dans la ſection II. même article & même partie.

On eſt également inſtruit que les Abſcès ouverts par une entâmure à l'omoplate même, peuvent être auſſi, ou ſimplement phlegmoneux, ou parfaitement enkiſtés, ſoit donc dans l'un, ſoit dans l'autre de ces cas, le traitement ſera conforme à celui preſcrit ſéparement pour chacun de ces caractéres, aux ſections I. & II. du même article.

Il ſera cependant obſervé à leur égard, qu'indépendamment de leur méthode déja réglée, chacun de leur panſement doit être terminé par un plumaceau trempé d'eſprit-de-vin, appliqué à l'entrée du foyer, parcequ'elle eſt toute oſſeuſe, & qu'elle eſt ſoumiſe à l'exfoliation. On conſidérera de plus, que le fond de l'Abſcès ayant gagné le niveau, la cicatrice ſera amenée comme celle des Abſcès du crâne, & du ſternum parvenus à ce point, & dont la méthode eſt amplement détaillée dans ce même article. On ſera enfin attentif à ce que, dans le traitement d'un Abſcès ſous l'omoplate dé-

cidé phlegmoneux, chaque nouvelle poſition d'appareil ſoit précédée d'une injection déterſive & émolliente, compoſée de parties égales d'aigremoine & de bouillon blanc, animée d'un peu d'eau-de-vie : injection, comme je crois l'avoir dit, d'une néceſſité indiſpenſable dans le traitement des Abſcès, où la preſſion des doigts ne peut pas opérer le dégorgement complet du pus dont on trouve leur fond inondé : & injection, dont l'uſage doit être continué juſqu'à ce que la matiere marque, par ſa louabilité, que les ſolides ont repris vie.

Le traitement de ces eſpéces d'Abſcès, ſoit de l'une, ſoit de l'autre poſition, une fois établi, il reſte à preſcrire celui qui convient aux Abſcès nichés encore ſous l'omoplate même ; & percés par une contr'ouverture.

Soit qu'on conſidére la largeur de leur capacité, ſoit qu'on faſſe attention à la longueur de l'inciſion, tant ſupérieure, qu'inférieure, qui a été faite pour évacuer la matiere qu'ils ren-

fermoient, tout indique la néceſſité d'une ſonde de plomb de longueur convenable, applatie ſous le marteau, dont une des extrêmités ſoit très-adoucie, & l'autre percée d'un œil en travers, pour que le ſeton deſtiné à être introduit à plat, paſſe ſans ſe chiffonner.

Ce ſeton ſera un long bout de toile uſée, dont la largeur ſera conforme à celle de l'œil de la ſonde; & celle-ci, d'une largeur encore à occuper, à quelque choſe près, toute la longueur de chacune des deux ouvertures. Les choſes ainſi diſpoſées, & la ſonde aſſemblée avec ſon bout de toile, on la paſſera doucement par ſon extrêmité adoucie dans l'ouverture ſupérieure de l'Abſcès, pour la faire ſortir par l'inférieure; & l'Abſcès ainſi enfilé, on ſeparera la ſonde du bout de toile.

Ce premier panſement n'a rien de fort remarquable, parcequ'il ſe fait toujours à ſec; mais les ſuivans ſeront accommodés au caractére de l'Abſcès qu'on traite; de ſorte que s'il eſt phleg-

moneux, on ſe réglera par le traitement preſcrit aux Abſcès de cette eſpéce dans la ſection I. de l'article I. des Abſcès externes des parties molles ; avec cette différence, que la portion du ſeton paſſée à chaque panſement, ſera couverte du même médicament dont on a garni les tentes, & qu'elle en tiendra entierement lieu, juſqu'à l'apparition des ſignes qui marquent que la conſolidation eſt prochaine. Et ſi l'Abſcès eſt enkiſté, les indications à remplir étant pareilles à celles qu'on a dans la cure des Abſcès compris ſous la ſection II. du même article, on ſe conduira comme il y eſt marqué, ſoit par rapport au choix des médicamens, ſoit par rapport à l'ordre de leur application ; obſervant toujours que la portion du ſeton renouvellée à chaque panſement, tiendra lieu de tentes ; & qu'elle ſera garnie des médicamens que l'indication préſente avertira d'introduire.



TRAITEMENT MÉTHODIQUE DES ABSCÈS

QUI TIENNENT, EN QUELQUE SORTE, A L'UNE ET A L'AUTRE ESPÉCE.

CLASSE III.

Lorſqu'il a été queſtion de preſcrire la maniere d'ouvrir les Abſcès de cette Claſſe, nous les avons envifagés comme occupans, 1°. les articulations ; 2°. les parties membraneuſes ; 3°. les parties aponévrotiques ; 4°. Celles qui ſont ſous les ongles de l'une & l'autre extrêmité ; 5°. les cartilages. Nous ne changerons donc rien à ce plan, au ſujet de leur traitement méthodique ; & nous les conſidérerons dans ces mêmes parties, pour en faire autant d'articles.

Les Abſcès des articulations.

ARTICLE I.

LES Abſcès des articulations étant ouverts, leur traitement ſe déduira du caractére des parties qui ont le plus

ſouffert, ſoit de la collection des liqueurs ſinoviales épanchées, ſoit du travail de leur ſuppuration, ſoit du ſéjour qu'elles ont fait, après être devenus matiere purulente.

Ces parties ſont les cartilages qui revêtent les têtes & les cavités des articulations; les ligamens qui attachent les os les uns aux autres; & ce concours de fibres tendineuſes & aponévrotiques, qui compoſe les capſules.

A leur ſeul nom, qui donne l'idée d'un enſemble extrêmement délicat, & ſuſceptible, ici, d'excoriations, là, de divulſions, on conçoit qu'elles ont moins beſoin d'une pratique fondante, & par là, très-irritante, que d'une autre capable d'arrêter par principes, tant les déſordres préſens, que ceux qui peuvent arriver encore : *Præſtant balſamica, non quidem vulgata illa gummatoſa, vel pinguia & olea deſtillata, ſed eſſentiæ è ſuccino ....* (*a*);

(*a*) Conſp. Chir. Juncker. tab. LX. p. 389.

elles ſont en effet conſtituées de maniere à perdre infiniment de l'application de tout topique qui, au lieu d'être vraiment balſamique, ſeroit d'une eſpéce pourriſſante.

L'objet qui, dans ces ſortes d'Abſcès, occupera donc eſſentiellement un Chirurgien, ſera de tirer les glandes ſinoviales de l'état de laxité où leur abreuvation les a jettées ; & de les rétablir dans ce ton de fermeté qui fait que leurs liqueurs ne s'échappent que par tranſpiration inſenſible ; ce ſera auſſi celui de porter ſur les autres parties qui ont reçu diverſes atteintes, des topiques propres en même tems, à diſſiper l'atonie, & à faire des cicatrices.

Les médicamens qui réuniſſent ces grandes propriétés ſont, pour l'intérieur du foyer, le baume de ſouphre thérebentiné, les eſſences de karabé, de lavande, de marjolaine, &c. *Hæc enim* (*eſſentiæ*) . . . . *Vulnus mundificant, & tonum ſucceſſivè reſtaurant* (*a*) ; & pour l'extérieur, l'emplâtre de

(*a*) Id. Ibid.

ſpermes de grenouilles camphré, celui de betoine malaxé avec la gomme élemi diſſoute dans le vinaigre, &c.

Connoiſſant cependant beaucoup plus de vertus, pour la cure de ces ſortes d'Abſcès, à l'eſſence de karabé, & à l'emplâtre de betoine, pour la deſſication des unes, le relevement des autres, & la confortation de toutes les parties enſemble (*a*), je les préfere à tous autres médicamens, d'ailleurs vantés avec juſtice.

Cette eſſence, quelque coulante qu'elle ſoit, ne peut pas être appliquée ſans un véhicule; & celui qui me paroît lui convenir le mieux, eſt une décoction de fleurs d'hypericon, à chaque once de laquelle ayant mêlé deux ſcrupules de l'eſſence, on pourra ſe flatter de porter dans l'Abſcès un to-

(*a*) Le 2. Décembre 1762. j'ouvris, & traitai enſuite par la méthode expoſée, un Abſcès dans le genou gauche d'un Eccléſiaſtique; & le 18. Janvier d'après, je le quittai entierement guéri.

pique merveilleux pour les indications qu'il préſente.

Le mêlange fait, & chaud d'un dégré de plus que le tiéde, on en pouſſe trois jets dans l'Abſcès, à la faveur de la canule arrêtée contre la partie; laiſſant évacuer les deux premiers, pour qu'ils charrient avec eux les ſéroſités purulentes; & interceptant la ſortie du troiſieme par un bouchon de charpie appliqué à l'orifice de la canule, afin qu'au moyen du ſéjour auquel on le force d'un panſement à l'autre, il opére les effets ſouhaités.

Ces injections faites, on applique ſur la ſurface extérieure de l'articulation, l'emplâtre de betoine déſigné, à la malaxation duquel on aura ajouté une demi drachme de camphre en poudre, par once; compoſition d'autant mieux indiquée, qu'il s'agit de remédier en même tems à l'inflammation, dont ſe trouvent ordinairement ſaiſies les parties extérieures.

Ces panſemens ainſi combinés, & continués ſans interruption juſqu'à un

meilleur état des choſes, font éclipſer par dégré cette abondance de ſéroſités mal digerées qui inondoit les parties, qui relâchoit les ligamens, qui alteroit les cartilages, qui cauſoit même *diaſtaſis*; rétabliſſent les pores des glandes, qui par leur exceſſive dilatation fourniſſoient cette ſéroſité; avec le concours enfin des médicamens internes, appropriés à la cauſe antécedente, & ſagement adminiſtrés, cette ſéroſité qui étoit la cauſe conjointe, ſe convertit en une petite quantité de pus, qui eſt comme la partie excédente du baume que la nature exprime pour cicatriſer les ulcérations; & l'abondance avec laquelle elle s'écouloit, ſe reduit en l'état de ſimple roſée.

Arrivé à ce point, c'eſt-à-dire, la tuméfaction extérieure, à quelque choſe près, entierement diſſipée; & le flux de ſéroſité reduit à un larmoyement glaireux, on ne doit plus douter de la guériſon du fond. La canule alors devient un corps réellement étranger, d'autant plus malfaiſant, qu'il eſt

un canal effectif, par où actuellement la sinovie s'écoule ; & que par son bout, il peut blesser les parties quelconques renfermées dans l'articulation. On la retirera donc, pour laisser aux fibres que son tuyau avoit séparées, la liberté de s'approcher, & d'effacer l'ouverture pratiquée entre elles.

Mais pour hâter leur pas, car l'échappée de chaque goute de sinovie est une perte intéressante, & pour obliger ces fibres à se rejoindre au plutôt, on applique sur le point où elles avoient souffert écartement, un plumaceau trempé d'eau de la reine d'hongrie, ou d'esprit-de-vin, dans chaque demi-once duquel on a laissé tomber environ vingt gouttes d'essence de karabé, ou de lavande. Ayant, de plus, à perfectionner la résolution des liqueurs qui engorgent encore les parties extérieures, & à les tirer de l'état de foiblesse qui leur reste, on continuera l'usage de l'emplâtre de betoine, malaxé avec la gomme élemi & le camphre.

L'une & l'autre de ces indications,

ne tarde pas à être remplie, ſur-tout la clôture du poinçon qui avoit été ouvert par le point du trocart ; & lorſque la cure eſt finie, le malade porte encore quelque tems, au lieu d'emplâtre, des compreſſes trempées dans la ſeule eau-de-vie.

De tous les principes propres à tirer de l'état de déſordre où l'on voit, par cauſe d'Abſcès, les parties renfermées dans les articulations, il n'y en a aucun, ce me ſemble, qui égale le ſel volatil de l'eſſence de karabé, mêlé avec l'huile balſamique, & le ſel eſſentiel des fleurs d'hypéricon.

La maniere d'agir de cet alliage, conſiſte à donner des ſecouſſes proportionnées à la délicateſſe des parties ſur leſquelles il eſt porté ; & par là, à ſolliciter les unes à reprendre leur dégré primitif de reſſort ; & à obliger les autres à ſe couvrir d'une nouvelle pellicule, après s'être défaites de leur ſurface alterée.

Quant aux liqueurs qui font la matiere de l'engorgement extérieur, com-

me il n'y a rien de mieux à faire que de les amener à la réſolution, on doit s'attacher à un choix, & à une combinaiſon de principes qui ſoient par eux-mêmes puiſſamment raréfians & attenuans. Ceux qui paroiſſent avoir ces propriétés, ſont l'huile exaltée, le ſel eſſentiel renfermés dans l'emplâtre de betoine, & le ſouphre, & le ſel volatil dont le camphre eſt amplement pourvû. Auſſi voit-on bientôt le concours de tous ces différens principes, ſuivi du tariſſement de la matiere purulente fournie par l'intérieur de l'Abſcès, & de la diſparition de la tuméfaction qui occupoit les parties extérieures.

Les Abſcès des Parties membraneuſes.

ARTICLE II.

TOUTES choſes bien refléchies, cet article doit naturellement rouler ſur deux eſpéces d'Abſcès; l'une particuliere, l'autre générale. Dans la

premiere, où il ne s'agit que des ſeules membranes des yeux, l'hypopion ſera examiné ; dans la ſeconde, qui regarde la vaſte étendue du périoſte, les abſceſſions formées entre l'os & cette membrane, par-tout où elles pourront être attaquées avec ſuccès, fixeront nos regards. Ce plan dreſſé, je vais déterminer le traitement convenable à ces deux eſpéces ; & expoſer, d'après l'obſervation pratique, la méthode à laquelle la confiance me fixe.

I. Soit que l'hypopion, ou Abſcès de l'œil, naiſſe dans les interſtices des pellicules de la cornée, ou derriere toutes les autres tuniques communes ; ſoit que ſon ouverture ſoit l'ouvrage de l'art, ou l'effet de l'éroſion de la matiere purulente, la maniere de les traiter eſt à peu près la même ; & les anodins, les calmans doivent y tenir le premier rang, ne fut-ce que pour tirer de l'état de ſpaſme, des membranes exceſſivement dilatées & tendues, dans le tems de l'accumulation de l'humeur qui eſt devenue matiere purulente.

Cette pratique eſt d'autant mieux indiquée, que les parties qui ſont ſiége d'Abſcès, ſont d'une ſenſibilité extrême; eh! combien ne pourroit-on pas compter d'hommes qui doivent moins les douleurs inouies qu'ils ont ſouffertes, la fonte totale de leur globe, leur cæcité, à la nature de leur maladie, qu'a la maniere peu ménagée ou irritante dont elle a été traitée.

Tout, dans les tuniques communes qui donnent à l'œil la forme ſphérique, eſt expanſion, ou du pericrâne, ou des tendons des muſcles droits, ou de la dure-mere, ou de la pie-mere; juſqu'à la retine, qui en eſt une de la ſubſtance médullaire du nerf optique.

Tout eſt donc d'une infinie délicateſſe dans cette partie abſcédée; tout exige donc les derniers ménagemens. Prévenu de ces principes, & fondé ſur une pratique qui ne m'a jamais manqué que dans des cas abſolument déſeſpérés, tels que ceux où une ancienne cauſe, ſoit vérolique, ſoit ſcrophuleuſe, avoit déja vivement agi ſur les or-

ganes eſſentiels à la viſion, le premier médicament que j'applique, dès après l'ouverture, eſt ainſi composé.

Prenez lait de femme ſe portant bien, de la décoction de têtes de pavôt, de chacun demi once; de ſaffran oriental, dix grains. Faites torréfier le ſaffran, mettez-le en poudre entre les doigts; & jettez-le dans la doſe de décoction de pavôt preſcrite. Laiſſez-le un peu infuſer; après quoi, mêlez la teinture qui vous reſtera, avec le lait de femme.

Pour procéder à l'application de ce médicament, je le fais tiedir; j'y trempe un morceau de linge blanc à la leſſive; & le fais couler par goutes dans l'œil malade, trois ou quatre fois, le jour même de l'ouverture. Cela fait, je ferme les deux paupieres, & j'applique ſur elles une compreſſe trempée dans la même liqueur, enſuite le bandage.

C'eſt là le collire dont je fais uſage tant que l'œil abſcédé eſt douloureux; mais dès que le malade commence à

moins ſouffrir, c'eſt-à-dire, quand la détente des parties s'annonce, ſans ceſſer de me ſervir de ce remede, parceque l'inflammation peut d'ailleurs être continuellement reveillée par mille cauſes dépendantes de la ſituation de l'ame, j'emploie le ſuivant, qui eſt un mondificatif & deſſicatif éprouvé, dont je fais couler quelques gouttes dans l'Abſcès pluſieurs fois dans la journée, à la faveur d'un bout de linge qui en eſt trempé; appliquant ſur l'œil le collire déja preſcrit; & cela, juſqu'au bout de la cure.

Prenez eau diſtillée de roſes, eau diſtillée de lierre terreſtre, de chacune deux onces; faites-y diſſoudre, trochiſques blancs de rhaſis, un ſcrupule; mirrhe, dix grains; vitriol blanc, cinq grains; ſucre candi, demi drachme.

Si l'Abſcès eſt purement local, & ſur-tout s'il s'eſt formé dans l'œil d'un ſujet d'ailleurs bien conſtitué, j'ai tout à eſpérer de l'application de ces deux ſeuls topiques; car ils calment puiſſamment les irritations occaſionnées par la

fixation de l'humeur, & ſon accumulation entre les pellicules de la cornée; ils mondifient au mieux; ils deſſechent à ſouhait; & produiſent une cicatrice à peine ſenſible.

Mais s'il eſt le produit d'un virus exiſtant dans les humeurs, ſoit ſcrophuleux, ſoit vérolique, &c. Si malheureuſement pour le malade, avec de telles cauſes, la matiere purulente de l'hypopion avoit fait épanchement entre la cornée & l'iris, alors dans l'attente d'une réſolution douteuſe, & qu'on ne voit que rarement arriver, fondé à regarder cette affection comme affection ſimptômatique, je fais concourir les médicamens locaux, avec le ſpécifique approprié au caractére du virus découvert.

Les Abſcès auxquels pareilles cauſes donnent lieu, ſont en général ſuſceptibles, & ſuivis de diſſolution putride; & dans l'œil, plus que dans les autres parties molles (*), ſuivant l'obſervation pratique. La choſe avérée, & l'ouverture de l'Abſcès faite, je laiſſe

(*) N. LVII.

tomber par gouttes, plusieurs fois dans la journée, le collire qui suit; ayant l'attention de mouiller l'œil, dans l'intervalle des pansemens, avec l'autre collire ci-dessus prescrit, dans la composition duquel j'ai fait entrer le lait de femme.

Prenez eau distillée de roses, eau d'absinthe, l'une & l'autre rendue mucilagineuse par l'infusion de dix grains de gomme adragant, de chacune une once; dissolvez-y vitriol de chypre, quinze grains; myrrhe, un scrupule; miel rosat, une once.

L'instillation finie, je trempe une compresse dans le médicament anodin destiné à remplir les intervalles du présent détersif, & l'applique sur les paupieres fermées.

Malgré l'excellence de ces topiques, il est assez ordinaire de voir le virus faire des progrès; la disposition à la fonte de la partie, augmenter. Dans cette circonstance, il est de la bonne pratique de grossir la dose de vitriol qui entre dans le collire détersif; & au

lieu du poids de quinze grains, le mettre à celui de vingt; dût-on par-là, rendre extrêmes, les douleurs que le malade endure.

Un grand mal momentané, eſt toujours préferable à un moindre, dont on ne prévoit pas le terme; & lorſqu'on eſt aſſuré, comme le ſont tous les bons Pathologiſtes, que c'eſt de la préſence d'une pourriture fougueuſe que viennent les perpétuelles lancinations ſouffertes, on eſt, pour ainſi dire, également certain qu'en anéantiſſant une telle cauſe, ou l'empêchant d'agir & de s'étendre par un remede, à la vérité violent, mais qui la traverſe, on parvient à rétablir le calme, tant dans les parties affectées, que dans celles qui en ſont voiſines.

La pourriture arrêtée au moyen de ce déterſif; & voyant qu'il ſe préſente un pus louable, & que les accidens diſparoiſſent, je le ſupprime, pour lui ſubſtituer cet autre.

Prenez eau diſtillée de roſes, eau de petite ſcrophulaire, l'une & l'autre

rendue mucilagineuſe par l'infuſion de quinze grains de gomme arabique, de chacune deux onces; aloés, encens, de chacun un ſcrupule; ſaffran, ſix grains; camphre en poudre, vitriol blanc, de chacun huit grains; tuthie préparée, vingt grains; ſucre candi, une drachme.

J'applique ce collire de la même maniere que les autres, c'eſt-à-dire, tiéde, & par gouttes; obſervant toujours de remplir les entre-panſemens par l'uſage de celui où entre le lait de femme; & avec lequel je tiens encore ici les parties extérieures de l'œil mouillées, au moyen d'une compreſſe, qui en eſt trempée.

Cette conduite, avec la coopération des ſpécifiques appropriés aux cauſes, méne ordinairement à une cure radicale, & à une parfaite cicatrice.

Tous les Praticiens, ceux du moins qui ont des connoiſſances, & qui font leur métier par principes, ſçavent que les Abſcès de la cornée ont cela de commun avec ceux qui ſe fixent dans

la duplicature des autres membranes ; que dans les divers états par où ils ont passé avant d'être parvenus à ce point, ils ont fait toute la violence poſſible à l'action tonique des parties les plus pourvûes de cette faculté dans la machine humaine, & que l'extrême diſtenſion où elles ont été portées, a enfin occaſionné des étranglemens plus conſidérables qu'il ne faut, pour opérer des ſtaſes de liqueurs preſqu'également ſérieuſes.

C'eſt ſur ces notions que j'ai d'abord recours à ce qu'il y a de plus propre à détendre les fibres des tuniques ; & à calmer par conſéquent les douleurs de l'œil abſcedé ; c'eſt dans ces vûes que je raſſemble dans le premier topique que j'adminiſtre, tant d'huile, ſoit exaltée, ſoit balſamique, & de ſel eſſentiel & volatil.

Quoique le relâchement des membranes affectées, opéré par ce remede, pût à la rigueur ſuffire dans le laps des tems, pour mondifier les Abſcès dont il s'agit, & en faire la cicatrice, com-

me on le voit quelquefois arriver ſur de puiſſans tempéramens livrés à la ſeule pratique calmante, ou aux médicamens de ceux qui pour vouloir trop donner à faire à la nature, l'énervent encore plus ſouvent & la rendent impuiſſante; néanmoins comme il eſt de la bonne Chirurgie d'abréger les tems des maladies, & qu'autant qu'il ſe peut on doit dépêcher par des déterſifs appropriés la ſéparation de tous les débris de parties qui faliſſent les Abſcès, & retardent la ſuppuration régénérante, je ne me ſers alors de ce collire anodin qu'en maniere de remede auxiliaire; & fais mon capital du ſuivant, qui eſt très-fourni de toutes les eſpéces de ſel, d'huile, & de tout le ſouphre qu'il faut pour mettre au net la cavité de l'Abſcès; & exciter à la pullulation les tuyaux dont elle ſe trouve tiſſue.

On s'eſt apperçu ſans doute de mon changement de méthode, lorſque j'ai lieu de croire que l'Abſcès de l'œil dépend d'un virus préſent dans les humeurs; & que ſes parties tendent à leur

diſſolution & à leur fonte. Perſuadé dans ces conjonctures que le fin de l'art conſiſte à arrêter la pourriture dans les progrès dont elle ménace, je m'attache à un aſſemblage de drogues dont les principes ſoient appropriés à cette fin, comme le ſont ceux du collire dans lequel je fais entrer le vitriol de Chypre ; & qui ſont en ſomme, beaucoup d'huile exaltée & de mucilagineuſe ; de ſel âcre, d'eſſentiel ou acide, & de volatil ; beaucoup de ſouphre & peu de phlegme.

C'eſt par un tel choix, c'eſt par une pareille adminiſtration que je réuſſis à vaincre, dans l'œil abſcédé, la force d'une cauſe générale qui tend particulierement à pourrir & à excaver cette partie ; c'eſt par des ſecours ainſi ménagés, & dont j'augmente au beſoin l'efficacité par une plus grande doſe de vitriol, que je parviens à tarir une ſuppuration vicieuſe, pour en établir une favorable, ou de bon augure.

Celle-ci arrivée & l'orage de pourriture diſſipé, comme il ne s'agit plus que

que d'apprêter tant de parties contaminées & délabrées, à ſe déſaiſir de leurs parcelles tombées en dégât qui tiennent encore à elles; & de les agacer de maniere qu'elles ſoient miſes en ſituation de les réparer par de nouvelles, je réunis dans le médicament ſuivant tout ce que je connois de plus approprié à ces vûes.

Les principes par leſquels il agit, ſont beaucoup d'huile, tant exaltée que balſamique; de ſel eſſentiel, de volatil & d'acide, mais de ce dernier, en petite quantité; quelques parties ſulphureuſes & du phlegme. Auſſi voit-on bien-tôt prendre une meilleure face aux parties reſtantes, ou échappées à la diſſolution; la ſuppuration régénérante ſe montrer, & l'Abſcès finir par une ſolide cicatrice.

II. On a tant d'exemples de carie ſur différentes parties dures, par cauſe d'Abſcès, qu'il ſuffit qu'il y ait eu collection de pus entre le périoſte & quelque os que ce ſoit, pour être fondé à ſoupçonner de l'altération ſur cette

derniere partie, quelque compacte qu'elle puiſſe être.

Une matiere purulente qui eſt le produit du travail de la ſuppuration, ne peut être que très-active, ſur-tout celle qui a été préparée par un reſſort auſſi puiſſant que l'eſt en général le genre membraneux, & que l'eſt par conſéquent le péricrâne; parce que ſous les efforts d'un agent de cette nature, toutes ſes parties élémentaires, ſoit ſulphureuſes, ſoit ſalines, ſont portées à leur parfait développement.

Sur ce principe, un Abſcès formé entre les os du crâne, & la membrane qui les recouvre, doit contenir une matiere extrêmement âcre, & très-capable d'altérer tout au moins leur premiere table; d'y produire même des caries, comme on l'a vû plus d'une fois en pratique.

Dès qu'il eſt donc décidé qu'un pareil pus eſt ſi actif, il l'eſt également que le point de ſurface des os du crâne qui eſt foyer d'Abſcès, eſt ſoumis à la néceſſité de l'exfoliation.

Pour la procurer, pour l'accélerer, je ne connois pas de meilleur moyen que l'eſprit-de-vin, dont on trempe un plumaceau fait de juſteſſe, que j'applique; le reſte de l'appareil ne conſiſte qu'en charpie ſeche, compreſſes & bandage.

L'eſprit-de-vin deſſeche la partie altérée de l'os, de façon à augmenter ſa dureté naturelle; & plus elle fait de réſiſtance aux efforts des artéres qui ſe montent toujours plus haut pour la détacher, plutôt elle en eſt ſéparée. Cet événement arrivé, & l'exfoliation me préſentant une ſurface couverte de chairs grainues & louablement colorées, je ne regarde plus ce qui reſte que comme un fond d'Abſcès bien détergé dans les parties molles; ſelon ce point de vûe, je compoſe ainſi un digeſtif.

Prenez thérebentine de Veniſe lavée dans l'eſprit-de-vin, trois onces; baume d'Arceus, une once; huile de thérebentine, demie once; & la quatrieme partie d'un jaune d'œuf.

Je garnis de ce digeſtif la quantité de

plumaceaux qu'il faut pour completer le panſement ; & je couvre le tout d'un carré de toile ſimplement doré de l'emplâtre de betoine fondu ſur un petit feu dans une ſuffiſante quantité d'huile d'hypericon : méthode qui me conduit ordinairement ſans orage juſqu'à la fin de la cure.

S'il eſt maintenant conſtaté qu'en général la matiere purulente altére les os ſur leſquels elle fait quelque ſéjour, combien ne l'eſt-il pas encore davantage qu'elle peut, qu'elle doit même donner fortement atteinte à l'intégrité de ceux qui compoſent les dernieres phalanges, tant des extrêmités ſupérieures que des inférieures, à raiſon de leur défaut de compactibilité, & du tiſſu peu ſerré de leurs fibres ?

Je ne me répandrai pas ici en citations d'exemples pour prouver cette propoſition, tous les Praticiens en connoiſſent la certitude ; mais je ne tairai pas que plus les os ſont d'une nature à permettre facilement l'action, & la corroſion du pus ramaſſé, plus ils exigent,

quand ils ſont cariés, d'énergie dans les topiques avec leſquels on ſe propoſe de remédier à leur état.

Sur ce principe l'Abſcès dont on me confie le traitement étant entre le périoſte & les dernieres phalanges, tant des doigts des mains que des pieds, je le panſe, ſi l'os n'eſt que ſimplement altéré, avec l'eſprit-de-vin ſans mêlange d'autres drogues; mais s'il y a réellement carie, ce que la ſonde & la qualité du pus qui ſort, donnent aiſement à connoître, j'emploie encore l'eſprit-de-vin, ſur chaque cueillerée duquel je laiſſe tomber environ dix gouttes d'eſſence d'ariſtoloche ronde ou petite; ou, au défaut, je fais diſſoudre un ſcrupule d'eſſence de géroſle dans deux onces d'eſprit-de-vin; & cela me forme un topique qui arrête les progrès de la carie; & la détruit, quand elle ſeroit encore plus creuſe.

La maniere d'appliquer l'un ou l'autre n'a rien de fort embarraſſant; j'en répans quelques gouttes ſur l'os malade; & je remplis l'Abſcès avec des tentes

de charpie ſeche, un peu preſſées, afin que ſon ouverture ſe conſerve dilatée juſqu'à l'exfoliation ; cet effet étant arrivé, pour donner quelque conſiſtance aux grains charnus dont l'os ſe couvre, je mets encore en uſage, pendant deux ou trois panſemens, l'eſprit-de-vin tout ſeul, par le moyen de tentes qui en ſoient trempées ; & dans la ſuite, j'abandonne le reſte aux propriétés du baume d'Arceus, & du cerat de diapalme.

Pour abréger, je crois devoit paſſer ſous ſilence la cure particuliere des Abſcès qui ſe préſentent entre le ſternum, les côtes, les clavicules, les os du tarſe, ceux du carpe, & le perioſte qui les recouvre. Ces os étant à peu près, autant ſpongieux que ceux des dernieres phalanges, au ſujet deſquels je viens d'expoſer ma pratique, leur traitement, lorſqu'ils ſe trouveront gâtés par cauſe d'Abſcès, ſera auſſi le même.

L'eſprit-de-vin que j'applique d'emblée ſur l'os du crâne découvert par

l'ouverture de l'Abscès formé entre lui & le péricrâne, réunit par son huile exaltée, & alkoolisée, la triple propriété, de conserver l'os dans son intégrité naturelle, d'en tirer des bourgeons charnus s'il n'est point gâté, & de faire détacher la partie de la substance qui a été alterée par la matiere purulente.

Ces grands effets n'ont rien de surprenant pour les Praticiens qui connoissent la maniere d'agir de ses principes; ils sçavent que l'huile souveraine qui compose cette liqueur spiritueuse, redonne assez d'ame aux petits tuyaux qui attachent le péricrâne à la premiere table, pour les obliger à pousser de nouveaux rejettons qui, comme tels, sont les fondémens des chairs dont l'os qui n'a point reçu d'altérations se couvre. Ils sont encore instruits que cette même huile appliquée sur des piéces osseuses contaminées, en desseche les lames, en serre les interstices, en bouche les pores de maniere qu'il ne puisse se faire aucune es-

péce de diſſipation de la liqueur contenue dans les tuyaux vivans qui ſont deſſous ; car dans ce cas, comme dans celui de la gangrene des parties molles, il faut néceſſairement le concours de deux cauſes pour ſéparer le mort du vif : la plenitude des artéres ſaines du voiſinage, pour que leur reſſort monté plus haut, batte plus ferme ; & la ſechereſſe, ou dureté du corps devenu étranger par ſon changement d'état ; ſans quoi les liens ou filamens par leſquels il tient encore aux autres, au lieu de ſe caſſer net, s'allongeroient, & l'exfoliation ſeroit retardée.

Je m'abſtiens de parler du digeſtif que j'applique après, pour le rétabliſſement des ſubſtances que la ſuppuration a léſées ; j'en ai aſſez dit ailleurs pour faire connoître, & les principes, & le mécaniſme par lequel il ſert la nature.

Les motifs qui me déterminent à employer l'eſprit-de-vin tout ſeul dans le traitement des Abſcès formés entre les os du crâne & la membrane qui

les couvre, ſont précisément les mêmes qui me le font appliquer à ceux qui s'annoncent entre les os des dernieres phalanges, & leur périoſté. Ainſi tout ce que je dirois à préſent, à cet égard, ne ſeroit qu'une pure répétition de ce que j'ai déja avancé; mais je ne me diſpenſerai pas d'expoſer les raiſons qui m'engagent à aſſocier l'eſſence d'ariſtoloche à cette liqueur, ou l'huile de gérofle.

Les principes de ces deux préparations, ſont beaucoup de ſel volatil, & d'huile exaltée; ce qui les rend, l'une & l'autre, extrêmement pénétrantes par elles-mêmes, & puiſſamment actives dans la ſéparation des piéces oſſeuſes gâtées ſans eſpoir de retour, d'avec celles que la continuité pourroit perdre par contagion; ce qui fait encore d'elles, des ſpécifiques pour la cure des accidens qui méritent le plus l'attention d'un Chirurgien dans le traitement des Abſcès entre les dernieres phalanges, & leur périoſte.

Mais ſi l'une & l'autre de ces pré-

parations ſont capables des plus grands effets, elles deviennent ſupérieures à beaucoup d'autres de leur claſſe, lorſqu'incorporées avec l'eſprit-de-vin, elles agiſſent par des principes auxquels cette liqueur a donné le dernier dégré de développement ; auſſi obſerve-t-on en pratique, qu'un pareil aſſemblage rompt bientôt la continuité ſuſpecte du mort & du vif dans les parties oſſeuſes, & en dépêche l'exfoliation.

Je ne m'arrêterai pas non plus à juſtifier ma pratique au ſujet du baume d'Arceus, par lequel j'ai coutume de terminer la cure de ces ſortes d'Abſcès. Les faits me preſſent ; il m'en reſte beaucoup à détailler ; & peut-être aurai-je encore occaſion de parler de cette compoſition. Ainſi je renvoie un peu plus loin les réflexions qu'il y a à faire avec raiſon ſur ſes avantages.

Les Abscès des Parties aponévrotiques.

ARTICLE III.

UN tendon, principalement sa gaine, qui est une membrane aponévrotique, n'est point à la vérité susceptible d'irritation, parce qu'il est insensible (*); cette proposition, sans citation de faits, a sa preuve dans la constitution même de la partie (*). Mais la sinovie, ou limphe huileuse qui les humecte pour en rendre le jeu aisé, soumise aux loix de la suppuration, de douce qu'elle étoit, prend bientôt un caractére caustique; & par ce changement de qualité, comme par son augmentation de quantité, qui a pour simptôme la tuméfaction, retenue d'ailleurs en foyer par l'étranglement inflammatoire des parties voisines, elle fait des impressions dangereuses sur l'un; & cause, par extension d'engorgement, aux fibrilles qui composent l'autre, des tiraillemens à produire les plus fâcheuses conséquences.

(*) N. LVIII.

(*) N. LIX.

Pour remédier à la ſituation où ces parties ſont l'une & l'autre, & prévenir les ſuites dont elles ſont ménacées, après avoir évacué leur matiere purulente, j'ai pluſieurs fois employé le remede que *Paré* (*a*) avoit fait appliquer à la piqueure de l'aponévroſe du biceps de Charles IX; il conſiſte en un mêlange d'eſprit-de-vin, & d'huile de thérebentine. Mais comme cet auteur ne dit rien ſur les doſes de ces drogues, ni ſur la maniere de les mêlanger, voici à quoi la pratique m'a fixé à ces deux égards.

Sur le point de panſer le malade, je fais chauffer l'huile de thérebentine dans un vaſe approprié; cela fait, je la retire du feu; & lui incorpore ſur chaque once quarante gouttes d'eſprit-de-vin. D'abord après, je me hâte de tremper de ce mêlange pluſieurs petites tentes d'un volume proportionné; & j'en garnis toutes les ouvertures qui ont été faites ſur indication. Ce panſement

(*a*) Œuvres d'Ambroiſe, 10e édit. p. 258.

eſt ſuivi d'un plumaceau ſec ; & je couvre le tout d'un carré de toile ſimplement doré d'onguent de la mere.

Je continue cette méthode, ſans m'en deranger, juſqu'à l'apparition de cette louabilité dans le pus, qui eſt la preuve la plus certaine de l'exfoliation du tendon, s'il a été dans le cas, & de la détente parfaite de ſa gaine.

Alors tout orage diſſipé, ſoit fiévre, ſoit gonflement tant des parties éloignées, que de celles qui environnent les léſées ; voyant d'ailleurs les chairs de la plaie ſe préſenter avec cette forme & cette couleur, que la nature relevée peut ſeule leur donner, je ne panſe plus le malade, juſqu'à la cicatrice, qu'avec du baume d'Arceus, étendu ſur des plumaceaux préalablement trempés d'eſprit-de-vin ; & des carrés de toile dorés de cerat de diapalme fait avec l'huile commune.

La pratique a cependant fait voir plus d'une fois, que lorſque ces parties tombent dans le cas d'une grande fonte, l'huile de thérebentine ne fait que

rendre la ſuppuration qui en provient, plus copieuſe ; & l'indication eſt qu'elle ſoit le moins abondante qu'il eſt poſſible. Dans cette vûe, je bannis peu à peu de mes panſemens cette huile ; & à proportion que j'en ſupprime, je lui ſubſtitue, pour être également incorporée avec l'eſprit-de-vin, l'eſſence de karabé qui deſſeche puiſſamment, & fortifie les parties.

Cette méthode appliquée à ſa véritable circonſtance, conduit, comme la précedente, lorſque rien ne la contr'indique, à cette heureuſe ſituation où il n'eſt plus beſoin que du baume d'Arceus pour tout topique immédiat.

Les parties étant réduites à la néceſſité d'une contr'ouverture, malgré la plus grande exactitude à ſecourir le malade, & le choix le mieux entendu des topiques ; & cette opération faite par-deſſus le ligament annulaire, au lieu de tentes, j'ai recours à un ſeton composé de pluſieurs fils de chanvre, paſſé, au moyen d'une ſonde de plomb tirée par le plus petit trou d'une filiere,

par l'ouverture de ce ſecond Abſcès qui vient d'être percé à la partie inférieure, ou de l'avant-bras, ou de la jambe, & ſortant par celle qui a été faite précédemment à l'Abſcès primitif de la main ou du pied.

Le ſeton placé, la partie ſeulement de ſa longueur qui doit être employée à un panſement, ſera enduite du mêlange d'eſprit-de-vin, & d'huile de thérebentine, auquel on ajoutera, rélativement aux doſes ci-deſſus réglées, trente gouttes d'eſſence de karabé : compoſition, comme l'on ſçait, qui eſt douée des plus grandes propriétés. Elle déterge en effet puiſſamment les parties exſanguines; & arrête, ou prévient les plus fâcheux accidens dont ces parties ſoient ſuſceptibles.

A chaque nouveau panſement, on fera paſſer, en tirant la portion du ſeton actuellement en appareil, une nouvelle partie de ſa longueur enduite de cette compoſition dans l'eſpace ſinueux qui ſépare les deux Abſcès; & ſon uſage ſera continué juſqu'au bout de la

cure, la ſuppuration ſuppoſée toutefois aller toujours en tariſſant. Mais ſi au lieu de diminuer, elle augmentoit, ou même alloit d'un train continûment égal, on ſupprimeroit l'huile de thérebentine, pour ne plus garnir le ſeton que d'une diſſolution de gomme élemi dans l'eſprit-de-vin, à chaque drachme de laquelle on pourroit ajouter vingt gouttes d'eſſence de karabé.

Par quelle que ce ſoit de ces deux compoſitions que la végétation des grains charnus paroiſſe ſe faire, & ſe faſſe en effet, les choſes étant à ce point de bien, chaque portion du ſeton deſtinée à être paſſée, ſera à l'avenir trempée de la diſſolution de demie once, par exemple, de baume d'Arceus dans trois onces d'eſprit-de-vin : topique, dont on continuera l'uſage juſqu'à ce que l'écoulement du pus ſoit moderé de maniere à n'aller plus que par gouttes ; & qu'il ait acquis une conſiſtance gluante. Alors, il ne ſera plus queſtion de ſeton ; on le retirera par dégrés, c'eſt-à-dire, de quelques lignes par panſement ;

ment; appliquant ſur chaque partie du ſinus dans lequel il ceſſe d'être préſent, des compreſſes uniſſantes; & achevant le traitement des deux ouvertures reſtantes d'Abſcès, par le même procédé qui a été preſcrit plus haut, pour terminer la cure.

Au reſte, j'ai avancé que le ſeton ſeroit paſſé par l'ouverture de l'Abſcès conſecutif, pour être tiré par le primitif. Que n'eſt-il de mon ſujet d'étaier cette méthode des raiſons phyſiques que la diſpoſition des brides ligamenteuſes placées entre les tendons & leurs gaines ou leurs membranes particulieres, & le mécaniſme général des ſuppurations fourniſſent! Je me bornerai donc à dire que l'expérience fait voir, qu'ainſi arrangé, il calme ſoudain les accidens; & fait plutôt baiſſer la tuméfaction, parcequ'il dégorge plus promptement les parties.

A l'huile de thérebentine, j'ajoute l'eſprit-de-vin, lorſqu'il s'agit du traitement des Abſcès entre les tendons & leurs gaines, parceque dans ces oc-

caſions je crois devoir autant d'égards à l'enveloppe, qu'à la partie qui eſt enveloppée.

Le premier de ces médicamens, qui eſt une huile étherée ou balſamique, a cette propriété peu commune de remettre les parties aponévrotiques dans leur ton naturel en les relâchant; & de les diſpoſer à la conſolidation, ſans ſuppuration préliminaire.

Quant aux vertus du ſecond, je crois les avoir aſſez développées, pour qu'on voie quels effets il peut produire ſur un tendon qui doit avoir ſouffert dans la mâturation des liqueurs arrêtées, & faiſant tumeur immédiatement ſur ſon corps. Ce qu'il y a cependant de ſingulier, c'eſt que ces deux médicamens, quoique mêlés, & agiſſant en commun, vont, ſans s'affoiblir l'un l'autre, à leur indication particuliere; & que le réſultat ordinaire de leurs concours, eſt le rétabliſſement en même tems des deux parties qui ont demandé mes ſoins.

La différence de tempérament, le

plus ou le moins de laxité qu'on rencontre dans les fibres qui compoſent les différens individus de l'eſpéce humaine, eſt cauſe que l'huile étherée, qui eſt la partie élementaire de l'huile de thérebentine, eſt quelquefois impuiſſante pour le tariſſement des Abſcès en queſtion. Dans ce cas, on a recours à des principes plus propres à la deſſication : tels ſont, les ſels volatils diſſous dans un peu de phlegme, qu'on trouve dans l'eſſence de Karabé; mais encore plus puiſſamment diſſous, ou développés par leur mêlange avec l'huile alkoolisée de l'eſprit-de-vin, & de cet autre alliage naît à coup ſûr cet acheminement à la guériſon des parties.

Lorſqu'elles ſont parvenues à cet heureux état, ce que je connois à la ceſſation de tous les accidens, à la diminution de la ſuppuration, & à la conſiſtance bien liée de la petite quantité de pus que l'appareil levé apporte, je leur applique encore le baume d'Arceus, dont je viens de conſeiller l'u-

ſage, ſur la fin de l'article des Abſcès des parties membraneuſes priſes dans le ſens général : médicament que la pratique a conſacré au retour du bien être du genre aponévrotique ; & dont les vertus n'ont pas échappé au génie obſervateur du célébre Juncker : *gummi elemi*, dit-il, *eſt .... egregiæ utilitatis in partibus nervino-membranoſis* (*a*).

L'on voit, en effet, que dans la cure des luxations & des entorſes, ce baume fondu, & auquel on ajoute un peu d'eſprit-de-vin, remedie promptement, d'abord à l'état d'extenſion forcée que les tendons & les ligamens peuvent avoir ſouffert ; & diſſipe enſuite avec ſuccès les engorgemens produits par la rupture des tuyaux limphatiques.

Chacun ſçait que la gomme élemi eſt la baſe de ce médicament ; & perſonne n'ignore que cette drogue eſt

(*a*) Conſp. Chir. p. 336.

très-pourvue de ſel eſſentiel, & d'huile volatile ; avec de tels principes, peut-on être ſurpris que la compoſition dans laquelle la pharmacie galenique l'incorpore, ſoit ſi ſpécifiquement bonne, en général, pour remettre les parties tendineuſes à leur ton naturel ; & en particulier, ſi ſalutaire pour terminer heureuſement la cure des Abſcès nichés entre les tendons & leurs gaines ?

Les Abſcès ſous les Ongles, de l'une & l'autre extrêmité.

ARTICLE IV.

QUE l'Abſcès, dont il s'agit dans cet article, ait été percé entre la chair du bout du doigt & l'ongle, qu'il ait été attaqué à travers la racine même, qu'on ait été forcé de ſuivre le foyer avec l'inſtrument tranchant preſque juſqu'à l'articulation de la derniere phalange, la ſubſtance des parties dans laquelle la ſuppuration s'eſt faite étant plus aponévrotique que charnue, le

traitement qui lui convient ſera, tout à la fois, lénitif, corroborant, & deſſechant.

La néceſſité de ces trois qualités admiſe, il ne reſte plus que de compoſer un topique qui les réuniſſe; & ſi l'expérience ne m'a pas trompé, elles ſont dans celui qui ſuit.

Prenez demie once de baume d'Arceus; faites-la diſſoudre dans trois onces d'eſprit-de-vin. La diſſolution achevée, ajoutez-y dix gouttes d'eſſence de karabé.

Pour appliquer ce topique, on y trempe de très-petites tentes, dont on remplit le foyer de l'Abſcès préalablement mis à découvert; cet appareil eſt ſuivi d'un plumaceau ſec, & de l'emplâtre de ſavon de Barbete, avec chaque once duquel on aura malaxé un ſcrupule de camphre en poudre.

Si la matiere purulente, à laquelle on a donné précédemment iſſue, n'a encore agi que ſur les parties molles, l'uſage de ce topique les retablit bientôt dans cet état de netteté qui annonce

une déterſion finie; change inceſſamment en beau vermeil, cet air blafard qu'elles ont d'abord préſenté; & diſſipe avec une célérité inconcevable les accidens de toute eſpéce.

Mais ſoit que l'Abſcès ait été ouvert trop tard, ſoit que la matiere ait reçu elle-même quelque perverſion par un vice répandu dans les humeurs, ſi le pus a alteré le tendon extenſeur, ou l'os de la phalange, dans ce cas la maladie étant compliquée, & expoſée à ſe compliquer toujours plus, on changera entierement de méthode; & à la place des précédens topiques, on recourera à ceux qui ont la proprieté d'arrêter les progrès d'une corruption, & qui ſont exfolians par excellence: tels ſont l'eſſence de gérofle, de canelle, d'ariſtoloche, &c. de l'une deſquelles on verſera une ou deux gouttes dans le fond qui eſt alteré, appliquant enſuite, pour tout appareil, une ou deux petites tentes de charpie ſéche, légérement preſſées; dans la vûe de ſe ménager les dilatations que l'indication demande.

Quelque prompte & efficace que ſoit cependant la vertu de ces eſſences, je leur ai toujours préferé avec ſuccès l'application du ſeul eſprit-de-vin par le moyen de tentes qui en ſoient trempées; & cette liqueur, ſans aſſociation d'aucune autre drogue, continuée quelque tems, m'a toujours conduit à l'exfoliation indiquée; & à la création de ces menues chairs qui remplacent ſi bien les déperditions de ſubſtance.

Que l'Abſcès ſous l'ongle ait donc été ſimple, ou qu'il ait été compliqué, dès que les parties ſont parvenues à ce point de rétabliſſement où elles ne demandent plus que d'être cicatriſées, on retranche l'eſſence de karabé de la diſſolution ci-devant preſcrite; & il ne reſte plus qu'un compoſé, dont on trempe des tentes d'un volume proportionné au vuide qu'on a à remplir, aſſez mollettes pour ne point faire de compreſſions, & accompagnées d'un plumaceau trempé d'eſprit-de-vin.

Chacun de ces panſemens, qui ménent enfin à la guériſon parfaite, ſera

couvert, de-là en avant, & juſqu'au bout de la cure, d'un carré de toile doré de cerat de diapalme.

Les indications de calmer, de fortifier, & de deſſecher, qui ſe préſentent dans le cas d'Abſcès ſous l'ongle, où les ſeules parties molles ſont intéreſſées, m'on fait pancher pour le médicament décrit au commencement de cet article, parcequ'il ne contient préciſement que les principes néceſſaires à ces vûes : ce ſont le ſel volatil, l'eſſentiel, l'huile volatile, & l'alkoolisée. Le premier de ces ſels, ſecouant les ſolides juſqu'à les obliger de rompre commerce avec ceux de leur continuité qui reſtent ſans reſſource, le ſecond les agaçant de maniere à leur faire pouſſer des bourgeons, la premiere eſpéce d'huile raréfiant ſuffiſſamment les matieres ſuppurées pour qu'elles acquierent de la fluidité & de la conſiſtance, & la ſeconde épaiſſiſſant aſſez les ſucs qui ſuintent des parties ſaines pour qu'ils deviennent pellicule ou cicatrice, il n'eſt plus ſur-

prenant que la guériſon vienne à la ſuite.

Mais quoique, lorſqu'il s'agit de remédier aux déteriorations que l'extenſeur d'un doigt, ou l'os de la phalange peuvent avoir reçues, les indications ſoient les mêmes, elles doivent néanmoins être remplies par l'action d'un agent, dont les principes ſoient plus énergiques; comme l'eſt, par exemple, l'huile alkooliſée de l'eſprit-de-vin, dont nous avons déja eu occaſion d'expliquer la maniere d'agir.

Les Abſcès des Parties cartilagineuſes.

ARTICLE V.

LES cartilages ont cela de commun avec les os, que lorſqu'ils s'abſcédent, c'eſt toujours aux dépens de leurs ſubſtances; ils ont même cela de particulier, qu'à raiſon de leur moindre compactibilité, la matiere purulente fait ſur eux, toutes choſes égales, plus de progrès que ſur les parties dures.

Les topiques que nous avons à leur appliquer, lorſqu'ils ſont devenus ſiége de ſuppuration, ſeront donc, pour cette derniere conſidération, doués de beaucoup de force ; d'autant mieux qu'il eſt peu d'occaſions où la cauſe de leurs Abſcès ne ſoit interne ; & que le pus qui s'y forme, eſt preſque toujours rongeant par caractére.

Sous cet aſpect, les Abſcès des cartilages dûement évacués, ſeront panſés par de petites tentes, trempées d'une diſſolution de vingt gouttes d'huile de canelle dans une once d'eſprit-de-vin, & en nombre proportionné à la capacité du foyer.

Il eſt rare que le vice réſiſte à l'efficacité de ces appareils, ſur-tout quand on l'attaque en même tems par les médicamens internes appropriés à ſa défaite entiere ; il eſt encore plus rare qu'une pareille méthode ne conduiſe pas inceſſamment à l'exfoliation de toute la ſurface gâtée du foyer, & à la pullulation des chairs qui doivent le remplir.

Le cas cependant arrivant, où malgré une certaine quantité d'applications de ce topique, le foyer, au lieu de ſe fixer, viendroit à s'aggrandir, & à faire ſoubçonner que le médicament n'eſt pas en proportion de force avec la cauſticité acquiſe par les ſucs cartilagineux, on feroit de vingt-quatre en vingt-quatre heures, à la faveur d'un pinceau de charpie, quelques touches de l'eau mercurielle, chacune deſquelles ſeroit ſuivie d'un panſement à ſec. Rien, en effet, ne met plus promptement des bornes à l'action des ſucs pervertis, que cette diſſolution.

Ces panſemens à ſec, dans le cas dont il s'agit, tout comme ceux qui conſiſtent en l'application de tentes trempées dans la diſſolution d'huile de canelle, quand les ſéroſités purulentes ſont d'une eſpéce à céder aiſément aux moyens d'amélioration, feront continués juſqu'à l'exfoliation du foyer cartilagineux ; & on ne pourra plus douter qu'elle ne ſoit faite, lorſqu'au lieu de cette teinte putride, dans le pre-

mier cas, & noirâtre dans le ſecond, que le fond de l'Abſcès offroit, il préſentera une ſurface vermeille.

Le foyer dans cet heureux état, n'a plus beſoin que d'une conduite qui mette à profit les diſpoſitions où eſt la nature pour le rétabliſſement des parties. La belle couleur dont il eſt couvert, eſt celle des grains charnus qui végétent de la ſubſtance même du cartilage, pour venir réparer les pertes qu'il a faites; & comme rien n'eſt auſſi intéreſſant que cette croiſſance, rien auſſi ne doit autant occuper la Chirurgie que le choix des moyens qui peuvent la favoriſer.

Ces moyens ne ſont pas en petit nombre; mais parmi ceux qui ont toute la ſpécificité qui va à ces vûes, la gomme élemi diſſoute dans l'eſprit-de-vin tiendra toujours le premier rang, parce qu'indépendamment de l'égalité avec laquelle ce topique régle, pour ainſi dire, les pas de l'élévation des grains charnus, & du ton de fermeté qu'il donne à leurs tendres tuyaux, il

preſſe encore les tuyaux des tégumens à pouſſer à l'encontre, pour faire la cicatrice.

La compoſition de ce puiſſant topique, eſt à raiſon d'un à huit; c'eſt-à-dire qu'une drachme de gomme élémi avec une once d'eſprit-de-vin, mis dans un petit vaiſſeau ſublimatoire, & ce vaiſſeau, lorſque le cas preſſe, placé, comme s'il s'agiſſoit d'un bain de ſable, dans les cendres chaudes pendant deux fois vingt-quatre heures, donnent ce grand médicament.

La maniere de l'appliquer eſt très-ſimple; on en trempe de petits plumaceaux qu'on place de maniere à remplir exactement & mollement le fond qui peut reſter; & avec un autre plumaceau trempé du ſeul eſprit-de-vin, & aſſez grand pour couvrir les autres, on finit l'appareil.

Rien n'eſt ſi prompt que la pullulation de ces nouvelles ſubſtances, quand la cauſe locale qui les empêchoit de s'élever, eſt vaincue; rien auſſi n'eſt plus productible, en pareille

rencontre, que cette dissolution. Elle n'est pas seulement propre à faire croître ces bourgeons, & à les convertir en nouveaux cartilages, elle excite encore les enveloppes communes à s'avancer à l'horison; & à venir confondre leurs allongemens dans le centre commun, pour faire la cicatrice.

Ces substances sont soumises à l'exfoliation quand elles sont altérées; mais comme pour les amener à ce point, les principes de l'esprit-de-vin qui n'est que dessicatif, sont insuffisans, à raison de la foible compactibilité des cartilages comparés avec les os, on portera en même tems sur ces parties les principes d'une essence des plus âcres que la Chimie fournisse: c'est l'huile étherée & très-volatile de la canelle.

Par ce mêlange, en effet, tandis que l'huile alkoolisée desséche & augmente la solidité des cartilages, l'huile éthérée qui les pénétre, rompt, par la mobilité qui lui est d'ailleurs propre, les petits liens par lesquels leurs parties font corps.

Ce compoſé n'opére cependant pas toujours l'exfoliation ; & quand il arrive que les petits liens réſiſtent au travail de l'huile éthérée de la canelle, il faut les attaquer par un topique qui contienne des principes capables de leur faire violence. Les parties acides de l'eſprit-de-nitre, un peu émouſſées néanmoins par leur déployement ſur le mercure, ſont de cette eſpéce ; auſſi voit-on l'application qu'on en fait, promptement ſuivie des plus favorables ſuccès.

Combien merveilleux encore ne ſont pas les effets du ſel eſſentiel, extrêmement développé par l'huile alkooliſée ; principe qui réſulte de la diſſolution de la gomme élemi dans l'eſprit-de-vin, lorſqu'il eſt appliqué après l'exfoliation ? Il agace, en effet, ſi doucement & avec tant de légéreté les tuniques des fins tuyaux qui entrent dans la tiſſure des cartilages, qu'ils lâchent ſans profuſion ces ſucs faits pour devenir de nouvelles ſubſtances, deſtinées à remplacer celles qui ſont détruites.

FIN.



NOTES

RELATIVES A CET OUVRAGE.

Note I.

EN 1732, l'Académie royale de Chirurgie, propoſa pour le ſujet du premier prix qu'elle avoit à donner, la ſolution de cette queſtion : *Pourquoi certaines tumeurs doivent être extirpées, & d'autres ſimplement ouvertes ; dans l'une & l'autre de ces opérations, quels ſont les cas où le cautere eſt préférable à l'inſtrument tranchant, & les raiſons de préférence ?* M. *Medalon*, Docteur en Médecine (*a*), remporta ce prix.

Quand on lit le mémoire couronné, on n'eſt pas ſurpris de la diſtinction qu'il a reçue ; c'eſt un des plus beaux, & des plus intéreſſans morceaux de notre art ; jamais perſonne n'a mieux, que ce célébre Auteur, entendu & ſuivi la nature ; & ſi nous n'avons que

(*a*) Recueil des piéces qui ont concouru pour le prix de l'Acad. R, de Chir, tom. 1. p. 3.

cet ouvrage de lui, c'eſt, ſans doute, parcequ'étant auſſi éclairé qu'il l'étoit, la pratique de ſa profeſſion qu'il exerçoit à Verſailles où il a fini les jours en 1750, l'occupoit trop pour lui permettre d'écrire.

N. II.

Voyez ſon éloge dans les mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, tom. II. p. XXXIX. A ce ſujet, je me rappelle avoir entendu dire, étant à Paris en 1744. à feu M. *Verdier* célébre Chirurgien de cette Ville, donnant la leçon d'anatomie des parties contenues dans le bas-ventre, à une foule d'étudians, du nombre deſquels j'étois, que l'Abſcès dont M. *Maréchal* ne put pas être opéré, & qui le fit périr, étoit placé derriere le grand lobe du foye.

N. III.

C'eſt en prenant la partie ſupérieure du femur dans un ſens abſolu, que je dis qu'un Abſcès qui s'y eſt formé, eſt inaceſſible; car généralement parlant, la partie ſupérieure d'un os long, étant tout ce qui eſt compris depuis ſa diaphiſe juſqu'en haut, & ſa partie inférieure tout ce qui, depuis le même point s'étend en bas, il s'enſuit qu'il

y a dans un tel os plusieurs parties supérieures, & plusieurs parties inférieures. Or quoique la partie moyenne qui se trouve entre la diaphise de l'os en question, & sa tête, puisse être appellée supérieure, ce n'est pas à dire pour cela qu'un Abscès dans cette position ne fût très-opérable nonobstant l'épaisseur des chairs, parceque tant supérieurement qu'inférieurement on pourroit assez étendre l'incision, pour mettre dans un grand découvert toute la surface du point abscedé.

On n'a pas, comme on voit, le même avantage pour l'Abscès que je suppose dans la partie la plus supérieure du fémur, précisement sous son col, dans la substance même, ou très-près du petit trocanter. Comment, en effet, attaquer là un Abscès, à travers tant de chairs? Comment faire à ces chairs assez d'ouverture pour travailler efficacement sur l'objet de la cure; sans compter le danger qu'il y a de couper l'artére crurale, ou tout au moins quelqu'une de ses principales branches? Pour un tel Abscès, dégénéré, ou non, en spina-ventosa, il n'y a donc rien de mieux, lorsque l'amputation de la cuisse dans l'articulation, est d'ailleurs contr'indiquée, que de se contenter d'une cure palliative.

N. IV.

Tous les points des lévres d'une incision faite à l'occasion d'Abscès, ne sont pas moins soumis à la suppuration préparante, que le fond même ; cela est d'expérience. Sur ce principe, l'ouverture transversale d'un Abscès sous le filet, est contre les bonnes régles, parceque cette partie, dans un tel sens de coupe, recevant solution totale de continuité, les deux bouts qui résultent de cette solution, & qui sont compris dans la surface que les lévres de l'incision présentent, tombent en suppuration comme le reste de la surface de ces lévres ; & quand toute la perte de substance ne se réduiroit pour chacun de ces bouts qu'à la douzieme partie d'une ligne, ç'en seroit assez pour que dans la suite, le filet génât beaucoup les mouvemens de la langue, dans la prononciation des mots ; même pour qu'il rendît la déglutition imparfaite : car, disons-le en passant, une des principales fonctions de la langue est d'accompagner, s'entend, soutenue du filet, tout ce que nous avalons, jusqu'à l'entrée de l'œsophage ; & ce lien restant racourci par une suppuration dont on auroit pû l'affranchir, incapable d'ailleurs d'extension à l'endroit de la ci-

catrice, comment s'allongeroit-il au besoin, pour que la langue remplît un objet si intéressant? On n'est pas exposé à cet inconvénient par l'ouverture longitudinale, ou parallele au filet que je conseille : la fonte que les lévres reçoivent ne se faisant qu'aux dépens de la pellicule qui couvre l'Abscès.

N. V.

Et suivant aussi le plus ou le moins de séjour que la matiere purulente aura fait après la pérfection de la cuite. Quoique le propre de la matiere qui séjourne soit de creuser par la partie inférieure de la ligne perpendiculaire, ce n'est cependant pas à dire qu'elle borne là toute son action ; elle agit par proportion sur tous les autres points, d'autant mieux que le mal-aise, dans lequel le malade se trouve, l'oblige de changer souvent la perpendiculaire. Or cette ligne répondant quelquefois au fond, il ne se peut que le pus qui y croupit alors n'y fasse assez de dégats, pour que la distance, qu'il y a de lui aux enveloppes communes, n'augmente.

Cela admis, il s'ensuit que, soit par les signes rationnels, soit par les aveux du malade, on doit constater autant

qu'on le peut, ce tems de la parfaite mâturité de l'Abſcès ; & faire toujours entrer en conſidération le plus de profondeur que ce fond peut avoir acquis, pour préjuger avec quelque juſteſſe l'étendue des côtés du triangle, puiſque l'un d'eux, qui eſt celui qui fait la baſe, doit être la régle de l'ouverture indiquée.

N. VI.

Sans jamais ceſſer de comprendre, dans la recherche des juſtes proportions néceſſaires à l'ouverture de ces Abſcès, quelle que ſoit leur poſition, le plus ou le moins de maſſe que les enveloppes extérieures qui les cachent ſe trouvent avoir ; il réſulte encore de ce principe, qu'à l'égard de ceux dont la matiere a aſſez ſéjourné pour beaucoup creuſer, & éloigner conſidérablement le fond de ces mêmes enveloppes, les côtés du triangle devenant par cela ſeul plus étendus, l'ouverture deſtinée à l'évacuation de la matiere, ſera très-allongée ; puiſqu'elle doit être méſurée ſur la longueur du côté qui eſt baſe.

N. VII.

C'eſt une maxime conſtante en pratique, qu'on doit donner toute l'étendue poſſible à l'ouverture des Abſcès venant

de congestion, de ces Abscès qui n'ont été suppurés que lâchement, & dont les parois internes sont par eux-mêmes hors d'état de produire aucun de ces puissans efforts qui amenent le dégorgement naturel.

Dans ce cas, il n'est pas douteux qu'il ne faille largement ouvrir, pour porter généralement par-tout un topique énergique, un topique propre à exciter de l'oscillation, à irriter même tous les points d'un fond inactif; & qu'il ne suffise, au contraire, de faire des ouvertures médiocres à ceux dont la matiere a été travaillée par la force sistaltique des solides : tels sont ces Abscès qui viennent de fluxion, & qu'on nomme phlegmoneux à bon titre : tels sont ceux dont il s'agit ici. Cette même force sistaltique ayant été suffisante pour la confection du pus, elle l'est également pour disposer tous les points des parois du foyer à la suppuration préparante; & pourvû que l'ouverture soit assez spacieuse pour prévenir tout croupissement, elle aura toujours toute l'étendue requise.

Voilà le principe d'où je fais dériver la nécessité des médiocres ouvertures pour l'évacuation des Abscès placés entre la plevre & les muscles in-

tercoſtaux ; voilà encore, ſi je ne me trompe, le principe dont pluſieurs Praticiens célébres étayent leur méthode concernant les panſemens qu'ils appliquent aux Abſcès que je traite ; ſentant dans ceux-ci, un fond qui n'a pas beſoin d'être agacé pour ſe déterger, au lieu d'y laiſſer des topiques, ils ſe contentent d'y porter des injections qui charient au dehors les matieres détachées, & d'en faire ſortir une languette de linge, dans la vûe de favoriſer l'écoulement du pus.

Je ne m'éleverai pas contre un tel principe ; fondé, comme il eſt ſur l'œconomie animale, il eſt digne de la bonne Chirurgie ; c'eſt une régle ſûre pour les differens dégrés d'ouverture qu'il faut donner aux divers caractéres d'Abſcès que l'art de guérir embraſſe ; mais il me paroît qu'il y a quelque choſe à dire contre la pratique que les maîtres, dont je viens de parler, en tirent, par rapport à l'eſpéce d'Abſcès en queſtion. On verra celle que j'oppoſe à la leur ; & en même tems mes raiſons de préférence dans la IIe. partie de cette ouvrage, claſſe I. art. II. ſect. Ie.

N. VIII.

Non-ſeulement pour éviter de don-

ner atteinte à l'artére intercoſtale, mais encore pour épargner le perioſte des côtes, qui étant léſé, pourroit bien laiſſer ces os à découvert.

Si on venoit cependant à tomber dans l'un ou l'autre de ces cas; pour le premier, on trouvera des reſſources dans le Cours d'Opérations de *Dionis*, édit. de 1750. p. 425. dans une note. Qu'on voie auſſi les Mémoires de l'Acad. Roy. de Chirurgie, tom. II. hiſt. pag. 95; & dans le même volume, pag. 125, où il y a la deſcription d'une machine pour arrêter le ſang de l'artére intercoſtale, inventée par M. *Belloq* : deſcription intéreſſante, & que je conſeille de lire d'un bout à l'autre.

Pour le ſecond, ſi on en a le moindre ſoupçon, on appliquera, indépendamment de l'appareil indiqué à la maladie principale, ſur le point du perioſte où l'on craindra d'avoir fait quelqu'entâmure, un très-petit plumaceau trempé d'eſprit-de-vin; & l'on en continuera l'uſage, juſqu'à ce qu'on juge que la ſolution de continuité eſt réparée.

Cette liqueur, au reſte, eſt le meilleur reméde qu'on puiſſe employer en pareille rencontre; & s'il me manquoit d'être autoriſé en ceci par la pratique,

je croirois l'être suffisamment par ce qu'en dit d'avantageux le célébre *Juncker* (a) . . . . . . *spiritûs vini conservativa efficacia, jam antè centum annos innotuit, cujus rei in observationibus valeriolæ vestigia conspicua præstò sunt* . . . . . .

N. IX.

Il s'étend, en effet, en tout sens, depuis le premier développement de l'embrion jusqu'à un certain point, en vertu du prompt départ de chaque jet de sang artériel que le cœur darde dans ses sistoles ; & l'abdomen a cela de commun avec les autres capacités, & généralement toutes les parties qui composent les corps animés. Mais cet abdomen parvenu à son dernier dégré de croissance naturelle, il ne s'étend plus qu'en un sens, sçavoir en latitude ; & cette extension qui a toujours pour cause seconde, la présence d'un corps contenu, soit solide, soit fluide, n'a d'autre cause primitive que la disposition innée des fibres à s'allonger circulairement.

L'homme dans sa formation est d'abord ver : ainsi le pensent beaucoup de

(a) Consp. Chir. p. 322.

Naturaliſtes. M. *Geoffroy* le prouve encore dans ſa théſe, ſoutenue à Paris, il y a environ ſoixante ans, par M. *Claude Ducerf* alors Bachelier en Médecine. Nos tégumens ont donc été des anneaux dans leur premiere maniere d'être; & s'ils paroiſſent n'en être plus, c'eſt qu'à force de ceder aux loix générales de la croiſſance, ils ont perdu leur forme originelle, & n'ont conſervé d'elle que la direction annulaire de leurs fibres.

Pour bien appercevoir cette direction, qu'on jette ſes regards ſur ces points des parties extérieures de l'homme, ſoit enfant, ſoit adulte, qui manquant de ductilité dans ces occaſions où tantôt des volumes d'eau, tantôt des graiſſes, font des efforts pour les ſoulever, laiſſent voir à la nuque, à la région diaphragmatique, à l'abdomen, aux aines, aux lombes, &c. des rayes parfaitement tranſverſales; & font comme des étranglemens. D'où vient, phiſiquement parlant, cet effet, ſi ce n'eſt de ce que l'aptitude à s'étendre en ligne tranſverſale, qu'avoit la fibre moyenne, eſt épuiſée; tandis que la ſupérieure & l'inférieure en ont encore beaucoup? D'où vient ce mécaniſme, ſi ce n'eſt de ce que les fibres des tégumens de

l'homme formé, ne souffrent point d'allongement en ligne perpendiculaire ?

N. X.

Quand un Abscès présente assez de surface pour n'y avoir pas moyen de l'ouvrir dans un seul tems, il est beaucoup mieux en général d'en achever l'ouverture sur le doigt, que sur la sonde crénelée. Le premier de ce secours, doué de sentiment, fait découvrir dans le foyer, des artéres qu'il faut éviter avec soin; des brides, qu'il importe de diviser, &c. Le second, au contraire, ne permet pas de sentir aucune de ces choses; & tout Chirurgien qui pour raison de propreté, ou par une délicatesse des plus déplacées, préfére la sonde au doigt, expose les malades, d'un côté, à des hemorragies effroyables; & de l'autre, à des fistules.

N. XI.

Si nous paroissons déroger ici au principe déja établi, au sujet de l'ouverture des Abscès de l'abdomen, & notamment à la direction des fibres de cette capacité, déduite de la forme originelle de l'homme, c'est que quand on est réduit à une alternative désagréable, il faut éviter de tomber dans le cas qui est le pire.

* Celui de cette eſpéce, eſt ſans contredit l'épanchement qui ne manqueroit pas d'arriver, ſi faute d'une inciſion tranſverſale, on laiſſoit à la matiere purulente, une cache où elle pût ſecretement travailler.

Nous pratiquerons donc toujours, en pareille rencontre, cette ſeconde inciſion, au haſard de voir le malade ſouffrir des tiraillemens douloureux, ſi ſon abdomen venoit dans la ſuite à augmenter de volume.

N. XII.

Je connois trois Chirurgiens d'un rare mérite, qui ſe ſont déclarés pour l'inſtrument tranchant. Le premier eſt *Côme Slotan* (*a*), qui, appellé au ſecours d'une femme atteinte de douleurs très-vives dans la région lombaire, quoique ſans tumefaction extérieure, décida la néceſſité abſolue d'y faire une ouverture ſur les ſignes pathognomoniques qui lui apparurent d'abſceſſion aux reins; ce qu'il fit avec un raſoir; au moyen de laquelle opération on vit jaillir une quantité conſidérable de matiere purulente..... *is cum ex doloris ſpecie, aliiſ-*

(*a*) Guill. Fabric. hild. cent. I. obſ. 63. p. 76.

que indiciis cognoyisset apostema esse internum .... ad spinæ dorsi latus, cutem & musculos exteriores ad psoam usque incidit novaculâ. Effluxit copiosius humor purulentus ...... Le second est M. *Lafitte* (*a*). Quoiqu'il ne dise pas nommément, dans l'histoire de cet Abscès aux reins, pour lequel il fut appellé le 2 Octobre 1734, s'être servi de l'instrument tranchant pour en évacuer la matiere, il n'y a cependant pas lieu d'en douter sur sa propre assertion : *Je me déterminai alors*, dit-il, *à faire l'ouverture de l'Abscès ; il en sortit beaucoup de pus* .... Il est d'ailleurs très-clair, par les autres opérations, dont cet Abscès eut besoin dans la suite, que ce célébre Chirurgien n'appliqua pas d'autre agent dans le début de cette cure. Le troisieme est M. *Masquelier*, dont l'opinion si décisive pour l'instrument tranchant, est citée comme autorité dans le texte.

Beaucoup de Chirurgiens, soit anciens, soit modernes, ont sans doute employé le cautére potentiel dans l'ouverture des Abscès aux reins ; mais de ceux qui ont préferé cet agent à tout autre, il n'est venu encore qu'un à ma

(*a*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. II. p. 234.

connoiſſance : c'eſt feu M. *Sauré* Chirurgien Major de l'hôpital des petites maiſons à Paris, qui, au rapport de M. *Lafitte* (a), *appliqua une traînée de pierre à cautére* ſur un Abſcès bien manifeſté dans la région lombaire droite d'un jeune homme : Abſcès qu'il ouvrit enſuite, à travers l'eſcare faite par ce cauſtique, avec l'inſtrument tranchant, ſur l'avis de M. *Boudou* Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Dans la longue ſuite de ſiécles qui ſe ſont écoulés depuis que les Abſcès aux reins ſont connus, je n'ai trouvé qu'un ſeul fait, par rapport au cautére actuel, dont beaucoup d'autres Praticiens, ſoit antérieurs, ſoit poſtérieurs à celui que je vais nommer, ont dû cependant ſe ſervir pour évacuer la matiere : ce fait eſt de *Jean Griffon* Chirurgien très-diſtingué dans ſon tems (b); il plongea ſoudain, dit *Claude Boucard* célébre Profeſſeur de Philoſophie à Lauſanne, écrivant à *Guillaume Fabri* Hildanois, du 10 de novembre 1604, un fer rouge au côté gauche vers la quatrieme vertebre des lombes ; & fit une plaie, dont la profondeur égaloit la longueur du doigt index, comme il

(a) Ibid. p. 236.
(b) Guill. Fabr. Hild. cent. I. p. 78.

fut aiſé d'en juger par le plumaceau qu'on y introduiſit ..... *illicò* ..... *ad latus ſiniſtrum, quartæ lumborum vertebræ, novaculâ ignitâ vulnus inflixit; profundum certè quantum digiti indicis longitudo ex vola prominet, ſicut ex penicillo poſt modum injecto licuit conjicere; tùm nihilominùs duobus digitis in illud idem vulnus intromiſſis, quo patentior fieret exitus, pus ex eo copioſum effluxit.*

N. XIII.

La plupart des Praticiens que j'ai connus, regardent comme une choſe fort indifférente de commencer l'ouverture d'un Abſcès, ou par ſa partie ſupérieure, ou par l'inférieure : ils ſe trompent ; cela ne revient pas au même ; & s'ils refléchiſſoient ſur un inconvénient de conſéquence, inſéparable de cette prétendue égalité, ils changeroient certainement de façon de penſer.

Cet inconvénient, ſans parler de l'incommodité que cauſe le ruiſſelement de la matiere qui part de la coupe ſupérieure, quand il faut porter l'inſtrument ſur la partie inférieure, eſt qu'en débutant par la partie ſupérieure, on eſt également tenu d'ouvrir l'inférieure ;

rieure ; parceque la matiére purulente, manquant de débouché, pourroit creuser, & rendre néceſſaire, à la longue, une plus ample coupe, ou une contr'ouverture ; au lieu qu'en commençant par la partie inférieure, on peut quelquefois épargner au malade d'ouvrir la ſupérieure ; parceque la matiere, tant celle qui eſt ſuppurée, que celle qui proviendra de la ſuppuration préparante, à toute la pente néceſſaire à ſon écoulement.

N. XIV.

Il ne faut pas ſe preſſer d'ouvrir les Abſcès des joues. Toute tentative de réſolution, avant qu'ils fuſſent parfaitement ſuppurés, ayant été infructueuſe, voyons s'il n'y auroit plus de reſſources pour épargner aux malades les longueurs d'une maladie, & le déſagrément d'une cicatrice au viſage.

J'ouvre le recueil des piéces qui ont concouru pour le prix ; & je tombe ſur la page 471 (*a*), du mémoire de M. *Hugon le fils*, maître en Chirurgie à Arles, couronné en 1743 ; j'y trouve dans une citation, la guériſon merveilleuſe d'un Abſcès que la fille de *Pomaret* âgée de 8. ans, portoit à la

(*a*) Tom. I.

partie externe & droite de la mâchoire inférieure : guérison opérée par un remede composé d'une drachme de mercure crud, éteint avec une once d'emplâtre de diapalme ; & rendue publique, dans les termes qui suivent, par le pere même de la malade, autrefois, si je ne me trompe, célébre Chirurgien de Montpellier : *Maria Pomareta, filia octo annos nata, tumorem phlegmonosum & œdematosum satis exiguum passa est in parte externâ mandibulæ inferioris dextræ, quæ ad suppurationem venit . . . . . Mercurii drachmam unam cum emplastri diapalmæ unciâ unâ tumori suppurato admovi, qui intrà quatuor dies omninò resolutus est.*

Voyez cependant ce mémoire à la page & volume cités, du recueil des piéces qui ont concouru pour le prix de l'Académie royale de Chirurgie. Avant donc d'ouvrir ces Abscès, il me paroîtroit prudent d'appliquer encore ce remede ; car il est bien désagréable de voir, & encore plus d'avoir la face balafrée.

N. XV.

Les tumeurs aux tempes ne doivent pas être conduites jusqu'à leur dernier dégré de suppuration ; il faut les ouvrir

dès la premiere preuve qu'elles donnent de présence de matiere purulente. Attendre le tems de leur parfaite mâturité, ce seroit exposer l'artére temporale tout au moins à un anevrisme ; le périoste à être rongé ; & l'os squammeux à quelque carie.

Je serois très-porté à tenir la même conduite à l'égard de toutes les autres tumeurs humorales de la classe phlegmoneuse, si l'on pouvoit avoir une certitude phisique qu'elles ne se resoudront pas, ou qu'elles ne peuvent manquer de devenir Abscès. En les ouvrant ainsi, dans leur verte saison, on ouvriroit en même tems une issue à des liqueurs qui n'ont plus de circulation ; à des liqueurs qui vont tenir encore long-tems les solides en travail pour les convertir en matiere purulente ; à des liqueurs, en un mot, qui ne passant pas par ce dégré encore éloigné de suppuration, laisseroient les tuyaux d'où ils couleroient, dans un état à n'avoir tout au plus qu'un bien léger besoin d'être détergés, pour rétablir la continuité rompue entr'eux. Par-là, on gagneroit beaucoup de tems ; on n'épargneroit pas moins de tortures aux malades.

N. XVI.

La matiere abſcédée a ſouvent ſi fort diſtendu, par ſon volume, les enveloppes extérieures de l'Abſcès, qu'elles chevauchent après l'émiſſion du pus; & qu'elles préſentent une trop grande quantité d'étoffe.

Ce cas arrivant, on ſent combien il y auroit d'imperitie à pratiquer tout de ſuite la ſuture; & à appliquer les enveloppes de l'Abſcès contre le fond. En cet état de diſtenſion extrême, elles ne pourroient que former des plis dans l'étendue de leur ſurface intérieure; & ces plis laiſſeroient entre eux & le fond, des vuides qui deviendroient d'autres foyers; ce qui feroit partager un ſeul Abſcès en pluſieurs autres.

Avant donc d'entreprendre cette ſuture, par laquelle on ſe propoſe de rajuſter en tout ſens les lambeaux laiſſés par les enveloppes extérieures coupées en quatre, on emporte avec les ciſeaux tout ce qu'elles paroiſſent avoir d'excédent tout le long de leurs bords; on les taille de maniere que chacun des lambeaux qu'elles forment, étant étendu, vienne joindre exactement, & ſans déborder, celui qui lui répond. Par cette méthode, la réunion ſe fait par-tout également, & en même tems;

on parvient à une cicatrice prompte & ſolide.

N. XVII.

Ces ſortes d'Abſcès exiſtent. Je n'en ai pas de preuves devers moi ; mais trop de reſpectables Auteurs m'en ſont pour ainſi dire garants, pour que j'oſe révoquer en doute la choſe.

Ces Auteurs ſont 1°. *Paré* (*a*), à qui *Cabrole*, Chirurgien du Maréchal de *Damville*, a aſſuré que *Guillemet* Chirurgien de Sommieres près de Montpellier, avoit guéri un Abſcès a l'aine, provenu d'un couteau avalé. 2°. M. *Hevin* premier Chirurgien de Mgr. le Dauphin, qui dans ſon précis d'obſervation (*b*) cite M. *de la Haye*, Chirurgien de la Marine, & Démonſtrateur royal à Rochefort, au ſujet d'un autre Abſcès à l'aine, cauſé par une épingle avalée ; & qui cite encore *Ruyſch*, ſur parcille maladie, ayant la même cauſe, &c.

D'après le rapport de tels auteurs, on doit être perſuadé que ces ſortes d'Abſcès ſont poſſibles ; & s'il eſt en

---

(*a*) Œuvres d'Ambroiſe, liv. 25. chap. XVI. p. 663.

(*b*) Mém. de l'Acad. r. de Chir. tom. I. Liſez depuis la page 563. juſqu'à la p. 568.

général de la bonne pratique de fouiller avec un des doigts de la main, dès après leur ouverture, l'intérieur de tous ceux dont on voit communément des exemples, pour reconnoitre les brides qu'il pourroit y avoir, on le doit à plus forte raiſon par rapport à ceux-ci, qui ſont ſitués de façon à avoir pû être produits par des corps étrangers.

Que deviendroit, en effet, un malade dans l'Abſcès inguinal de qui on négligeroit de porter ſon doigt, ſi dans cet Abſcès il s'y rencontroit une épingle, par exemple, ou une aiguille au loin engagée de maniere à ne pouvoir pas ſortir d'elle-même ? Que ſeroit peut-être devenu le malade dont M. *de la Haye* a communiqué l'hiſtoire à l'Académie royale de Chirurgie, ſi ce célébre Artiſte ſe fût contenté du ſeul écoulement de la matiere purulente, après l'ouverture de l'Abſcès faite ?

Je compterai pour des momens bien employés, ceux que je mets à la compoſition de cette note, ſi je réuſſis à inculquer aux Chirurgiens, qu'une des principales vûes qu'ils doivent avoir dans l'examen des fonds d'Abſcès, de ceux ſur-tout qui naiſſent ſur quelque point de la ſurface du tronc, eſt

celle de s'aſſurer au moyen du doigt, ou d'un inſtrument convenable, s'ils renferment, ou non, quelque corps étranger qui ait pû les produire; & qui, faute d'être enlevé, pût en retarder la cure.

N. XVIII.

Il eſt de la derniere importance d'introduire d'abord le doigt dans ces Abſcès, ſur-tout quand on a des ſoupçons bien fondés qu'ils ſont composés de ſinus.

Le doigt eſt un organe du ſentiment qui nous fait connoître la préſence d'un rameau d'artére; & les artéres ſont très-communes dans l'interſtice des muſcles. Négliger donc de paſſer ce doigt dans le fond d'un tel Abſcès, l'inſtant d'après l'ouverture qui en a été faite, c'eſt mépriſer, c'eſt braver les dangers qui peuvent ſe trouver ſous le tranchant du biſtouri dont on ſe ſert pour ouvrir enſuite les ſinus découverts par la ſonde; c'eſt de gayeté de cœur ſe rendre reſponſable des événemens les plus terribles.

N. XIX.

A l'égard de ces ſignes, il ne pouvoit rien m'arriver qui me flattât tant, que de me rencontrer avec un de nos

plus célébres auteurs modernes : c'eſt *Jean Juncker*, Médecin eu chef de l'Hôpital des Orphelins, à Hall, dont l'ouvrage a paru ſi intéreſſant aux Adminiſtrateurs de cette maiſon, qu'ils ont moins regardé à la dépenſe de l'impreſſion qu'ils en ont fait faire, qu'à l'avantage infini que l'humanité en retireroit : *Spina-ventoſa*, dit ce grand Praticien (*a*), *quando externè manifeſta fit, tumorem quaſi ventoſum exhibet cum doloribus exquiſitis, qui ſenſum referunt, ac ſi ſpina infixa eſſet.... dolores per contactum non exacerbantur.*

N. XX.

Voyez encore à ce ſujet les aphoriſmes de feu M. *Jean-Louis Petit* célébre Chirurgien de Paris, depuis la page 367 de ſes *maladies des os*, édit. de 1759, juſqu'à la pag. 373 ; particulierement l'aphoriſme 8e. 9e. & 12e., où les ſignes en queſtion, fruits d'une pratique très-refléchie, ſont comme autans de flambeaux, à la lueur deſquels on peut, en toute ſûreté exercer la Chirurgie ſur les parties dures abſcédées.

(*a*) Conſp. Chir. tab. LI. p. 319. *Halæ tipis & impenſis orphano Trophei.*

N. XXI.

La bonne pratique, par rapport à l'ouverture de ces ſortes d'Abſcès, eſt d'en détruire la ſurface, de maniere que le fond ſoit entierement à découvert; c'eſt pourquoi le trépan perforatif doit être appliqué juſqu'à ce que le bout de la ſonde de plomb ne trouve plus à ſe cacher.

N. XXII.

J'allois entreprendre une note de modification à ce ſujet; mais je me rappelle qu'au commencement il y en a une de cette eſpéce, c'eſt la IIIe. aſſez ample, aſſez détaillée, & aſſez inſtructive pour en tenir lieu ici. Ainſi j'y renvoie ceux à qui ma propoſition paroîtra un peu trop générale; & qui y verront comme moi un vrai paradoxe à certains égards.

N. XXIII.

La préférence que je donne à la piéce perforative ſur la couronne, pour ouvrir les Abſcès formés dans le canal de l'humeur, & du cubitus, n'eſt fondée qu'autant que les Abſcès en queſtion n'ont que peu écarté de leur plan naturel les fibres dont ces os ſont tiſſus. Mais quand ces os ont conſidéra-

blement grossi, que la masse de la matiere contenue en a fait extrêmement déjetter les surfaces, & qu'ils ont enfin acquis un grand volume dans leur partie tumefiée, dans ces cas n'ayant point à craindre que la couronne du trépan absorbe une telle grosseur, & fasse par conséquent solution de continuité, je la préfére à la piéce perforative, parcequ'elle fait plus promptement, & en moitié moins de tems l'ouverture qu'on se propose; & que par là, on abbrége les peines d'un malade, vers qui doivent se tourner généralement tous nos égards.

N. XXIV.

Il est étonnant, dit M. *Quesnay* (*a*), dont les immenses connoissances en l'une & l'autre médecine n'ont pas peu enrichi la théorie de la Chirurgie, & éclairé les opérations de cet art, *que nous ayions si peu d'exemples de contr'ouvertures pratiquées au crâne. L'analogie montre assez, par les succès de celles qui se pratiquent aux chairs, les avantages que l'on peut en attendre au crâne, toutes les fois que le cas*

(*a*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. I. pag. 261.

ſe trouve le même que celui qui oblige à y avoir recours aux autres parties du corps.

Rien n'eſt, en effet, plus raiſonnable que cette ſurpriſe ; & ce célébre Chirurgien n'a apparemment connu d'autre Praticien qui ait oſé la tenter que M. *Chauvin* (*a*) ſon confrere.

N. XXV.

Ces Abſcès ſont plus fréquens qu'on ne croit, par cauſe ſur-tout de violens coups à la tête. L'ouverture des cadavres de ceux qui ont péri par des fractures au crâne, malgré l'application du trépan, en fournit tous les jours des preuves.

Lors donc qu'on en a, au moins de morales, de leur exiſtence, on ne doit pas ſe faire une peine de percer la membrane dont ils ſont recouverts. M. *Petit* (*b*), n'a pas craint d'y toucher dans le cas d'un Abſcès dans cette poſition, dont un enfant de neuf ans étoit malade ; & il eut la ſatisfaction de le rendre à la vie par cet acte d'habileté.

M. *Delapeyronie* (*c*) n'a pas nonplus héſité à en attaquer un ainſi placé ; aſſuré ſans doute par la couleur contre

(*a*) Ibid. p. 259. (*b*) Ibid. p. 321. (*c*) Ibid. p. 333.

nature de cette membrane, qu'il y avoit dessous un foyer de matiere. Mais s'il ne put tirer d'affaire son malade, c'est que l'Abscès que ce blessé portoit, étoit dans les circonstances les plus malheureuses.

N. XXVI.

Souvent il arrive que cette ouverture faite avec la lancette à la membrane qui tapisse la face interne de la piéce osseuse du crâne enlevée par le trépan, est infructueuse, & qu'il n'en sort pas la moindre goutte de matiere. Ce n'est cependant pas là une raison de s'arrêter, étant toutefois bien assuré, par les signes qui seront exposés dans la note suivante, que le serpent est caché sous l'herbe, *latet anguis in herbâ.*

On a vû beaucoup de ces événemens, & encore plus de ceux où l'on auroit pu, sans témérité, aller plus loin avec la lancette. Le foyer n'est pas toujours placé immédiatement sous la dure-mere ; il est quelquefois éloigné de plusieurs lignes de cette membrane. On doit donc en pareille circonstance, plonger son instrument à travers la substance corticale du cerveau, & tâcher d'atteindre à ce foyer.

C'eſt ainſi que M. *Delapeyronie* (*a*) étoit réſolu de ſe conduire à l'égard d'un enfant, ſur qui la ſection qu'il avoit faite de la dure-mere n'avoit rien opéré ; mais après l'ouverture de la tête du cadavre, il parut clair comme le jour, qu'on avoit eu le plus grand tort de s'oppoſer au deſſein que ce grand Chirurgien avoit.

C'eſt encore ainſi qu'auroit certainement procédé M. *Bellair*, Chirurgien ordinaire de ſon A. S. Mgr. le Duc de Wirtemberg, & aſſocié étranger de l'Academie Royale de Chirurgie (*b*), ſi ſon malade ne fût pas mort ſi bruſquement. Capable, comme il eſt, de faire une juſte interprétation des ſimptômes qui ſe montrerent vingt-quatre heures avant le dernier ſoupir, M. *Bellair* n'eût pas méconnu l'exiſtance de l'Abſcès ; & l'eût attaqué de maniere à le vuider complétement, & à l'empêcher d'étouffer les principes de la vie.

N. XXVII.

Les ſignes par leſquels on peut juger qu'il y a réellement Abſcès dans la ſubſtance corticale du cerveau, ſont la

(*a*) Ibid. p. 319 & 320. (*b*) Ibid.

fiévre avec friſſons, l'aſſoupiſſement léthargique, les mouvemens convulſifs, la paraliſie arrivée au côté oppoſé à celui qui a reçu le coup commouvant, la perte de connoiſſance qu'aucun ſecours de l'art ne peut rétablir, &c. & ces ſignes ne ſont cependant déciſifs, ou univoques à cet égard, qu'autant qu'ils ſont conſecutifs, c'eſt-à-dire, qu'autant qu'entre leur apparition & le coup reçu, le malade aura joui pendant au moins huit ou dix jours d'un certain calme : car s'ils commençoient avec l'accident, ils ſeroient très-équivoques, en ce qu'ils pourroient être regardés, excepté la fiévre avec friſſons, comme l'effet de la commotion d'abord reçue, ou de l'épanchement que la commotion produit très-ſouvent.

Je ne dois pas manquer d'obſerver, en paſſant, que quelque preſſans que ſoient ces ſignes, ils le ſont quelquefois d'autant plus, que l'Abſcès qu'ils démaſquent eſt très-près du corps calleux. J'avoue que dans un pareil cas, la ſituation du Chirurgien eſt bien embarraſſante, & celle du malade bien triſte : car que faire, quand l'Abſcès eſt inacceſſible ? il n'y a rien à oppoſer à la rapidité avec laquelle le ſort de l'infortuné ſe décide.

Les ſignes qui nous marquent ſimplement la préſence d'un Abſcès ſous la dure & pie-mere, ſont non-ſeulement tous ceux auxquels nous connoiſſons celui qui eſt placé dans la ſubſtance corticale du cerveau, mais encore l'élevation de cette membrane par le trou que la couronne du trépan a laiſſé, ſa tenſion, ſon inflammation, & le rouge-brun dont elle eſt colorée.

N. XXVIII.

Qu'y a-t-il, en effet, de ſi commun que de voir reſter fiſtuleux preſque tous ces malades à qui on a ouvert par des inciſions, proprement dites, les Abſcès dont ils étoient atteints dans les articulations principales, telles que ſont, par exemple, celles de la mâchoire inférieure, du bras, de l'avant-bras, de la main, de la cuiſſe, de la jambe & du pied? Quel eſt le Chirurgien qui a exercé ſa profeſſion dans les hôpitaux, ſans en avoir rencontré? Pour moi, j'en ai vû, ſans pouvoir cependant me vanter d'une longue expérience; & je ſuis d'autant moins ſurpris de ces fiſtules, que je ſçais que dans quelque ſens que ces ouvertures ſoient faites, il arrive néceſſairement dans les fibres aponévrotiques qui ont ſouffert ſolution,

une retraction qui les empêche de se rajuster, à moins qu'elles ne soient assujeties les unes vis-à-vis les autres, par une situation favorable; j'ai même observé, que par le long-tems que les lévres d'une pareille ouverture restent écartées, les sucs qui transpirent des tuyaux limphatiques coupés dont elles sont tissues, se figent au bout de leurs méats, qu'ils s'y desséchent en forme de gouttes de gomme, & deviennent un mastic tellement adhérent, que les sucs qui les auroient suivis avant leur condensation, sont entierement arrêtés; enfin, je ne puis pas douter que les liqueurs qui ne cessent de s'échapper du fond de l'Abscès ne soient, en passant, la cause de l'obstacle que ces sucs, dont la cicatrice pourroit naître, trouvent à s'épancher, & de l'arrondissement que ces mêmes sucs reçoivent contre les lévres de l'ouverture.

Je sçais qu'on pourra me citer un exemple qui a quelque probabilité contre mes principes : c'est celui de la cicatrice parfaite d'une incision que M. *Sabatier* de l'Academie Royale de Chirurgie, fit sur une des parties latérales du genou d'un soldat invalide, pour extraire un corps étranger formé dans l'articulation

ticulation même (*a*). Mais entre ce cas, & celui dont je parle, il n'y a point de comparaiſon à faire : dans celui de M. *Sabatier*, les fibres des ſubſtances aponévrotiques qui entourent le genou, & qui en compoſent la capſule, n'ont ſouffert aucun de ces allongemens qui les forcent à ſe retirer du côté de leurs attaches, quand leur continuité eſt interrompue, & qui font qu'une ouverture reſte très-béante ; elles ne ſont, en aucun point, aſſez dépravées pour être ſoumiſes à la néceſſité de perdre quelque choſe de leur ſubſtance par la ſuppuration, & pour rendre par-là les bords de la plaie, dont elles font partie, très-écartés l'un de l'autre. Les tuyaux enfin dont ces ſubſtances ſont tiſſues, pour n'avoir point été déprimés ou oblittérés par la préſence d'aucun volume de matiere, continuent d'être, malgré la ſolution de continuité qu'ils ont ſoufferte, dans toute l'intégrité qu'il leur faut pour être capables d'une prompte réunion du côté des lévres : ſans compter que M. *Sabatier* n'avoit point de meilleur moyen à tenter pour ſoulager ce malade ; & qu'au hazard de le rendre enkiloſé, ou fiſtuleux, comme

(*a*) Merc. de Franc. Juillet, 2e. vol. 1763. p. 125.

le craignoient ceux de MM. ses Confréres qu'il consulta à ce sujet, il ne pouvoit enlever ce corps que par une incision en forme.

Dans le cas d'Abscès au genou, par exemple, c'est tout le contraire ; il y a allongement excessif du côté des fibres, par conséquent rétraction considérable quand on les divise ; il y a nécessité de suppuration tout le long de la ligne de division, par conséquent perte de substance, & augmentation d'écartement entre les fibres coupées ; il y a oblittération tout au moins commencée du calibre des tuyaux dont les substances aponévrotiques sont composées, par conséquent retardement considérable de l'abord de ces sucs qui seuls peuvent opérer la cicatrice.

N. XXIX.

Il est des occasions où cette seule incision, quelque allongée qu'elle soit, ne peut pas suffire : car souvent il arrive que la matiere purulente, soit par son séjour, soit par son caractére, a si fort agi en tout sens sur l'os qui lui sert de fond, qu'elle y laisse une ou plusieurs caries.

Dans des cas semblables, & étant intéressant de remédier le plutôt qu'il

ſe peut à ces altérations, on doit faire d'autres inciſions, ſoit en croix, ſoit en étoile, ſur-tout s'il s'agit d'un os au crâne; & couper les lambeaux très-près de leur baſe, parce qu'il faut néceſſairement ſe procurer aſſez de large, non-ſeulement pour placer les trépans indiqués, mais encore pour pouvoir appliquer les appareils convenables, après avoir operé l'os.

N. XXX.

Je ne puis pas porter plus loin la queſtion que cet article fait naître : ſçavoir, ſi la gaine des tendons fléchiſſeurs des doigts du pied eſt ſuſceptible d'Abſcès ? Quoique je n'en aye jamais vû, il me paroît que la choſe eſt très-poſſible ; & qu'on doit ſe déterminer pour l'affirmative, parce qu'excepté la fréquence, par rapport au contact des corps extérieurs, parmi leſquels l'air eſt compris, fréquence qui eſt très-communément cauſe, toutes choſes ſont aſſez égales. Cependant pour m'en aſſurer, j'ai parcouru, mais en vain, un bon nombre d'auteurs. Sur la multitude, le ſeul *Juncker* (*a*) m'a affermi dans mon opinion : Voici comment s'ex-

(*a*) Conſp. Chir. tab. 17. p. 125.

prime ce célébre Praticien, définissant le genre de cette maladie.

Panaritium est tumor inflammatorius in extremitate seu radice digitorum, precipuè manuum . . . . . . jam vagina tendinis . . . . . ce qui signifie, ce me semble, que généralement tous les doigts, tant de l'une que de l'autre extrêmité, & sur-tout de la main, sont sujets au panaris de toute espéce : car que feroit là ce *precipuè manuum*, si l'Auteur n'entendoit pas que les doigts du pied sont aussi exposés à cette maladie ?

N. XXXI.

Voyez encore à ce sujet toute la note de M. *Delafaye*, de l'Académie Royale de Chirurgie, dans les Opérations de *Dionis*, p. 718.

N. XXXII.

Une cicatrice sur les parties extérieures de l'abdomen, à l'occasion d'ouverture d'Abscès dans l'épiploon, est toujours incomplette quand elle manque d'être soutenue intérieurement de la réunion du péritoine, & du parfait rapprochement des fibres charnues des muscles du bas-ventre, désunies, soit par le coup incisif, soit par l'écartement fait nécessairement entre elles, dans le tems

de la plus grande élévation de la tumeur.

Avec une telle défectuosité, la cicatrice se prêtera tôt ou tard à la hernie de l'épiploon ; & cette hernie ne paroîtra directement sous aucun des points de son étendue extérieure, parce qu'ils sont tous incapables de s'étendre ; mais elle se glissera sous un des côtés de la ligne que la cicatrice décrit ; parce que là, les tégumens étant sans lésion, ils ont toute la laxité qu'il faut, pour permettre à la partie de l'épiploon échappée, de prendre le plus considérable volume.

N. XXXIII.

On donne aujourd'hui le nom d'*eau cathagmatique*, à la liqueur avec laquelle on a extrait par dissolution les principes de certaines drogues que les Grecs, selon *Paré* (*a*), appelloient *cathagmatiques*, parcequ'elles ont quelque vertu pour faire exfolier les os dans le cas de la carie, qui est une des maladies que ces mêmes Grecs, selon notre auteur (*b*), nommoient *cathagma*,

(*a*) Œuvres d'Ambroise, liv. 19. chap. 32 pag. 461.

(*b*) Id. liv. 9. chap. 1. p. 207. liv. 15. chap. 1. p. 337. liv. 19. chap. 31. p. 460.

c'eſt-à-dire, ſolution de continuité quelconque dans les parties dures.

Ces drogues ſont la myrrhe, l'aloés, la racine d'ariſtoloche ronde, celle d'iris de Florence, la craie blanche, les écailles d'huitre calcinées, la céreuſe, & la calamine blanche, toutes miſes en poudre ſubtile; & la liqueur eſt l'eſprit-de-vin.

Quoique cette eau cathagmatique paroiſſe n'avoir été compoſée dans ſon principe, & n'ait été en effet d'abord appliquée que pour rémedier aux altérations des parties dures, on a néanmoins auguré par analogie qu'on pourroit retirer quelque fruit de ſon uſage dans les diſpoſitions gangreneuſes des parties molles; & les ſuccès qu'elle a eu, ont de plus en plus augmenté ſon crédit, ſur-tout dans la pratique hoſpitaliere.

N. XXXIV.

Dans quelque cathégorie, en effet, qu'on enviſage les Abſcès, les ſuppuratifs proprement dits ne peuvent que très-dépraver le fond de quelque eſpéce que ce ſoit, & l'éloigner toujours plus de la ſuppuration régénérante.

Par rapport aux Abſcès provenus de cauſe chaude ou par fluxion, ces médicamens ſont malfaiſans, en ce que

les principes par lesquels ils agissent, laissent sur les parties une empreinte de causticité qui proroge toujours plus le tems de la suppuration préparante ; & ce mauvais effet est dû aux sels volatils acides, & à l'huile exaltée dont la nature, ou l'art, les ont largement pourvûs.

Par rapport à ceux venus de cause froide ou par congestion, ces médicamens sont encore malfaisans, en ce que n'étant pas assez puissans pour exciter la suppuration préparante qui doit absolument précéder celle qui amene la guérison, ils retardent, par là même, la seule sorte de suppuration dont les parties ont besoin pour leur parfait rétablissement.

N. XXXV.

Les fonds d'Abscès aux reins dans cette position, ont cela de commun avec tous les autres fonds d'Abscès, que lorsque la suppuration régénérante s'annonce, c'est leur porter coup que de s'attacher à en bien faire sortir, soit par injections, soit par pressions, soit par pompémens, toute la matiere qu'ils produisent.

Cette matiere alors, est dans son espéce, ce qu'est la partie aqueuse qui sort des seps de vigne, dans la saison

où la nature commence à revivre; elle eſt l'augure le plus certain de la diſpoſition où les ſubſtances ſont de ſe reproduire ; elle eſt encore comme un rempart placé entre les bourgeons renaiſſans des chairs, & les corps extérieurs capables de les endommager.

Evacuer donc cette matiere, par quelque moyen que ce ſoit, c'eſt ſûrement détruire les nouveaux rejettons qui s'élevent; ou, ſi on ne les touche pas d'aſſez près pour les anéantir, c'eſt du moins, en les privant de cette eſpéce de ſuc verſé exprès pour les tenir humides & flexibles, les expoſer à ſe deſſécher, & à ne pouvoir plus s'allonger au gré des colonnes de fluides que le cœur pouſſe.

Mais à quels ſignes connoître cette ſuppuration régénérante? A ce relâchement naturel & local que les parties reprennent; à la ceſſation de tous accidens; à la couleur laiteuſe & unie, acquiſe enfin par la matiere; à la conſiſtance ſans aucun dépôt de cette même matiere, qui en fait toujours au fond d'un gobelet où elle a été reçue, tant qu'elle n'eſt que le produit de la ſuppuration préparante, &c.

N. XXXVI.

Le fait eſt très-vrai; il n'eſt preſque

point de Ville où le peuple ne reclame plutôt les ſecours d'un charlatan, d'un moine, d'une femme, que les nôtres. D'où vient cette préférence? J'en connois deux cauſes primitives.

La premiere eſt, que la plûpart des Chirurgiens étant peu à leur aiſe, & ſe propoſant d'amaſſer au moins médiocrement de quoi vivre dans leurs vieux jours, mettent leurs honoraires à un prix preſque toujours au-deſſus des facultés de ceux ſur qui ils ont opéré de leurs mains; & cela, au mépris de cette ſage maxime, que les opérations de notre art étant par elles-mêmes inappréciables, elles ne doivent être récompenſées que conformément aux facultés des perſonnes qui en ſont l'objet; d'où il ſuit naturellement que les riches ſont tenus de les payer ſans compter; ceux qui ſont dans la médiocrité, ſelon les moyens dont ils jouiſſent, ſans néanmoins ſe déranger; & les pauvres, par leurs ſentimens de reconnoiſſance.

La ſeconde eſt, que ces mêmes Chirurgiens, ignorant l'anatomie & l'œconomie animale, n'ayant jamais exercé leur profeſſion que ſous des maîtres rarement appellés aux cas d'où ils pourroient tirer des régles de conduite, & n'étant nullement inſtruits ſur les prin-

cipes & la maniere d'agir des médicamens chirurgicaux, les maladies durent trop entre leurs mains, pour que l'opulent ne s'impatiente, & ne se dégoûte d'eux; que celui, dont toutes les ressources sont dans les bras, souffrant, & sa famille aussi, à perdre beaucoup plus de tems qu'il n'en faudroit pour guérir, ne proteste de ne plus y avoir recours; & que l'indigent, voyant avec fureur de longues tortures, & souvent l'incurabilité, ajoutée aux malheurs de sa vie, ne jure de n'en appeller aucun, si quelque nouvel accident lui arrivoit.

Voilà les fâcheuses causes qui obligent le public de nous fuïr; voici maintenant le remede que je propose pour les faire cesser. Puisse-t-il être goûté par le sage Gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre! Puisse le Tribunal éclairé à qui seul en compéte l'examen, je veux dire l'Académie Royale de Chirurgie, l'approuver, & en faire usage pour l'édification de ce plan; sur lequel, à ce qu'on publie, les Chirurgiens françois seront tenus dans peu de former leur conduite chirurgicale.

Ce remede consiste en quatre points principaux; le premier seroit de n'enregistrer aucun éleve qu'il n'eût fait son

cours de Philoſophie avec applaudiſſement, & pris ſes grades ez-arts ; ce qui ſeroit vérifié ſur les atteſtations des Profeſſeurs d'Univerſités duement légaliſées ; parcequ'après un tel préliminaire l'éleve ſeroit en état de puiſer, tant dans les anciens, que dans les modernes auteurs latins, dépôts des richeſſes chirurgicales, toutes les reſſources néceſſaires aux malheureux qui s'adreſſeroient à lui, devenu maître.

Le ſecond, de n'admettre aucun jeune-homme au rang des éleves, qu'au préalable ſes parens ne lui euſſent aſſigné un patrimoine, pour en jouir dès ſa préſentation ; je veux dire, un fond qui pût lui rapporter un revenu de 1000 livres pour les grandes Villes ; de 600 livres pour les petites ; & de 300 liv. pour les Villages. Avec ce revenu, il pourroit d'abord fournir à toutes les dépenſes néceſſaires à une bonne éducation en Chirurgie ; & ſeroit dans la ſuite, étant établi, à l'abri d'employer aucun moyen bas pour s'attirer du travail, de taxer ſes honoraires, & de refuſer ſon miniſtere aux pauvres.

Le troiſieme, de ne pas le recevoir aſpirant à la maîtriſe, qu'il ne conſtât par des atteſtations valables & duement légaliſées, qu'il a ſervi au moins

deux ans en qualité de Chirurgien Aide-Major dans les armées, ou quatre dans un, ou plusieurs Hôpitaux des villes du Royaume, parcequ'ainsi préparé à la pratique de sa profession, le plus grand des intérêts publics, qui est la santé, ne courroit tout au plus entre ses mains, que les risques phisiquement attachés à la fatalité des cas où les hommes sont exposés dans la vie.

Le quatrieme seroit de le soumettre à la forme de maîtrise suivante.

Dans le premier acte, qui rouleroit sur les généralités de l'anatomie, comme sont l'épiderme, la peau, le corps graisseux, la fibre, les membranes, la nutrition, la croissance des os, la moële, les ligamens, les cartilages, &c. & sur celles de la Chirurgie, comme sont les tumeurs de toutes les espéces, les plaies de toutes les natures, les fractures, tant des os que des tendons, les luxations, &c. l'aspirant seroit tenu de répondre à toutes les questions qui lui seroient faites sur ces deux parties, par les deux tiers des maîtres assemblés, tirés au sort, & d'y satisfaire; autrement il seroit renvoyé pour un tems réglé à la pluralité des voix; au bout duquel il recommenceroit l'acte.

Dans le second, conformément à

l'ordre des démonstrations, & en présence seulement de deux Commissaires choisis dans la Compagnie, à la fin de la séance précédente, l'aspirant, pendant trois jours consécutifs, feroit en public celle de tous les os du corps humain, en décriroit les parties, en expliqueroit les articulations; au bout desquels trois jours, un quatrieme seroit employé d'abord à la lecture du rapport des Commissaires, la Chambre assemblée; ensuite, dans le cas que les démonstrations fussent approuvées, on feroit répondre l'aspirant aux questions qui lui seroient faites par six des maîtres présens: sçavoir, le Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, les Prévôts, l'Ancien, & deux maîtres tirés au sort, ou trois, en cas que la Compagnie n'élise qu'un Prévôt, tant sur les parties des os, que sur les maladies dont ils sont susceptibles; & faute de satisfaire à ces questions, il seroit procédé comme dessus contre l'incapable.

Dans le troisieme, en présence de deux Commissaires choisis de la maniere susdite, l'aspirant démontreroit aussi publiquement pendant trois jours consécutifs sur un cadavre humain, les visceres renfermés dans les trois capacités; le premier de ces jours, feroit pour

l'expoſition anatomique des parties intérieures de la tête ; le ſecond, pour celles auſſi intérieures de la poitrine ; & le troiſieme, pour celles contenues dans l'abdomen ; & le quatrieme jour qui ſuivroit immédiatement, la Compagnie étant aſſemblée, lecture du rapport faite, & ces démonſtrations approuvées, l'aſpirant répondroit aux queſtions rélatives aux parties de ces capacités ; & ces queſtions lui ſeroient faites par ſix maîtres, du nombre deſquels ſeroient ceux en charge déja nommés, qui ſeroient examinateurs nés, & les autres ſeroient tirés au ſort ; & faute par lui d'y ſatisfaire il ſeroit procédé comme deſſus.

Dans le quatrieme, toujours ſous les yeux de deux Commiſſaires, &c. la démonſtration des muſcles du corps humain ſeroit faite par l'aſpirant, les portes ouvertes, pendant le cours de trois jours, à la fin deſquels, la Compagnie étant aſſemblée, lecture faite du rapport, & au cas qu'il fût en faveur de l'aſpirant, un quatrieme jour ſeroit également employé à le faire répondre aux queſtions que lui propoſeroient ſix maîtres tels que deſſus, ſur l'uſage des muſcles, leurs parties, leur maniere de ſe mouvoir, leurs forces, & les ſitua-

tions qui résultent de leurs différens mouvemens ; & s'il n'y satisfaisoit pas, il seroit procédé comme dessus.

Dans le cinquieme, le cadavre ayant été auparavant injecté, il démontreroit en public, pendant trois jours, & en présence des Commissaires, &c. l'angiologie ; au bout desquels, le quatrieme jour, la Compagnie assemblée, & le rapport entendu, s'il lui étoit favorable, il répondroit aux questions qui lui seroient faites sur cet objet par six maîtres tels que dessus ; & s'il étoit jugé n'y avoir pas satisfait, il seroit procédé comme dessus.

Dans le sixieme, & pour finir son cours d'anatomie, l'aspirant employeroit quatre jours à démontrer en présence de deux Commissaires ; sçavoir, pendant trois jours, la névrologie, & un quatrieme pour l'adénologie. Ces démonstrations approuvées par le rapport, le cinquieme jour, il seroit obligé de répondre à six maîtres tels que dessus, la Compagnie assemblée, sur les questions qu'ils lui proposeroient au sujet des parties de l'acte ; & s'il manquoit à y satisfaire, il seroit procédé comme dessus.

Dans le septieme, deux Commissaires présens, &c. il démontreroit aussi

en public pendant trois jours, les drogues ſimples & compoſées dont on tire les medicamens chirurgicaux ; il établiroit les principes de chacune, & leur maniere d'agir, ſoit lorſqu'on les applique ſéparement, ſoit lorſqu'elles ſont combinées ; après quoi, la Compagnie aſſemblée, & le rapport entendu, s'il étoit approbatif, l'aſpirant répondroit aux queſtions propoſées par ſix maîtres tels que deſſus ; & s'il n'y ſatisfaiſoit pas, il ſeroit procédé comme il a déja été dit.

Dans le huitieme, toujours devant deux Commiſſaires, &c. & en public, il démontreroit les inſtrumens chirurgicaux pendant trois jours, en diroit le nom, en détailleroit les parties, & en expliqueroit les fonctions ſuivant les loix des mécaniques ; & après ces trois jours, la Compagnie aſſemblée & contente du rapport, ſix maîtres de la qualité que deſſus, lui feroient des queſtions ſur le ſujet de l'acte, après leſquelles il ſeroit admis, s'il avoit ſatisfait les interrogateurs ; ſinon, renvoyé comme deſſus.

Dans le neuvieme, enfin, il paſſeroit trois mois à faire le matin & le ſoir, ſous les yeux de deux Commiſſaires choiſis comme il a été dit,

les

les panſemens de l'Hôtel-Dieu, & les opérations qui s'y préſenteroient; & tous les lundis de chaque ſemaine pendant ce tems, le rapport des Commiſſaires entendu, &c. il répondroit à toutes les queſtions que ſix maîtres de la qualité ſuſdite, la Compagnie aſſemblée, trouveroient bon de lui faire ſur les maladies chirurgicales qu'il auroit traitées dans le cours de la ſemaine précédente; ſur le manuel des panſemens dont elles auroient eu beſoin, & des opérations qui y auroient été néceſſaires; ſur les formes d'appareils & de bandages dont il auroit fait uſage dans la cure de ces maladies; à la fin de chacune deſquelles ſéances, ſoit qu'il fût admis, ou non, on lui nommeroit de nouveaux Commiſſaires pour la ſemaine ſuivante.

Avec un tel remede aux cauſes qui dépriſent la Chirurgie aux yeux du public, croit-on que les Chirurgiens ne fuſſent pas généralement, & par-tout préférés aux empiriques? Pour moi, je n'en doute pas; je ſuis même intimément perſuadé que notre profeſſion exercée avec la décence qu'on devroit y mettre, & accompagnée de beaucoup plus de ſuccès qu'on ne peut juſqu'ici lui en attribuer, n'en ſeroit que

plus reſpectée, par la raiſon que ceux qui la pratiqueroient, mériteroient de l'être eux-mêmes par leurs ſentimens & leurs lumieres.

N. XXXVII.

Les Abſcès quelconques ſont conduits dans les campagnes avec ſi peu d'art, & avec ſi peu de conformité aux intentions, & aux procédés de la nature, qu'on n'en voit pas de longtems la guériſon. D'où vient cet inconvénient ? D'une méthode trop uniforme; de ce qu'on s'obſtine à ne vouloir pas quitter les médicamens huileux, ou graiſſeux, ſur le faux raiſonnement que, puiſqu'on s'en eſt bien trouvé juſqu'à ce point, il eſt naturel de s'attendre qu'on n'aura pas à l'avenir à s'en plaindre.

Voilà cependant en quoi on ſe trompe : ces médicamens ſont à la vérité très-bien indiqués, quand on a à craindre que, pour détacher dans les fonds d'Abſcès les chairs perdues, les ſolides ne ſe portent à des mouvemens trop douloureux; & que par-là, la fiévre ne s'allume. Alors, non-ſeulement ces médicamens mettent ces ſubſtances de rebut en état de faire moins de réſiſtance, mais encore les ſubſtances ſaines ne ſouffrent preſque point de divulſions

de la part des colonnes fluides qui tombent pour ſéparer, & expulſer celles qui ſont mauvaiſes.

Mais cet ouvrage une fois fait, le reſſort des ſolides, qu'on a auparavant un peu détendu, a beſoin d'être rétabli dans ce dégré de force qu'il avoit, pour que les tuyaux qui compoſent ces ſolides, ne s'allongent que méſurement; & pour éviter qu'à force de ſe trop prêter, ils ne deviennent chairs fongueuſes. Or ce rétabliſſement ne peut venir que de l'application des topiques digeſtifs : topiques, dont les principes conſtitutifs ſont tous, ſels eſſentiels & huile éthérée.

N. XXXVIII.

Connoît-on bien toute l'importance d'un plumaceau? A-t-on bien ſçu juſqu'ici les qualités qu'il doit avoir pour ſeconder la nature? Et ſi en général on en a été inſtruit, pourquoi voit-on ſi ſouvent cette piéce des appareils être ſi défectueuſe?

Avant que d'expoſer ces qualités, voyons les défauts contraires. Il eſt conſtant que les plumaceaux qu'on met en uſage dans les panſemens, par le peu de ſoin qu'on a, en les conſtruiſant, d'éviter les défauts dont-ils ſont ſuſcep-

tibles, peuvent être pernicieux en plusieurs manieres. 1°. S'ils arrivent aux bords des ulcéres avec trop de justesse, ils en arrêtent la réunion, & donnent lieu à un accident qui la retarde pour un tems très-considérable : 2°. Si leurs bouts & leurs côtés, comparés au reste de la masse, sont durs & inégaux, ils produisent des callosités, des sinus, des inflammations, des pourritures : 3°. Si leur centre dans les deux faces est trop plat, ils laissent croître des fongosités. Que de désordres attachés à des imperfections si peu intéressantes en apparence ! mais elles le sont d'autant plus, qu'elles sont très-communes & peu apperçues.

1°. Pour concevoir combien les plumaceaux trop étroits sont peu propres à la guérison des ulcéres, il suffit de se représenter les vains efforts de la nature pour les cicatriser, lorsque de leur surface il s'éleve une masse fongueuse. Que de coups alors mal employés de la part du cœur, pour allonger, dans les bords, les artéres qui restent sans atteinte ! Que de sistoles ruineuses pour des parties, dont elles sont cependant les uniques ressources, & qui attendent tout de leur force, pour la réparation des dommages qu'el-

les ont ſouffert ! Tant qu'on laiſſera exiſter la maſſe fongueuſe, on doit s'attendre à voir des bords reſter obſtinément dans l'inertie ; ou, s'ils font quelque mouvement, ce ſera d'une maniere plutôt préjudiciable qu'avantageuſe.

L'application d'un plumaceau trop étroit expoſe aux mêmes ſuites. Ses bords venant à l'encontre de ceux de l'ulcére, en arrêtent entierement les progrès ; ou s'ils avancent en quelque ſorte, trouvant ſur leur plan un obſtacle à leur allongement, au lieu de croître en longueur, ils s'applatiront contre la réſiſtance, & croîtront en largeur ; ils ſe renverſeront enfin par les mêmes loix qui dérangent l'en-avant des corps qui en trouvent d'autres aſſez ſolides, dans le milieu par où ils paſſent, pour changer leur direction.

2°. Les plumaceaux plus chargés de filets ſur leurs bords, qu'ils ne le ſont à proportion dans le reſte de leur maſſe ; ceux dont les bouts ſont exceſſivement maſſifs, pour avoir été tordus, & repliés enſuite ſur leurs corps ; ceux enfin qu'on croit rendre parfaits à force de les preſſer & de les applatir, maniere de les configurer malheureuſement trop répandue, ſont très-imparfaits, & ſi

pernicieux dans l'ufage, que de tant de duretés & d'inégalités dont ils font remplis, il réfulte les plus facheux accidens qui puiffent traverfer la cure des ulcéres.

Le premier, & qui feul, quoique de moindre conféquence que les autres, peut fuffire pour retarder confidérablement la guérifon, eft la callofité. Il eft l'effet de la preffion trop long-tems continuée que les duretés d'un plumaceau feront fur les menus tuyaux qui compofent les chairs découvertes, jufqu'à les applatir, les entaffer, en coller les parois, & les oblitterer; il procéde encore de l'état d'induration, où font tombés plufieurs petits dépôts limphatiques qui ont manqué de fuppurer, par la perte qu'ils ont faite de leurs parties les plus fluides, à l'occafion d'un appareil trop comprimant.

Le fecond, fans doute plus à craindre par la raifon qu'il eft plus caché, eft ce qu'on appelle finus. Pour deviner ce qui peut l'avoir produit, en cherchera-t-on le principe dans le caractére naturel des liqueurs, ou dans quelque vice qu'on fuppofera y avoir paffé, par le dérangement des mœurs du malade? Auquel de ces deux points qu'on dirige fes vûes, on pourra bien ne pas

ſe tromper ; mais avant d'en venir à un examen qui coute preſqu'autant à faire qu'à eſſuyer, pourquoi ne pas éplucher le panſement ? N'eſt-il pas arrivé, & ne le voit-on pas communément, que les duretés ſeules des plumaceaux ſont les vraies cauſes du ſinus ? Et ſans trop préſumer de l'obſervation pratique, ne ſeroit-ce pas ſouvent beaucoup abréger que de s'en tenir là ? Car qu'eſt-ce que le ſinus dans ſon origine ? une ſeule goutte de matiere purulente dans un point de l'interſtice des muſcles, ou même de leurs fibres, qu'une inégalité de plumaceau cantonnera, & empêchera de ſe ramaſſer dans le foyer de l'ulcére.

Il ne ſe peut que le ſéjour ne l'altére dans ce réduit, ne fût-ce que par la décompoſition qu'elle éprouvera dans ſes principes ; & pour peu que la détention ſoit de durée, qùel champ n'auront pas les acides qui en font partie, & qui ont eu le tems de ſe développer ? Leur nature tenant quelque choſe de celle des liqueurs corroſives, leur action reſſemble auſſi en petit à celle de ces œuvres chimiques ; ils rongent en ſecret & lentement ; ils ſe creuſent des retraites pour eux, & pour le nouveau pus qui s'y dépoſe ſans ceſſe ; & s'ag-

grandiſſant en toutes dimenſions, leurs ſinus deviennent de très-profondes carrieres.

Le troiſieme, mais plus facheux encore dans ſes ſuites, parce qu'il donne lieu à des ſuppurations exceſſives & des fontes affreuſes, c'eſt l'inflammation : il n'y a rien de plus commun, rien de plus fréquent. Cependant, à la honte de la plupart des Chirurgiens, la recherche de la cauſe de cet accident eſt entierement négligée ; ou, ſi l'on fait quelque effort pour la découvrir, lorſqu'on croit la tenir dans la ſtimulation idéale de certaines compoſitions, il ſe trouve qu'on l'a manquée dans les défectuoſités d'un plumaceau.

Y a-t-il, en effet, rien de plus propre à irriter les parties qu'une vicieuſe ſtructure de cette piéce de l'appareil ? Les diverſes éminences de ſa forme conſtituant des duretés effectives ſur les parties ulcérées, y cauſent des arrêts des liqueurs, dont le cours eſt ſuſpendu : effet, dont aucune précaution d'ailleurs, dans le reſte du panſement, ne ſçauroit les garantir.

Inutilement donc affecte-t-on de s'afficher pour Chirurgien ſans préjugé, ni partialité pour aucun topique ; on pourroit en changer à chaque applica-

tion, que les malades n'y gagneroient pas davantage, si on s'obstine à s'aveugler sur la cause physique de l'opiniâtreté de leurs maux, qui réside dans les duretés souvent monstrueuses des plumaceaux avec lesquels on les panse.

Il y a, enfin, un quatrieme accident, qui par les affreux ravages qu'il ne manque guére de faire, & par l'état de désolation où il jette les malades, mérite bien de trouver place ici, & d'y être peint, pour apprendre aux hommes à le craindre, & à se prémunir contre lui : c'est la pourriture. Pour bien caractériser cet accident de pourriture, recourons à la plus ordinaire de ses causes. Un plumaceau mal conformé presse toujours les tuyaux des parties dans autant de points qu'il a de duretés dans l'étendue de ses surfaces. Chacune de ces pressions est un étranglement particulier au tuyau sur lequel elle se fait; & comme l'on voit assez fréquemment des plumaceaux qui ne sont durs que dans une de leurs parties, il arrive aussi qu'il ne se manifeste souvent qu'un point de pourriture sur un ulcére.

Mais lorsqu'un plumaceau est entierement défectueux à cet égard, ce qui n'est que trop fréquent; qu'il est si semé de duretés, qu'il n'est qu'un corps dur

lui-même, quelle vaste étendue de pression ne souffriront pas les parties lésées ! Quelle somme d'étranglemens pour leurs tuyaux ! quel désordre ! Il sera d'autant plus grand & plus rapide, que l'ulcére, comme tel, manquant d'enveloppes communes entre ses chairs & le plumaceau meurtrier, il ne se trouvera rien d'intermédiaire capable d'en modérer l'action ; sa pression se fera immédiatement sur des parties nues ; & par-là même, elle n'en sera que plus vive, plus puissante, & plus hors de toute ressource.

3°. Un plumaceau plat dans la derniere précision est d'une forme très-commune ; mais est-elle avantageuse ? le raisonnement & l'observation prouvent le contraire.

Les fins qu'on se propose ordinairement dans l'usage qu'on en fait, sont de pouvoir appliquer avec commodité un topique sur une solution de continuité dans les parties molles, & d'en absorber la matiere purulente qui s'y ramasse. Mais il s'en présente à remplir une troisieme beaucoup plus parfaite, parce qu'elle réunit les deux autres, par conséquent plus importante & plus digne d'un Chirurgien attentif à écarter tout ce qui peut traverser ses cures

c'eſt l'aſſujettiſſement des chairs d'un ulcére, qui ont par elles-mêmes une puiſſante diſpoſition à paſſer leurs bornes naturelles.

Ce panchant eſt moins en elles une propriété eſſentielle, rélativement à la ſupériorité de mouvement & d'élaſticité communiqués aux fluides qui les baignent, qu'une débilité de reſſort propre & inhérante aux tuniques des tuyaux dont ces chairs ſont tiſſues, qui a rendu néceſſaires les enveloppes communes du corps, pour qu'avec leur ſecours, elles fuſſent en état de contre-balancer juſqu'à un certain point la force que ces mêmes fluides mettent dans leur abord aux dernieres extrêmités artérielles.

Cette force dans les fluides, comme tous les Phiſiologiſtes en conviennent, n'eſt que d'emprunt : car le cœur & l'air intérieur en ſont le principe ; mais par-là même, elle n'en eſt que plus ſpécifiquement puiſſante ; & ce qui augmente la célérité avec laquelle ils vont heurter les derniers bouts des artéres, c'eſt que plus ils s'éloignent de leur ſource, plus les tuyaux dans leſquels ils roulent, perdent de diamétre.

Comme l'on voit que plus le tuyau, dont on fait jaillir un fluide, va en ré-

treciſſant, plus ce fluide a de viteſſe; de même le ſang, qui ſe porte dans des cavités coniques, plus il approchera de leurs extrêmités étroites, plus ſon abord y ſera impétueux, & propre à les aggrandir, ſi elles ſont au dehors dépourvues de ſoutien.

Les enveloppes communes ſont donc d'une néceſſité indiſpenſable, puiſque ce ſont elles qui doivent tempérer cette force des fluides, & ſervir d'appui aux chairs, contre leſquelles ils pouſſent ſans ceſſe; c'eſt donc de ces enveloppes que dépend, dans l'état naturel, cette eſpéce d'équilibre qui fait que les corps animés ne croiſſent qu'inſenſiblement. Ce ſeroit donc, faute de ces mêmes enveloppes, qu'on croîtroit à vûe d'œil, & comme tout-à-coup, s'il étoit poſſible de vivre ſans en être revêtu: car, ſi l'on peut ſans bleſſer la raiſon, juger des grands événemens par les petits, quoi de plus vraiſemblable! un ulcere eſt comme l'abbrégé du corps de l'homme écorché; s'il eſt couvert d'un plumaceau exactement plat, les chairs de ſon fond, ſur leſquelles les fluides ont intérieurement un libre & plein pouvoir, s'élevent dans peu juſqu'au niveau des bords; & les excedent même.

Pour trouver la cauſe de cette ſitua-

tion des chairs, & de leur promptitude à s'élever au-dessus de leur juste hauteur, leur imputera-t-on un caractére de fongosité qui n'est rien en lui-même, quoiqu'on leur en fasse communément, en pareil cas, un vice particulier, & qui n'est dans le sens absolu qu'un état purement accessoire à la privation d'une couverture naturelle, ou artificielle! peut-on dire, en effet, qu'un fongus soit autre chose que la dilatation excessive de tous les ménus tuyaux capillaires, sanguins, & limphatiques qui composent les chairs d'un ulcere? il n'est qu'un tas de varices; il n'est que ces chairs elles-mêmes.

Un plumaceau donc auquel on donnera une forme trop plate, peut-il être fait pour suppléer efficacement à cette portion des enveloppes communes dont un point de la surface du corps a souffert la perte; & est-il propre à tenir soumises, des chairs découvertes? S'il porte sur les marges de l'ulcere, il y a, entre lui & ces chairs supposées en bon ordre, c'est-à-dire, aussi basses qu'elles l'étoient lors de la destruction de leur couverture naturelle, une distance trop grande, pour qu'elles puissent être duement contenues, & qu'elles ne cédent aux

efforts continuels & preſſans des nombreuſes colonnes de liqueurs qui travaillent ſous œuvre à les diſtendre.

Donnons donc tous nos ſoins pour corriger dans les plumaceaux, non-ſeulement cette derniere imperfection que nous venons d'y reconnoître, mais encore les deux autres qui ne ſont ni moins intéreſſantes, ni moins contraires aux vues de la nature; & tâchons de décrire les plumaceaux doués de qualités qui puiſſent avancer la réunion des ſolutions de continuité.

Ces qualités ſi ſouhaitables, & en même tems ſi peu recherchées du grand nombre, ſont préciſement les contraires des défauts déja cités. 1°. Donc au lieu de les faire trop étroits, rendons-les aſſez étendus pour qu'ils excédent la largeur des ulceres. 2°. Au lieu d'être durs & inégaux, qu'ils ſoient unis, & par-tout également mollets. 3°. Que leurs ſurfaces, au lieu d'être plates dans leur centre, ſoient médiocrement convexes. Expoſons ces conſtructions, & péſons les avantages phiſiques que l'homme malade en retire.

1°. On convient aſſez généralement aujourd'hui que les cicatrices commencent par un allongement de la peau même, aux environs des ulceres; &

qu'elles finiſſent par celui ſeul des capillaires artériels, ſanguins & limphatiques qui en compoſent les bords.

La nature n'eſt que de moitié dans cet ouvrage ; & ſes efforts ne ſont heureux, ſi d'ailleurs rien ne la gêne, qu'autant qu'ils ſe trouvent réunis avec les propriétés d'un plumaceau plus large que l'ulcere qu'elle tend à guérir. Les avantages de cette condition ſont très-ſenſibles ; les tuyaux artériels livrès à eux-mêmes, vont au haſard dans leurs prolongemens ; & voilà d'où vient qu'ils ſe relevent tant, lorſque l'appareil dont on les couvre, n'eſt pas propre à les diriger. Mais contenus par un plumaceau qui excéde en largeur les bords auxquels ces tuyaux appartiennent, & qui eſt comme le cordeau d'allignement qui doit rendre uni l'ouvrage dont ils ſont les piéces, ils vont droit en avant, & ne ſçauroient s'écarter du plan horiſontal dans lequel il importe tant de les tenir.

2°. L'état de nudité où ſe trouvent les chairs des ulceres, & la facilité propre aux tuyaux, dont elles ſont tiſſues, à s'allonger du côté qui leur oppoſe le moins de réſiſtance, exigent une juſteſſe de combinaiſon, d'où dépend entierement le ſuccès de la cure.

La fin de l'art, quant aux cicatrices, est de ne pas augmenter la nécessité de la suppuration, par de nouvelles contusions dans les parties ; & de tenir les tuyaux préposés pour faire ces cicatrices, dans leur ligne de direction naturelle. Les plumaceaux exactement unis, & parfaitement mollets, présentent sur ces deux objets, à un Chirurgien jaloux du bien de ses malades, toutes les sûretés possibles ; au moyen de la réunion de ces deux importantes qualités, ils valent tout à la fois aux parties ulcerées sur lesquelles on les applique, & l'avantage du parfait niveau que leurs nouvelles chairs gardent avec les anciennes, & celui d'être conservées intactes, & sans autres dégradations que celles qui viennent de la premiere cause.

Ainsi conditionnés, & conformés selon ce goût de la nature, ils tiennent encore lieu, aux chairs qu'ils couvrent, de ce duvet, ou corps graisseux, sous lequel, tant les tuyaux de propagation, que ceux qui n'ont rien à reproduire, agissent & sont à leur aise.

A la fougue des fluides, ou à la disposition continuelle & toujours pressante où ils sont d'élever les solides, quel frein plus puissant qu'un plumaceau dont

dont les deux faces ſont médiocrement convexes! la colonne de ces ſubſtances a beau multiplier ſes coups, & groſſir ſes efforts contre des tuniques ſi ſuſceptibles d'extenſion, elles reſiſteront au moyen d'un tel appui, à tout ce qu'ils pourront mettre de vigueur & d'impétuoſité dans leurs pouſſées; & les tuyaux des bords ne trouvant rien ſur leur plan qui s'oppoſe à leurs progrès, s'avanceront uniment & avec égalité, pour ſe réunir au centre du local, où étoit l'ulcere.

Cette qualité, dont on ne connoît pas aſſez l'abſolue néceſſité dans les plumaceaux, méne d'ailleurs à un autre avantage qui eſt d'un prix infini : c'eſt la formation d'une cicatrice qui ſoit un peu plus baſſe que les enveloppes communes d'où elle part, ou tout au plus à leur niveau; car lorſqu'elle excéde leur hauteur, ce qu'un plumaceau trop plat ne manque jamais de faire arriver, elle eſt par-là expoſée à des frottemens beaucoup plus forts, parce qu'ils ſe font de plus près; & en conſéquence, à des éreſipeles.

N. XXXIX.

Depuis les inventeurs du ſeton, juſqu'aux premieres années de ce ſiécle, on a été aſſez partagé ſur ce qui en de-

voit être la matiere. Les uns le composoient de ſoye de cochon, les autres de crin de cheval, d'autres de racines de gentiane, &c. Nos modernes ne paroiſſent pas être plus réunis de ſentiment; car les uns ſe ſervent de pluſieurs fils de ſoye, les autres d'une mêche de coton; enfin le plus grand nombre employe une bandelette de linge uſé.

Je ne m'arrêterai pas à prouver la préférence que cette derniere matiere mérite ſur toutes les autres, il me ſuffira ſeulement de dire que le linge, à raiſon de ſa nature, de ſes propriétés, & de ſes effets, emporte aujourd'hui la confiance générale.

Il paroît encore que, tant les anciens Chirurgiens, que les modernes, ſe ſont ſervis d'une aiguille d'acier pour paſſer ce ſeton, indifféremment dans les cas où un tel métail eſt applicable, & dans ceux où il doit être rejetté. Que l'aiguille d'acier ſoit employée quand il s'agit d'un ſeton dérivatif, à la bonne heure : ce ſont là de ces occaſions où il faut néceſſairement percer; & rien dans cette opération ne ſert mieux que l'acier : mais qu'on s'en ſerve auſſi pour placer un ſeton évacuatif, un ſeton deſtiné à déterger un ſinus

fiſtuleux qui a deux ouvertures déja faites, je ne le comprends pas : car l'aiguille, telle qu'elle eſt à la mode, eſt toujours ou droite ou courbe. Si elle eſt droite, comment la fera-t-on couler dans un ſinus tant ſoit peu tortueux ? Si elle eſt courbe, comment parviendra-t-on à en faire ſortir la pointe par l'ouverture inférieure de l'Abſcès ? Dans l'un ou l'autre cas encore, comment s'y prendra-t-on pour que la pointe ne bleſſe pas en mille endroits ?

On a, pourra-t-on me répondre, la reſſource d'une petite boule de cire, dont on a garni cette pointe. Mais cette boule change-t-elle la configuration du ſinus ? Donne-t-elle à propos de la rectitude, ou de la courbure à l'aiguille ? Cette boule n'eſt-elle pas d'une nature à ſe ramollir à la chaleur de la cavité dans laquelle on l'introduit, pour peu qu'elle y demeure arrêtée ? Et ainſi ramollie, la pointe de l'aiguille ne la traverſera-t-elle pas totalement ; & après ne piquera-t-elle pas par-tout ? Sur ces conſidérations, je ſerois donc d'avis, que dans les cas du ſeton pour Abſcès avec contr'ouverture, on préferât, comme je préfere à celle d'acier, l'aiguille de plomb, qui ſe moule aiſément ſur toutes les figures des ſinus ; & dont la pointe fût encore très-mouſſe.

N. XL.

Au ſujet des affreuſes tournures qu'on voit quelquefois prendre aux Abſcès des mammelles par contuſion, qu'on veut dégorger par la ſuppuration, je ne puis pas inviter à lire rien de mieux que l'excellent ouvrage de M. *Lecat*, célébre Chirurgien de Rouen, couronné en 1739, par l'Académie royale de Chirurgie, & inſeré dans le recueil des piéces qui ont concouru pour le prix; tom. 1. p. 241.

N. XLI.

Je conçois à merveille comment la réunion pourroit, à la rigueur, ſe faire par *juxtà-poſition*, ſoit dans une plaie ſimple, dont tout tend à rapprocher les lévres, ſoit dans une fracture, dont les bouts de l'os ſe touchent exactement à l'endroit de la diviſion, &c. mais il m'a été juſqu'ici impoſſible de comprendre comment la régénération des chairs dans un fond qui a éprouvé une grande fonte, & où, par conſéquent, il y a eu une prodigieuſe déperdition de ſubſtance, pourroit ſe faire ſelon ce ſyſtême, c'eſt-à-dire par aſſimilation, ou condenſation des gouttes l'une ſur l'autre de cette matiere, qu'on nomme très-improprement ſuppuration régénérante.

Selon les partiſans de cette maniere d'expliquer le mécaniſme de la régénération, ce phénoméne arrive-t-il par les tuyaux mêmes, dont les crevaſſes ou déchirures ont été les objets de la ſuppuration préparante, ou par l'imaginaire arrangement des prétendues gouttes de ſucs, autour des bouts ouverts qu'ils préſentent dans l'Abſcès ? En ce cas, il faut ſuppoſer bien des choſes qui ſont auſſi impoſſibles que non réelles : ſçavoir, 1°. que ces tuyaux, malgré l'état de déperiſſement où ils ſont, conſervent encore, contre toutes les régles, le mouvement ſiſtaltique qui leur étoit auparavant propre, pour faire aller en avant ces ſucs à qui la vertu de s'aſſimiler eſt attribuée : ce qui eſt contraire à la loi, qu'*un corps flexible, comme fil, cordon, fibre, &c. ne peut avoir de reſſort, qu'autant qu'il n'eſt point diviſé entre ſes deux attaches*; 2°. que leurs liqueurs, auſſi ſoumiſes, que celles qui vont dans les vaiſſeaux entiers, aux mouvemens progreſſifs que le cœur imprime généralement à toutes, peuvent par elles-mêmes faire aſſez de reſiſtance, pour ne s'échapper que peu-à-peu, quoique continuellement pouſſées ; & s'arrêter, au lieu de s'extravaſer : autre ſuppoſi-

tion contredite par la loi, qu'*un corps, ſoit ſolide, ſoit fluide, ſe livre toujours à la vîteſſe qui lui eſt donnée, & la conſerve preſque toute entiere, ſur-tout dans un court trajet, lorſque rien, ni ſur ſes pas, ni devant lui ne l'affoiblit.* 3°. Que les nouvelles gouttes de ſucs, provenantes de l'ouverture de ces tuyaux, ont la propriété de percer d'outre en outre les dernieres coulées, pour redonner au tuyau, qu'on croit ſuſceptible d'allongement, le calibre qu'il avoit : ce qui eſt très-oppoſé à cette autre loi par laquelle *une matiere d'une nature, ſoit ſolide, ſoit fluide, ne ſe fait jamais jour à travers ſa ſemblable.* On a été, à la vérité, mille fois dans la vie témoin oculaire, qu'une piéce de fer, comme clou, tariere, &c. a percé de part à part le bois le plus compacte; qu'un jet de vin ou d'huile, s'eſt précipité tout entier juſqu'au fond d'un vaſe d'eau; mais a-t-on jamais obſervé qu'une bouffée d'air ait, dans ſa rapidité, fendu nettement le même air? qu'un jet d'eau ſe ſoit conſervé en colonne juſqu'au fond d'un baſſin d'eau? qu'un morceau de bois de chêne, ait traverſé une piéce de chêne, &c. 4°. Que ces goutes de ſucs, qu'on ſuppoſe

arrêtées, arrangées, & condenſées, autour des bouts de tuyaux, peuvent devenir fibres : car ſans doute on ne penſe pas qu'un tuyau allongé ne doive plus avoir de reſſort à l'endroit de ſon allongement ; & s'il reſtoit là purement paſſif, à combien d'eſpéces de déſordres ne ſeroit-il pas expoſé ? l'anévriſme en ſeroit certainement un. Or voit-on par exemple que les ſucs verſés des bouts d'un os fracturé, prennent la conſiſtance, l'arrangement, & la figure des fibres oſſeuſes ? Non aſſûrement ; & cela, par la loi, que *lès principes élementaires, & conſtitutifs des corps, ne ſçauroient ſe dénaturer en aucune maniere* ; le ſel, par exemple, eſt toujours ſel ; & quelque épreuve qu'on lui faſſe ſubir, il ſe montre toujours après la criſtalliſation ſous la forme qui eſt celle de ſon eſpéce.

La réproduction de ſubſtance dans les Abſcès n'a donc pas lieu par *juxtà-poſition.* Comment ſe fait-elle donc ? par un jeu des parties, dans l'explication duquel il n'y a rien à ſuppoſer ; par un mécaniſme très-vrai, parcequ'il eſt dans la nature même ; par l'allongement ſeul des tuyaux qui reſtent encore integres & intactes après la ſuppuration préparante.

Le cœur reçoit, & diſtribue ; & il ne remplit que par dardement cette derniere fonction ſur les fluides. Ceux-ci pouſſés en avant par la ſuprême ſiſtole, vont en colonnes ; & l'extrêmité de chaque colonne la plus éloignée de ſon moteur, frappe contre la premiere courbure de tuyau qu'elle rencontre : courbure, dont on voit par la diſſection des millions de traces dans un pouce cube de parties charnues.

Voilà, en paſſant, le mécaniſme de la croiſſance des corps animés. Là, c'eſt-à-dire, contre les infinies courbures que les tuyaux artériels forment en ſerpentant dans les diverſes ſubſtances, les coups des colonnes fluides, étant répétés autant de fois que le cœur ſe met en ſiſtole, & fortifiés par chaque contraction des parois artériels, les tuniques de ces tuyaux ſont réduites à céder, & à s'allonger en forme d'appendices ; d'autant mieux qu'à l'occaſion de la déperdition de ſubſtance faite dans le tems de la confection du pus, & de la ſuppuration préparante, elles ne ſont plus appuyées.

L'allongement qui ſe fait dans un point de la cavité d'un Abſcès, ſe fait également dans les autres, parceque chaque ſiſtole du cœur, eſt générale-

ment par-tout répétée ; de ſorte que ces divers allongemens, dont les bouts ſont ſeuls, à vrai titre, mammelons charnus, ne ſçauroient s'exécuter, ſans que les tuyaux qui ont ſouffert ſolution entiere, qui ont pourri dans l'abſceſſion, ſans que les méats de ces tuyaux, dont étoit en partie la premiere matiere, ne ſoient couverts, & effacés. Voilà encore par quel mécaniſme la ſuppuration préparante ceſſe.

Les tuniques des tuyaux ne peuvent s'étendre au point où l'allongement ſe fait, ſans que leurs fibres ne s'écartent ; & que les mailles qui réſultent de leurs diverſes manieres de ſe croiſer, ne s'ouvrent. Pour étayer cette propoſition, je n'avancerai que la plus foible de toutes les preuves qui ſe préſentent : c'eſt l'apparition de cette humeur qu'on regarde comme la ſuppuration régénérante, c'eſt-à-dire, comme la matiere efficiente de la réproduction des ſubſtances détruites, tandis qu'elle n'eſt, en effet, qu'une liqueur limphatique exprimée à travers le tiſſu des tuniques par la tenſion où leurs fibres doivent néceſſairement être, lorſqu'elles ſont allongées.

Cette liqueur, quoiqu'hors de ſes tuyaux, n'eſt pas perdue pour la na-

ture : bien-loin de-là ; elle en tire avantage ; elle s'en sert pour humecter les bouts des prolongemens, ou appendices qu'elle pousse, afin qu'ils continuent de prêter, & qu'ils arrivent à leur terme sans crevasses. Ces appendices enfin produits par les sistoles du cœur, & en même tems par celles des tuyaux d'où ils partent, à force de se prolonger, parviennent à se rencontrer avec d'autres appendices poussés vis-à-vis par les mêmes loix ; & de leurs approches respectives, naît la cicatrice.

Ce n'est pas peu dire pour ce systême, que de citer M. *Fizes* comme son promoteur, peut-être même son inventeur. Il l'a, en effet, donné à soutenir publiquement au milieu des écoles de Médecine de Montpellier ; & sans craindre de compromettre la supériorité de sagacité qu'on lui connoît en œconomie animale, il l'a livré à l'impression sous ce titre : *Specimen in quo precipuè suppurationis eventus, in partibus mollibus expenduntur.* Ce n'est pas non plus, sans doute, mal exprimer combien il vaut, que d'avancer qu'il a presque pour lui une des plus respectables autorités qu'il y ait en Phisiologie : c'est celle de M. *Morand*, célébre Chirurgien de Paris, qui dans

ſon Mémoire ſur les Abſcès du foye, (*a*) s'avoue *tenté d'expliquer par ce phénoméne, ce qu'on appelle la régénération des chairs.*

N. XLII.

Rien n'eſt ſi fréquent, à chaque levée d'appareil, que l'introduction d'un des doigts dans le foyer d'un Abſcès, quoiqu'ouvert depuis quelque tems. Qu'y cherche-t-on? Ce qui ne peut pas s'y trouver, à moins qu'il n'ait pour cauſe une plaie profondement faite ſur la partie qu'il occupe, ou qu'il ne ſe ſoit accrû aux environs de quelque capacité.

Dans le premier cas, on peut craindre que l'inſtrument qui a bleſſé, ou quelqu'un de ſes fragmens reſté dans la plaie, n'ait donné occaſion à l'Abſcès; dans le ſecond, qu'un corps étranger avalé, ne ſoit venu par ſucceſſion de tems aſſembler autour de ſoi, de la matiere purulente : fait, dont on voit beaucoup d'exemples dans le *précis d'obſervations ſur les corps étrangers arrêtés*, &c. par M. *Hevin*, premier Chirurgien de Mgr. le Dauphin (*b*). Mais

(*a*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. II. p. 73.

(*b*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. I. p. 444.

dans l'un ou l'autre de ces cas, le corps étranger se présente incontinent après l'ouverture ; & quand il resteroit encore assez accroché pour ne pouvoir pas s'offrir, la précaution qu'on doit, selon les régles, avoir de fouiller d'abord avec le doigt dans le fond de l'Abscès, ne le feroit-elle pas sentir ? Il est donc fort inutile de promener son doigt dans un Abscès, dont l'ouverture est faite depuis quelque tems : je dis plus ; cette manœuvre est très-nuisible, soit dans la suppuration préparante, soit dans la suppuration régénérante.

Elle est nuisible dans la premiere sorte de suppuration, en ce que, quelques douces que soient ces introductions de doigts, il ne se peut qu'on ne contonde toujours un peu la partie saine des tuyaux rompus, qu'on n'augmente leur mauvais état, & qu'on ne fasse par-là durer toujours plus leur nécessité d'être détergés.

Elle l'est encore dans la seconde sorte, en ce qu'on détruit à coup sûr les mammelons charnus qui s'élevent ou les tendres bouts des appendices nouvellement émanés des tuyaux integres ; & qu'on se met par conséquent, toutes les fois qu'on y touche, de quelque

maniere que ce ſoit, dans le cas de recommencer l'ouvrage de la régénération des parties.

N. XLIII.

Mettre en place une tente garnie d'un médicament dans un foyer d'Abſcès, eſt-ce l'y introduire de force? eſt-ce l'y loger de façon qu'elle ne ſoit que poſée? Sur cette différence, le texte n'étant pas aſſez déterminant en faveur des jeunes Chirurgiens livrés à eux-mêmes, avec peu d'expérience, il paroît néceſſaire, du moins quant au ſujet préſent, de régler à quel dégré de preſſion elle doit être appliquée.

Introduire des tentes enduites d'onguent dans le fond d'un Abſcès déja détergé, pour que ſes ſurfaces ſoient excitées à pulluler, c'eſt ne s'attacher qu'à remplir un des principaux objets qu'on doit avoir en vûe; il faut être en même tems occupé d'un autre, non moins intéreſſant: c'eſt celui de faire que les nouvelles ſubſtances ne s'élevent qu'à la faveur d'un contre-poids qui, en modérant la facilité avec laquelle elles ſe laiſſent aller au gré des colonnes artérielles ſanguines, ne leur permette de croître qu'avec méſure.

Ce contre-poids eſt bien, à la vé-

rité, dans les colonnes de l'élément qui nous environne ; & c'eſt de quoi on prend une juſte idée en voyant une partie de la ſurface de notre corps enfermée dans une ventouſe, dont on a raréfié l'air, s'élever prodigieuſement, & quitter ſes bornes naturelles ; c'eſt de quoi on eſt, de plus, très-certain, quand on a vû un corps organiſé, qui avoit beaucoup enflé dans la machine pneumatique exactement vuidée, revenir à ſon premier volume.

Mais à ces colonnes, il a fallu, pour agir efficacement, une baſe qui préſentât une ſurface continue : telle eſt la peau, pour le régne animal : telle eſt l'écorce, pour le régne végétal ; & ſans cette baſe, il n'eſt pas douteux que la croiſſance des corps, de l'un & de l'autre régne, ne fût allée à l'avanture. Cette baſe n'exiſtant plus ſur les chairs du fond d'un Abſcès qui ſont preſſées de croître, la Chirurgie lui ſubſtitue des machines : telles ſont, les tentes pour les ſolutions de continuité profondes, avec déperdition conſidérable de ſubſtance : telles ſont, les plumaceaux, les emplâtres, pour les ſuperficielles. Or une tente tenant lieu de baſe à l'air extérieur, & étant par conſéquent faite pour contre-balancer

immédiatement la fougue avec laquelle les colonnes artérielles sanguines sont capables de pousser ces chairs nouvelles, il faut simplement qu'elle exerce une pression égale à celle que feroit la peau, si elle existoit encore; il faut que, sans empêcher de croître ces chairs, elle réprime la vivacité avec laquelle elles viendroient en avant, si elles étoient abandonnées à elles-mêmes.

Cette pression dont-il s'agit ici, n'est à proprement parler, ainsi que celle que la peau fait sur la surface de notre corps, qu'une résistance inférieure de quelque chose à une force qui ne doit être, ni arrêtée, ni vaincue; de sorte que la résistance de la tente se trouvant un peu au-dessous de la force que font les colonnes artérielles sanguines contre les tuyaux qui s'avancent en appendices, les chairs nouvelles ne peuvent croître que d'une maniere insensible.

Tel est donc le dégré de pression nécessaire aux tentes, qu'il faut qu'elles soient seulement posées pour que les colonnes de l'air extérieur, à qui elles servent de base, agissent avec efficacité; & les deux extrêmes qu'on doit soigneusement éviter, sont 1°. de n'en point employer du tout; 2°. de les in-

troduire de force en les appliquant. Dans le premier cas, les chairs trop libres, deviendroient fongueuſes ; dans le ſecond, elles prendroient un caractére calleux qui les rendroit inhabiles à la cicatrice.

N. XLIV.

La pierre infernale a bien, par eſſence, l'une de ces propriétés ; mais elle n'a l'autre qu'indirectement, & par une ſuite de la premiere.

Les bourgeons de tuyaux, ou appendices qui conſtituent les chairs nouvelles, une fois entâmés par l'action immédiate de ce cauſtique, deviennent dès-lors inutiles à la régénération des ſubſtances ; parce qu'étant ouverts par brûlure, ils ne peuvent plus préſenter de point d'appui aux colonnes artérielles ſanguines ; ni, par conſéquent, s'allonger ; & que la force ſiſtaltique n'eſt abſolument rien pour eux.

Mais de nouveaux bourgeons ſans atteinte, cachés entre les premiers, & qui s'étoient beaucoup moins accrûs, en s'élevant à leur tour, effacent les autres, & les mettent au rang de ces tuyaux déja pourris dans l'abſceſſion.

Si on ſçait donc ſe corriger des fautes commiſes dans les précédens panſemens,

ſemens, on n'aura pas beſoin de détruire encore ceux-ci par de nouvelles touches; & proprement l'art d'éviter de défaire ſouvent ce qu'a fait la nature, conſiſte à tenir exactement le centre de l'ulcére, qui reſte après la reproduction du fond d'un Abſcès, plus bas que les bords, en le chargeant d'aſſez de charpie ſéche, pour le remplir juſqu'à la ligne des parties extérieures.

A la faveur d'une telle pratique, & de l'application d'un plumaceau qui deborde de beaucoup l'ulcére, les tuyaux d'alentour ſont forcés d'aller à l'horiſon; mais il vaut encore mieux qu'ils pouſſent ſur un plan un peu incliné, pour avoir une cicatrice légérement cave, qui eſt la meilleure forme de cicatrice: direction qu'il eſt très-aiſé de donner à ces tuyaux, en appliquant des plumaceaux convexes dans l'une & l'autre face.

Un autre conſomptif qui, à la vérité, n'équivaut pas en promptitude à la pierre infernale, eſt l'alun de roche blanchi à la calcination. Mais ſi celui-ci a moins de férocité dans ſa maniere d'agir, c'eſt qu'il eſt plus abſorbant que cauſtique, c'eſt qu'il eſt moins rongeant que deſſicatif. Ses effets ſont merveilleux dans les cas, où l'énorme élévation des

chairs du centre d'un ulcére, empêche d'avancer celles des entours ; il les rabaiſſe de façon qu'elles n'apportent plus d'obſtacle à l'avancement des autres, & devient comme un maſtic impénétrable à l'air extérieur : maſtic, ſous lequel la nature eſt à ſon aiſe pour achever ſon ouvrage.

Ce conſomptif eſt très-friable ; la calcination qui a rendu tel l'alun de roche, lui a donné toute la facilité poſſible à ſe pulveriſer ; de ſorte que froiſſé ſeulement entre deux doigts, on en ſaupoudre les parties charnues exceſſivement élévées, autant & ſi peu qu'on veut ; & on termine le panſement par un plumaceau ſec.

Au reſte, je ne ſçais pas trop ſur quel fondément on a mis la pierre infernale au nombre des cautéres potentiels. A-t-on bien fait attention qu'elle eſt pour les parties molles, ce qu'eſt le fer ardent pour les parties dures ? Elle agit, en effet, bien moins par la matiere dont elle eſt composée, que par les parties ignées qu'elle tient captives ; & un des faits qui ſervent le plus à le prouver, eſt que cette pierre poſée ſur quelque corps parfaitement ſec, ne fait pas ſur lui la moindre impreſſion ; au lieu qu'appliqué ſur une

partie humide, ses surfaces se ramollissent tout de suite; & les parois des plus extérieures prisons se trouvant, par-là, affoiblis, les parties ignées qui sont sans cesse effort contre eux pour s'échapper, les crévent & partent avec explosion, peut-être même avec scintillement, brûlent par-tout où leur flamme touche.

Est-ce ainsi qu'un cautére potentiel opére? Et n'est-ce pas là plutôt la vraie maniere d'agir d'un cautére actuel? La pierre infernale n'est donc pas dans la classe où il lui convient d'être.

N. XLV.

Employer en seton les fils de chanvre, ou une bandelette de linge, ainsi que j'en ai ci-dessus (N. XXXIX.) indiqué l'usage, cela n'est pas aussi égal qu'on pourroit le croire.

Les fils de la bandelette tiennent les uns aux autres, parce qu'ils sont tissus d'autres fils passés transversalement; aussi, sont-ils, à raison de leur union entre eux & de leur texture, exposés à se replier selon leur largeur, & à prendre une forme de cordelette, étant introduits dans un espace tortueux; & de là, il arrive que, non-seulement ils sont irritans & capables de lacération, mais qu'encore tous les points du calibre sinueux ne sont pas pansés.

On n'a pas les mêmes inconvéniens à craindre des fils de chanvre ſans texture, & entierement ſéparés les uns des autres, étant paſſés dans un ſinus, quelque figure qu'il ait; parce qu'étant parfaitement libres, rendus d'ailleurs toujours flottans par la matiere, dont le corps qu'ils forment s'imbibe, ils ſe rangent d'eux-mêmes les uns à côté des autres.

Si j'en ſuis donc crû, excepté les ſinus droits, tels que ſont toujours ceux qui établiſſent communication entre deux Abſcès du corps graiſſeux, & par rapport auxquels il eſt aſſez indifférent que le ſeton ſoit de l'une ou l'autre maniere, on préférera pour le tortueux l'uſage de celui dont les fils ſont parfaitement libres, à celui qui eſt en bandelette.

Au reſte, les raiſons qui me déterminent à me ſervir de la ſonde de plomb pour paſſer le ſeton, & non de l'aiguille d'acier, ſont expoſées dans la même note.

N. XLVI.

C'eſt là un fait, dont je ne crois pas qu'aucun Praticien doute, & dont on ne peut guére, à mon avis, rendre raiſon que par des conjectures. Cependant comme il ſeroit à ſouhaiter qu'on vînt à bout de développer le

mécaniſme par lequel il arrive, je hazarderai mes réflexions, ne fût-ce que pour exciter la ſagacité de quelque Auteur éclairé en phiſiologie. Mais j'avertis d'avance, qu'en m'efforçant d'expliquer ce phénomene, je ne ſuppoſerai rien; parce que j'eſtime que les ſuppoſitions menent droit aux erreurs; & tous mes principes ſeront tirés des fonds même de la nature qui n'eſt point trompeuſe.

Les chairs calleuſes ne ſont eſſentiellement telles, que parce que les liqueurs dont elles ſont gorgées, ont acquis tant de conſiſtance, qu'elles reſſemblent à un ſolide renfermé dans un autre : *ſolidum in ſolido*. Cela poſé, on ne diſconviendra pas que toute humeur ne ſoit dans l'impoſſibilité de ſe ſéparer de celles qui ſont épaiſſies, & de ſe filtrer à travers le tiſſu des tuyaux compoſans ces chairs, dans la cavité deſquels l'épaiſiſſement réſide. Or dans un tel état, ces chairs doivent néceſſairement être ſéches par elles-mêmes; & ſi nonobſtant toute ſuppreſſion, on obſerve que leur ſurface continue d'être humide, c'eſt qu'elles ſont ainſi tenues par une nuée de vapeurs exhalée des points de ſurface voiſins, qui ſont en moins mauvaiſe ſituation.

Les tuyaux donc ainſi empâtés, ces tuyaux dont les chairs calleuſes ſe trou-

vent tiſſues, ne rendant abſolument aucune humeur à travers leurs tuniques, & n'étant mouillés que par une roſée qui leur vient d'ailleurs, rien n'empêchera qu'un cathérétique, quel qu'il ſoit, ne morde, n'agiſſe vivement ſur eux, & ne cauſe une ſenſation douloureuſe, plus ou moins prompte, ſelon que les principes de ces médicamens deſtructifs ont plus ou moins de velocité par eux-mêmes : principes, au reſte, qui ne ſont jamais développés, & attiſés avec plus de ſuccès, que par une humidité actuellement préſente.

La pierre infernale touchant donc ces chairs, & ſa ſurface étant ramollie au point de contact, les parties ignées qu'elle tient empriſonnées, forceront ſans peine les obſtacles qui juſqu'alors les avoient arrêtées ; elles prendront l'eſſor pour aller juſqu'à ces chairs ; & les brûleront d'autant plus ſûrement, qu'elles n'auront à traverſer aucun milieu capable d'éteindre leur flamme.

L'eau mercurielle étant appliquée ſur ces chairs, les parties acides qui la compoſent, & qui ne trouveront pas à ſe mêler avec aucune eſpéce de liqueur, n'éprouveront pas le moindre affoibliſſement ; & porteront entierement ſur elles tout ce qui leur reſte d'activité, après leur combat avec les molecules de mercure.

Les ſels vitrioliques de l'onguent égyptiac, entraînés juſqu'à ces chairs, reſteront indiſſous, à cauſe de l'état de ſécheresſe où elles ſont, & ne perdant par conſéquent rien du caractére de cauſticité qu'ils ont, tant qu'ils ſe conſervent en maſſe, ils s'attacheront néceſſairement à elles; s'entrelaſſeront avec leurs fibres; en tirailleront les mailles juſqu'à les rompre; par-là, ces ſels vitrioliques deviendront douloureux, en même tems que pourriſſans.

Mais ſi ces chairs calleuſes ſont une fois détruites, & qu'on ſoit parvenu aux chairs louables qui ſont deſſous, à ces chairs réellement pouſſées en appendices par la nature, & d'où tranſpire en abondance cette humeur regardée comme produit de la ſuppuration régénérante, alors les cathérétiques appliqués ceſſent d'être douloureux, parce qu'ils n'agiſſent plus; à moins qu'avant de les employer on n'eût l'impéritie de pomper l'humeur qui ſe filtre à travers les nouvelles ſubſtances. Cette humeur étant, en effet, pour la pierre infernale ce qu'eſt l'eau dans laquelle on trempe un fer ardent, les corpuſcules ignées s'y éteignent; & comme elle eſt en même tems pour l'eau mercurielle, ce qu'eſt le vinaigre dans lequel on laiſſe quelque tems macérer les coques

d'œufs & les arêtes de poiſſons, les parties acides y trouvent un émollient qui relâche leurs pointes; & parce qu'elle eſt, enfin, pour l'égyptiac, ce qu'eſt l'eſprit-de-vin pour les gommes, les ſels vitrioliques s'y diſſolvent de façon à tomber dans la derniere des impuiſſances, &c.

N. XLVII.

Il faut avoir ſoin, dit un Auteur moderne, non moins recommandable par les ſuccès de ſes entrepriſes en Chirurgie, que par un ouvrage qui a ouvert les voyes de la célébrité à tant de Chirurgiens, *de mettre ..... une compreſſe un peu épaiſſe, ou de la charpie brute ſur toute la longueur de l'endroit ſous lequel le ſeton a paſſé; en approchant par ce moyen les parois du ſinus, on procure une prompte réunion.*

Quelque épaiſſe que ſoit la compreſſe, étant appliquée ſans charpie brute deſſous, d'une part, elle fait un corps trop dur en bien des points, pour ne pas contondre en quelque ſorte les parois du ſinus, & ne pas leur cauſer des accidens capables d'éloigner leur réunion; de l'autre, quand même ces effets n'exiſteroient pas, il ſuffiroit que ſon épaiſſeur fût exactement égale, pour que l'indication de réunir ne fût pas remplie.

Quelque copieuſe que ſoit la quantité de charpie appliquée ſans compreſſe, il n'eſt guére poſſible que l'effet qu'on en attend ne ſoit manqué ; parce que s'éparpillant d'abord par l'application du bandage, & ſe dérangeant d'ailleurs aſſez par le moindre mouvement de la partie malade, d'un côté elle s'affaiſſe, & de l'autre le point appuyant ſe perd.

Ce ſont là de ces obſervations qu'on a ſouvent occaſion de faire, la main à l'œuvre ; & qui, quoiqu'elles paroiſſent petites, ne laiſſent pas de tirer beaucoup à conſéquence, n'y allât-il que d'éloigner de quelques jours la fin de la cure.

Ainſi le choix, ou de la compreſſe un peu épaiſſe, ou de la charpie brute, propoſé par ce célébre Auteur, me paroît une inadvertance. Il eſt trop bon Praticien pour ne s'être pas apperçu dans l'exercice de ſa profeſſion, que quand il s'agit d'appliquer l'un contre l'autre les parois détergés d'un ſinus & d'opérer leur réunion, il faut néceſſairement que la charpie & la compreſſe y concourent. L'une fait une convexité capable d'enfoncer légérement & mollement le parois extérieur, & de lui faire toucher l'intérieur ; l'autre, fixée par la bande, rend invariable cette convexité, & la preſſe avec égalité par tous les points.

N. XLVIII.

Le mêlange par poids égal de précipité rouge, & d'alun de roche, donne un puissant consomptif, capable des plus grands effets dans les 24 heures ; mais il faut sur-tout que l'une & l'autre drogue soit exactement mise en poudre. Tout n'iroit que mieux si elle étoit alkoolisée, par la raison que plus un médicament présente de surface à la partie sur laquelle on l'applique, plus, en égale proportion de tems, le produit de son action s'accroît. Mais le précipité rouge mêlé avec le basilicon n'est pas capable de cette célérité, parceque les esprits acides de l'un ne peuvent qu'être beaucoup entravés par les parties huileuses & sulphureuses de l'autre.

La maniere de l'appliquer consiste à en saupoudrer les tentes destinées à être placées dans l'Abscès.

N. XLIX.

Aux yeux du commun des Chirurgiens, cette proposition aura l'air d'un paradoxe. Comment, s'écriera la multitude, un Abscès produit par une cause peut-il réellement guérir, cette cause existant encore ? Que trouve-t-on là de si extraordinaire ? Est-ce par *juxtà-po-*

sition des sucs prétendus nourriciers, & découlans d'un tuyau rompu, supposé détergé, que se font l'accroissement des chairs, & les cicatrices, ou par les appendices des tuyaux sains, & qui n'ont point eu besoin de détersion? Je crois avoir suffisamment démontré la fausseté des principes du premier systême dans la Note XLI., & avoir établi la solidité de ceux qui sont le fondément du second, pour être dispensé d'y revenir; mais j'ajouterai une autre proposition à celle déja avancée: que si l'une de ces deux substances, ou des solides, ou des fluides, peut être entichée de virus, comme il n'y a pas à en douter, un si mauvais sort est le partage des seuls fluides.

Dans la supposition donc que l'accroissement des chairs se fit par *juxtà-position*, on auroit raison de croire que chez un vérolé cette opération ne seroit plus au pouvoir de la nature; parceque les sucs qu'elle employeroit étant pervertis, n'auroient plus cette qualité mucilagineuse, & visqueuse, qui leur donne de l'affinité avec les substances charnues.

Mais en supposant que cet accroissement se fasse par appendices de tuyaux, y a-t-il rien de plus conforme aux loix

de l'œconomie animale, que de penser que, nonobſtant toute perverſion des humeurs, les Abſcès doivent ſe remplir au moyen d'une bonne conduite; & les ſolutions de continuité, ſe clôre? Car malgré la préſence d'un virus, le cœur ne bat-il pas toujours? Et ſi le cœur bat, les fluides ne ſont-ils pas roujours pouſſés au loin en colonnes? Ces colonnes ont-elles moins de force, en heurtant contre une courbure de tuyau? Et les tuniques de ces tuyaux, ſont-elles moins ſuſceptibles d'extenſion?

Laiſſons-là cependant ces raiſonnemens, quelque concluans qu'ils ſoient; & jettons nos regards ſur ce nombre immenſe de victimes, dont la débauche couvre la terre. Dans une Ville compoſée, par exemple, de trente mille habitans, combien croiroit-on pouvoir en compter qui n'euſſent pas la vérole? peut-être un tiers, ou dix mille; encore dis-je certainement trop: car, ou par leur pere, ou par eux-mêmes, ou pour avoir eſſuyé ſans ſuccès l'action du mercure, il eſt très-peu d'hommes qui puiſſent ſe flatter de n'avoir point de virus dans leurs humeurs. Or ſur quatre-vingt-dix perſonnes, par exemple, qui par année commune, dans

une Ville ainſi peuplée, ſeront atteintes d'Abſcès, combien en veut-on compter dans les liqueurs de qui il n'y a aucun vice ? trente : c'eſt encore bien fort ; il en réſulte donc que ſoixante reſteront incurables.

On obſerve cependant le contraire ; ſains, ou non, tous ſans exception guériſſent, à moins que dans quelqu'un d'eux, malheureuſement livré à une pratique déraiſonnée, l'Abſcès qu'il aura eu, ne dégénére en fiſtule : encore ce changement ſurvenant, la nature aidée de l'art, mis en œuvre par un maître, n'éprouve jamais de la part des humeurs aucun obſtacle, qu'elle n'ait le génie, l'adreſſe, & la force de vaincre.

N. L.

De tous les vices capables de devenir cauſe d'Abſcès dans le corps des apophiſes, la vérole eſt celui qui le plus ſouvent en produit. De-là vient que le mercure, qui bien préparé, eſt le vrai ſpécifique contre cette maladie, eſt ordinairement mis entre les mains de la nature, par préférence à tout autre remede.

Mais comment s'en ſert-elle, pour anéantir une cauſe de corruption ſi puiſſante ? Pour l'apprendre, ou pour le

deviner, un Phisiologiste de Province qui m'est très-attaché, s'est livré à beaucoup de recherches, & d'efforts; enfin après l'avoir long-tems épiée, peut-être l'a-t-il surprise; je serois au moins bien trompé, s'il se trompe: voici l'abbrégé de son systême.

Pour détruire la vérole, dit-il, la nature lance le mercure, tout à la fois, sur les solides, & sur les fluides; voyons d'abord comment elle réussit à le lancer sur les solides.

Le mercure en substance, passe dans nos tuyaux; & mêlé avec les liqueurs qui y circulent, il va comme elles, & avec elles en colonnes. Ces colonnes sont exactement paralleles entre elles; l'épaisseur de leurs faisceaux est donc partout égale; elles vont donc carrément de nécessité phisique (*a*). Allant ainsi, & parcourant des cavités en forme de cone (*b*), celles qui composent la surface extérieure du faisceau, tombent donc pésamment, par chaque sistole du cœur, sur la face intérieure des tuniques des tuyaux (*c*); ces tuniques s'élevent donc, selon leur plus ou moins

(*a*) Fig. 14. (*b*) Fig. 15. (*c*) Fig. 16. Ces trois Figures sont dans la même planche qui est à la fin de la premiere partie de l'ouvrage.

de flexibilité ; & ſelon que les colonnes mercurielles, dont elles ſont heurtées, ont de vîteſſe & de maſſe.

Voilà de quel mécaniſme la dureté du poulx paroît procéder, quand notre ſang eſt étoffé de mercure ; voilà vraiſemblablement comment nos ſolides peuvent ſe monter aſſez haut, pour ſe débander enſuite ſur les fluides tendans à ſe condenſer ; voilà comment ils peuvent opérer leur attenuation & les rendre coulans.

Toujours en forme de colonnes, ce fluide métallique paſſé dans le ſang, peut être comparé à une gerbe de broches à tricoter : nous avons vû comment il ſemble que la nature ſe ſert des plus extérieures colonnes du faiſceau pour obliger les ſolides à ſe décocher ſur les fluides ; il nous reſte maintenant à voir de quelle maniere elle s'y prend pour porter les plus intérieures, ſur les fluides mêmes.

Celles-ci, comme les autres, ſont immédiatement mûes par le cœur ; & occupant le centre des faiſceaux, elles doivent jaillir en plein, & directement ſur les liqueurs dépravées.

Quoique ces colonnes ne ſoient compoſées que de globules de mercure, placés à la file, l'un derriere l'autre,

elles ne peuvent que toucher les liqueurs par une pointe ; parceque chaque globule est capable de piquer, à raison de son infinie petitesse ; & ces liqueurs, dans pareille maladie, penchant à la condensation, & à devenir un corps massif ; l'étant peut-être même déja en beaucoup d'endroits, sont percées dans tous les points, par les colonnes mercurielles pointues.

C'est ainsi que le mercure agit sur les fluides ; c'est par ce travail, qu'ils reviennent à leur premier état ; c'est par le concours de ces deux sortes d'épreuves tout à la fois subies, l'une par les tuniques des tuyaux, l'autre par les liqueurs, que la nature dompte la vérole.

N. LI.

Ce doute n'est pas sans fondement ; car pourquoi les anciens, qui ont été si exacts à nous transmettre leurs observations, & leurs découvertes, auroient-ils affecté de cacher à leurs descendans, un médicament si intéressant ?

Il est très-certain que cet *Euphorbe* de *Dioscoride*, à en juger par les grandes vertus qu'il lui attribue, n'est pas le même que nous connoissons ; celui du vieux tems brûloit les chairs, & détruisoit une carie dans vingt-quatre heures ;

res ; le nôtre n'opére point du tout le premier effet ; & à peine dans quarante jours produit-il le ſecond.

Cette différence de propriété n'avoit pas échappé à *Guillaume Fabry de Hilden* ; auſſi ce célébre Chirurgien qui, apparemment n'en avoit jamais appliqué d'autre que celui qui nous eſt familier, exprimoit-il à *Gaſpard Bauhin*, dès l'an 1607. l'embarras où il ſe trouvoit au ſujet de cette ſorte d'Euphorbe tant vanté, & dont il n'avoit vû de ſa vie la moindre trace (*a*) : *Una tamen*, dit-il, *mihi occurrit difficultas, nimirùm an verum Euphorbium, cujus Dioſcorides mentionem facit, hodiè ad nos advehatur? Scribunt enim Dioſcorides & Avicenna, beneficio Euphorbii cariem oſſis unâ die abſcedere, id quod noſtrum vix ſpatio quadraginta dierum præſtat : neque proximam carnem adurit, quemadmodum Dioſcorides & Avicenna de ſuo Euphorbio ſcribunt. Hinc veriſimile eſt, aut textum Dioſcoridis adulteratum eſſe, aut Euphorbium antiquorum apud nos non extare.*

Cet Euphorbe de *Dioſcoride*, ne ſeroit-il point cependant le ſuc blanc condenſé de cette eſpéce de *titimale*

(*a*) Guill. Fabr. Hild. cent. II. obſ. 92. p. 304.

que *Gaſpard Bauhin* appelle *Characias rubens peregrinus ?* Ce ſuc eſt doué de la derniere acrêté ; & par-là même, il eſt éminemment mordicant. Or je penſe qu'avec tant de force d'action, il ne ſeroit pas ſurprenant que ce ſuc eût trompé la Chirurgie tranquille qu'on exerçoit dans ces tems intermédiaires qui nous ſéparent de *Dioſcoride*; & que les Praticiens d'alors, redoutant les effets terribles dont il eſt capable, ne l'euſſent entierement rejetté, pour recourir dans le beſoin à l'uſage de cette gomme réſineuſe, aujourd'hui proprement dite *Euphorbe*, qu'on nous apporte d'Affrique.

Quoiqu'il en ſoit, c'eſt dommage que cet ancien Euphorbe, s'il a réellement été, ne ſoit pas parvenu juſqu'à nous ; car en le poſſédant, nous aurions été diſpenſés en beaucoup d'occaſions d'employer le cautere actuel, qui, avec de moindres vertus, porte l'effroi dans le cœur des malades.

N. LII.

Le déſavantage dont j'entens parler ici, eſt ce réflux de matiere purulente qui, quelque ſoin qu'on prenne des malades, s'en fait ſi ſouvent des victimes, même dans les cas d'Abſcès les plus ordinaires.

Quand le traitement de ces ſortes d'Abſcès, qui devroient probablement guérir, eſt terminé par une cataſtrophe, on s'en conſole, par la certitude, au moins morale, où l'on eſt que les peines priſes pouvoient avoir une heureuſe iſſue. Mais quand la mort nous enleve un malade, à l'égard de qui il eſt clair que nos attentions n'auroient abouti à rien, parcequ'elles étoient mal dirigées, que de remords ne doit pas cauſer dans le cœur d'un Chirurgien ſenſible la conſommation d'un tems, dont on auroit pû faire un meilleur uſage! que de regrets, de n'avoir pas d'abord été à la cauſe, du moins conjointe, au lieu de s'attacher à calmer des accidens ſans conſéquence!

On ſent que cette note eſt moins pour les Chirurgiens qui ont de l'expérience, que pour ceux qui en manquent. Ceux-ci communément auſſi préſomptueux, qu'avides d'une trop ſoudaine gloire, ſe flattent toujours d'avoir ſous la main plus d'une reſſource contre des maux, qui ne ſont cependant curables qu'autant qu'on les change totalement d'eſpéce & de figure; auſſi, pour avoir voulu trancher de l'habile homme, pour s'être cru des *Dio-*

nis (*a*) des *Bagieu* (*b*) ; &c. payent-ils par la perte totale de leur réputation, la folle envie qu'ils avoient de s'en faire une, avant que d'avoir acquis les connoissances qui y conduisent.

Ce malheur n'arrive jamais que par le réflux de la matiere purulente, presqu'inévitable dans les longs pansemens ; & si, au lieu de prétendre à des miracles, ils se soumettoient à la force des circonstances ; si, au lieu de tenter, par exemple, la cure des Abscès du canal des grands os bien décidés, ils se déterminoient d'emblée pour l'amputation, ils guériroient réellement plus de malades ; ils feroient leur chemin plus sûrement.

Ces sortes de cas ne sont pas au rang des cas douteux qui présentent plusieurs point de vûe ; on ne peut les envisager que d'un seul côté : c'est l'impossibilité phisique d'anticiper le moins du monde sur la cause locale de la corruption ; c'est celle d'obtenir la détersion & le tarissement de la suppuration dans un fond, non pas

---

(*a*) Obs. citée par M. *Lecat*, dans son Mém. inseré dans le Recueil des piéces qui ont concouru pour le prix de l'Académie Roy. de Chir. tom. 1. p. 226.

(*b*) Examen de plusieurs parties de la Chirurgie, d'après les faits qui peuvent y avoir rapport. Par M. *Bagieu*, &c. 2 vol. in-12.

aussi susceptible de dissolution putride que l'est la moële des os, mais où il n'y a pas moyen de porter aisément & sans risque les topiques appropriés, sans avoir au préalable presque détruit la consistance de toute la partie malade.

Or, sans compter tout le danger qu'on court de ne pouvoir jamais tirer parti d'un tibia, par exemple, dont la continuité sera largement interrompue par l'application de plusieurs couronnes de trépan, n'est-il pas certain qu'en poursuivant la source de la matiere, on allume le flambeau du désordre dans des substances capables de la derniere irritation; ou que ne pouvant l'atteindre, le malade, s'il n'est pas déja sur le point de périr d'une métastase, est tout aussi peu avancé après bien des mois passés à le traiter, que si on n'eût jamais appliqué sur lui des remedes?

Combien de tems donc écoulé à ne rien faire! Mais ce qui est bien pis, combien de tems mis très-souvent à tuer un malheureux, pour la guérison duquel il en auroit fallu employer beaucoup moins!

N. LIII.

Quelque ferme que cette cicatrice, ainsi composée, paroisse devoir être, elle peut cependant se prêter à un accident de la derniere conséquence : c'est la hernie du

cerveau ; laquelle hernie eſt ſujette à des étranglemens, à des convulſions ; & donne, par conſéquent, la mort ſi on n'y remédie.

M. *Queſnay* dans ſon *Précis d'Obſervations*, &c. (*a*), en rapporte l'exemple d'une, qui eut beſoin de tout le génie de feu M. *Maréchal*, pour être heureuſement terminée.

Quand des accidens pareils arrivent, ou quand la déperdition de ſubſtance des deux tables du crâne a été aſſez peu conſidérable pour avoir lieu de les craindre, il n'y a pas de plus ſûre reſſource à mettre en œuvre, que celle dont ſe ſervit cet illuſtre Chirurgien ; il n'y a qu'un brayer à appliquer, au moyen duquel tout diſparoît, comme tout diſparut, maladie principale & acceſſoires.

J'ignore ſi M. *Maréchal* en a communiqué la conſtruction & la matiere ; mais il eſt toujours bien certain que dans la citation de M. *Queſnay*, on ne trouve pas de quoi être ſatisfait, ni ſur un objet, ni ſur l'autre. Perſuadé cependant qu'il ſeroit très-intéreſſant que cette partie de la protéſe, quant aux hernies de la ſubſtance du cerveau, fût

---

(*a*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. 1. p. 269.

cultivée maintenant qu'elle eſt connue, je hazarderai un léger crayon des qualités eſſentiellement néceſſaires à la machine avec laquelle on arrête les progrès d'un accident ſi dangereux; & du détail où j'entrerai, il ſera aiſé de ſe faire une idée de la forme que doit avoir le corps deſtiné, même à les prévenir.

Ces qualités ſe reduiſent à deux; elles ſont 1°. la fermeté d'application autour de la tête; 2°. la preſſion légére par un ſeul point. La premiere, rend la totalité du brayer invariable; la ſeconde, contre-balance la force ſiſtaltique qui tend continuellement à élever les meninges; & leur tient lieu de ſubſtance oſſeuſe au trou du crâne, vis-à-vis lequel cette force les pouſſe.

Il paroît maintenant aiſé de comprendre que ce brayer eſt compoſé de deux piéces. La premiere, ſera un bandeau, par exemple, de peau de buffle, d'un pouce & demi de largeur, dont le milieu s'appliquera ſur le front; & dont les bouts, qui viendront ſe terminer contre l'occipital, y ſeront arrêtés par une agraffe.

Il ſeroit cependant, ce ſemble, beaucoup mieux que ce bandeau fût d'acier, pour les raiſons qu'on entre-verra bien-

tôt, brisé dans son milieu qui doit s'appliquer au front, s'ouvrant & se fermant par une charniere; battu d'ailleurs & configuré, au moyen du marteau, de maniere à se coller exactement, pour ainsi dire, contre toutes les parties qui entourent la tête; garni, au surplus, avec du cotton pour ne point blesser; & qui pour toute épaisseur n'eût pas plus du douzieme d'une ligne, s'il étoit possible.

La seconde, sera une piéce d'acier assez longue pour, en partant du point du bandeau le moins éloigné de l'objet du brayer, y venir aboutir avec justesse; & cette piéce pliée conformément à la convexité du crâne sur laquelle elle devra porter, aura deux bouts, dont l'un sera rivé contre la premiere piéce; & l'autre parfaitement libre, & auquel on aura donné une figure ronde, sera garni d'une pelote légérement convexe.

L'un des bouts de cette seconde piéce, étant rivé contre la premiere, & son action dépendant entierement de la solidité de cette rivure, on sent bien que le bandeau doit être plutôt d'acier que de buffle qui, quelque dur & roide qu'il soit, n'est cependant assez ni l'un, ni l'autre pour n'absorber pas plusieurs

dégrés de la pression qu'on a en vûe.

En fait de lévier de toute espéce, comme la seconde piéce du brayer en question en est véritablement un, il faut de nécessité se faire un point incapable d'obéir; & la force ne se transmet toute entiere du côté de la résistance, qu'autant qu'en venant de la puissance, elle ne se consomme pas dans l'appui. Le buffle manquant donc de cette perfection indispensable, pour n'avoir pas cette solidité rélative, on préférera l'acier, qui est la matiere véritablement appropriée.

Au reste, je ne dois pas cacher ici que l'idée de ce bandage m'a été donnée par M. *Hugon*, Maître en Chirurgie à Arles en Provence. Il en fabrique aussi, avec tout le succès possible, pour toutes les espéces de hernies, comme les ombilicales & autres ventrales, les inguinales, les crurales; mais sur-tout l'invention qu'on lui doit d'un bandage sans ceinture pour les enfans relaxés dans les langes, avec lequel il les guérit tous en peu de tems, & sans exciter en eux le moindre cri, lui méritera sans doute, dès ce siécle, une place honorable parmi les bienfaiteurs de l'humanité; on peut même dire, en quelque sorte, qu'il en est déja

en possession. Sa patrie qui reconnoît en lui un autre ami des hommes, a cru devoir, en considération d'un talent aussi important, & du soin qu'il a pris de le cultiver à l'avantage de ses concitoyens, lui marquer combien elle en étoit satisfaite ; & l'a gratifié d'une pension.

N. LIV.

C'est ici le lieu d'avouer que je n'aurois jamais pensé à exposer mes vûes dans l'application de tels, ou tels topiques, soit simples, soit composés, à en nommer leurs principes, à expliquer comment ils agissent, sans le reproche que fait M. *Quesnay* à tous ceux dont il vient de citer les observations dans ses *remarques sur les plaies du cerveau:* (*a*) *Aucun de ces Praticiens*, dit ce célébre Auteur, *ne rend raison de la préférence qu'il donne à un remede, plutôt qu'à un autre.*

Non-seulement ceux-là, mais encore tous en général, devroient convenir que ce n'est pas sans fondément que cet illustre patron de l'humanité se récrie. Beaucoup ont écrit ; mais combien en peut-on compter dans le grand nombre, dont les ouvrages soient pour les

(*a*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. 1. p. 310.

commençans, une lumiere qui éclaire leur marche? Satisfaits des ſuccès qu'ils ont eu, il ſemble qu'ils ne les étalent que par un motif de vanité; & qu'ils ſe ſoient tous accordés à cacher à leurs ſucceſſeurs le ſecret qui les y a conduits.

Si tout le déſavantage d'une pareille conduite ſe reduiſoit à laiſſer les éleves dans l'embarras, à peine la ſociété s'en appercevroit-elle, parcequ'il n'y auroit que le particulier qui en ſouffrît; mais le mal va plus loin; & influant néceſſairement ſur le ſort des malades, ceux d'entre eux qui tombent entre les mains de quelqu'un qui n'a pas encore eu le tems de trouver par lui-même les ſentiers connus par d'autres, en ſont les triſtes victimes.

Comment, en effet, cela n'arriveroit-il pas! c'eſt toujours à recommencer pour les nouveaux Chirurgiens qui ſe dévouent au ſoulagement des hommes; ils ſont, chacun en leur particulier, toujours obligés de remonter au point d'où leurs prédéceſſeurs ſont partis; & tant d'ouvrages imprimés, au lieu d'être pour eux comme autant de cartes fidéles, propres à diriger leurs vûes dans le traitement des maladies, ne ſont ſous leurs yeux que comme des

gazettes uniquement bonnes à leur apprendre les cures faites dans les divers ſiécles.

Auteurs qui écrivez, vous ſur-tout qui faites paſſer vos obſervations au public, ayez l'attention de rendre compte de vos vûes dans l'emploi des médicamens; d'établir par leurs principes, leur convénance avec tel, ou tel caractére de maladie. Vos ouvrages étant alors comme des flambeaux perpétuellement prêts à éclairer, ou comme des regiſtres dans leſquels ſeroient renfermées vos connoiſſances, & j'oſe dire, les nôtres, puiſque nous n'aurions qu'à nous les inculquer, ce que vous auriez découvert, ſeroit pour nous autant d'appris; & votre travail abrégeant celui qu'exige l'étude de l'art, les progrès de la Chirurgie en ſeroient plus rapides, & plus étendus.

S'il m'étoit maintenant permis d'ajouter un autre reproche à celui de M. *Queſnay*, je dirois que, excepté *Barbette* (*a*), M. *Morand* (*b*), M. *Lafitte* (*c*), M. *Juncker* (*d*), &c. On ne voit aucun Ecrivain de la profeſſion, qui

---

(*a*) Bibliot. Chir. manget. tom. I. p. 45. (*b*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. II. p. 74. (*c*) Ibid. p. 235. (*d*) Comp. Chir. tab. VI. p. 71. tab. 76. p. 520.

dans l'expoſition d'une cure d'Abſcès, s'explique ſur la maniere dont il a ouvert celui qui lui a été confié, ſur l'étendue, ſur la direction qu'il a donné à l'ouverture faite.

Cette conduite, il faut l'avouer, ſent bien l'homme qui craint d'être utile à la ſociété, de laquelle il eſt pourtant né tributaire; & on ne voit pas qu'un commençant ſoit fort avancé, après avoir ſeulement lû qu'un Abſcès en mâturité a été percé : circonſtance au-delà de laquelle les Auteurs paroiſſent tous être convenus de ne pas aller.

Sans cette grande reſerve, il paroît que l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, n'eût jamais propoſé le ſujet intéreſſant qui fait l'objet de cet ouvrage, & qui a peut-être fait celui des ſoins de toute la Chirurgie Européenne. Mais ſerions-nous fort reculés, quand cette célébre Compagnie n'auroit pas été dans le cas d'annoncer l'inſuffiſance de ce point de notre art, qui concerne *la maniere d'ouvrir les Abſcès*, &c. & d'exciter les artiſtes à ſa culture? Bien loin de-là, il ſeroit même à ſouhaiter que toutes les parties de notre profeſſion paruſſent à ſes yeux ſi parfaitement remplies, qu'elle n'en vît

à l'avenir aucune qui demandât de nouvelles lumieres. Cette disette de sujet, seroit une preuve que nous cesserions, nous Chirurgiens, d'être plongés dans l'ignorance qui rendoit depuis longtems l'établissement de l'Académie nécessaire ; que nous serions arrivés à ce dégré de connoissances, où l'on est dispensé de se piquer de cette émulation qui engagea MM. *Marêchal* & *Lapeyronie* à la former ; & que tous étant sçavans, il n'y auroit plus d'Académie particuliere à établir dans un état, dont le corps des citoyens en composeroit une.

Voilà le point, où nous serions sans doute tous arrivés ; voilà celui où parviendroient nos descendans, si nos anciens avoient voulu, si nos modernes vouloient écrire, en quelque genre que ce soit, de maniere à instruire. Mais n'envisageant en général que le frivole avantage de vivre après leur mort, ils meurent même avant de cesser de vivre. D'où leur vient ce revers? voulez-vous le sçavoir, futurs Auteurs? c'est que dans les ouvrages partis de leur plume, dans leurs recueils d'observations, on voit beaucoup de pratique, sans la moindre théorie ; beaucoup de cures, sans méthode ; beaucoup de faits, & jamais de principes.

N. LV.

Je ne crois pas l'avoir dit ; en tout cas, il n'y aura pas de mal à répéter, que lorſqu'à cauſe de la profondeur d'un Abſcès, ou de l'inflexibilité de la ſurface extérieure, la preſſion de mes doigts, même de mes mains ſur ſes côtés, eſt impuiſſante pour faire ſortir la matiere fournie par la ſuppuration préparante, les injections ſont ma reſſource.

La matiere purulente eſt toujours d'un caractére contagieux ; pourrie, comme elle eſt, ſi on lui permet le moindre ſéjour, elle augmente la pourriture ; elle fait même quelquefois plus : car diſparoiſſant ſouvent par métaſtaſe, elle reduit au dernier péril les malades. Il importe donc de la vuider à chaque panſement ; & de tous les moyens qui vont à cette fin, il n'y en a point qui ſoit comparable aux injections, lorſque cette matiere eſt produite par un fond qu'on a attaqué à travers les parties dures.

Les principaux effets de cette maniere de médicamenter les Abſcès dont il s'agit, en tant qu'injections ſeulement, & ſans parler des propriétés particulieres qui leur ſont communicables par les différentes drogues dont les Prati-

ciens ſçavent les combiner ſuivant les indications préſentes, ſont d'aller chercher le pus juſques dans le plus petit ſinus qu'il peut s'être creuſé ; de le délayer de façon à lui donner la fluidité la plus abſolue ; de l'entraîner, ou de le mettre dans un état à pouvoir être pompé avec des pelotons de charpie.

Je n'ignore pas que les injections, même comme lavages, ont des inconvéniens d'une nature, à devoir en garantir les Abſcès, autant qu'il eſt poſſible : tels ſont, la calloſité, la contuſion, l'hémorragie, la durée outrée de la ſuppuration préparante, &c. dont les parties intérieures du foyer ſont preſque toujours le théâtre, pour avoir eſſuyé trop ſouvent la gravité des chûtes de leurs jets ; qu'elles en ont encore de plus conſidérables pour les Abſcès du cerveau, dans leſquels, étant pouſſées à la maniere ordinaire, elles cauſent des preſſions qui donnent lieu à des pertes de connoiſſance toujours dangereuſes, comme l'a éprouvé M. *de la Peyronie* (*a*) ; & pour ceux du foye, à l'égard deſquels elles doivent, dit M. *Morand* (*b*), *être ménagées ; car en général, il n'en faut point faire*

(*a*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. I. p. 331.
(*b*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. II. p. 75.

dans

dans les viſceres, dont le tiſſu lâche eſt capable de s'abreuver aiſément; & de retenir les liqueurs injectées.

Mais quelque grands que ſoient ces inconvéniens, quelque tragiques qu'ils puiſſent être, nous avons contre eux au beſoin des reſſources très-efficaces: ce ſont, la terminaiſon en arroſoir du ſiphon de la ſeringue; & la charpie brute dont on remplit la cavité de l'Abſcès, avant de pouſſer l'injection. Le premier de ces moyens, diviſant extrêmement la colonne fluide que le piſton fait jaillir, & la partageant ainſi en pluſieurs petits filets, met de la proportion entre la maſſe de chacun des jets, & la délicateſſe des parties ſur leſqu'elles ils tombent; le ſecond, formant un corps intermédiaire entre la vîteſſe avec laquelle la liqueur, quelle qu'elle ſoit, eſt injectée, & les ſurfaces du fond de l'Abſcès, rend nulle la force qu'elle a en arrivant au lieu de ſa deſtination.

N. LVI.

Il y a ici néceſſairement une diſtinction à faire. La pluralité des plumaceaux, en général, doit être bannie de l'exercice de la Chirurgie; & je ne l'adopte que quand, comme dans le cas préſent, il s'agit de les mettre l'un ſur l'autre, ou en pile, pour rem-

plir une cavité ; & faire une élevation qui réponde au niveau ; & cette pratique a cela de bon, qu'en même tems qu'elle forme un poids suffisant sur les chairs du fond pour modérer leur croissance, elle ne pése point assez sur celles des bords, pour en affaisser & oblittérer les tuyaux naissans.

Mais si j'ai à panser un ulcere très-étendu, je la rejette. Je n'ai jamais plaint la peine qu'on trouve communément à en fabriquer un bien large, parceque je connois tout ce que plusieurs petits, ou d'une médiocre grandeur, ont de désavantageux dans ces sortes de cures.

Disons quelque chose sur cette matiere ; elle est trop intéressante, pour qu'elle ne soit, tout au moins, entamée.

Du contact immédiat de deux corps, il arrive nécessairement que celui qui a moins de solidité, est blessé par celui qui en a davantage. C'est par cette loi qu'un fruit qui reste quelque tems sur un ais, commence à se gâter par son point d'appui ; c'est par cette loi qu'une dureté résultante de la pluralité des plumaceaux appliqués sur une solution de continuité, portera coup à l'œconomie des chairs dénuées de leurs enveloppes.

La forme ordinaire des plumaceaux, eſt communément, ou ronde, ou ovale ; elle n'eſt jamais carrée. Or ſi on en a pluſieurs à appliquer d'une des deux premieres figures ſur un ulcere d'une ſurface très-étendue, qu'on ſe piquera de couvrir totalement, comme l'art le preſcrit, on ſent bien que les points de leur circonférence qui remonteront l'un ſur l'autre, formeront une duplicité de maſſe capable de faire des preſſions d'autant plus fâcheuſes ſur ceux de l'ulcere qui leur répondent, que dans tout le reſte de l'étendue de chaque plumaceau, en tirant vers ſon centre, la maſſe ſera ſimple.

Si l'on ſe repréſente enſuite la foule d'accidens qui doivent naître par gradation d'une telle méthode, quel ſujet d'étonnement! Ce ne ſeront d'abord que des tuyaux applatis précisément dans le point de leur diſtribution qui aura été comprimé ; de-là, les liqueurs obligées de s'arrêter par l'oppoſition qu'elles trouveront à leurs cours, s'accumuleront, & feront des écarts qui ne ſeront rien de moins que des échimoſes ; ce ſeront enſuite des ruptures en forme, ſoit par éclat, ſoit par pourriture ; enfin des ſuppurations gangreneuſes, ou des ſécheresſes mortelles.

Il s'agira cependant d'une bien plus grande ſomme de déſordres, ſi l'on les multiplie par le nombre des points de preſſion que la ſurface de l'ulcere doit recevoir, par ſucceſſion, de la pluralité des plumaceaux, ou de leur vicieux arrangement; car il eſt certain que jamais la maniere, ou de les faire, ou de les appliquer, n'eſt la même; ils ont aujourd'hui une étendue; ils en auront une demain, ou plus large, ou plus étroite; ils ſont appliqués le matin dans un ſens; l'après-midi, dans un autre; de façon qu'en continuant la méthode contre laquelle nous n'avons que trop lieu de nous élever, les points de preſſion ſeront tous les jours changés; & de-là même, prodigieuſement multipliés.

On ne doit donc plus être ſurpris ſi l'on voit ſi fréquemment, ſoit dans les hôpitaux, ſoit dans des maiſons particulieres, des ulceres couverts de pourriture ſans cauſe apparente; & des ſuppurations auparavant bien établies & très-louables, s'arrêter preſque ſubitement, & ſe terminer par la mort.

Ceux qui ont aſſez d'amour-propre pour ſe croire des modéles en pratique, attribuent d'abord ces fâcheux revers à des virus qui ne ſont ſouvent

nullement dans les liqueurs du malade; d'autres, non moins aveugles, ne trouvant où s'accrocher dans les mœurs de ceux qu'ils traitent, vont pour ainſi dire ouvrir les tombes des parens, & croyent découvrir dans des générations reculées des raiſons d'incurabilité qui ne ſont que dans leurs propres procédés; il en eſt enfin qui accuſent la prétendue intempérie de l'air, & le déclarent gratuitement l'auteur des fautes qu'ils commettent eux-mêmes.

Ce n'eſt pas cependant que nous ne reconnoiſſions des ulceres réellement rebelles de leur nature, à raiſon du trop de diſproportion qu'il y a entre la force des fluides, & la foibleſſe des ſolides, dont certains malades ſe trouvent conſtitués. Mais exception faite de ce cas, combien n'en voit-on pas qui auroient pû être guéris beaucoup plutôt, durer un tems conſidérable; & éprouver des fontes, aux dépens même des tendons, que des panſemens mieux entendus leur euſſent épargnées.

Mais les accidens auxquels on doit raiſonnablement s'attendre, ne ſe bornent pas là. Entre chaque point preſſé de la ſurface de l'ulcere, il y a poſitivement des intervalles auxquels répondent les parties centrales des pluma-

ceaux, qui, quoique bien conditionnés en eux-mêmes, ſe trouvent avoir là, beaucoup moins de maſſe que les points remontans de leur circonférence. Ces intervalles donc, pour être panſés autant à leur aiſe, que les points de la ſurface de l'ulcere ſur leſquels porteront les duplicités de plumaceaux, le ſeront avec trop de compreſſion, s'éleveront ſi démeſurément, qu'ils prendront un caractére fongueux, capable de devenir une nouvelle cauſe de rétardement pour la cicatrice.

Ce prognoſtic ſera jugé des mieux fondés, ſi l'on fait attention que les tuyaux dont nous ſommes tiſſus, ſont d'une force très-inférieure à celle de la colonne d'air & de liqueurs qui les remplit; & ſi l'on obſerve que la peau qui revêt nos corps, indépendamment des propriétés que les naturaliſtes lui reconnoiſſent, a encore éminemment celle de modérer, pendant un tems, leur croiſſance; & de mettre à la fin, des bornes par la roideur qu'elle acquiert, à la diſpoſition où ces mêmes tuyaux ſont ſans ceſſe d'augmenter en calibre.

Tout le prouve dans les animaux, dans les végétaux; ainſi de plus grands détails, à cet égard, feroient ſuperflus, & nous éloigneroient de notre objet,

qui eſt de faire voir que moins les chairs dépouillées de leurs envelop-pes naturelles ſont preſſées avec me-ſure par les plumaceaux dont on les couvre, plus celles de leurs parties qui ſe trouvent éloignées de cet état, doi-vent céder aux perpétuels efforts des liqueurs qu'elles récelent.

Un plumaceau appliqué ſur une par-tie ulcerée, lui tient lieu de peau pour un tems : cela n'eſt pas douteux. Or la peau, dans l'état naturel, tient en raiſon les chairs, de façon qu'elles ſont forcées de reſter dans leurs bor-nes, & leur configuration originelles; donc un plumaceau, pour être propre à remplir l'indication qu'on a en l'ap-pliquant, doit porter ſur la ſurface de l'ulcere avec aſſez de gravité, pour que les parties ſur leſquelles il tient lieu d'enveloppes communes, ſoient modé-rément, & ſuffiſamment aſſujetties. Ces conditions manquant dans les panſe-mens à pluſieurs parties de la ſurface de l'ulcere, par l'inconvénient de la pluralité des plumaceaux, il doit né-ceſſairement en arriver que les parois des tuyaux qui compoſent ces parties, ſe laiſſeront aller à la force intérieure qui travaillera à les dilater ; parcequ'ils ſe trouvent ſous l'aſſemblage de ces

plumaceaux, dans un état d'aiſance, & pour ainſi dire, de nudité.

Il importe donc beaucoup des malades, que les Chirurgiens qui ont eu le malheur de recevoir de mauvais principes ſur la matiere des panſemens, ſe corrigent de la vicieuſe méthode qu'ils ſe ſont faite ; & qu'ils apprennent combien il eſt avantageux de ne couvrir que d'un ſeul plumaceau bien conditionné, les ulceres, quelque larges qu'ils ſoient.

Les parties ulcerées, avant de parvenir à cicatrice, ſont expoſées à trois ſituations également propres à les en éloigner : ce ſont, 1°. la calloſité ; 2°. la fongoſité ; 3°. l'inflammation. Nous allons voir que l'unité numérique des plumaceaux faits ſelon l'art, ou ſelon les régles établies dans la note XXXVIII. prévient ces accidens avec un ſuccès merveilleux, ou y remédie.

1°. L'homme n'eſt qu'un peloton de vaiſſeaux, ou un corps vaſculeux : c'eſt la diſſection précédée des injections, qui nous l'enſeigne. A bien conſidérer donc la calloſité, que peut-elle être ? De ces deux choſes ci, l'une : ou l'applatiſſement des tuyaux qui compoſent nos ſolides, ou l'épaiſſiſſement de nos fluides. La cauſe immédiate de ces deux

différentes manieres d'être de nos parties, n'eſt qu'une : c'eſt la dureté, ou l'inégalité des panſemens, quant à la pluralité des plumaceaux.

Dans le premier cas, la duplicité de maſſe formée par les points remontans de leur circonférence, fait ſur les chairs un effet pareil à celui de la preſſe galenique ſur l'éponge que l'artiſte veut préparer. Dans le ſecond, le même défaut dans l'appareil appliqué ſur une partie ulcerée, fait naître, par l'obſtacle qu'il met au cours des liqueurs, pluſieurs petits phlegmons limphatiques qui, au lieu de ſuppurer, ſe terminent par induration.

Pour prévenir ces ſituations, ou pour en tirer les parties, quoi de plus ſpécifique que l'unité numérique des plumaceaux dans les panſemens ? Par ce moyen, d'une part, les vaiſſeaux des chairs ulcerées, couverts uniment, & preſſés en proportion, conſerveront ſûrement leur calibre ; ou pourront le recouvrer, ſi déja il étoit affaiſſé ; de l'autre, ces entaſſemens de ſucs, ſi propres à retarder la cure des ulceres, ne ſe préſenteront jamais, parcequ'il en ſera de leur circulation, comme de celle des liqueurs qui roulent dans des tuyaux dont les cavités ſont parfaite-

ment libres ; ou ſi leur circulation a été interrompue au point de les faire accumuler, ces entaſſemens ceſſant d'être ſoutenus par les inégalités des panſemens qui les avoient produits, deviendront ſuſceptibles d'une louable diſſolution ; & pourront, en cédant tour-à-tour aux impulſions du cœur, & aux efforts des artéres, rentrer inſenſiblement dans le grand courant.

2°. Entre les ſolides proprement dits, qui ſont les tuniques mêmes des tuyaux, & les fluides qu'ils enſerrent, il n'y a pas, comme nous l'avons déja inſinué, ce parfait équilibre qu'on ſe perſuade. Le mouvement que le ſang artériel reçoit du cœur, eſt ſupérieur à la force de reſſort de membranes artérielles. La croiſſance du regne animal, & celle auſſi du regne végétal, eſt un effet de cette diſproportion naturelle & néceſſaire ; ces groſſes protubérances qui naiſſent des plaies profondes faites ſur l'écorce des arbres, en ſont un autre ; pourrions-nous donc nous diſſimuler que de-là viennent auſſi les fongoſités qui traverſent la cure des ſolutions de continuité des parties molles ?

L'inégalité des panſemens, en laiſſant ſuppoſer dans la ſurface d'un ulcere

des points extrêmement preſſés, donne lieu en même tems à la ſuppoſition qu'il y en a d'autres qui manquent de l'être à ſuffiſance. Dans ce dernier état, les liqueurs toujours diſpoſées à ſe raréfier, ſoulevent donc trop les membranes qui les renferment; & à force de les dilater, elles les feront devenir fongueuſes, ou variqueuſes, ce qui eſt la même choſe : un fongus n'étant jamais qu'un tas de varices.

La cauſe éloignée d'un tel accident, eſt l'abſence de la peau ſur la partie ulcerée; & l'inégalité du panſement, par la pluralité des plumaceaux, eſt la cauſe prochaine. Quelle reſſource donc pour l'homme, qu'un ſeul plumaceau fait par la main d'un Praticien, & portant dans toute ſon étendue avec une gravité bien ménagée ! il trouve dans cet amas de fils arrangés ſelon l'art, une couverture à ſes ulceres qui ſupplée à la naturelle, en ce que celle-là aſſujettit aſſez les chairs qui ſont privées de celle-ci, pour qu'elles ne cédent point aux efforts toujours preſſans, & jamais interrompus que la colonne des liqueurs fait contre les parois des tuyaux dont elles ſont compoſées ; & pour que le diametre de ces mêmes tuyeux dont elles ne ſont qu'un tiſſu,

pût être rétabli dans sa juste & premiere mésure, s'il avoit été forcé par des liqueurs trop peu contenues.

3°. L'inflammation, à moins qu'elle ne vienne de cause interne, est presque toujours produite par l'inégalité, ou la dureté des pansemens. Par raison contraire, un pansement doux & égal, prévient un tel accident, ou y met ordre; c'est-là l'avantage qui doit phisiquement résulter de l'unité numérique des plumaceaux.

Comment concevoir, en effet, qu'un ulcere purément local, qui ne sera couvert que d'un seul plumaceau fait dans les bonnes régles, puisse être saisi d'inflammation? Cet accident ne sçauroit avoir lieu, sans que la circulation des liqueurs soit suspendue, ou détournée dans un ou plusieurs points des parties lésées par la présence de quelque corps comprimant. Or dans l'application d'un seul plumaceau, supposé d'ailleurs doux & égal, n'y ayant point de compression générale, ni particuliere à craindre, par conséquent aucun dérangement dans le cours des fluides, il doit s'ensuivre que, quant à cette piéce du pansement, l'ulcere sera exempt de toute affection orageuse; & que la cicatrice, si d'ailleurs rien n'empêche

qu'elle n'avance, ſe formera d'elle-même.

Mais en même tems, quoi de plus propre à diſſiper tout déſordre inflammatoire que notre méthode, toujours dans la ſuppoſition que les parties ulcerées ne devront leur ſituation qu'à des cauſes externes ? car le manuel du panſement ainſi raiſonné, & ramené à ſes vraies loix, & la colonne des liqueurs preſſée d'aller en avant par la diaſtole des tuyaux artériels, ne trouvant plus ces obſtacles qui l'avoient détournée, reprendra la maniere d'aller qui lui eſt naturelle ; & continuera ſon chemin uniment.

N. LVII.

On n'imagine pas que cette plus grande ſuſceptibilité de diſſolution putride de la part de la matiere purulente qui forme les Abſcès de l'œil, ſoit ignorée des maîtres ; cependant comme elle peut n'être pas connue du plus grand nombre des Chirurgiens approuvés, je ferai en leur faveur un effort pour l'établir ; & cet effort, en enrichiſſant la théorie de ceux qui ne ſont pas inſtruits du fait, pourra en même tems éclairer leur pratique.

Cette plus grande ſuſceptibilité procéde uniquement de la dépravation que

contracte d'abord le fluide destiné à devenir matiere purulente ; & cette dépravation a trois causes.

La premiere est que la liqueur qui s'est abscédée, est plutôt limphatique que sanguine. On sçait combien les principes de cette espéce de fluide sont, les uns alkalisés, les autres volatilisés ; & ils le sont d'autant plus, que dans la route qu'ils ont faite pour parvenir à la membrane de l'œil affecté, ils ont été plus long-tems soumis à l'action des solides ; & qu'ils se trouvent enfin extrêmement éloignés, les uns de leur forme, les autres de leur quantité primitive, par tant d'élaborations souffertes.

Les humeurs ne peuvent se conserver dans une certaine incorruptibilité qu'autant que leurs principes ne perdent rien de leur intégrité naturelle ; ou, pour mieux m'exprimer, elles n'aquierent de l'aptitude à la putrefaction, qu'à proportion des changemens reçus dans leurs parties élementaires. Or les sels & les souphres qui constituent la limphe, respectivement plus volatilisés sans comparaison, & plus alkalisés que ceux du sang qui ont moins essuyé le travail des solides, doivent par-là même avoir plus de penchant à la pourriture ; ils en

ont, en effet, davantage, parce que les parties intégrantes des ſels, plus raprochées, & par conſéquent plus rares à raiſon de leur entaſſement; & celles des ſouphres, envolées par l'exceſſive attenuation qu'elles ont éprouvée, laiſſent la limphe à elle-même; & celle-ci reſtant néceſſairement décompoſée, comme un phlegme ſans liaiſon, ſans conſiſtance, la diſſolution s'en empare plus ou moins vîte, ſelon que ce fluide tient encore peu, ou point du tout aux loix du mouvement, ſous leſquelles quoi qu'appauvri & corruptible, il n'eſt néanmoins ni corrompu, ni capable de corrompre, parce qu'il n'eſt pas encore dans un état paſſif.

La ſeconde, eſt l'imperfection du pus dans ces ſortes d'Abſcès. La véritable louabilité du pus, dans quelque partie qu'il ſe ramaſſe; cette louabilité au moyen de laquelle la matiere purulente n'a rien de putride, & eſt ſans caractére putrefiant, dépend du maintien des principes dans leur arrangement & leur conſtitution primitive; & ce maintien ne peut leur venir que du mouvement perpétuel qui leur eſt communiqué par l'action ſiſtaltique. Or cette action eſt preſque nulle dans les tuyaux qui compoſent les tuniques des yeux, ou du

moins insuffisante pour empêcher les principes de leurs liqueurs suppurées de se démêler. La matiere qui proviendra de cette suppuration sera donc bien imparfaite ; je dis plus, elle sera putride.

S'il est des occasions où, indépendamment des loix par lesquelles il seroit aisé de constater ce fait, l'on puisse juger de la vraie nature des choses par analogie, certainement c'en est ici une. Qu'on voye, en effet, le caractére qu'a le pus formé dans les os, où, comme dans les yeux, l'action sistaltique n'est pas sensible, ou est du moins bien foible ! Qu'on voye combien est mordicant ce pus qui trop éloigné, comme celui des Abscès de l'œil, des solides capables de le battre, se ramasse dans des gaines ! Qu'on voye la putridité que contracte, & qu'est prêt à communiquer rapidément à tout ce qui l'entoure, celui qui soustrait, ou peu s'en faut, comme le pus de l'hypopion, à toute action pulsative, se prépare par seule pourriture sous des parties ligamenteuses, &c.

La troisieme, est le croupissement long-tems enduré, & la longue congestion dans laquelle languissent les liqueurs, avant de devenir matiere purulente. La matiere d'un Abscès quelconque

conque, eſt d'abord par elle-même fort ſuſceptible de putrefaction; & elle n'eſt préſervée de ce vicieux état, qu'autant que continuellement mûe par les ſolides qui l'environnent, elle n'a pas le tems d'entrer dans ce repos qui la décompoſe. En ce cas, le pus n'eſt jamais que pus, incapable d'altérer, par aucun mauvais caractére qui lui ſoit propre, les parties qu'il touche.

Celui formé dans les Abſcès de la cornée, n'eſt pas dans une ſi favorable poſition: laiſſé parfaitement tranquille par défaut de mobile ſuffiſant dans cette membrane, il tombe dans une conſidence qui fait que les principes ſe démêlent, ſe ſéparent & ſe ramaſſent; ou, ce qui eſt la même choſe, que chaque molecule d'une eſpéce ſe réunit avec ſes pareilles.

D'une molecule à l'autre de la même eſpéce, il y a un attrait inné, par lequel elles ſe rapprochent dès qu'elles le peuvent; il y a une tendance préétablie, telle que ſeroit, à peu près, celle qui opéreroit l'aſſimilation de deux corps de même nature pouſſés à l'encontre; de ſorte que pour rendre nul cet attrait, pour que cette tendance ſoit détournée, il faut néceſſairement que la liqueur compoſée de ces molecules ſoit ſans ceſſe agitée; que ces molecules ſoient continuellement tenues écartées de leurs ſemblables.

Dans ce parfait repos, où l'insuffisance, & peut-être l'absence des forces pulsatives plonge les liqueurs de la cornée, ramassées pour suppurer, leurs principes sont donc reduits à prendre corps par l'adhésion de leurs parties intégrantes. De là, la matiere cessant d'être liée, loin d'être un pus louable, elle ne sera plus qu'un produit de la corruption, comme l'est cette sérosité qui transpire d'une chair privée depuis quelque tems de la vie; & n'aura pour tout caractére que celui de corrompre.

N. LVIII.

M. *Bordenave*, Professeur royal en Chirurgie, est le premier, que je sçache en France, qui ait osé parler publiquement *ex professo* de l'insensibilité de ces parties (*a*). L'idée des remarques qu'il a faites à ce sujet, lui est sans doute venue du mémoire sur l'insensibilité & l'irritabilité, de M. *Haller*, imprimé en 1755. à Lausanne.

Quelle obligation, en ce cas, n'avons-nous pas à ce sçavant étranger, de ce que par notre célébre regnicole, nous tenons à l'ancien tems par un préjugé de moins! On n'auroit pas ôté de l'esprit de nos peres, ni même de

---

(*a*) Remarques sur l'insensibilité de quelques parties. Mercure de France. Juin 1717. p. 131.

beaucoup de nos contemporains, avant les remarques de notre illuſtre Profeſſeur, que les tendons étoient entre-tiſſus de fibrilles nerveuſes ; & par conſéquent que ces parties étoient extrêmement ſenſibles. Heureuſement inſtruits aujourd'hui de leur vraie conſiſtance, nous ſçavons à quoi rapporter les vives douleurs reſſenties par les malades, lors des atteintes données à ces parties ; & nous ne ſerons plus retenus par la crainte de les irriter perſonnellement, lorſque pour remédier à leurs accidens, & abréger leurs maux, l'art n'indiquera d'autre moyen phiſique que leur ſection totale.

Quoique la poſſibilité de travailler ſans danger ſur les tendons, ſoit déja depuis long-tems connue, on étoit néanmoins encore un peu entiché de cette ancienne opinion que *le tendon eſt fait, partie du nerf, partie du ligament* (a) ; eh ! combien cette erreur n'a-t-elle pas fait de victimes ? Et ſi elles ſont beaucoup moins nombreuſes dans notre ſiécle que dans ceux qui l'ont précédé, c'eſt qu'enhardis par les entrepriſes des membres du Collége de Chirurgie de Paris, & par les ſuccès, fruits de leurs lumieres & de leur coura-

(a) Œuvres d'Ambroiſe Paré, de l'Anat. liv. 3. chap. 9. p. 66.

ge, nous nous ſommes quelquefois laiſſez entraîner par les grands exemples.

N. LIX.

Excepté les parties élémentaires, ou qui ſont les principes des corps, on n'en connoît peut-être aucune qui ſoit moins compoſée que les tendons. *Ce ſont*, dit Palfin (*a*), *des parties blanches, brillantes, d'un tiſſu fort ſerré, leſquelles ſont les extrémités des muſcles, & n'ont point la faculté de ſe contracter. . . . . Les fibres des tendons ſont la continuation de celles qui forment le ventre du muſcle; & il y a autant de fibres dans le tendon, qu'il y en a dans la partie moyenne du muſcle; & ſi le tendon eſt blanc, & incapable de contraction, cela vient de ce que les fibres ſont ſi étroitement ſerrées, & rapprochées les unes des autres, que juſques à préſent les Anatomiſtes n'ont pû faire pénétrer les injections entre elles. . . .*

Les tendons ne ſont donc pas entretiſſus de fibrilles nerveuſes? Ils ne ſont donc point conſtruits de maniere à avoir en propre la faculté de s'irriter? Ils ne ſont donc point ſenſibles par eux-mêmes?

(*a*) Anatom. Chirur., &c. nouvelle édit. par M. A. Petit d. v. de la Facul. de Méd. de Paris. Introd. art. 8. p. 61.

FIN.

